

Faculté de médecine

Baccalauréat en ergothérapie

Description officielle **Version A2025**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en ergothérapie (B. Erg.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des [candidates et candidats adultes](#), vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

DEC en sciences de la nature **et** avoir réussi :

- Biologie : 0B0F ou 00XU ou SNU ou NYB ou 401
- Chimie : 0C0F ou 00XV ou SNU ou DYD ou 202

ou

DEC en sciences, lettres et arts

ou

Baccalauréat international - sciences de la santé

ou

DEC en techniques de physiothérapie **et** avoir réussi :

- Chimie : (0C01 ou 00UL ou SN1 ou NYA) **et** (0C02 ou 00UM ou SN2 ou NYB)
- Mathématiques : 0M02 ou 00UN ou 0PU2 ou 022X ou SN2 ou NYA ou SH2 ou 103-RE

ou

DEC en techniques d'orthèses et de prothèses **et** avoir réussi :

- Chimie : (0C01 ou 00UL ou SN1 ou NYA) **et** (0C02 ou 00UM ou SN2 ou NYB)
- Mathématiques : 0M02 ou 00UN ou 0PU2 ou 022X ou SN2 ou NYA ou SH2 ou 103-RE

ou

Autre DEC **et** avoir atteint les objectifs suivants :

- Biologie : (0B01 ou 00UK) **et** (0B0F ou 00XU)
- Chimie : (0C01 ou 00UL) **et** (0C02 ou 00UM) **et** (0C0F ou 00XV)
- Mathématiques : (0M02 ou 00UN **et** 0M03 ou 00UP) **ou** (0PU2 ou 022X **et** 0PU3 ou 022Y)
- Physique : (0P01 ou 00UR) **et** (0P02 ou 00US) **et** (0P03 ou 00UT)

ou avoir réussi les cours suivants :

- Biologie : (SN1 ou NYA) **et** (SNU ou NYB ou 401)
- Chimie : (SN1 ou NYA) **et** (SN2 ou NYB) **et** (SNU ou DYD ou 202)
- Mathématiques : (SN2 ou NYA **et** SN3 ou NYB) **ou** (SH2 ou 103-RE **et** SH3 ou 203-RE)
- Physique : (SN1 ou NYA) **et** (SN2 ou NYB) **et** (SN3 ou NYC)

Pour connaître les équivalences entre les cours préalables, leurs objectifs ainsi que les cours compensateurs correspondants à l'Université Laval, consultez le [tableau des cours collégiaux préalables à l'admission](#).

Test Casper

Tous les candidates et candidats doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test en ligne [Casper](#), à l'exception des candidates et candidats ayant à la fois le statut de résidente ou résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuit au Québec.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Candidates et candidats universitaires

Les candidates et les candidats universitaires (à l'exception des candidates et candidats ayant à la fois le statut de résidente ou résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuit au Québec) doivent avoir acquis un minimum de 60 crédits universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de leur demande d'admission (les crédits acquis aux cours compensateurs, aux études libres ou dans un microprogramme ne sont pas pris en compte, à moins qu'ils soient reconnus dans ce programme de formation).

Candidate et candidat universitaire québécois n'ayant pas acquis 12 crédits contributaires à la cote de rendement universitaire (CRU)

Pour la candidate ou le candidat universitaire titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme équivalent et dont le dossier universitaire, au terme de la session d'automne précédant l'année d'admission visée compte moins de 12 crédits contribuant au calcul de la CRU, le comité d'admission évaluera la demande en tenant compte uniquement du dossier collégial. Les activités de formation dont la note ne comporte pas une valeur numérique ainsi que la scolarité acquise aux études libres, dans les microprogrammes et dans les programmes d'études supérieures ne sont pas prises en compte. La candidate ou le candidat doit tout de même déposer sa demande d'admission à la date des candidatures universitaires.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (70 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel Casper (30 %). La sélection des candidates et candidats membres des Premières Nations ou des Inuit se fait selon une pondération de 75 % pour le dossier scolaire et de 25 % pour l'entrevue. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquez ici](#).

Bonification de la cote de rendement

La personne candidate ayant complété son 5e secondaire dans une école située dans l'une des régions éloignées identifiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour les candidatures en médecine bénéficiera sur sa cote de rendement au collégial ou sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée de 0,5.

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

DEC technique

Les titulaires d'un DEC technique pourraient profiter d'une entente DEC-BAC ou d'une passerelle. L'information complète se trouve sur le site [DEC-BAC et passerelles](#).

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

et

Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

Test Casper

Tous les candidats et candidates doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test [Casper](#), à l'exception des candidates et candidats ayant à la fois le statut de résidente ou résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuit au Québec.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Candidates et candidats universitaires

Les candidates et les candidats universitaires (à l'exception des candidates et candidats du Nouveau-Brunswick admissibles dans le cadre de l'entente interprovinciale) doivent avoir acquis un minimum de 60 crédits universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de leur demande d'admission. Les crédits acquis aux cours compensateurs, aux études libres ou dans un microprogramme ne sont pas pris en compte, à moins qu'ils soient reconnus dans ce programme de formation.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (70 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel Casper (30 %). Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquez ici](#).

Bonification de la cote de rendement

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

et

Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

Test Casper

Tous les candidats et candidates doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test [Casper](#).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Candidates et candidats universitaires

Les candidates et les candidats doivent avoir acquis un minimum de 60 crédits universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de leur demande d'admission. Les crédits acquis aux cours compensateurs, aux études libres ou dans un microprogramme ne sont pas pris en compte, à moins qu'ils soient reconnus dans ce programme de formation.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (70 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel Casper (30 %). Pour plus d'information sur la sélection des candidatures, [cliquez ici](#).

Bonification de la cote de rendement

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)

Exigences après l'admission

Immunisation

Au cours de leur formation dans ce programme, les étudiantes et les étudiants risquent d'être exposés aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des personnes côtoyées pendant leurs stages. Dans le but d'assurer la protection de toutes et tous, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Toute personne refusant d'être immunisée pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, les étudiantes et les étudiants devront répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir débiter son stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stage pourrait lui être refusé.

Contingement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en ergothérapie est un [programme contingenté](#) à 100 places.

Trois places sont réservées aux titulaires d'un baccalauréat ayant travaillé à temps complet pendant une période d'au moins deux ans après l'obtention de ce grade (période calculée au 31 décembre précédant l'année d'admission visée).

Trois places sont réservées aux candidates et candidats du Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus, consultez cette [page](#).

Deux places hors contingent sont réservées aux titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire ayant à la fois le statut de résidente ou résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuit au Québec, ainsi qu'une cote de rendement supérieure à 27.

Deux places sont réservées à des candidates et candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu et ayant une cote de rendement supérieure à 27.

Un maximum de deux places peut être accordé aux candidatures non canadiennes, sous réserve que leur dossier soit comparable à celui des personnes admises dans les autres catégories de candidature

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Programmes contingentés](#).

Orientation

Ce continuum baccalauréat-maîtrise vise à former des ergothérapeutes aptes à travailler dans un contexte d'interdisciplinarité et d'intersectorialité et à faire preuve de leadership dans des milieux institutionnels, communautaires ou privés. Ces professionnelles et professionnels, dont l'expertise et l'identité sont centrées sur l'occupation, auront un esprit critique et indépendant, une capacité à résoudre des problèmes et à prendre des décisions à travers le processus thérapeutique, la recherche et le développement professionnel. Leur raisonnement clinique sera basé sur des bases théoriques et pratiques ainsi qu'un savoir-être bien intégrés.

Les compétences développées dans le programme permettront aux ergothérapeutes d'être conscientes et conscients de leur rôle dans l'adaptation et la restauration de la santé, ainsi que dans la prévention et la promotion de la santé. Les ergothérapeutes sauront utiliser leurs connaissances, habiletés et compétences au service de la personne, de son entourage et de la collectivité et contribuer au fonctionnement et à la qualité des services offerts.

Compétences

Expertise en ergothérapie

- Concevoir et réaliser un processus ergothérapeutique qui rend possibles des comportements occupationnels significatifs, fonctionnels, satisfaisants et participatifs chez le client (individu, famille, groupe, collectivité, organisation, population).

Développement relationnel

- Établir et entretenir une relation professionnelle de collaboration avec le client, les autres intervenants et les partenaires.

Professionnalisme

- Agir de façon professionnelle et autonome en étant imputable de ses actes conformément à la pratique centrée sur le client.

Érudition

- Contribuer au développement des connaissances en ergothérapie ou dans le champ de l'adaptation-réadaptation.

Gestion

- Contribuer à la gestion des différents paramètres de la qualité des services dans le champ de l'adaptation-réadaptation.

Durée et régime d'études

Ce programme nécessite une inscription à temps complet.

Six sessions suivies de trois sessions à la maîtrise.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Pour accéder à la documentation de référence, en majeure partie de langue anglaise, et comme elle exercera dans un contexte nord-américain de plus en plus multiculturel, toute personne admise au programme doit maîtriser l'anglais écrit et parlé ou en parfaire l'apprentissage en cours de formation. Ainsi, il est nécessaire d'atteindre minimalement le niveau avancé I (ANL-3010) pour obtenir le diplôme de baccalauréat en ergothérapie.

Conditions de poursuite des études

La réussite des cours ERG-2600 Stage d'accompagnement-parrainage, ERG-2104 Stage processus ergothérapeutique I et ERG-3100 Stage processus ergothérapeutique II est obligatoire à la poursuite du programme. En cas d'échec, conformément à l'article 5.17 d) du Règlement des études, l'étudiante ou l'étudiant peut être exclu du programme.

Profil développement durable

Le [profil développement durable](#) constitue le parcours idéal pour approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant de développer des compétences en matière de développement durable dans son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme d'études, 6 crédits qui peuvent prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte la réalisation de 12 crédits, répartis sur les deux cycles d'études. Au baccalauréat, l'étudiante ou l'étudiant doit réussir deux cours à option (ENT-1000 et un cours en management parmi ceux proposés). Le portfolio entrepreneurial est complété durant les études de deuxième cycle. Il est à noter que la mention du profil entrepreneurial apparaîtra uniquement sur le diplôme de baccalauréat et que ce diplôme sera délivré au même moment que celui de la maîtrise. L'étudiante ou l'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions de participation.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une session d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consultez la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le [profil recherche](#) consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études, qui vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé : 96 crédits

Équivalence maximum : 48 crédits

Activités de formation communes

Ergothérapie (87 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ANM-1510 | Anatomie et palpation du système locomoteur en ergothérapie | 3 |
| ERG-1502 | Profession ergothérapie | 4 |
| MED-1906 | Neurosciences I | 2 |
| PSY-2900 | Aspects psychologiques et sociaux : le handicap | 3 |
| ANM-1010 | Fonctions du système locomoteur et occupation | 2 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| ERG-1003 | Principes biomécaniques en ergothérapie | 2 |
| ERG-1501 | Fondements de l'ergothérapie | 3 |
| MED-1904 | Système musculosquelettique | 3 |
| PHS-1507 | Physiopathologie et occupation | 2 |
| PSY-1900 | Développement affectif, moteur et perceptivo-cognitif | 3 |
| ERG-2003 | Environnement organisationnel | 1 |
| ERG-2004 | Bases du raisonnement clinique | 4 |
| ERG-2501 | Démarche évaluative | 4 |
| MED-1907 | Neurosciences II | 2 |
| PSA-2901 | Psychopathologie | 3 |
| ERG-2005 | Intervention et défis occupationnels I | 5 |
| ERG-2101 | Stage d'introduction | 2 |
| ERG-2600 | Stage d'accompagnement-parrainage | 2 |
| ERG-3004 | Technologies d'adaptation-réadaptation | 3 |
| ERG-3507 | Ergothérapie et communauté | 2 |
| STT-2903 | Statistiques et analyse critique d'articles scientifiques | 3 |
| ERG-2001 | Environnement : possibilités et limites des milieux | 2 |
| ERG-2006 | Intervention et défis occupationnels II | 2 |
| ERG-2104 | Stage processus ergothérapique I | 6 |
| ERG-3000 | Réadaptation socioprofessionnelle | 2 |
| ERG-3506 | Le groupe en ergothérapie | 2 |
| ERG-2000 | Portfolio | 1 |
| ERG-2504 | Défis à l'alimentation et dysphagie | 2 |
| ERG-3005 | Intervention et défis occupationnels III | 4 |
| ERG-3100 | Stage processus ergothérapique II | 6 |
| FIS-4101 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1 | 1 |
| FIS-4102 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2 | 1 |

Autres activités

Autres exigences (9 crédits)

Règle 1. 0 à 3 crédits parmi :

Démontrer l'atteinte du niveau avancé I en anglais, par un résultat de 58 ou plus au test VEPT administré par l'École de langue ou par la réussite du cours ANL-3010 Advanced English I. Si ce niveau est déjà acquis (VEPT : 58), il est possible, mais non obligatoire, de suivre un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue moderne.

Règle 2. 6 à 9 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ANL-2020 | Intermediate English II | 3 |
| ANT-1000 | Introduction à l'anthropologie | 3 |
| ARV-1007 | Arts plastiques et psychogenèse | 3 |
| COM-2160 | Communication publique, interculturelle et internationale | 3 |
| COM-4060 | Communication scientifique | 3 |
| CSO-1003 | Introduction à la psychosociologie contemporaine | 3 |
| CSO-1904 | Entrevue | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| ECN-1100 | Introduction à l'économie de la santé | 3 |
| EDC-1001 | Recherche, analyse et dissertation | 3 |
| ENT-1000 | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | 3 |
| ERG-2507 | Travail pratique en réadaptation I | 1 |
| ERG-2508 | Travail pratique en réadaptation II | 2 |
| ERG-2510 | Travail pratique en réadaptation III | 3 |
| ERG-2520 | Stage d'initiation à la recherche 1 | 3 |
| ERG-2530 | Stage d'initiation à la recherche 2 | 3 |
| ERG-3509 | Stage international et interculturel | 6 |
| ERG-3510 | Stage hors Québec en ergothérapie | 6 |
| ETN-1115 | Étude du quotidien | 3 |
| FEM-2000 | Université féministe d'été | 3 |
| FIS-4105 | Pratiques collaboratives dans le champ du handicap | 3 |
| FRN-1914 | Communications pour scientifiques | 3 |
| GPL-4907 | Engagement social des personnes et des organisations | 3 |
| MCB-1909 | Les microbes et vous | 3 |
| MED-1100 | Santé et sécurité au travail : notions de base | 3 |
| MED-1101 | Introduction à la santé mondiale | 3 |
| NUT-1004 | Aliments d'aujourd'hui | 3 |
| NUT-1104 | Éléments de nutrition | 3 |
| PHC-1902 | Introduction à la pharmacologie | 1 |
| PHI-1900 | Principes de logique | 3 |
| PHI-2070 | Principes de logique II | 3 |
| PSY-1103 | Psychologie gérontologique | 3 |
| PSY-2110 | Psychologie des dépendances | 3 |
| SEX-1000 | Introduction à la sexualité humaine | 3 |
| SCR-2200 | Intervenir auprès du mourant | 3 |
| SOC-2167 | Organisations de santé et enjeux professionnels | 3 |
| SVS-1122 | Maltraitance à l'égard des personnes âgées | 3 |
| THL-1513 | Soins de santé, spiritualités et religions | 1 |
| TXM-1000 | Substances psychotropes et dépendance | 3 |
| TXM-2104 | Tabagisme et vapotage | 3 |

Si le profil entrepreneurial fait partie de votre cheminement, vous devez suivre ENT-1000 et à un cours parmi ENT-2108, ENT-4144, ENT-4145, ENT-4146, MNG-2003 et SVS-1119. L'inscription au cours ENT-6000 se fait durant la maîtrise.

Si le profil recherche fait partie de votre cheminement, vous devez suivre les activités qui y sont prévues.

Si le profil développement durable fait partie de votre cheminement, vous devez suivre DDU-1000 et ERG-3004 et deux cours parmi ADS-1902, ADS-1905, DDU-2100 et ERG-2510 ou ERG-3509.

Profils

Profil développement durable (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| DDU-1000 | Fondements du développement durable | 3 |
| ERG-3004 | Technologies d'adaptation-réadaptation | 3 |

Règle 1. 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ADS-1902 | Éducation et milieux défavorisés | 3 |
| ADS-1905 | Éducation en milieu interculturel | 3 |
| DDU-2100 | Réflexion sur les enjeux actuels du développement durable | 3 |
| ERG-2510 | Travail pratique en réadaptation III | 3 |
| ERG-3509 | Stage international et interculturel | 6 |

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Le profil entrepreneurial comporte 6 crédits de premier cycle et 6 crédits de deuxième cycle. Par conséquent, l'étudiante ou l'étudiant ne pourra obtenir son diplôme de baccalauréat avant d'avoir réussi le cours ENT-6000, une activité qui s'offre à la maîtrise, puisque le profil entrepreneurial fait partie, au plan de la gestion des études, de la portion du baccalauréat. Les 6 crédits de premier cycle seront cumulés dans la règle 2 de la section « Autres exigences ».

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-1000 | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | 3 |
| ENT-6000 | Portfolio entrepreneurial | 6 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-2108 | Élaborer un plan d'affaires efficace | 3 |
| ENT-2144 | Transmission et relève d'entreprise | 3 |
| ENT-2145 | Devenir travailleur autonome et microentrepreneur | 3 |
| ENT-4146 | Entrepreneuriat collectif : social et coopératif | 3 |
| MNG-2003 | Planification et gestion de projets | 3 |
| SVS-1119 | Gestion des organismes communautaires | 3 |

Profil international

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EHE-1EBM | Études - Profil international - baccalauréat en ergothérapie | 12 à 18 |

Profil recherche (9 crédits)

Le profil recherche comporte au total 12 crédits. Le cours obligatoire STT-2903 fait partie intégrante du profil.

Règle 1. 3 à 6 crédits

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------------------|----------------|
| ERG-2520 | Stage d'initiation à la recherche 1 | 3 |
| ERG-2530 | Stage d'initiation à la recherche 2 | 3 |

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

dans un seul des blocs suivants :

Bloc 1

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|------------------------------------|----------------|
| EDC-1001 | Recherche, analyse et dissertation | 3 |
| PHI-1900 | Principes de logique | 3 |
| PHI-2070 | Principes de logique II | 3 |

Bloc 2

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| COM-4060 | Communication scientifique | 3 |
| FRN-1914 | Communications pour scientifiques | 3 |

Faculté de médecine**Baccalauréat en kinésiologie****Description officielle Version A2025**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des [candidates et candidats adultes](#), vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec**Diplôme requis**

DEC en sciences de la nature **et** avoir réussi :

- Biologie : 0B0F ou 00XU ou SNU ou NYB ou 401

ou

DEC en sciences, lettres et arts

ou

Baccalauréat international - sciences de la santé

ou

DEC en techniques de physiothérapie **et** avoir réussi :

- Mathématiques : 0M02 ou 00UN ou 0PU2 ou 022X ou SN2 ou NYA ou SH2 ou 103-RE

ou

Autre DEC **et** avoir réussi les objectifs suivants :

- Biologie : 0B0F ou 00XU ou 0PU1 ou 022V
- Mathématiques : 0M02 ou 00UN ou 0PU2 ou 022X
- Physique : 0P01 ou 00UR

ou avoir réussi les cours suivants :

- Biologie : SNU ou NYB ou 401 ou SH1 ou 901 ou 902

- Mathématiques : SN2 ou NYA ou SH2 ou 103-RE
- Physique : SN1 ou NYA

Pour connaître les équivalences entre les cours préalables, leurs objectifs ainsi que les cours compensateurs correspondants à l'Université Laval, consultez le [tableau des cours collégiaux préalables à l'admission](#).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquez ici](#).

Bonification de la cote de rendement

La personne candidate ayant complété son 5e secondaire dans une école située dans l'une des régions éloignées identifiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour les candidatures en médecine bénéficiera sur sa cote de rendement au collégial d'une bonification majorée de 0,5.

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

et

Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique et biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquez ici](#).

Bonification de la cote de rendement

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années **et** une année d'études universitaires

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire (général ou technologique)

ou

Baccalauréat international (BI)

et

Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique et biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquez ici](#).

Bonification de la cote de rendement

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)

Exigences après l'admission

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stage pourrait lui être refusé.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en kinésiologie est un [programme contingenté](#) à 100 places. Trois places sont réservées aux titulaires du DEC en techniques de physiothérapie.

Trois places sont réservées à des athlètes d'élite (dont deux places pour des athlètes du Rouge et Or et une place pour un athlète breveté ou reconnu par une fédération sportive).

Deux places sont réservées à des Québécoises et Québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu.

Une place hors contingent est réservée à une ou un titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résidente ou résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuit au Québec.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Programmes contingentés](#).

Orientation

Le baccalauréat en kinésiologie forme des professionnelles et professionnels du mouvement humain qui, par leurs interventions personnalisées et sécuritaires, promeuvent des habitudes de vie saines et préviennent les problèmes de santé par la prescription d'activités physiques, dans le but d'améliorer et de maintenir la santé des individus dans leur milieu personnel et occupationnel.

Le programme offre un ensemble d'activités de formation obligatoires qui traite des :

- aspects génériques en biologie, en biomécanique, en psychologie, en apprentissage et contrôle du mouvement humain;
- aspects cliniques de consultation, d'évaluation de la condition physique et de prescription d'activités physiques.

Le programme permet un accès direct au marché du travail. Des études supérieures peuvent également être envisagées.

Objectifs

- Acquérir une compréhension de la participation de l'humain dans des activités physiques, qu'il s'agisse d'exercice, de sport, d'activités quotidiennes ou de travail.
- Maîtriser les connaissances qui permettent d'évaluer les individus, d'établir des choix d'activité en relation avec leurs besoins et leurs capacités et d'assurer le suivi des interventions.
- Contribuer efficacement au mieux-être de la population en général et de populations particulières par la promotion de la santé dans le cadre d'une démarche préventive;
- Développer l'habileté à faire état de ses connaissances avec assurance et à travailler au sein d'équipes interdisciplinaires ou multidisciplinaires.
- Faire preuve d'éthique et de responsabilité professionnelle.
- Faire preuve d'autonomie, de créativité et de curiosité intellectuelle constante.
- Contribuer au développement et à la promotion de la kinésiologie.
- Favoriser une ouverture sur le monde des sciences et de la culture dans la société actuelle.

Passage intégré au deuxième cycle

Le [passage intégré](#) permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributive à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en kinésiologie offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration des affaires](#)
- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en ergonomie et innovation](#)
- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en kinésiologie clinique](#)
- [Maîtrise en kinésiologie – avec mémoire](#)

Profil distinction

Le [profil distinction](#) permet d'accélérer le cheminement conduisant aux cycles supérieurs. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (comportant 0 à 6 crédits de premier cycle et 6 à 12 crédits de deuxième cycle, selon l'entente) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle suivis sont contributives aux deux programmes.

Le baccalauréat en kinésiologie offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration des affaires](#)
- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en ergonomie et innovation](#)
- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en kinésiologie clinique](#)
- [Maîtrise en kinésiologie – avec mémoire](#)

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : 3 crédits sur les fondements en entrepreneuriat, 6 crédits de portfolios et 3 crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme

à l'étranger.

Profil recherche

Le [profil recherche](#) consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études, qui vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé : 96 crédits

Équivalence maximum : 48 crédits

Activités de formation communes

Kinésiologie (73 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| KIN-1000 | Perspectives en kinésiologie | 1 |
| KIN-1001 | Anatomie du système locomoteur | 3 |
| KIN-1002 | Anatomie de surface et du mouvement humain | 2 |
| KIN-1003 | Physiologie de l'activité physique I | 3 |
| KIN-1009 | Bases de l'entraînement cardiovasculaire et neuromusculaire | 3 |
| KIN-2008 | Analyse cinétique et cinématique du mouvement humain | 3 |
| KIN-1008 | Activité physique et comportements de santé | 3 |
| KIN-1015 | Démarche d'intervention en kinésiologie I | 3 |
| KIN-2000 | Physiologie de l'activité physique II | 3 |
| KIN-2011 | Apprentissage et contrôle du mouvement | 3 |
| KIN-3601 | Standardisation d'exercices et programmes d'entraînement | 2 |
| KIN-2006 | Stages d'observation en kinésiologie | 1 |
| KIN-2013 | Méthode et recherche en kinésiologie | 2 |
| KIN-2015 | Démarche d'intervention en kinésiologie II | 5 |
| KIN-3006 | Projet d'analyse de la performance motrice humaine I | 2 |
| KIN-3606 | Counseling en activité physique et motivation | 1 |
| KIN-3610 | Suivi des compétences I | 0 |
| KIN-3709 | Préparation au stage d'intervention en kinésiologie | 1 |
| MED-1910 | Introduction à la santé au travail | 3 |
| KIN-2014 | Promotion des saines habitudes de vie | 3 |
| KIN-2303 | Entraînement et évaluation fonctionnelle du sportif | 3 |
| KIN-3002 | Nutrition, énergie et activité physique | 3 |
| KIN-3005 | Physiologie de l'activité physique III | 3 |
| KIN-3007 | Projet d'analyse de la performance motrice humaine II | 1 |
| KIN-3015 | Démarche d'intervention en kinésiologie III | 6 |
| KIN-3710 | Stage d'intervention en kinésiologie | 2 |
| FIS-4101 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1 | 1 |
| FIS-4102 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2 | 1 |
| FIS-4103 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3 | 1 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| KIN-3008 | Séminaire en kinésiologie | 1 |
| KIN-3604 | Projet de promotion des saines habitudes de vie I | 2 |
| KIN-3612 | Suivi des compétences II | 1 |
| KIN-3605 | Projet de promotion des saines habitudes de vie II | 1 |

Autres activités

Autres exigences (23 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| KIN-3711 | Stage en milieu professionnel I | 4 |
| KIN-3712 | Stage milieu professionnel II | 4 |

Règle 1. 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-3010 | Mon projet entrepreneurial en action 2 | 3 |
| FIS-4108 | Pratiques inclusives et déterminants sociaux de santé | 3 |
| KIN-2004 | Activité physique et problèmes de santé | 3 |
| KIN-2501 | Projets spéciaux | 1 |
| KIN-2502 | Projets spéciaux | 2 |
| KIN-2503 | Traitement de signaux en neuromécanique du mouvement humain | 3 |
| KIN-2504 | Muscle et activité physique | 3 |
| KIN-3103 | Programme de réadaptation cardiaque et pulmonaire | 3 |
| KIN-3105 | Endocrinologie de l'activité physique | 3 |
| KIN-3305 | Préparation physique et performance | 3 |
| PHC-1902 | Introduction à la pharmacologie | 1 |
| PHC-1904 | Éléments de pharmacologie | 1 |

Règle 2. 9 crédits parmi :

Tous les cours de 1er cycle à l'exception des cours portant le sigle KIN, des cours de la règle 1, des cours correctifs de français, des cours d'anglais inférieurs au cours ANL-2020 Intermediate English II ainsi que de tout cours en lien avec le domaine du savoir.

L'étudiant doit atteindre le niveau intermédiaire II en anglais pour compléter son programme. S'il a atteint ce niveau lors du test administré par l'École de langues (VEPT : 53), il peut, avec l'accord de la direction du programme, choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue.

Profils

Profil distinction

Conditions requises : avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée par l'entente. Le choix de cours doit être établi de concert avec la direction de programme, selon l'entente de profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction de programme et l'étudiante ou l'étudiant.

Profil entrepreneurial (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-1000 | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | 3 |
| ENT-3000 | Mon projet entrepreneurial en action 1 | 3 |
| ENT-3010 | Mon projet entrepreneurial en action 2 | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-2108 | Élaborer un plan d'affaires efficace | 3 |
| ENT-2145 | Devenir travailleur autonome et microentrepreneur | 3 |
| MNG-2003 | Planification et gestion de projets | 3 |

Profil international

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EHE-1KIN | Études - Profil international - Baccalauréat en kinésiologie | 12 à 18 |

Profil recherche (14 crédits)

Conditions requises : avoir acquis un minimum de 24 crédits du programme et présenter une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,03/4,33.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| KIN-3711 | Stage en milieu professionnel I | 4 |
| KIN-3712 | Stage milieu professionnel II | 4 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|------------------------------------|----------------|
| ANL-3905 | English for academic purposes | 3 |
| EDC-1001 | Recherche, analyse et dissertation | 3 |
| FRN-1914 | Communications pour scientifiques | 3 |

Règle 2. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| PHI-1002 | Introduction à l'éthique | 3 |
| PHI-1900 | Principes de logique | 3 |
| PHI-2140 | Éthique et sciences biologiques : volet biomédical | 3 |

Faculté de médecine

Baccalauréat en physiothérapie

Description officielle **Version A2025**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité du [candidat ou de la candidate adulte](#), vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

DEC en sciences de la nature **et** avoir réussi :

- Biologie : 0B0F ou 00XU ou SNU ou NYB ou 401
- Chimie : 0C0F ou 00XV ou SNU ou DYD ou 202

ou

DEC en sciences, lettres et arts

ou

Baccalauréat international - sciences de la santé

ou

DEC en techniques de physiothérapie **et** avoir réussi :

- Chimie : (0C01 ou 00UL ou SN1 ou NYA) **et** (0C02 ou 00UM ou SN2 ou NYB)
- Mathématiques : 0M02 ou 00UN ou 0PU2 ou 022X ou SN2 ou NYA ou SH2 ou 103-RE

ou

Autre DEC **et** avoir atteint les objectifs suivants :

- Biologie : (0B01 ou 00UK) **et** (0B0F ou 00XU)
- Chimie : (0C01 ou 00UL) **et** (0C02 ou 00UM) **et** (0C0F ou 00XV)
- Mathématiques : (0M02 ou 00UN **et** 0M03 ou 00UP) **ou** (0PU2 ou 022X **et** 0PU3 ou 022Y)
- Physique : (0P01 ou 00UR) **et** (0P02 ou 00US) **et** (0P03 ou 00UT)

ou avoir réussi les cours suivants :

- Biologie : (SN1 ou NYA) **et** (SNU ou NYB ou 401)
- Chimie : (SN1 ou NYA) **et** (SN2 ou NYB) **et** (SNU ou DYD ou 202)
- Mathématiques : (SN2 ou NYA **et** SN3 ou NYB) **ou** (SH2 ou 103-RE **et** SH3 ou 203-RE)
- Physique : (SN1 ou NYA) **et** (SN2 ou NYB) **et** (SN3 ou NYC)

Pour connaître les équivalences entre les cours préalables, leurs objectifs ainsi que les cours compensateurs correspondants à l'Université Laval, consultez le [tableau des cours collégiaux préalables à l'admission](#).

Tous les candidates et candidats doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test [Casper](#), à l'exception des candidates et des candidats ayant à la fois le statut de résidente ou résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuit au Québec.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Candidats et candidates universitaires

Les candidates et candidats universitaires doivent avoir acquis un minimum de 60 crédits universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de leur demande d'admission (les crédits acquis aux cours compensateurs, aux études libres ou dans un microprogramme ne sont pas pris en compte, à moins qu'ils soient reconnus dans ce programme de formation).

Candidate et candidat universitaire québécois n'ayant pas acquis 12 crédits contributoires à la cote de rendement universitaire (CRU)

Pour la candidate ou le candidat universitaire titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme équivalent et dont le dossier universitaire, au terme de la session d'automne précédant l'année d'admission visée compte moins de 12 crédits contribuant au calcul de la CRU, le comité d'admission évaluera la demande en tenant compte uniquement du dossier collégial. Les activités de formation dont la note ne comporte pas une valeur numérique ainsi que la scolarité acquise aux études libres, dans les microprogrammes et dans les programmes d'études supérieures ne sont pas prises en compte. La candidate ou le candidat doit tout de même déposer sa demande d'admission à la date des candidatures universitaires.

DEC technique

Les titulaires d'un DEC technique pourraient profiter d'une entente DEC-BAC ou d'une passerelle. L'information complète se trouve sur le site [DEC-BAC et passerelles](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (70 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel Casper (30 %). La sélection des candidates et candidats membres des Premières Nations ou des Inuit se fait selon une pondération de 75 % pour le dossier scolaire et de 25 % pour l'entrevue. Pour plus d'information sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquez ici](#).

Bonification de la cote de rendement

La personne candidate ayant complété son 5e secondaire dans une école située dans l'une des régions éloignées identifiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour les candidatures en médecine bénéficiera sur sa cote de rendement au collégial ou sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée de 0,5.

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

et

Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

Tous les candidats et candidates doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test en ligne [Casper](#).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Candidates et candidats universitaires

Les candidates et candidats universitaires doivent avoir acquis un minimum de 60 crédits universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de leur demande d'admission. Les crédits acquis aux cours compensateurs, aux études libres ou dans un microprogramme ne sont pas pris en compte, à moins qu'ils soient reconnus dans ce programme de formation.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (70 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel Casper (30 %). Pour plus d'informations sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquez ici](#).

Bonification de la cote de rendement

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

et

Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

Tous les candidats et candidates doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test TECT en ligne (Casper).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Candidats et candidates universitaires

Les candidates et candidats universitaires doivent avoir acquis un minimum de 60 crédits universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de leur demande d'admission. Les crédits acquis aux cours compensateurs, aux études libres ou dans un microprogramme ne sont pas pris en compte, à moins qu'ils soient reconnus dans ce programme de formation.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (70 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel Casper (30 %). Pour plus d'informations sur les critères de sélection et le processus d'admission, [cliquez ici](#).

Bonification de la cote de rendement

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EE)

Exigences après l'admission

Immunisation

Au cours de leur formation dans ce programme, les étudiantes et les étudiants risquent d'être exposés aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des personnes côtoyées pendant leurs stages. Dans le but d'assurer la protection de toutes et tous, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Toute personne refusant d'être immunisée pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, les étudiantes et les étudiants devront répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stage pourrait lui être refusé.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en physiothérapie est un [programme contingenté](#) à 100 places.

Cinq places sont réservées aux candidates et candidats du Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus, consultez cette [page](#).

Dix pourcent (10%) des places sont réservées aux titulaires du DEC en techniques de physiothérapie.

Deux places sont réservées aux candidates et candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu et ayant une cote de rendement supérieure à 27.

Deux places hors contingent sont réservées aux titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire ayant à la fois le statut de résidente ou résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuit au Québec, ainsi qu'une cote de rendement supérieure à 27.

Un maximum de deux places peut être accordé aux candidates et candidats non canadiens, sous réserve que leur dossier soit comparable à celui des personnes admises dans les autres catégories de candidature.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Programmes contingentés](#).

Orientation

Ce continuum baccalauréat-maîtrise vise à former des physiothérapeutes, intervenantes et intervenants de première ligne, qui travaillent à la promotion de la santé, à la prévention et au traitement des désordres de mouvement et de mobilité des personnes. Les physiothérapeutes évaluent, posent un diagnostic et interviennent pour optimiser le processus de guérison, l'indépendance fonctionnelle et le bien-être des personnes. Ces spécialistes s'engagent socialement et se préoccupent de l'accessibilité, de l'équité et de la continuité de leurs services.

Les physiothérapeutes seront cliniciennes, cliniciens, consultantes, consultants ou gestionnaires, s'engageront activement dans des rôles décisionnels, pratiqueront auprès de clientèles de tout âge présentant des problématiques complexes de santé physique et exerceront leur profession dans des milieux diversifiés du réseau public et privé.

Les compétences développées dans le programme permettront aux physiothérapeutes de travailler en interdisciplinarité, de porter un regard critique sur leurs pratiques, d'actualiser leurs compétences, d'évaluer leurs services et de contribuer à l'avancement des connaissances en réadaptation.

Compétences

Expertise clinique

Maîtriser la démarche clinique centrée sur le client

Professionnalisme

Agir en professionnelle ou professionnel autonome, intègre et imputable de ses actes

Communication/collaboration

Communiquer efficacement et collaborer avec les proches, les pairs, les autres professionnelles et professionnels de la santé et les partenaires dans une perspective de services centrés sur le client

Gestion

Gérer de façon efficiente sa pratique et les services de physiothérapie

Érudition

Contribuer au développement d'une meilleure pratique en physiothérapie et à l'avancement des connaissances en réadaptation

Durée et régime d'études

Le continuum baccalauréat-maîtrise en physiothérapie comprend un baccalauréat en physiothérapie (96 crédits), suivi d'une maîtrise en physiothérapie (50 crédits). Le baccalauréat s'échelonne sur une période de 4 années et une session et nécessite une inscription à temps complet.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Pour accéder à la documentation de référence, en majeure partie de langue anglaise, et comme elle exercera dans un contexte nord-américain de plus en plus multiculturel, toute personne admise au programme doit maîtriser l'anglais écrit et parlé ou en parfaire l'apprentissage en cours de formation. Ainsi, il est nécessaire d'atteindre minimalement le niveau avancé I ([ANL-3010](#)) pour obtenir le diplôme de baccalauréat en physiothérapie.

Conditions de poursuite des études

La réussite du cours PHT-3013 Stage préparatoire 2 est obligatoire à la poursuite du programme. En cas d'échec, conformément à l'article 5.17 d) du Règlement des études, l'étudiante ou l'étudiant peut être exclu du programme.

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte la réalisation de 12 crédits, répartis sur les deux cycles d'études. Au baccalauréat, l'étudiante ou l'étudiant doit réussir deux cours à option (ENT-1000 et un cours en management parmi les quatre proposés). Le portfolio entrepreneurial est complété durant les études de deuxième cycle.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une session d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consultez la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le [profil recherche](#) consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études, qui vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé : 96 crédits

Équivalence maximum : 48 crédits

Activités de formation communes**Physiothérapie (82 crédits)**

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ANM-1511 | Anatomie et palpation du système locomoteur en physiothérapie | 3 |
| PHT-1000 | Système musculosquelettique : du laboratoire à la clinique | 3 |
| PHT-1001 | Neurosciences appliquées à la réadaptation | 3 |
| PHT-1003 | Stage d'introduction | 1 |
| PHT-1010 | Physiothérapie, santé et société | 3 |
| ANM-1011 | Fonctions du système locomoteur | 3 |
| PHT-1004 | Biomécanique en réadaptation | 3 |
| PHT-1006 | Démarche clinique en physiothérapie | 3 |
| PHT-2000 | Contrôle moteur et développement | 2 |
| PHT-2010 | Apprentissage et rééducation du mouvement | 2 |
| PHT-1005 | Physiopathologie générale et implications cliniques | 3 |
| PHT-1007 | Mesure et évaluation en physiothérapie | 2 |
| PHT-2002 | Processus diagnostique et habiletés en musculosquelettique 1 | 3 |
| PHT-2003 | Processus diagnostique et habiletés en musculosquelettique 2 | 2 |
| PHT-2004 | Processus diagnostique et intervention en neurologie 1 | 2 |
| PHT-2005 | Habilités cliniques en neurologie 1 | 1 |
| PHT-1008 | Physiopathologie cardiovasculaire et respiratoire | 3 |
| PHT-2006 | Physiologie et prescription d'exercices | 3 |
| PHT-3000 | Processus diagnostique et habiletés en musculosquelettique 3 | 3 |
| PHT-3001 | Processus diagnostique et habiletés en musculosquelettique 4 | 2 |
| PHT-3002 | Processus diagnostique et intervention en neurologie 2 | 2 |
| PHT-3003 | Habilités cliniques en neurologie 2 | 1 |
| CSO-3902 | Habilités de communication interpersonnelle | 3 |
| PHT-2008 | Évaluation critique de la littérature scientifique | 2 |
| PHT-3005 | Processus diagnostique et intervention en cardiorespiratoire | 2 |
| PHT-3006 | Habilités cliniques en cardiorespiratoire | 1 |
| PHT-2009 | Stage préparatoire 1 | 4 |
| CSO-3903 | Éducation et consultation | 2 |
| PHT-3007 | Pharmacologie clinique et physiothérapeute | 3 |
| PHT-3110 | Interventions en physiothérapie | 3 |
| PHT-3103 | Démarche clinique appliquée au vieillissement | 2 |
| PHT-3013 | Stage préparatoire 2 | 5 |
| FIS-4101 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1 | 1 |
| FIS-4102 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2 | 1 |

Autres activités

Autres exigences (14 crédits)**Règle 1. 5 à 6 crédits parmi :****Intervention spécialisée**

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| PHT-2100 | Interventions spécialisées pour des clientèles particulières | 2 |
| PHT-2104 | Introduction à la rééducation périnéale en physiothérapie | 2 |
| PHT-2510 | Thérapie du sport | 3 |
| PHT-3100 | Interventions spécialisées en pédiatrie | 2 |
| PHT-3533 | Habilités cliniques en rééducation périnéale | 1 |

Recherche

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------------------|----------------|
| PHT-2102 | Stage d'initiation à la recherche 1 | 3 |
| PHT-3010 | Stage d'initiation à la recherche 2 | 3 |

Autres

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| ANM-2500 | Dissection de l'appareil locomoteur | 1 |
| PHT-2103 | Expérience pratique en maintien à domicile | 3 |
| PHT-2511 | Expérience pratique en thérapie du sport | 3 |
| PHT-3606 | Stage international et interculturel | 6 |

L'étudiant admis au profil recherche doit suivre les cours PHT-2102 et PHT-3010.

Règle 2. 3 à 9 crédits parmi :**Entrepreneuriat**

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-1000 | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | 3 |
| MNG-2003 | Planification et gestion de projets | 3 |
| SVS-1119 | Gestion des organismes communautaires | 3 |

Éthique, culture et religion

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| ANT-1701 | Introduction aux peuples autochtones du Canada | 3 |
| ANT-1901 | Diversité culturelle : contexte et enjeux | 3 |
| ANT-2300 | Anthropologie de la médecine | 3 |
| SCR-2000 | Religion et conscience moderne | 3 |

Psychologie et santé

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| CSO-1101 | Psychologie du développement et de l'adaptation | 3 |
| ECN-1100 | Introduction à l'économie de la santé | 3 |
| MCB-1909 | Les microbes et vous | 3 |
| MED-1100 | Santé et sécurité au travail : notions de base | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-1937 | Arts et humanités : pour une pratique holistique en santé | 3 |
| NUT-1004 | Aliments d'aujourd'hui | 3 |
| NUT-1104 | Éléments de nutrition | 3 |
| PSY-1004 | Psychopathologie | 3 |
| PSY-1103 | Psychologie gérontologique | 3 |
| PSY-2110 | Psychologie des dépendances | 3 |
| SEX-1003 | Aspects biologiques de la santé sexuelle | 3 |
| TXM-1000 | Substances psychotropes et dépendance | 3 |
| TXM-2104 | Tabagisme et vapotage | 3 |

Recherche

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| ANT-1004 | Méthodes d'analyse de données qualitatives | 3 |
| COM-4060 | Communication scientifique | 3 |
| EDC-1001 | Recherche, analyse et dissertation | 3 |
| FRN-1914 | Communications pour scientifiques | 3 |
| PHI-1900 | Principes de logique | 3 |
| PHI-2070 | Principes de logique II | 3 |
| PHI-2140 | Éthique et sciences biologiques : volet biomédical | 3 |
| STT-1000 | Probabilités et statistique | 3 |

Santé mondiale

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ANT-1902 | Expérience internationale et choc culturel | 3 |
| COM-2160 | Communication publique, interculturelle et internationale | 3 |
| GPL-4907 | Engagement social des personnes et des organisations | 3 |
| MED-1101 | Introduction à la santé mondiale | 3 |

Note : L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire au cours ENT-1000 et à un cours parmi MNG-2003, ENT-2108, ENT-2144, ENT-2145, ENT-4146 et SVS-1119. L'inscription à ENT-6000 Portfolio entrepreneurial se fait pendant la maîtrise.

L'étudiant admis au profil recherche doit suivre deux cours parmi ANT-1004, EDC-1001, FRN-1914, PHI-1900, PHI-2070, PHI-2140, STT-1000.

Règle 3. 0 à 6 crédits

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 58) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue moderne. Le cours ANL-2020 peut être contributoire à cette règle.

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Le profil entrepreneurial comporte 6 crédits de premier cycle et 6 crédits de deuxième cycle. Par conséquent, l'étudiante ou l'étudiant ne pourra obtenir son diplôme de baccalauréat avant d'avoir réussi le cours ENT-6000, une activité qui s'offre à la maîtrise, puisque le profil entrepreneurial fait partie, au plan de la gestion des études, de la portion du baccalauréat. Les 6 crédits de premier cycle seront cumulés dans la règle 2 de la section « Autres exigences ».

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-1000 | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------|----------------|
| ENT-6000 | Portfolio entrepreneurial | 6 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-2108 | Élaborer un plan d'affaires efficace | 3 |
| ENT-2144 | Transmission et relève d'entreprise | 3 |
| ENT-2145 | Devenir travailleur autonome et microentrepreneur | 3 |
| ENT-4146 | Entrepreneuriat collectif : social et coopératif | 3 |
| MNG-2003 | Planification et gestion de projets | 3 |
| SVS-1119 | Gestion des organismes communautaires | 3 |

Profil international

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EHE-1PBM | Études - Profil international - Baccalauréat en physiothérapie | 12 à 18 |

Profil recherche (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------------------|----------------|
| PHT-2102 | Stage d'initiation à la recherche 1 | 3 |
| PHT-3010 | Stage d'initiation à la recherche 2 | 3 |

Règle 1. 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| ANT-1004 | Méthodes d'analyse de données qualitatives | 3 |
| COM-4060 | Communication scientifique | 3 |
| EDC-1001 | Recherche, analyse et dissertation | 3 |
| FRN-1914 | Communications pour scientifiques | 3 |
| PHI-1900 | Principes de logique | 3 |
| PHI-2070 | Principes de logique II | 3 |
| PHI-2140 | Éthique et sciences biologiques : volet biomédical | 3 |
| STT-1000 | Probabilités et statistique | 3 |

Faculté de médecine**Baccalauréat en sciences biomédicales****Description officielle Version A2025**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des [candidates et candidats adultes](#), vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

DEC en sciences de la nature **et** avoir réussi :

- Biologie : 0B0F ou 00XU ou SNU ou NYB ou 401
- Chimie : 0C0F ou 00XV ou SNU ou DYD ou 202

ou

DEC en sciences, lettres et arts

ou

Baccalauréat international - sciences de la santé

ou

Autre DEC **et** avoir atteint les objectifs suivants :

- Biologie : (0B01 ou 00UK) **et** (0B0F ou 00XU)
- Chimie : (0C01 ou 00UL) **et** (0C02 ou 00UM) **et** (0C0F ou 00XV)
- Mathématiques : (0M02 ou 00UN **et** 0M03 ou 00UP) **ou** (0PU2 ou 022X **et** 0PU3 ou 022Y)
- Physique : (0P01 ou 00UR) **et** (0P02 ou 00US) **et** (0P03 ou 00UT)

ou avoir réussi les cours suivants :

- Biologie : (SN1 ou NYA) **et** (SNU ou NYB ou 401)
- Chimie : (SN1 ou NYA) **et** (SN2 ou NYB) **et** (SNU ou DYD ou 202)
- Mathématiques : (SN2 ou NYA **et** SN3 ou NYB) **ou** (SH2 ou 103-RE **et** SH3 ou 203-RE)
- Physique : (SN1 ou NYA) **et** (SN2 ou NYB) **et** (SN3 ou NYC)

Pour connaître les équivalences entre les cours préalables, leurs objectifs ainsi que les cours compensateurs correspondants à l'Université Laval, consultez le [tableau des cours collégiaux préalables à l'admission](#).

Casper (examen de jugement situationnel)

Tous les candidats et candidates doivent se soumettre à l'examen de jugement situationnel [Casper](#). Les résultats de l'examen sont valides pour la même année d'admission à des programmes semblables dans différentes universités québécoises. Les dates des examens en français, seule langue admissible pour le programme à l'Université Laval, sont publiées sur le site de l'examen. Les candidates et candidats sont responsables de valider la date limite de passation pour leur catégorie et de [s'inscrire en ligne](#).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Candidate et candidat universitaire québécois n'ayant pas acquis 12 crédits contributaires à la cote de rendement universitaire (CRU)

Pour la candidate ou le candidat universitaire titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme équivalent et dont le dossier universitaire, au terme de la session d'automne précédant l'année d'admission visée compte moins de 12 crédits contribuant au calcul de la CRU, le comité d'admission évaluera la demande en tenant compte uniquement du dossier collégial. Les activités de formation dont la note ne comporte pas une valeur numérique ainsi que la scolarité acquise aux études libres, dans les microprogrammes et dans les programmes d'études supérieures ne sont pas prises en compte. La candidate ou le candidat doit tout de même déposer sa demande d'admission à la date des candidatures universitaires.

DEC technique

Les titulaires d'un DEC technique pourraient profiter d'une entente DEC-BAC ou d'une passerelle. L'information complète se trouve sur le site [DEC-BAC et passerelles](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et de l'examen de jugement situationnel Casper. Une cote de rendement minimale est spécifique à chacune des catégories de candidatures. Pour tous les candidates et candidats rencontrant ce critère, le poids de l'examen est de 100 %. Pour plus d'information [cliquez ici](#).

Bonification de la cote de rendement

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

et

Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

Casper (examen de jugement situationnel)

Tous les candidats et candidates doivent se soumettre à l'examen de jugement situationnel [Casper](#). Les résultats de l'examen sont valides pour la même année d'admission à des programmes semblables dans différentes universités québécoises. Les dates des examens en français, seule langue admissible pour le programme à l'Université Laval, sont publiées sur le site de l'examen. Les candidates et candidats sont responsables de valider la date limite de passation pour leur catégorie et de [s'inscrire en ligne](#).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Candidate et candidat universitaire québécois n'ayant pas acquis 12 crédits contributaires à la cote de rendement universitaire (CRU)

Pour la candidate ou le candidat universitaire titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme équivalent et dont le dossier universitaire, au terme de la session d'automne précédant l'année d'admission visée compte moins de 12 crédits contribuant au calcul de la CRU, le comité d'admission évaluera la demande en tenant compte uniquement du dossier collégial. Les activités de formation dont la note ne comporte pas une valeur numérique ainsi que la scolarité acquise aux études libres, dans les microprogrammes et dans les programmes d'études supérieures ne sont pas prises en compte. La candidate ou le candidat doit tout de même déposer sa demande d'admission à la date des candidatures universitaires.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et de l'examen de jugement situationnel Casper. Une cote de rendement minimale est spécifique à chacune des catégories de candidatures. Pour tous les candidates et candidats rencontrant ce critère, le poids de l'examen est de 100 %. Pour plus d'information : www.fmed.ulaval.ca/admbiomedicale.

Bonification de la cote de rendement

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

et

Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

Casper (examen de jugement situationnel)

Tous les candidats et candidates doivent se soumettre à l'examen de jugement situationnel [Casper](#). Les résultats de l'examen sont valides pour la même année d'admission à des programmes semblables dans différentes universités québécoises. Les dates des examens en français, seule langue admissible pour le programme à l'Université Laval, sont publiées sur le site de l'examen. Les candidates et candidats sont responsables de valider la date limite de passation pour leur catégorie et de [s'inscrire en ligne](#).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Candidate et candidat universitaire québécois n'ayant pas acquis 12 crédits contributoires à la cote de rendement universitaire (CRU)

Pour la candidate ou le candidat universitaire titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme équivalent et dont le dossier universitaire, au terme de la session d'automne précédant l'année d'admission visée compte moins de 12 crédits contribuant au calcul de la CRU, le comité d'admission évaluera la demande en tenant compte uniquement du dossier collégial. Les activités de formation dont la note ne comporte pas une valeur numérique ainsi que la scolarité acquise aux études libres, dans les microprogrammes et dans les programmes d'études supérieures ne sont pas prises en compte. La candidate ou le candidat doit tout de même déposer sa demande d'admission à la date des candidatures universitaires.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et de l'examen de jugement situationnel Casper. Une cote de rendement minimale est spécifique à chacune des catégories de candidatures. Pour tous les candidates et candidats rencontrant ce critère, le poids de l'examen est de 100 %. Pour plus d'information : www.fmed.ulaval.ca/admbiomedicale.

Bonification de la cote de rendement

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)

Exigences après l'admission

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stage pourrait lui être refusé.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en sciences biomédicales est un [programme contingenté](#) à 50 places.

Trois places sont réservées aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales en techniques de laboratoires (biotechnologies), d'un diplôme d'études collégiales en technologie d'analyses biomédicales ou d'un diplôme d'études collégiales en techniques de santé animale.

Deux places sont réservées aux candidates et candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu.

Deux places sont réservées hors contingent aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaire ayant à la fois le statut de résidente ou résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Programmes contingentés](#).

Orientation

La personne diplômée en sciences biomédicales se caractérise par son désir de développer et d'appliquer des connaissances dans les sciences de la vie et de la santé, soit en poursuivant une formation en recherche aux études supérieures, soit en s'insérant dans le marché du travail où elle peut œuvrer dans les laboratoires gouvernementaux, universitaires ou privés. Elle a intégré des connaissances de base dans plusieurs disciplines pertinentes à la compréhension de la physiopathologie humaine (biochimie, histologie, physiologie, microbiologie, génétique, biologie cellulaire, chimie médicinale). Elle peut planifier une expérience, choisir les méthodes analytiques nécessaires à sa réalisation et les appliquer en respectant les bonnes pratiques de laboratoire; elle peut décrire et interpréter les résultats obtenus et les communiquer verbalement et par écrit. Elle a développé les habiletés techniques respectant les normes en vigueur. Elle est en mesure d'interagir avec les différents intervenants du milieu et de travailler en équipe. Elle agit d'une façon intègre et travaille rigoureusement en respectant les normes d'éthique s'appliquant au développement et à l'application des connaissances chez l'humain. Elle connaît et respecte les politiques et les procédures en vigueur en regard de l'expérimentation animale. Elle a également développé son sens de l'analyse critique.

Objectifs

Les objectifs d'apprentissage du programme de baccalauréat en sciences biomédicales tiennent compte des exigences professionnelles du milieu de recherche et concordent avec les divers profils de sortie du diplômé. De nature transversale, ils sont développés dans plusieurs cours et activités pratiques du programme et contribuent à l'acquisition des cinq compétences suivantes :

- l'expertise;
- l'autonomie;
- la communication;
- la collaboration;
- l'éthique.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- acquérir les connaissances, les habiletés et les compétences dans le domaine des sciences biomédicales;
- connaître les principes, les concepts fondamentaux et les méthodes propres au domaine des sciences biomédicales;
- réaliser un travail scientifique de façon autonome;
- améliorer les habiletés à la communication orale et écrite;
- accroître l'usage fonctionnel d'une deuxième langue, minimalement l'anglais;
- démontrer des aptitudes de leadership et de travail d'équipe;
- développer un sens des responsabilités;
- adopter des comportements conformes aux dimensions éthiques et déontologiques du domaine des sciences biomédicales.

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : 3 crédits sur les fondements en entrepreneuriat, 6 crédits de portfolios et 3 crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 95 crédits

Équivalence maximum : 47 crédits

Activités de formation communes

Sciences biomédicales (74 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| BCM-1001 | Biochimie structurale | 3 |
| BCM-1902 | Laboratoire de biochimie générale I | 3 |
| SBM-1000 | Professions en sciences biomédicales | 1 |
| SBM-1001 | Corps humain I | 4 |
| SBM-1002 | Corps humain II | 4 |
| SBM-1003 | Biochimie et métabolisme | 3 |
| SBM-1004 | Introduction à la génétique moléculaire | 3 |
| STT-1920 | Méthodes statistiques | 3 |
| MCB-1908 | Introduction à la microbiologie | 3 |
| SBM-1005 | Biologie cellulaire | 3 |
| SBM-2002 | Chimie médicinale et pharmacologie | 3 |
| SBM-2011 | Maladies infectieuses et immunité antimicrobienne | 3 |
| SBM-2012 | Endocrinologie et reproduction | 3 |
| SBM-2013 | Neuroscience et santé mentale | 3 |
| SBM-2016 | Santé cardiorespiratoire et obésité | 3 |
| SBM-2017 | Oncologie cellulaire et moléculaire | 3 |
| SBM-2020 | Stage d'été en sciences biomédicales | 3 |
| BCM-2101 | Introduction à l'assurance qualité | 3 |
| SBM-3001 | Champ d'immersion I | 5 |
| SBM-3002 | Champ d'immersion II | 5 |
| SBM-3020 | Stage de recherche en sciences biomédicales | 10 |

Autres activités

Autres exigences (18 crédits)

Règle 1. 3 crédits

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. Si le niveau (VEPT : 53) est atteint lors du test administré par l'École de langues, choisir un cours d'anglais de niveau supérieur. Si le niveau Advanced English II (VEPT : 63) est atteint, choisir un cours d'une autre langue moderne ou, avec l'approbation de la direction de programme, suivre LNG-1002 ou ORT-1001.

Règle 2. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| ETH-3900 | Bioéthique : fondements et enjeux | 3 |
| PHI-2140 | Éthique et sciences biologiques : volet biomédical | 3 |

Règle 3. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|------------------------------------|----------------|
| COM-1500 | Communication orale en public | 3 |
| COM-4060 | Communication scientifique | 3 |
| EDC-1001 | Recherche, analyse et dissertation | 3 |
| FRN-1914 | Communications pour scientifiques | 3 |

Règle 4. 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| BIF-1901 | Introduction à la bio-informatique et à ses outils | 3 |
| BIO-1150 | Animaux d'expérience | 3 |
| BIO-2004 | Génétique | 3 |
| BIO-2911 | Laboratoire de biologie moléculaire | 3 |
| BPH-2001 | Introduction à la biophotonique | 3 |
| MCB-3005 | Virologie | 3 |
| SBM-1020 | Initiation à la recherche biomédicale | 3 |
| SBM-2021 | Génétique moléculaire et santé | 3 |

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours ENT-3010.

Règle 5. 6 crédits parmi :

Les cours de premier cycle, à l'exclusion de ceux portant les sigles BCM, BCX, BIF, BIO, CHM, MCB, MDD, MED, PHA, PHC, SBM, les cours inclus dans les règles 2, 3 ou 4, les cours correctifs en français et les cours d'anglais de niveau inférieur à ANL-2020. Un maximum de trois crédits est autorisé pour les cours de langues modernes.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre les cours ENT-1000 et ENT-3000.

Profils**Profil entrepreneurial (9 crédits)**

Le profil entrepreneurial comporte au total 12 crédits. Le cours obligatoire SBM-2020 fait partie intégrante du profil.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-1000 | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | 3 |
| ENT-3000 | Mon projet entrepreneurial en action 1 | 3 |
| ENT-3010 | Mon projet entrepreneurial en action 2 | 3 |

Profil international

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EHE-1SBM | Profil international - Baccalauréat en sciences biomédicales | 12 à 18 |

Faculté de médecine**Baccalauréat en sexologie****Description officielle Version A2025**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des [candidates et candidats adultes](#), vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme

DEC en sciences, lettres et arts

ou

Autre DEC et avoir réussi les objectifs suivants :

- Biologie : 0PU1 ou 022v ou 0B0F ou 00XU
- Mathématiques/Méthodes quantitatives/Statistiques : 0ME3 ou 022P ou 0PU2 ou 022X ou 00UN ou 0M02
- Psychologie : 0N03 ou 022K

ou avoir réussi les cours suivants :

- Biologie : SH1 ou SNU ou NYB ou 401 ou 901 ou 902
- Mathématiques/Méthodes quantitatives/Statistiques : SH2 ou SN2 ou NYA ou 360-300-RE ou 360-223-RE ou 337
- Psychologie : 101 ou 102

Pour connaître les équivalences entre les cours préalables, leurs objectifs ainsi que les cours compensateurs correspondants à l'Université Laval, consultez le [tableau des cours collégiaux préalables à l'admission](#).

Test Casper (test de jugement situationnel)

Tous les candidats et candidates doivent se soumettre au test de jugement situationnel Casper. Les résultats du test Casper sont valides pour la même année d'admission à des programmes semblables dans différentes universités québécoises. Les dates des tests en français, seule langue admissible pour le programme à l'Université Laval, sont publiées sur le site du test. Les candidates et les candidats sont responsables de vérifier les dates du test et de s'inscrire en ligne [ici](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (50 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel Casper (50 %).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Bonification de la cote de rendement

La personne candidate ayant complété le [Certificat en santé sexuelle](#) bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée de 1,5.

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

et

Formation jugée satisfaisante en biologie, en psychologie et en statistique.

Test Casper (test de jugement situationnel)

Tous les candidats et candidates doivent se soumettre au test de jugement situationnel Casper. Les résultats du test Casper sont valides pour la même année d'admission à des programmes semblables dans différentes universités québécoises. Les dates des tests en français, seule langue admissible pour le programme à l'Université Laval, sont publiées sur le site du test. Les candidates et les candidats sont responsables de vérifier les dates du test et de s'inscrire en ligne [ici](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (50 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel Casper (50 %).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Bonification de la cote de rendement

La personne candidate ayant complété le [Certificat en santé sexuelle](#) bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée de 1,5.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années **et** une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

et

Formation jugée satisfaisante en biologie, en psychologie et en statistique.

Test Casper (test de jugement situationnel)

Tous les candidats et candidates doivent se soumettre au test de jugement situationnel Casper. Les résultats du test Casper sont valides pour la même année d'admission à des programmes semblables dans différentes universités québécoises. Les dates des tests en français, seule langue admissible pour le programme à l'Université Laval, sont publiées sur le site du test. Les candidates et les candidats sont responsables de vérifier les dates du test et de s'inscrire en ligne [ici](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire (50 %) et du résultat obtenu au test de jugement situationnel Casper (50 %).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Bonification de la cote de rendement

La personne candidate ayant complété le [Certificat en santé sexuelle](#) bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée de 1,5.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 600/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)

Selon le résultat, vous pourriez devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir [Scolarité d'immersion française](#).

Exigences après l'admission

Immunisation

Au cours de leur formation dans ce programme, les étudiantes et les étudiants risquent d'être exposés aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des personnes côtoyées pendant leurs stages. Dans le but d'assurer la protection de toutes et tous, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Toute personne refusant d'être immunisée pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, les étudiantes et les étudiants devront répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stage pourrait lui être refusé.

L'étudiante ou l'étudiant doit procéder à la déclaration de ses antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage par les services correctionnels. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stage pourrait lui être refusé.

Contingement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en sexologie est un [programme contingenté](#) à 60 places.

Quatre places sont réservées aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant complété ou étant en voie de compléter les 30 crédits du certificat en santé sexuelle au terme de la session d'automne précédant l'admission.

Deux places sont réservées aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résidente ou résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuit au Québec.

Deux places sont réservées aux candidates et candidats québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Programmes contingentés](#).

Orientation

Le baccalauréat en sexologie s'inscrit dans une approche par compétences. Les cinq compétences visées sont :

- l'expertise
- le professionnalisme
- la collaboration
- la promotion
- la communication

Les cours sont regroupés selon les quatre axes d'intervention reconnus en sexologie, soit : la promotion de la santé et du bien-être sexuels, l'éducation à la sexualité, la prévention et le soutien aux personnes.

Objectifs

Objectif général

Former des sexologues habilités à intervenir dans le cadre de leur champ d'expertise, qui consiste à :

- évaluer le comportement et le développement sexuels de la personne;
- déterminer, recommander et effectuer des interventions et des traitements dans le but de favoriser un meilleur équilibre sexuel chez l'être humain en interaction avec son environnement (art. 37u, Code des professions).

Objectifs spécifiques

- Évaluer le développement sexuel et l'expérience de la sexualité en fonction de facteurs individuels, éthiques, environnementaux et sociaux.
- Intervenir de façon à améliorer, maintenir ou rétablir la santé et le bien-être sexuels des personnes.

Profil de sortie

Au terme de ses études, la personne diplômée du baccalauréat en sexologie aura développé :

A) une spécialisation en sexologie :

- une compréhension critique de la personne dans sa sexualité, des déterminants de la santé sexuelle, et des fondements théoriques, scientifiques et empiriques et des enjeux contemporains reliés au domaine de la sexologie;
- des ressources permettant de développer, recommander et réaliser des interventions favorisant un meilleur équilibre et sentiment de bien-être sexuels chez la clientèle, en tenant compte de son expérience de la sexualité et de son environnement.

B) la capacité de réaliser l'évaluation du comportement et du développement sexuels :

- d'une personne atteinte d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une professionnelle ou un professionnel habilité;
- d'une adolescente ou d'un adolescent dans le cadre d'une décision du tribunal en application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

C) une expertise en sexologie :

- les ressources essentielles au travail d'intervention, d'éducation et de recherche dans la sphère de la sexualité ainsi que l'intégrité, l'engagement et une capacité à collaborer efficacement avec les professionnelles, les professionnels et les clientèles de divers milieux;

D) le professionnalisme :

- la capacité de pratiquer en conformité avec la déontologie de la profession, en intégrant les données probantes, les meilleures pratiques et en prenant en compte les facteurs qui influencent la santé et le bien-être sexuels.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences sociales.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Sexologie (81 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SEX-1201 | Développement psychosexuel durant l'enfance | 3 |
| SEX-1202 | Éducation à la sexualité I : fondements et pratiques | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SEX-1203 | Fonction sexuelle I : anatomie, neurobiologie, pharmacologie | 3 |
| SEX-1204 | Théories et modèles liés à la santé et au bien-être sexuels | 3 |
| SEX-1401 | Démarche d'intervention en sexologie I | 3 |
| SEX-1206 | Contextes de l'intervention sexologique | 3 |
| SEX-1301 | Développement psychosexuel durant l'adolescence | 3 |
| SEX-1302 | Éducation à la sexualité II : clientèles et milieux | 3 |
| SEX-1303 | Fonction sexuelle II : dysfonctions, ITSS, maladies | 3 |
| SEX-1402 | Démarche d'intervention en sexologie II | 3 |
| SEX-2201 | Développement psychosexuel durant l'âge adulte | 3 |
| SEX-2202 | Éthique et déontologie en sexologie | 3 |
| SEX-2203 | Violences intimes et sexuelles I : victimes | 3 |
| SEX-2204 | Santé mentale et sexuelle | 3 |
| SEX-2401 | Démarche d'intervention en sexologie III | 3 |
| CRI-2021 | Recherche qualitative en criminologie | 3 |
| SEX-2206 | Diversité sexuelle et de genre | 3 |
| SEX-2303 | Violences intimes et sexuelles II : autrices et auteurs | 3 |
| SEX-2402 | Démarche d'intervention en sexologie IV | 3 |
| SEX-2600 | Stage I : éducation à la sexualité | 3 |
| CRI-2020 | Recherche quantitative en criminologie | 3 |
| SEX-2205 | Rapport au corps, à l'érotisme et expérience de l'intimité | 3 |
| SEX-2601 | Stage II : promotion ou prévention | 3 |
| SEX-3401 | Démarche d'intervention en sexologie V | 3 |
| SEX-2602 | Stage III : évaluation et intervention sexologiques | 9 |

Autres activités

Autres exigences (9 crédits)

Règle 1. 0 à 3 crédits parmi :

Pour l'obtention du diplôme, ce programme exige d'avoir démontré une connaissance de l'anglais évaluée au niveau avancé I (réussite du cours ANL-3010 ou résultat de 58 ou plus au VEPT). Si le niveau exigé est atteint, il faut choisir 9 crédits de cours dans la Règle 2.

Règle 2. 3 à 9 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ANT-1005 | Anthropologie des familles et des parentés actuelles | 3 |
| ANT-1102 | Anthropologie du religieux | 3 |
| ANT-1103 | Anthropologie du genre | 3 |
| ANT-1304 | Sexualités et cultures | 3 |
| ANT-1306 | Anthropologie des vieillissements | 3 |
| ANT-1501 | Perspectives anthropologiques sur les peuples autochtones des Amériques | 3 |
| ANT-1901 | Diversité culturelle : contexte et enjeux | 3 |
| CRI-1003 | Déviance, délinquance, criminalité | 3 |
| CRI-1110 | Femmes, criminalité et justice | 3 |
| CRI-1111 | Prévention de la criminalité | 3 |
| CRI-1112 | Victimologie | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| CRI-2003 | Crimes et troubles mentaux | 3 |
| CRI-2110 | Justice et peuples autochtones | 3 |
| CRI-2111 | Jeunes et justice | 3 |
| CRI-2113 | Univers carcéral | 3 |
| CRI-2117 | Drogues, dépendances et criminalité | 3 |
| PSY-1000 | Développement de l'enfant | 3 |
| PSY-1001 | Théories de la personnalité | 3 |
| PSY-1006 | Psychologie sociale | 3 |
| PSY-1103 | Psychologie gérontologique | 3 |
| PSY-1104 | Psychologie de la famille | 3 |
| PSY-2110 | Psychologie des dépendances | 3 |
| PSY-2111 | Psychologie du suicide | 3 |
| PSY-2113 | Psychologie et cultures | 3 |
| SOC-2113 | Sociologie de la culture | 3 |
| SOC-2137 | Corps, santé et biopolitique | 3 |
| SOC-2158 | Médias et culture populaire | 3 |
| SOC-4153 | Genre et société | 3 |
| SVS-1113 | Politiques sociales et ressources communautaires destinées aux personnes âgées | 3 |
| SVS-1117 | Intervention en contexte interculturel | 3 |
| SVS-1119 | Gestion des organismes communautaires | 3 |
| TXM-1001 | Prévention des dépendances | 3 |
| TXM-1003 | Réadaptation et réinsertion sociale en dépendances | 3 |
| TXM-1105 | Toxicomanie et sexualité | 3 |
| TXM-2101 | Intervention jeunesse en réadaptation en dépendance | 3 |
| TXM-2105 | Suicide et dépendances | 3 |
| TXM-3108 | Entretien motivationnel | 3 |

Faculté de médecine

Doctorat en médecine

Description officielle **Version A2025**

À compter de l'été 2025, la [structure de l'externat](#) sera entièrement revue. En acceptant l'offre d'admission de l'automne 2024, la personne candidate reconnaît qu'elle consent explicitement à son affectation vers la nouvelle version du programme.

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Doctorat en médecine (M.D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Diplôme requis

DEC en sciences de la nature et avoir réussi :

- Biologie : 0B0F ou 00XU ou SNU ou NYB ou 401

- Chimie : 0C0F ou 00XV ou SNU ou DYD ou 202

ou

DEC en sciences, lettres et arts

ou

Baccalauréat international - sciences de la santé (obtenu au Québec)

ou

Diplôme en sciences de la santé du Nouveau-Brunswick (Pour les personnes en voie d'obtention du DSS, seules celles de l'Entente intergouvernementale entre le Québec et le Nouveau-Brunswick sont admissibles. Tous les autres candidats et candidates doivent avoir acquis le DSS au moment du dépôt de leur demande d'admission.)

ou

Diplôme préuniversitaire équivalent aux 13 années du système scolaire québécois (ou diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années de scolarité et une année d'études supérieures) ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

ou

Baccalauréat international (obtenu dans un établissement hors Québec) ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

ou

Autre DEC **et** avoir atteint les objectifs suivants :

- Biologie : (0B01 ou 00UK) **et** (0B0F ou 00XU)
- Chimie : (0C01 ou 00UL) **et** (0C02 ou 00UM) **et** (0C0F ou 00XV)
- Mathématiques : (0M02 ou 00UN **et** 0M03 ou 00UP) **ou** (0PU2 ou 022X **et** 0PU3 ou 022Y)
- Physique : (0P01 ou 00UR) **et** (0P02 ou 00US) **et** (0P03 ou 00UT)

ou avoir réussi les cours suivants :

- Biologie : (SN1 ou NYA) **et** (SNU ou NYB ou 401)
- Chimie : (SN1 ou NYA) **et** (SN2 ou NYB) **et** (SNU ou DYD ou 202)
- Mathématiques : (SN2 ou NYA **et** SN3 ou NYB) **ou** (SH2 ou 103-RE **et** SH3 ou 203-RE)
- Physique : (SN1 ou NYA) **et** (SN2 ou NYB) **et** (SN3 ou NYC)

Pour connaître les équivalences entre les cours préalables, leurs objectifs ainsi que les cours compensateurs correspondants à l'Université Laval, consultez le [tableau des cours collégiaux préalables à l'admission](#).

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris. La personne qui complète des préalables manquants à la session d'hiver ou d'été de l'année d'admission visée doit en informer le bureau de l'admission à admission.med@fmed.ulaval.ca.

De plus, elle doit soumettre ses preuves d'inscription s'il lui manque quatre cours préalables ou plus. Un maximum de deux cours préalables peut être suivi à la session d'été.

Candidates et candidats universitaires

Québécoises et Québécois universitaires

- Pour être admissible, la candidate ou le candidat universitaire doit avoir acquis un minimum de 60 crédits universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de sa demande d'admission,

Cette exigence d'admission s'applique également aux candidates et candidats de l'international avec permis d'études et aux Canadiennes et Canadiens provenant d'une province ou d'un territoire autre que le Québec, à l'exception des personnes candidates admissibles dans le cadre de l'Entente intergouvernementale entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Québécoises et Québécois universitaires n'ayant pas acquis 12 crédits contributives à la cote de rendement universitaire (CRU)

- Pour la candidate ou le candidat universitaire titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme équivalent et dont le dossier universitaire, au terme de la session d'automne précédant l'année d'admission visée, compte 11 crédits et moins contribuant au calcul de la CRU, le comité d'admission évalue la demande en tenant compte uniquement du dossier collégial. Les activités de formation dont la note ne comporte pas une valeur numérique ainsi que la scolarité acquise aux études libres, dans les microprogrammes et dans les programmes d'études supérieures ne sont pas prises en compte. La candidate ou le candidat doit tout de même déposer sa demande d'admission à la date des candidatures universitaires.

Québécoises et Québécois médecins diplômés à l'extérieur du Canada ou des États-Unis

La Faculté de médecine applique les critères de sélection et modalités suivants pour la catégorie des Québécoises et Québécois, médecins diplômés à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU).

Pour être admissible, la candidate ou le candidat DHCEU doit :

- avoir obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent et attester de son statut de résidence au Québec dans les délais requis;
- avoir obtenu la reconnaissance d'équivalence de son diplôme de docteur en médecine par le Collège des médecins du Québec (CMQ) dans les délais requis;
- se soumettre à l'examen de jugement situationnel Casper (Sciences de la santé) en français pour l'année d'admission visée, dans les délais requis pour sa catégorie de candidatures.

Le résultat de l'examen d'aptitude du Conseil médical du Canada (EACMC), partie I, sera utilisé pour les personnes candidates retenues en fonction de leur résultat au Casper. La liste de convocation aux mini-entrevues multiples (MEM) sera établie en fonction des résultats au Casper et à l'EACMC, partie I, selon la pondération suivante : Résultat à l'examen Casper : 30 % Résultat à l'EACMC, partie I : 70 % La liste de sélection finale sera déterminée selon les résultats aux MEM.

Important : Avant de déposer leur demande d'admission, tous les candidates et les candidats doivent consulter la page [Contingement et sélection](#) du site Web du programme de médecine pour prendre connaissance des conditions d'admission particulières et du processus de sélection qui peuvent s'appliquer à leur catégorie de candidature. Certaines personnes devront notamment s'identifier dans la demande d'admission en regard de leur catégorie d'appartenance dans les délais prescrits.

Autres informations

- La candidate ou le candidat qui a obtenu son DEC en plus de quatre sessions n'est pas pénalisé lors du processus d'admission.
- Les cours compensateurs offerts à l'Université Laval ne sont pas considérés comme des crédits universitaires.
- Est considérée comme non admissible toute personne déjà inscrite à un programme de doctorat en médecine dans une autre université au Québec. La Faculté de médecine n'accepte aucune demande de transfert.
- Selon la Politique triennale en vigueur statuant sur les nouvelles inscriptions dans les programmes de doctorat en médecine au Québec, « une personne ne peut être admise et comptabilisée qu'une seule fois dans les nouvelles inscriptions sur une période de sept ans à partir de la date de la première inscription au doctorat en médecine ». À l'Université Laval, cette règle s'applique à toute personne nouvellement inscrite qui se désiste après le vendredi de la première semaine de cours.
- Est considérée comme étant non admissible toute personne ayant été exclue d'un programme de doctorat en médecine.
- Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.
- Est considérée comme étant non admissible toute personne ayant déjà été inscrite dans un programme d'études médicales postdoctorales (programme de résidence) au Québec, dans une autre province au Canada ou aux États-Unis.
- Est considérée comme étant non admissible toute personne détentrice d'un diplôme de doctorat en médecine obtenu au Québec, dans une autre province du Canada ou aux États-Unis.

Critères de sélection

Examen Casper

Tous les candidats et les candidates doivent se soumettre à l'examen de jugement situationnel Casper (Sciences de la santé) en français pour l'année d'admission visée dans les délais requis pour leur catégorie de candidature. Toutes les informations concernant les modalités et les dates d'examens sont disponibles sur le site de l'examen Casper.

Évaluation du dossier scolaire et cotes de rendement minimales requises

Une cote de rendement seuil est établie par catégorie de candidature. Consulter la page [Contingement et sélection](#) du site Web du programme de médecine pour obtenir plus d'information.

Convocation aux mini-entrevues multiples (MEM)

Les listes de convocation aux MEM des candidates et des candidats ayant la cote de rendement minimale requise pour leur catégorie seront établies en fonction des résultats obtenus à l'examen Casper et des places disponibles aux MEM.

Un nombre minimal de personnes candidates des catégories des Québécoises et Québécois collégiens et universitaires réguliers (retenues en fonction de leur résultat Casper et ayant la cote seuil de leur catégorie) ayant comme premier choix Lévis ou Rimouski convoquées aux MEM sera visé, soit jusqu'à un minimum de deux personnes candidates par place disponible par milieu. Jusqu'à 50 % de ces places pour chaque milieu sera réservé aux candidatures bénéficiant de la mesure dite « boni région ». Lors de la convocation aux MEM, un équilibre dans la répartition des places entre les personnes candidates collégiennes et universitaires dans les différents milieux sera visé.

Les règles et le processus de convocation aux MEM sont établis par le Comité central de gestion des MEMFI et sont diffusés sur le site Web du doctorat en médecine.

Les candidates et les candidats non retenus en fonction de leur résultat à l'examen Casper seront refusés sans analyse du dossier scolaire.

Attention : une étape de sélection intermédiaire s'applique pour la convocation aux MEM notamment des Québécoises et Québécois universitaires sur le marché du travail (note autobiographique), celles et ceux possédant un doctorat de recherche ou en voie de l'obtenir (dossier de recherche) et les Québécoises et Québécois collégiens issus d'un milieu à faible revenu - programme Envol (évaluation de la situation financière).

Sélection finale

Les listes de sélection finale des différentes catégories de candidature seront établies en fonction des résultats aux mini-entrevues multiples (MEM).

Notez que la sélection finale diffère pour les catégories des membres des Premières Nations et Inuit au Québec (PNIQ) et des universitaires de toute provenance visant la formation spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale.

Bonification de la cote de rendement pour les candidate et candidats de certaines régions éloignées

Afin de faciliter l'accès à la formation doctorale en médecine aux candidates et candidats des régions éloignées, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec a mis en place une mesure de bonification de la cote de rendement au collégial (CRC) dite « boni région ». Cette mesure consiste à accorder, lors de l'analyse du dossier, une bonification de 1 point à la CRC des étudiantes et des étudiants qui ont réussi leurs études de 5e secondaire dans une école située dans l'une des régions désignées par le MSSS.

La Faculté de médecine accorde une bonification identique à celle accordée aux candidates et candidats collégiens à la cote de rendement universitaire (CRU) des candidates et candidats universitaires sur la base de l'indicateur « boni région ».

Choix et modalités d'attribution d'un milieu de formation

La formation de niveau préexternat (préclinique) du doctorat en médecine est offerte à Québec, Lévis et Rimouski.

Les candidates et les candidats devront faire part de leur ordre de préférence pour les milieux de formation au préexternat lors du dépôt de leur demande d'admission : Québec, Lévis et Rimouski.

Une fois la liste de sélection finale établie pour chacune des catégories de candidatures, les offres d'admission seront effectuées en attribuant le meilleur choix de milieu de formation possible aux candidates et aux candidats, en fonction de leur ordre de préférence et de la disponibilité des places dans chaque milieu au moment de faire l'offre. Les offres seront finales et définitives.

Attribution des places pour les milieux de Lévis et de Rimouski

Pour les Québécoises et Québécois collégiens et universitaires réguliers figurant sur la liste de sélection finale de leur catégorie lors de l'attribution des places à Lévis et à Rimouski :

- la priorité sera accordée à celles et ceux ayant comme premier choix un de ces milieux
- jusqu'à 50 % des places seront réservées à celles et ceux ayant la mesure dite « boni région » et comme premier choix un de ces milieux

Un équilibre dans la répartition des places entre les collégiens et les universitaires dans les différents milieux sera visé.

Les universitaires visant la formation spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale (CBMF) et les Québécoises et Québécois médecins diplômés à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU) admis à l'externat suivront leur formation de niveau préexternat uniquement à Québec compte tenu des particularités de leur formation.

Consultez la page [Contingentement et sélection et Demande d'admission](#) du site Web du programme de médecine pour obtenir plus d'information sur ces critères, le processus d'admission, les différentes catégories de candidatures et les places disponibles dans chacun des milieux de formation au préexternat et les modalités d'attribution de celles-ci.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)

Exigences après l'admission

Certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec (CMQ)

Toute personne nouvellement inscrite au programme de doctorat en médecine recevra un courriel du CMQ, par l'entremise de la direction de programme, l'invitant à compléter sa demande d'immatriculation avant la mi-octobre de sa première année d'études (voir [Règlement sur les causes, conditions et formalités de délivrance et de révocation de l'immatriculation en médecine](#) du CMQ). Ce certificat l'autorise à poser, sous supervision, les actes médicaux nécessaires à sa formation. Cette démarche implique une autodéclaration officielle des antécédents judiciaires et disciplinaires, s'il y a lieu. L'obtention du certificat d'immatriculation est donc une condition essentielle à la poursuite des études en médecine.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stage pourrait lui être refusé.

Exigences d'immunisation

Dans le but d'assurer la protection de la personne étudiante et celle du public, la Faculté de médecine a la responsabilité de s'assurer que la vaccination et l'immunisation des étudiantes et étudiants en sciences de la santé sont conformes aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Elle doit en informer les établissements de la santé, et ce, avant le début des activités cliniques. La personne étudiante devra transmettre les preuves d'immunisation requises dans les délais prescrits pour ne pas retarder son entrée en clinique qui aura lieu dès la session d'automne. Des directives seront transmises à ce sujet.

Ordinateur portable

Les étudiantes et les étudiants admis au programme doivent posséder un ordinateur portable PC ou Apple avec caméra d'ordinateur fonctionnelle (webcam) afin de participer à des formations à distance et de réaliser leurs évaluations qui sont effectuées à l'aide d'un système assisté par ordinateur (Examplify). Consultez la section Ordinateur portable, sous l'onglet [Admissibilité](#) du site Web du doctorat de médecine pour connaître les recommandations concernant la configuration minimale requise.

Contingentement - capacité d'accueil

Le doctorat en médecine est un [programme contingenté](#) à 301 places pour les Québécoises et Québécois collégiens et universitaires. Le nombre de places est déterminé annuellement par décret gouvernemental.

Sur ces 301 places, une place peut être accordée à une Canadienne ou un Canadien provenant d'une province ou d'un territoire autre que le Québec.

Cinquante-cinq pour cent (55%) des places sont réservées aux Québécoises et Québécois collégiens, dont jusqu'à quatre places réservées à des Québécoises et Québécois issus d'un milieu à faible revenu - programme Envol.

Quarante-cinq pour cent (45 %) des places sont réservées aux Québécoises et Québécois universitaires, incluant des places pour les Québécoises et Québécois universitaires sur le marché du travail et les Québécoises et Québécois universitaires possédant un doctorat de recherche ou en voie de l'obtenir.

Des places supplémentaires peuvent aussi être accordées à des candidates ou des candidats des catégories particulières d'admission suivantes :

- membres des Premières Nations et des Inuit au Québec (PNIQ)
- Québécoises et Québécois médecins diplômés à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU)
- universitaires de toute provenance visant la formation spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale (CBMF)
- membres des Forces armées canadiennes, Programme militaire d'études en médecine (PMEM)
- Canadiennes et Canadiens admissibles dans le cadre de l'entente intergouvernementale entre le Québec et le Nouveau-Brunswick
- candidates et candidats de l'international avec permis d'études

Consultez la page [Contingentement et sélection](#) du site Web du doctorat en médecine pour obtenir plus d'information sur le processus d'admission de ces catégories et le nombre de places disponibles.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Programmes contingentés](#).

Candidate ou candidat collégien : 1^{er} mars de l'année d'admission visée

Candidate ou candidat collégien de l'international : 1^{er} février de l'année d'admission visée

Candidate ou candidat universitaire, y compris la Québécoises ou le Québécois médecin diplômé à l'extérieur du Canada et des États-Unis (DHCEU) : 1^{er} novembre précédant l'année d'admission visée

Orientation

Le doctorat de premier cycle en médecine prépare les étudiantes et les étudiants à :

- devenir des professionnelles et professionnels de la santé compétents, capables de répondre aux besoins en santé de la population québécoise;
- poursuivre leur formation dans l'un ou l'autre des programmes de résidence.

Objectifs

Le doctorat de premier cycle en médecine vise l'acquisition de sept compétences :

- réaliser une démarche visant à poser des diagnostics médicaux et planifier des interventions diagnostiques et thérapeutiques dans la perspective d'une prise en charge globale du patient (l'expertise clinique);
- construire une relation professionnelle de qualité avec le patient et ses proches afin d'assurer des soins centrés sur le patient (la communication);
- interagir de manière respectueuse et concertée, tant dans un contexte intradisciplinaire qu'interdisciplinaire, en vue de prendre des décisions partagées concernant la santé d'un patient (la collaboration);
- s'engager activement dans un processus de développement personnel et professionnel continu en vue de faire des apprentissages pertinents de manière autonome (l'érudition);
- se comporter de manière professionnelle en étant compétent, intègre et préoccupé par la dimension éthique de ses actes (le professionnalisme);
- utiliser son expertise et son influence de façon responsable et adéquate pour promouvoir la santé et prévenir la maladie (la promotion de la santé);
- gérer efficacement sa vie personnelle, universitaire et professionnelle en fonction des buts visés, des priorités, des problèmes rencontrés et des ressources en soins de santé (le leadership).

Les étudiantes et les étudiants y acquièrent une solide base en sciences fondamentales, cliniques, humaines et sociales en lien avec chacune des compétences choisies, et apprennent à agir selon les valeurs essentielles au développement du professionnalisme : l'humanisme, la rigueur scientifique et l'excellence.

Conditions de poursuite des études

L'étudiante ou l'étudiant doit réussir chacune des évaluations sommatives suivantes pour être autorisé à poursuivre ses études à ce programme : MED-2762 ECOS du préexternat, MED-3757 ECOS de l'externat et MED-3758 Examen écrit de diplomation.

Profil développement durable

Le [profil développement durable](#) constitue le parcours idéal pour approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant de développer des compétences en matière de développement durable dans son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme d'études, 6 crédits qui peuvent prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil distinction

Le [profil distinction](#) permet d'accélérer le cheminement conduisant aux cycles supérieurs. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (comprenant 0 à 6 crédits de premier cycle et 6 à 12 crédits de deuxième cycle, selon l'entente) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle suivis sont contributives aux deux programmes.

Le doctorat en médecine offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en administration des affaires – gestion des services de santé \(M.B.A.\)](#)

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : 3 crédits sur les fondements en entrepreneuriat, 6 crédits de portfolios et 3 crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le [profil recherche](#) consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études, qui vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé : 200 crédits

Équivalence maximum : 100 crédits

Activités de formation communes

Préexternat (88 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------|----------------|
| MED-1200 | Sciences fondamentales I | 4 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-1201 | Sciences fondamentales II | 3 |
| MED-1202 | Système respiratoire : fondements et problèmes cliniques | 3 |
| MED-1203 | Système cardiovasculaire : fondements et problèmes cliniques | 3 |
| MED-1204 | Médecin, médecine et société I | 1 |
| MED-1205 | Démarche clinique I | 2 |
| MED-1199 | Démarche clinique 2 (partie 1) | 0 |
| MED-1206 | Sciences fondamentales III | 3 |
| MED-1207 | Système digestif : fondements et problèmes cliniques | 3 |
| MED-1208 | Système urinaire et milieu intérieur | 3 |
| MED-1210 | Médecin, médecine et société II | 3 |
| MED-1211 | Démarche clinique II (partie 2) | 3 |
| MED-1233 | Intégration I | 2 |
| MED-1234 | Système endocrinien : fondements et problèmes cliniques | 3 |
| MED-1216 | Système nerveux : fondements et problèmes cliniques | 3 |
| MED-1220 | Intégration II | 3 |
| MED-2231 | Épidémiologie et lecture critique I | 1 |
| MED-1209 | Organes des sens : fondements et problèmes cliniques | 2 |
| MED-1221 | Système locomoteur : fondements et problèmes cliniques | 3 |
| MED-1223 | Système reproducteur : fondements et problèmes cliniques | 3 |
| MED-2232 | Épidémiologie et lecture critique II | 2 |
| MED-1225 | Revêtement cutané : fondements et problèmes cliniques | 2 |
| MED-1228 | Personnes âgées et soins de fin de vie | 3 |
| MED-1230 | Enfant normal et problèmes pédiatriques | 3 |
| MED-2294 | Démarche clinique V | 1 |
| MED-1217 | Psychisme : fondements et problèmes cliniques | 3 |
| MED-1219 | Médecin, médecine et société III | 3 |
| MED-1222 | Système hématopoïétique : fondements et problèmes cliniques | 3 |
| MED-1229 | Médecin, médecine et société IV | 2 |
| MED-2200 | Intégration III | 3 |
| MED-2393 | Démarche clinique IV | 3 |
| MED-1750 | Suivi du développement des compétences I | 0 |
| MED-2750 | Suivi du développement des compétences II | 1 |
| MED-2761 | Suivi du développement des compétences III | 2 |
| MED-2762 | ECOS du préexternat | 0 |
| FIS-4101 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1 | 1 |
| FIS-4102 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2 | 1 |
| FIS-4103 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3 | 1 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------------|----------------|
| MED-1290 | Démarche clinique III | 3 |
| MED-1291 | Démarche clinique III partie 1 | 1 |
| MED-1292 | Démarche clinique III partie 2 | 2 |

Externat (100 crédits)

Vous devez également vous inscrire à 18 crédits de stage à option, comme indiqué aux règles 1 à 7.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3501 | Stage en médecine (externat) | 8 |
| MED-3502 | Stage en chirurgie (externat) | 8 |
| MED-3503 | Stage en psychiatrie (externat) | 8 |
| MED-3504 | Stage en soins aux personnes âgées et en fin de vie (externat) | 8 |
| MED-3661 | Stage en gynécologie et obstétrique (externat) | 8 |
| MED-3533 | Stage en urgence (externat) | 5 |
| MED-3534 | Habilités cliniques | 1 |
| MED-3535 | Stage en radiologie diagnostique (externat) | 2 |
| MED-3537 | Stage en santé publique (externat) | 4 |
| MED-3538 | Stage d'introduction à l'anesthésiologie (externat) | 1 |
| MED-3756 | Synthèse de l'externat I | 3 |
| MED-2502 | Introduction à l'externat | 2 |
| MED-3751 | Suivi du développement des compétences IV | 2 |
| MED-3752 | Introduction à l'érudition clinique | 1 |
| MED-3753 | Médecin, médecine et société V | 2 |
| MED-3755 | Préparation à la résidence (externat) | 1 |
| MED-3757 | ECOS de l'externat | 0 |
| MED-3758 | Examen écrit de diplomation | 0 |
| MED-3761 | Suivi du développement des compétences V | 2 |

Règle 1. 8 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3500 | Stage de médecine de famille en région (externat) | 8 |
| MED-3540 | Stage de médecine de famille (externat) | 5 |
| MED-3541 | Stage de médecine de famille longitudinal (externat) | 3 |

Règle 2. 8 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3505 | Stage en pédiatrie (externat) | 8 |
| MED-3542 | Stage en pédiatrie - hospitalier (externat) | 6 |
| MED-3543 | Stage de soins aux enfants (externat) | 2 |

Règle 3. 2 à 12 crédits parmi :

Chirurgie cardiaque

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3511 | Stage en chirurgie cardiaque | 2 à 4 |
| MED-3512 | Stage en chirurgie cardiaque - optionnel 2 | 2 à 4 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3762 | Stage en chirurgie cardiaque - optionnel 3 | 2 à 4 |

Chirurgie générale

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3513 | Stage en chirurgie générale - optionnel | 2 à 4 |
| MED-3514 | Stage en chirurgie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3517 | Stage en chirurgie thoracique | 2 à 4 |
| MED-3518 | Stage en chirurgie vasculaire | 2 à 4 |
| MED-3610 | Stage en traumatologie chirurgicale | 2 à 4 |
| MED-3611 | Stage en soins intensifs chirurgicaux | 2 à 4 |
| MED-3644 | Stage en chirurgie thoracique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3645 | Stage en chirurgie vasculaire - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3646 | Stage en traumatologie chirurgicale - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3647 | Stage en soins intensifs chirurgicaux - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3662 | Stage en chirurgie générale - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3764 | Stage en chirurgie pédiatrique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3766 | Stage en chirurgie thoracique - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3767 | Stage en chirurgie vasculaire - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3775 | Stage en soins intensifs chirurgicaux - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3776 | Stage en traumatologie chirurgicale - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3782 | Stage en chirurgie pédiatrique - optionnel 3 | 2 à 4 |

Chirurgie plastique

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3515 | Stage en chirurgie plastique | 2 à 4 |
| MED-3516 | Stage en chirurgie plastique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3765 | Stage en chirurgie plastique - optionnel 3 | 2 à 4 |

Neurochirurgie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------------|----------------|
| MED-3519 | Stage en neurochirurgie | 2 à 4 |
| MED-3520 | Stage en neurochirurgie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3544 | Stage en neurochirurgie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3772 | Stage en neurochirurgie - optionnel 3 | 2 à 4 |

Obstétrique-gynécologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3521 | Stage en obstétrique-gynécologie - optionnel | 2 à 4 |
| MED-3613 | Stage en gynéco-oncologie | 2 à 4 |
| MED-3614 | Stage de clinique de grossesse à risques | 2 à 4 |
| MED-3663 | Stage en obstétrique et gynécologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3768 | Clinique de grossesse à risque - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3769 | Clinique de grossesse à risque - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3770 | Stage en gynéco-oncologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3771 | Stage en gynéco-oncologie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3792 | Stage en fertilité | 2 à 4 |

Ophtalmologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------------------|----------------|
| MED-3522 | Stage en ophtalmologie | 2 à 4 |
| MED-3523 | Stage en ophtalmologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3773 | Stage en ophtalmologie - optionnel 3 | 2 à 4 |

Otorhinolaryngologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3524 | Stage en otorhinolaryngologie | 2 à 4 |
| MED-3525 | Stage en otorhinolaryngologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3774 | Stage en otorhinolaryngologie - optionnel 3 | 2 à 4 |

Orthopédie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3526 | Stage en chirurgie orthopédique | 2 à 4 |
| MED-3527 | Stage en orthopédie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3545 | Stage en chirurgie orthopédique pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3763 | Stage en orthopédie - optionnel 3 | 2 à 4 |

Urologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3528 | Stage en urologie | 2 à 4 |
| MED-3529 | Stage en urologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3615 | Stage en urologie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3616 | Stage en urologie gynécologique | 2 à 4 |
| MED-3777 | Stage en urologie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3778 | Stage en urologie gynécologique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3779 | Stage en urologie gynécologique - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3780 | Stage en urologie pédiatrique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3781 | Stage en urologie pédiatrique - optionnel 3 | 2 à 4 |

Stage IFMSA

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------|----------------|
| MED-3639 | Stage IFMSA en chirurgie | 3 à 4 |

Règle 4. 2 à 12 crédits parmi :

Biochimie médicale

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3552 | Stage en biochimie médicale | 2 à 4 |
| MED-3553 | Stage en biochimie médicale - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3677 | Stage en biochimie - optionnel 3 | 2 à 4 |

Dermatologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------------------|----------------|
| MED-3555 | Stage en dermatologie | 2 à 4 |
| MED-3556 | Stage en dermatologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3612 | Stage en dermatologie chirurgicale | 2 à 4 |
| MED-3617 | Stage en dermatologie oncologique | 2 à 4 |
| MED-3681 | Stage en dermatologie - optionnel 3 | 2 à 4 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3682 | Stage en dermatologie chirurgicale - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3683 | Stage en dermatologie chirurgicale - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3684 | Stage en dermatologie oncologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3685 | Stage en dermatologie oncologie - optionnel 3 | 2 à 4 |

Médecine interne

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3554 | Stage en cardiologie | 2 à 4 |
| MED-3557 | Stage en endocrinologie | 2 à 4 |
| MED-3558 | Stage en gastroentérologie | 2 à 4 |
| MED-3561 | Stage en hématologie | 2 à 4 |
| MED-3562 | Stage en immunoallergologie | 2 à 4 |
| MED-3566 | Stage en médecine interne - optionnel | 2 à 4 |
| MED-3572 | Stage en néphrologie | 2 à 4 |
| MED-3575 | Stage en oncologie médicale | 2 à 4 |
| MED-3584 | Stage en pneumologie | 2 à 4 |
| MED-3591 | Stage en rhumatologie | 2 à 4 |
| MED-3597 | Stage en soins intensifs médicaux | 2 à 4 |
| MED-3598 | Stage en gériatrie | 2 à 4 |
| MED-3618 | Stage de cliniques des maladies lipidiques | 2 à 4 |
| MED-3619 | Stage en médecine obstétricale | 2 à 4 |
| MED-3648 | Stage en endocrinologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3649 | Stage en gastroentérologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3653 | Stage en hématologie-oncologie | 2 à 4 |
| MED-3654 | Stage en néphrologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3655 | Stage en pneumologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3656 | Stage en rhumatologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3657 | Soins intensifs médicaux - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3664 | Stage en cardiologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3665 | Stage en gériatrie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3666 | Stage en immunoallergologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3667 | Stage en médecine interne - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3678 | Stage en cardiologie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3679 | Stage en clinique des maladies lipidiques - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3680 | Stage en clinique des maladies lipidiques - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3686 | Stage en endocrinologie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3687 | Stage en gastroentérologie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3688 | Stage en hématologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3689 | Stage en hématologie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3690 | Stage en hématologie/oncologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3691 | Stage en hématologie/oncologie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3692 | Stage en immunoallergologie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3693 | Stage en médecine obstétricale - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3694 | Stage en médecine obstétricale - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3696 | Stage en néphrologie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3698 | Stage en oncologie médicale - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3699 | Stage en oncologie médicale - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3700 | Stage en pneumologie - optionnel 3 | 2 à 4 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3701 | Stage en rhumatologie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3702 | Stage en soins intensifs médicaux - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3796 | Stage clinique de nuit à l'externat | 2 à 4 |

Microbiologie médicale

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------------------|----------------|
| MED-3570 | Stage en infectiologie | 2 à 4 |
| MED-3571 | Stage en infectiologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3695 | Stage en infectiologie - optionnel 3 | 2 à 4 |

Neurologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| MED-3573 | Stage en neurologie | 2 à 4 |
| MED-3574 | Stage en neurologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3697 | Stage en neurologie - optionnel 3 | 2 à 4 |

Stage IFMSA

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------|----------------|
| MED-3640 | Stage IFMSA en médecine | 3 à 4 |

Règle 5. 0 à 12 crédits parmi :

Pédiatrie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3539 | Stage en rhumatologie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3546 | Stage en physiothérapie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3547 | Stage en soins palliatifs pédiatriques | 2 à 4 |
| MED-3563 | Stage en médecine de l'adolescent | 2 à 4 |
| MED-3578 | Stage en pédiatrie - optionnel | 2 à 4 |
| MED-3579 | Stage en pédiatrie surspécialisée | 2 à 4 |
| MED-3620 | Stage en cardiologie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3621 | Stage en endocrinologie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3622 | Stage en gastroentérologie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3623 | Stage en hématologie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3624 | Stage en infectiologie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3625 | Stage en néonatalogie | 2 à 4 |
| MED-3626 | Stage en neuropédiatrie | 2 à 4 |
| MED-3627 | Stage en oncologie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3629 | Stage en pneumologie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3658 | Stage en dermatologie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3725 | Stage en neuro-oncologie pédiatrique | 2 à 4 |
| MED-3726 | Stage en cardiologie pédiatrique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3727 | Stage en cardiologie pédiatrique - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3728 | Stage en dermatologie pédiatrique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3729 | Stage en dermatologie pédiatrique - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3730 | Stage en endocrinologie pédiatrique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3731 | Stage en endocrinologie pédiatrique - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3732 | Stage en gastroentérologie pédiatrique - optionnel 2 | 2 à 4 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3733 | Stage en gastroentérologie pédiatrique - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3734 | Stage en hématologie pédiatrique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3735 | Stage en hématologie pédiatrique - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3736 | Stage en infectiologie pédiatrique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3737 | Stage en infectiologie pédiatrique - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3738 | Stage en médecine de l'adolescent - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3739 | Stage en médecine de l'adolescent - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3740 | Stage en néonatalogie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3741 | Stage en néonatalogie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3742 | Stage en neuropédiatrie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3743 | Stage en neuropédiatrie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3744 | Stage en oncologie pédiatrique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3745 | Stage en oncologie pédiatrique - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3746 | Stage en pédiatrie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3747 | Stage en pédiatrie spécialisée - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3748 | Stage en pneumologie pédiatrique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3749 | Stage en pneumologie pédiatrique - optionnel 3 | 2 à 4 |

Stage IFMSA

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------------|----------------|
| MED-3641 | Stage IFMSA en pédiatrie | 3 à 4 |
| MED-3794 | Stage de soins intensifs en pédiatrie | 2 à 4 |

Règle 6. 0 à 12 crédits parmi :

Médecine familiale

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3565 | Stage de médecine de famille (milieu différent du stage OB) | 2 à 4 |
| MED-3594 | Stage en soins palliatifs | 2 à 4 |
| MED-3595 | Stage d'urgence optionnel | 2 à 4 |
| MED-3599 | Stage en traumatologie médicale | 2 à 4 |
| MED-3603 | Stage en périnatalité - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3607 | Stage en soins palliatifs - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3609 | Stage en traumatologie médicale - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3631 | Stage de cliniques des maladies du sein | 2 à 4 |
| MED-3632 | Stage en périnatalité | 2 à 4 |
| MED-3668 | Stage en médecine de famille - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3671 | Stage en périnatalité - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3673 | Stage en soins palliatifs - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3675 | Stage en traumatologie médicale - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3676 | Stage en urgence - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3789 | Stage de cliniques des maladies du sein - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3790 | Stage de cliniques des maladies du sein - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3795 | Stage aide médicale à mourir | 2 à 4 |

Médecine du travail

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3564 | Stage en médecine du travail | 2 à 4 |
| MED-3601 | Stage en médecine du travail - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3670 | Stage en médecine du travail - optionnel 2 | 2 à 4 |

Physiatrie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| MED-3582 | Stage en physiatrie | 2 à 4 |
| MED-3583 | Stage en physiatrie - optionnel 2 | 2 à 4 |

Réadaptation

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3569 | Stage en médecine sportive | 2 à 4 |
| MED-3589 | Stage en réadaptation | 2 à 4 |
| MED-3602 | Stage en médecine sportive - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3605 | Stage en réadaptation - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3669 | Stage en médecine sportive - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3672 | Stage en réadaptation - optionnel 2 | 2 à 4 |

Santé publique et médecine préventive

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3592 | Stage en santé communautaire ou publique | 2 à 4 |
| MED-3593 | Stage en santé communautaire ou publique - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3606 | Stage en santé communautaire/publique - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3608 | Stage en toxicologie - toxicomanie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3630 | Stage en toxicologie-toxicomanie | 2 à 4 |
| MED-3674 | Stage en toxicologie - toxicomanie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3799 | Stage d'implication en crise sanitaire I | 0 à 4 |
| MED-3800 | Stage d'implication en crise sanitaire II | 0 à 4 |

Stage IFMSA

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| MED-3642 | Stage IFMSA en médecine familiale | 3 à 4 |

Règle 7. 0 à 12 crédits parmi :

Anesthésiologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3550 | Stage en anesthésiologie | 2 à 4 |
| MED-3551 | Stage en anesthésiologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3793 | Stage de clinique de la douleur | 2 à 4 |

Médecine génétique

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3559 | Stage en génétique médicale | 2 à 4 |
| MED-3560 | Stage en génétique médicale - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3703 | Stage en génétique médicale - optionnel 3 | 2 à 4 |

Médecine nucléaire

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3567 | Stage en médecine nucléaire | 2 à 4 |
| MED-3568 | Stage en médecine nucléaire - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3706 | Stage en médecine nucléaire - optionnel 3 | 2 à 4 |

Microbiologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3638 | Stage en microbiologie laboratoire | 2 à 4 |
| MED-3707 | Stage en microbiologie laboratoire - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3708 | Stage en microbiologie laboratoire - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3712 | Stage en pharmacologie | 2 à 4 |
| MED-3713 | Stage en pharmacologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3714 | Stage en pharmacologie - optionnel 3 | 2 à 4 |

Pathologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3576 | Stage en pathologie | 2 à 4 |
| MED-3577 | Stage en pathologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3633 | Stage en neuropathologie | 2 à 4 |
| MED-3709 | Stage en neuropathologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3710 | Stage en neuropathologie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3711 | Stage en pathologie - optionnel 3 | 2 à 4 |

Pédagogie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|------------------------------------|----------------|
| MED-3798 | Stage de développement pédagogique | 2 à 4 |

Psychiatrie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3580 | Stage en psychiatrie - optionnel | 2 à 4 |
| MED-3581 | Stage en psychiatrie surspécialisée | 2 à 4 |
| MED-3628 | Stage en pédopsychiatrie | 2 à 4 |
| MED-3634 | Stage en gérontopsychiatrie | 2 à 4 |
| MED-3635 | Stage en troubles de la personnalité | 2 à 4 |
| MED-3636 | Stage en psychiatrie médicolégale | 2 à 4 |
| MED-3637 | Stage en psychiatrie légale | 2 à 4 |
| MED-3704 | Stage en gérontopsychiatrie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3705 | Stage en gérontopsychiatrie - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3715 | Stage en psychiatrie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3716 | Stage en psychiatrie légale - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3717 | Stage en psychiatrie légale - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3718 | Stage en psychiatrie médicolégale - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3719 | Stage en psychiatrie médicolégale - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3720 | Stage en psychiatrie surspécialisée - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3721 | Stage en psychiatrie surspécialisée - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3785 | Stage en troubles de la personnalité - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3786 | Stage en troubles de la personnalité - optionnel 3 | 2 à 4 |
| MED-3787 | Stage en pédopsychiatrie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3788 | Stage en pédopsychiatrie - optionnel 3 | 2 à 4 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3791 | Stage en urgence psychiatrique | 2 à 4 |
| MED-3801 | Stage en soins intensifs psychiatriques | 2 à 4 |

Radiologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-3585 | Stage en radiologie diagnostique | 2 à 4 |
| MED-3586 | Stage en radiologie diagnostique - optionnel | 2 à 4 |
| MED-3659 | Stage en radiologie diagnostique surspécialisée | 2 à 4 |
| MED-3722 | Stage en radiologie diagnostique surspécialisée - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3723 | Stage en radiologie diagnostique surspécialisée - optionnel 3 | 2 à 4 |

Radio-oncologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-3587 | Stage en radio-oncologie | 2 à 4 |
| MED-3588 | Stage en radio-oncologie - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3724 | Stage en radio-oncologie - optionnel 3 | 2 à 4 |

Recherche

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|----------------------------------|----------------|
| MED-3590 | Stage en recherche | 2 à 4 |
| MED-3783 | Stage en recherche - optionnel 2 | 2 à 4 |
| MED-3784 | Stage en recherche - optionnel 3 | 2 à 4 |

Stage IFMSA

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------------|----------------|
| MED-3643 | Stage IFMSA autres disciplines | 3 à 4 |

Préexternat - autres exigences (12 crédits)

Règle 1. 0 à 3 crédits parmi :

Sciences médicales

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| ANM-2100 | Études pratiques d'anatomie humaine | 3 |
| BCX-2100 | Examens biochimiques en médecine | 3 |
| PHC-1900 | Bases pharmacologiques de la thérapeutique | 2 |

Sciences de recherches

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------|----------------|
| MED-1102 | Stage de recherche I | 3 |
| MED-1934 | Stage de recherche II | 2 |

Exceptionnellement, l'étudiant admis au profil recherche peut suivre deux stages. Pour l'ajustement de son cheminement, l'étudiant doit s'adresser à la direction de programme.

Sciences cliniques

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-1320 | Projet clinique, d'intervention ou spécial I | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-1321 | Projet clinique, d'intervention ou spécial II | 2 |
| MED-1322 | Projet clinique, d'intervention ou spécial III | 1 |
| MED-1650 | Stages cliniques | 3 |
| MED-1651 | Stages cliniques | 2 |
| MED-1652 | Stages cliniques | 1 |
| MED-1662 | Expérience avec les réfugiés | 3 |
| MED-1664 | Stage longitudinal de médecine familiale (préexternat) | 3 |
| MED-1933 | Stage en médecine en région isolée | 2 |
| MED-1935 | Stage d'observation : découvre ta région | 0 |
| MED-1936 | Médecine culinaire | 2 |

Règle 2. 9 à 12 crédits parmi :

Langue anglaise

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------|----------------|
| ANL-2020 | Intermediate English II | 3 |
| ANL-3010 | Advanced English I | 3 |

Arts et littérature

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| LIT-1900 | Souffrance, littérature et humanisme | 3 |
| LIT-1901 | Du Tao-Tö King à Rimbaud (Médecine et littérature universelle) | 3 |
| MED-1937 | Arts et humanités : pour une pratique holistique en santé | 3 |

Sciences humaines et administratives

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| CTB-1902 | Introduction à la planification financière personnelle | 3 |
| DDU-1000 | Fondements du développement durable | 3 |
| DDU-1300 | Mes habitudes de vie, ma santé | 1 |
| DDU-1301 | Mon équilibre alimentaire | 1 |
| DDU-1302 | Mon mode de vie actif | 1 |
| DDU-1303 | Mon stress sans détresse | 1 |
| DRT-1721 | Introduction au droit de l'environnement et au développement durable | 3 |
| DRT-1901 | Introduction générale au droit | 3 |
| ECN-1100 | Introduction à l'économie de la santé | 3 |
| EDC-1001 | Recherche, analyse et dissertation | 3 |
| EDC-3000 | École d'été en éducation à l'environnement et développement durable | 3 |
| ENT-1000 | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | 3 |
| ENT-2108 | Élaborer un plan d'affaires efficace | 3 |
| ENT-2144 | Transmission et relève d'entreprise | 3 |
| ENT-2145 | Devenir travailleur autonome et microentrepreneur | 3 |
| ENT-4146 | Entrepreneuriat collectif : social et coopératif | 3 |
| ETN-1007 | Ethnologie et histoire du monde arabe | 3 |
| GCI-3001 | Impacts environnementaux | 3 |
| MNG-1000 | L'entreprise et sa gestion | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MNG-2003 | Planification et gestion de projets | 3 |
| MNG-2110 | Développement durable et gestion des organisations | 3 |
| PHI-1900 | Principes de logique | 3 |
| POL-2207 | Politiques environnementales | 3 |
| PSY-1103 | Psychologie gérontologique | 3 |
| SEX-1000 | Introduction à la sexualité humaine | 3 |
| SEX-1101 | Troubles du développement et sexualité | 3 |
| SEX-1102 | Problématique des violences sexuelles | 3 |
| SEX-1104 | Diversité sexuelle | 3 |
| SEX-1107 | ITSS, reproduction et contraception | 3 |
| SEX-1108 | Éducation à la sexualité auprès des jeunes | 3 |
| SEX-1110 | Sexualité et enjeux contemporains | 3 |
| SOC-2114 | Environnement et société | 3 |

Interdisciplinarité et collaboration

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| KIN-3002 | Nutrition, énergie et activité physique | 3 |
| MED-1100 | Santé et sécurité au travail : notions de base | 3 |
| MED-1103 | Introduction à la présentation scientifique | 1 |
| NUT-1004 | Aliments d'aujourd'hui | 3 |
| THL-1513 | Soins de santé, spiritualités et religions | 1 |
| TXM-1000 | Substances psychotropes et dépendance | 3 |
| TXM-1002 | Perspectives théoriques sur les dépendances | 3 |
| TXM-1101 | Intervention en situation de crise | 1 |
| TXM-1102 | Volet médical clinique en toxicomanie | 1 |
| TXM-1105 | Toxicomanie et sexualité | 3 |
| TXM-1110 | Trajectoires de vie et interventions communautaires | 1 |
| TXM-1111 | Utilisation problématique d'Internet | 1 |
| TXM-2101 | Intervention jeunesse en réadaptation en dépendance | 3 |
| TXM-2103 | Toxicomanie et troubles psychiatriques | 3 |
| TXM-2104 | Tabagisme et vapotage | 3 |
| TXM-2105 | Suicide et dépendances | 3 |
| TXM-3106 | Lecture dirigée en dépendances | 3 |
| TXM-3108 | Entretien motivationnel | 3 |
| TXM-3109 | Stage d'initiation à l'intervention clinique en dépendances | 3 |

Interculturel

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ANT-1901 | Diversité culturelle : contexte et enjeux | 3 |
| ANT-1902 | Expérience internationale et choc culturel | 3 |
| MED-1101 | Introduction à la santé mondiale | 3 |
| MED-1500 | Stage interculturel et international I | 6 |
| MED-2102 | Intervention en santé internationale | 3 |
| SAP-1640 | Stage interculturel auprès de clientèles diversifiées | 4 |
| SAP-1641 | Stage interculturel auprès de clientèles diversifiées | 3 |
| SAP-1642 | Stage auprès d'une communauté des Premières Nations et Inuits | 2 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SAP-1644 | Stage international SCOI | 3 |
| SAP-1647 | Stage en milieu communautaire avec IFMSA | 3 |
| SAP-1648 | Stage international SCORE | 3 |
| SAP-1649 | Stage international SCOPE | 3 |

et tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MED, des cours de la règle 2 ci-dessus, des cours correctifs en français et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2020

Pour compléter son programme, l'étudiant doit atteindre le niveau Advanced English I (ANL-3010 ou test VEPT égal ou supérieur à 58). L'étudiant admis au profil en développement durable, au profil entrepreneurial et au profil recherche doit suivre les cours à option qui y sont prévus.

Profils

Profil développement durable (9 crédits)

Le profil développement durable comporte au total 12 crédits. Le cours obligatoire MED-1219 fait partie intégrante du profil. Les crédits seront cumulés dans la règle 3 du bloc Autres exigences.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------------------|----------------|
| DDU-1000 | Fondements du développement durable | 3 |

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| DDU-3000 | Stage en développement durable I | 3 |
| DDU-3010 | Projet d'intervention dirigé en développement durable I | 3 |
| DRT-1721 | Introduction au droit de l'environnement et au développement durable | 3 |
| EDC-3000 | École d'été en éducation à l'environnement et développement durable | 3 |
| GCI-3001 | Impacts environnementaux | 3 |
| MNG-2110 | Développement durable et gestion des organisations | 3 |
| POL-2207 | Politiques environnementales | 3 |
| SOC-2114 | Environnement et société | 3 |

Règle 2. 0 à 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------------|----------------|
| DDU-1300 | Mes habitudes de vie, ma santé | 1 |
| DDU-1301 | Mon équilibre alimentaire | 1 |
| DDU-1302 | Mon mode de vie actif | 1 |
| DDU-1303 | Mon stress sans détresse | 1 |

Profil distinction

Conditions requises : avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée par l'entente. Le choix de cours doit être établi de concert avec la direction de programme, selon l'entente de profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction de programme et l'étudiante ou l'étudiant.

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Les crédits seront cumulés dans la règle 3 de la section « Autres exigences ».

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-1000 | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | 3 |
| ENT-3000 | Mon projet entrepreneurial en action 1 | 3 |
| ENT-3010 | Mon projet entrepreneurial en action 2 | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-2108 | Élaborer un plan d'affaires efficace | 3 |
| ENT-2144 | Transmission et relève d'entreprise | 3 |
| ENT-2145 | Devenir travailleur autonome et microentrepreneur | 3 |
| ENT-4146 | Entrepreneuriat collectif : social et coopératif | 3 |
| MNG-2003 | Planification et gestion de projets | 3 |

Profil international

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EHE-1MED | Études - Profil international - Doctorat en médecine (1er cycle) | 12 à 18 |

Profil recherche (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MED-1102 | Stage de recherche I | 3 |
| MED-1103 | Introduction à la présentation scientifique | 1 |
| MED-1934 | Stage de recherche II | 2 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|------------------------------------|----------------|
| ANL-3905 | English for academic purposes | 3 |
| COM-1500 | Communication orale en public | 3 |
| EDC-1001 | Recherche, analyse et dissertation | 3 |
| FRN-1914 | Communications pour scientifiques | 3 |

Règle 2. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| BCM-2101 | Introduction à l'assurance qualité | 3 |
| BIO-1150 | Animaux d'expérience | 3 |
| PHI-1002 | Introduction à l'éthique | 3 |
| PHI-1900 | Principes de logique | 3 |
| PHI-2140 | Éthique et sciences biologiques : volet biomédical | 3 |

Faculté de médecine**Certificat en dépendances****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Certificat

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des [candidates et candidats adultes](#), vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC et avoir réussi :

- Psychologie : 0N03 ou 022K ou 102

Pour connaître les équivalences entre les cours préalables, leurs objectifs ainsi que les cours compensateurs correspondants à l'Université Laval, consultez le [tableau des cours collégiaux préalables à l'admission](#).

DEC technique

Les titulaires d'un DEC technique pourraient profiter d'une entente DEC-BAC ou d'une passerelle. L'information complète se trouve sur le site [DEC-BAC et passerelles](#).

Études au Canada hors Québec

Diplôme exigé

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

et

Formation jugée satisfaisante en psychologie

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme exigé

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

et

Formation jugée satisfaisante en psychologie

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Le certificat en dépendances est un programme de formation professionnelle dans le domaine de l'intervention. Il s'adresse à toute personne intéressée à acquérir des connaissances et des habiletés dans la prévention des toxicomanies et dans la réadaptation des toxicomanes, qui souhaite devenir intervenante ou intervenant en toxicomanie ou qui l'est déjà. À titre de perfectionnement, le programme intéresse également la personne qui travaille dans les domaines de la santé et des services sociaux (personnel médical, paramédical et psychosocial), de l'éducation (personnel enseignant, conseillère ou conseiller, éducatrice ou éducateur), de la justice (membre des services de prévention de la criminalité, agente ou agent de réhabilitation et de réinsertion sociale) et du travail (personnel rattaché au programme d'aide aux employées et employés). Bien que le programme ne conduise pas à un titre professionnel, il est reconnu par les centres de traitement, notamment par les centres qui désirent obtenir une certification du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Objectifs

L'objectif du programme est d'offrir une formation de base théorique et pratique en toxicomanie, articulée en six thèmes complémentaires. Plus précisément, les personnes inscrites au programme développent des connaissances et des habiletés en matière de compréhension de la toxicomanie, de prévention, de détection et d'évaluation, de traitement, de réinsertion sociale, d'éthique et de droit. Chacun des thèmes est développé tant sur le plan de la connaissance que sur ceux de l'évaluation, des aptitudes et des attitudes requises pour une intervention de qualité.

Approche pédagogique

Compte tenu de son volet perfectionnement et de sa clientèle qui est parfois en emploi, ce programme privilégie la formation en soirée, la formation intensive de fin de semaine et la formation à distance.

Durée et régime d'études

Ce programme est offert à temps partiel. Il est possible de le terminer en deux ou trois sessions, sous certaines conditions.

Insertion dans un autre programme

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Dépendances (30 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| TXM-1000 | Substances psychotropes et dépendance | 3 |
| TXM-1002 | Perspectives théoriques sur les dépendances | 3 |
| TXM-1003 | Réadaptation et réinsertion sociale en dépendances | 3 |
| TXM-1004 | Éthique et dépendances | 3 |

Règle 1. 15 à 18 crédits parmi :

Problématiques associées

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PSY-2106 | Intervention et compréhension du jeu pathologique | 3 |
| TXM-1105 | Toxicomanie et sexualité | 3 |
| TXM-2103 | Toxicomanie et troubles psychiatriques | 3 |
| TXM-2104 | Tabagisme et vapotage | 3 |
| TXM-2105 | Suicide et dépendances | 3 |
| TXM-3106 | Lecture dirigée en dépendances | 3 |

Cours à thèmes

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| TXM-1102 | Volet médical clinique en toxicomanie | 1 |
| TXM-1109 | Traumatisme, stress post-traumatique et dépendances | 1 |
| TXM-1110 | Trajectoires de vie et interventions communautaires | 1 |
| TXM-1111 | Utilisation problématique d'Internet | 1 |

Cours axés sur la pratique

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| TXM-1001 | Prévention des dépendances | 3 |
| TXM-1101 | Intervention en situation de crise | 1 |
| TXM-1106 | Toxicomanie et approche cognitive comportementale | 1 |
| TXM-2101 | Intervention jeunesse en réadaptation en dépendance | 3 |
| TXM-3101 | L'intervention de groupe en dépendances | 3 |
| TXM-3103 | Évaluation en dépendances | 3 |
| TXM-3104 | Entrevue en toxicomanie | 3 |
| TXM-3108 | Entretien motivationnel | 3 |
| TXM-3109 | Stage d'initiation à l'intervention clinique en dépendances | 3 |
| TXM-3110 | Légalisation du cannabis : réflexions et interventions | 3 |
| TXM-3111 | Intervention précoce en dépendances | 1 |
| TXM-3112 | Stage intensif d'intervention clinique en dépendances | 6 |

Règle 2. 0 à 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------------|----------------|
| DDU-1300 | Mes habitudes de vie, ma santé | 1 |
| DDU-1301 | Mon équilibre alimentaire | 1 |
| DDU-1302 | Mon mode de vie actif | 1 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------------------|----------------|
| DDU-1303 | Mon stress sans détresse | 1 |
| DDU-1306 | Sommeil et bien-être | 1 |
| DDU-1307 | La science du bonheur | 1 |
| EPS-1300 | Relaxation et autogestion du stress | 3 |
| EPS-2309 | Adoption de saines habitudes de vie | 3 |

Faculté de médecine

Certificat en langage et santé

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Certificat

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des [candidates et candidats adultes](#), vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme de formation pouvant être réalisé entièrement à distance est d'abord développé pour la personne qui souhaite se préparer à l'admission au programme de maîtrise en orthophonie à l'Université Laval ; il est aussi pertinent pour la professionnelle ou le professionnel d'une discipline connexe à l'orthophonie. Il vise à faire acquérir des connaissances de base dans les domaines de la psychologie du langage, de la linguistique et des neurosciences générales et particulières au langage. Il propose aussi une initiation au travail scientifique permettant de soutenir la recherche en santé axée sur le langage.

Objectifs

Au terme de cette formation, l'étudiante ou l'étudiant aura acquis les connaissances de base relatives :

- au développement cognitif de l'enfant;
- à l'interrelation entre les fonctions cognitives et le langage;
- à la phonétique et à la phonologie cognitive;
- au lexique et à la grammaire cognitive;
- à la neurophysiologie humaine générale et particulière au langage et à la parole;
- au travail scientifique.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps complet ou à temps partiel.

Insertion dans un autre programme

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Langage et santé (30 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| LNG-1002 | Notions fondamentales de phonétique et de phonologie | 3 |
| LNG-1003 | Lexique et grammaire cognitifs | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ORT-1001 | Neuroscience cognitive du langage | 3 |
| ORT-1003 | Développement cognitif et socioaffectif de l'enfant | 3 |
| POL-2000 | Méthodologie quantitative | 3 |
| PSY-1007 | Processus cognitifs | 3 |
| ORT-1002 | Langage et santé : intégration des concepts | 3 |

Règle 1. 9 crédits parmi :

Axe langage

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| COM-1000 | Introduction à la communication | 3 |
| COM-1011 | Psychosociologie de la communication | 3 |
| COM-2160 | Communication publique, interculturelle et internationale | 3 |
| PSY-2107 | Psycholinguistique développementale | 3 |

Axe santé

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| CSO-1003 | Introduction à la psychosociologie contemporaine | 3 |
| MUS-1514 | Acoustique et théorie audionumérique | 3 |
| PSY-1000 | Développement de l'enfant | 3 |
| PSY-1003 | Psychologie de la perception | 3 |
| PSY-1004 | Psychopathologie | 3 |
| PSY-1103 | Psychologie gériatrique | 3 |
| PSY-1106 | Psychologie de la santé | 3 |
| PSY-2000 | Développement, de l'adolescence à la fin de la vie | 3 |
| SVS-1103 | Champ d'intervention : santé | 3 |
| SVS-1108 | Champ d'intervention : gériatrie | 3 |

Axe travail scientifique

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|------------------------------------|----------------|
| COM-4060 | Communication scientifique | 3 |
| FRN-1914 | Communications pour scientifiques | 3 |
| GAD-1001 | Initiation au travail scientifique | 3 |
| PHI-1002 | Introduction à l'éthique | 3 |
| PHI-1123 | Philosophie de l'éducation | 3 |
| PHI-1900 | Principes de logique | 3 |

Faculté de médecine

Certificat en santé sexuelle

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Certificat

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des [candidates et candidats adultes](#), vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le certificat en santé sexuelle vise l'acquisition de connaissances et d'habiletés d'intervention de base axées sur la promotion de la santé sexuelle, la prévention, l'éducation à la sexualité et le soutien, auprès de diverses clientèles, dans des milieux variés.

La personne diplômée de ce programme sera en mesure de :

- décrire les étapes clés du développement psychosexuel au cours de la vie;
- expliquer les caractéristiques des dysfonctions sexuelles et leur impact sur le fonctionnement de la personne;
- dépister les besoins d'une clientèle;
- concevoir et animer un atelier en prévention, en éducation à la sexualité et en promotion de la santé sexuelle;
- circonscrire les gestes professionnels qu'elle peut poser;
- collaborer avec la clientèle et d'autres professionnels du milieu de la santé.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps complet ou à temps partiel.

Le programme peut être réalisé en deux sessions.

Insertion dans un autre programme

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Santé sexuelle (30 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SEX-1001 | Développement psychosexuel | 3 |
| SEX-1002 | Pratique et enjeux en santé sexuelle | 3 |
| SEX-1003 | Aspects biologiques de la santé sexuelle | 3 |
| SEX-1004 | Intervention en santé sexuelle | 3 |
| SEX-2000 | Projet d'intégration | 3 |

Règle 1. 9 à 15 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SEX-1101 | Troubles du développement et sexualité | 3 |
| SEX-1102 | Problématique des violences sexuelles | 3 |
| SEX-1104 | Diversité sexuelle | 3 |
| SEX-1106 | Éducation à la sexualité auprès de la communauté | 3 |
| SEX-1107 | ITSS, reproduction et contraception | 3 |
| SEX-1108 | Éducation à la sexualité auprès des jeunes | 3 |
| SEX-1109 | Santé psychologique et sexuelle | 3 |
| SEX-1110 | Sexualité et enjeux contemporains | 3 |

Règle 2. 0 à 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------|----------------|
| ANT-1304 | Sexualités et cultures | 3 |
| SEX-2002 | Délinquance sexuelle adulte | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SEX-2003 | Délinquance sexuelle juvénile | 3 |
| SEX-2004 | Victimes d'agression sexuelle | 3 |
| SEX-2005 | L'agression sexuelle et la loi | 3 |
| SEX-2006 | Familles et abus sexuels : intervention | 3 |
| TXM-1105 | Toxicomanie et sexualité | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme en sciences cognitives du langage

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de premier cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des [candidates et candidats adultes](#), vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme de formation à distance est développé pour la personne qui souhaite se préparer à l'admission au programme de maîtrise en orthophonie à l'Université Laval ainsi que pour la professionnelle ou le professionnel d'une discipline connexe à l'orthophonie. Il vise à faire acquérir des connaissances de base dans les domaines de la psychologie du langage, de la linguistique et des neurosciences générales et particulières au langage et à la parole.

Objectifs

Au terme de cette formation, l'étudiante ou l'étudiant aura acquis les connaissances de base relatives :

- au développement cognitif de l'enfant;
- à l'interrelation entre les fonctions cognitives et le langage;
- à la phonétique et à la phonologie cognitive;
- au lexique et à la grammaire cognitive;
- à la neurophysiologie humaine générale et particulière au langage et à la parole.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Baccalauréat multidisciplinaire](#) (formation complémentaire)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Sciences cognitives du langage (15 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| LNG-1002 | Notions fondamentales de phonétique et de phonologie | 3 |
| LNG-1003 | Lexique et grammaire cognitifs | 3 |
| ORT-1001 | Neuroscience cognitive du langage | 3 |
| ORT-1003 | Développement cognitif et socioaffectif de l'enfant | 3 |
| PSY-1007 | Processus cognitifs | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme en sexualité humaine - études sur les abus sexuels

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de premier cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des [candidates et candidats adultes](#), vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC

et

Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente
ou
Étudier dans un domaine de l'intervention sociale

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires **et** une année d'études universitaires

et

Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente
ou
Étudier dans un domaine de l'intervention sociale

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années **et** une année d'études supérieures
ou
Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

et

Faire la preuve d'une expérience professionnelle pertinente

ou

Étudier dans un domaine de l'intervention sociale

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce microprogramme s'adresse aux professionnels ainsi qu'aux étudiants provenant d'un domaine de l'intervention sociale, qui visent l'amélioration de la qualité de leur intervention auprès des agresseurs sexuels adultes et juvéniles et des victimes d'agression sexuelle.

Objectifs

- Connaître le développement, les manifestations psychopathologiques et le type de sexualité chez les agresseurs sexuels.
- Comprendre la dynamique des déviants sexuels adultes, les méthodes d'évaluation et d'intervention.
- Connaître la dynamique des agresseurs sexuels mineurs et savoir détecter chez l'adolescent les manifestations des troubles de comportement sexuel.
- Acquérir une connaissance adéquate des principes de base et de la philosophie du système sociojudiciaire entourant les agresseurs sexuels.
- Acquérir des connaissances appropriées sur l'impact des agressions sexuelles sur les victimes.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Baccalauréat multidisciplinaire](#) (formation complémentaire)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Études sur les abus sexuels (15 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------|----------------|
| SEX-2002 | Délinquance sexuelle adulte | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SEX-2003 | Délinquance sexuelle juvénile | 3 |
| SEX-2004 | Victimes d'agression sexuelle | 3 |
| SEX-2005 | L'agression sexuelle et la loi | 3 |
| SEX-2006 | Familles et abus sexuels : intervention | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme sur les saines habitudes de vie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de premier cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des [candidates et candidats adultes](#), vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires **et** une année d'études universitaires

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années **et** une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Objectifs généraux

Ce microprogramme a comme objectifs de :

- favoriser l'acquisition de connaissances de base sur le lien entre l'adoption de saines habitudes de vie, la santé et le développement durable;
- amorcer une démarche de modification du comportement afin d'améliorer une ou plusieurs habitudes de vie.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, au terme de l'expérience de formation, les étudiantes et étudiants seront en mesure de :

- expliquer les liens entre les habitudes de vie, la santé et le développement durable;
- faire une analyse critique de leurs habitudes de vie;
- identifier des barrières nuisant à la mise en place de saines habitudes de vie;
- identifier et appliquer des stratégies favorisant la modification du comportement;
- élaborer des stratégies favorisant le développement durable dans le cadre d'une démarche d'adoption de saines habitudes de vie.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Baccalauréat multidisciplinaire](#) (formation complémentaire)

Structure du programme

Total exigé : 9 crédits

Activités de formation communes

Saines habitudes de vie (9 crédits)

Règle 1. 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------------|----------------|
| CTB-1903 | Mes finances personnelles | 1 |
| DDU-1300 | Mes habitudes de vie, ma santé | 1 |
| DDU-1301 | Mon équilibre alimentaire | 1 |
| DDU-1302 | Mon mode de vie actif | 1 |
| DDU-1303 | Mon stress sans détresse | 1 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|----------------------------------|----------------|
| DDU-1305 | Le plaisir de cuisiner sainement | 1 |
| DDU-1306 | Sommeil et bien-être | 1 |
| DDU-1307 | La science du bonheur | 1 |

Règle 2. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------------------|----------------|
| DDU-1000 | Fondements du développement durable | 3 |
| EPS-1300 | Relaxation et autogestion du stress | 3 |
| EPS-2300 | Développement physique et santé | 3 |
| EPS-2305 | Plein air et santé | 3 |
| EPS-2309 | Adoption de saines habitudes de vie | 3 |
| NUT-1004 | Aliments d'aujourd'hui | 3 |
| NUT-1104 | Éléments de nutrition | 3 |

Faculté de médecine

Maîtrise en audiologie

Description officielle **Version A2025**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en audiologie (M. Aud.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Baccalauréat, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Moyenne cumulative

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Pour les membres des Premières Nations et des Inuit au Québec, la moyenne dans le programme ou de diplomation doit être égale ou supérieure à 2,7 sur 4,33.

Scolarité préparatoire

Avoir réussi les cours préalables suivants ou d'autres cours universitaires jugés équivalents. La direction de programme se réserve le droit d'exiger la reprise des cours suivis il y a plus de 5 ans.

- LNG-1002 Notions fondamentales de phonétique et de phonologie
- MUS-1514 Acoustique et théorie audionumérique
- ORT-1001 Neurosciences cognitives du langage

Et 1 cours parmi les suivants :

- MAT-1904 Méthodes quantitatives I
- STT-1000 Probabilités et statistiques
- STT-1920 Méthodes statistiques

Et 1 cours parmi les suivants :

- CSO-1102 Psychologie de l'adolescence
- ORT-1003 Développement cognitif et socioaffectif de l'enfant
- PSE-1007 Développement de l'enfant (0-12 ans)
- PSY-1000 Développement de l'enfant
- PSY-1103 Psychologie gérontologique
- PSY-2000 Développement, de l'adolescence à la fin de la vie
- ou tout autre cours de psychologie jugé pertinent à l'audiologie (enfance, adolescence, adulte, aîné)

Notez que certains de ces cours sont offerts dans le cadre du [Certificat en langage et santé](#) et du [Microprogramme en sciences cognitives du langage](#).

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La pratique clinique de l'audiologie exige la maîtrise du français oral et écrit.

Le [Test de français écrit SEL \(Version B\)](#) doit être réussi avec un seuil de réussite de 75 % à chacune des deux parties. Le test peut être fait via la TELUQ. Il est possible de faire une reprise du test de français écrit SEL (Version B), selon les modalités de la TELUQ. La preuve de réussite doit être déposée au dossier d'admission au plus tard le 1er juin de l'année d'admission en cours.

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

du [Test de connaissance du français tout public](#) (TCF) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)

ET

- un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)

En cas d'échec, la candidature sera automatiquement rejetée par le comité d'admission.

Il est important de noter que le résultat au TCF doit être déposé dans votre dossier d'admission avant la date limite qui y est indiquée.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiante ou l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Veuillez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux, et assurez-vous d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, de prendre des mesures pour développer vos compétences en cours de formation.

Sélection

Deux types de candidatures sont admissibles :

- la candidate ou le candidat qui satisfait toutes les exigences d'admission et qui a réussi tous les cours préalables.
- la candidate ou le candidat qui satisfait toutes les exigences d'admission, mais qui n'a pas terminé les cours préalables exigés, en totalité ou en partie. Si sélectionné, cette candidate ou ce candidat doit d'abord réussir les cours préalables manquants dans le cadre d'une scolarité préparatoire à l'Université Laval, et ce, dans un délai maximal de 3 sessions consécutives.

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Bonification de la cote de rendement

La personne candidate ayant complété son 5e secondaire dans une école située dans l'une des régions éloignées identifiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour les candidatures en médecine bénéficiera sur sa cote de rendement au collégial ou sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée de 0,5.

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

La personne candidate ayant complété 15 crédits du [Certificat en langage et santé](#) au terme de la session d'automne précédant la session d'admission bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée de 0,75.

La personne candidate ayant complété les 30 crédits du [Certificat en langage et santé](#) au terme de la session d'automne précédant la session d'admission bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée de 1,5.

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stage pourrait lui être refusé.

Immunisation

Au cours de leur formation dans ce programme, les étudiantes et les étudiants risquent d'être exposés aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des personnes côtoyées pendant leurs stages. Dans le but d'assurer la protection de toutes et tous, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Toute personne refusant d'être immunisée pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, les étudiantes et les étudiants devront répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en audiologie est un [programme contingenté](#) à 28 places.

Afin d'encourager les membres des Premières Nations et Inuit au Québec à réaliser une formation en audiologie, la direction du programme réserve une place hors contingent pour cette catégorie de candidatures.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Programmes contingentés](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif général de former un audiologiste polyvalent pouvant travailler de manière autonome dans divers milieux et en région éloignée. Ce professionnel doit également être capable de faire face aux nouveaux défis de la profession, notamment le travail autonome en pratique privée, le développement d'interventions communautaires ou l'offre de services à la population vieillissante.

Objectifs spécifiques

- connaître les fondements biologiques, linguistiques et psychosociaux de la surdité;
- être en mesure de prévenir, de dépister, de distinguer, d'évaluer, de diagnostiquer et de traiter (adaptation-réadaptation) les divers troubles de l'audition et de l'équilibre;

- agir efficacement dans des groupes multidisciplinaires et comme professionnel autonome au sein de diverses organisations de services, dans le réseau de la santé, de l'éducation et en pratique privée;
- traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- être en mesure de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de sa profession.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de 6 sessions.

Structure du programme

Total exigé : 76 crédits

Équivalence maximum : 32 crédits

Activités de formation communes

Audiologie (76 crédits)

Avec l'approbation de la direction de programme, l'activité AUD-6501 Stage IV peut être remplacée par AUD-6503 Stage en contexte de pratique en région.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ORT-6007 | Parole, langage et audition : anatomie et physiologie | 3 |
| AUD-6001 | Psychoacoustique | 3 |
| AUD-6002 | Développement normal et troubles de la parole et du langage | 3 |
| AUD-6003 | Évaluation audiolinguistique I | 3 |
| ORT-6141 | Pratique professionnelle I : fondements | 2 |
| AUD-6004 | Physiopathologie de l'audition et de l'équilibre | 3 |
| AUD-6005 | Évaluation audiolinguistique II | 2 |
| AUD-6006 | Évaluation électrophysiologique | 2 |
| AUD-6007 | Aides auditives I | 3 |
| ORT-6142 | Pratique professionnelle II : érudition et démarche scientifique | 2 |
| AUD-6008 | Évaluation audiolinguistique pédiatrique | 3 |
| AUD-6009 | Aides auditives II | 3 |
| ENT-6145 | Travail autonome et microentreprise | 3 |
| ORT-6143 | Pratique professionnelle III : counseling et collaboration interprofessionnelle | 2 |
| AUD-6021 | Stage I | 1 |
| AUD-6010 | Réadaptation audiolinguistique chez l'adulte | 2 |
| AUD-6011 | Aides auditives III | 2 |
| AUD-6012 | Bruit et audition | 2 |
| AUD-6017 | Fonction vestibulaire | 3 |
| AUD-6013 | Séminaire d'intégration I | 1 |
| AUD-6022 | Stage II | 2 |
| AUD-6014 | Réadaptation audiolinguistique chez l'enfant | 2 |
| AUD-6015 | Aides auditives IV | 3 |
| AUD-6025 | Pratiques émergentes | 3 |
| AUD-6020 | Gérontoaudiologie | 2 |
| AUD-6018 | Séminaire d'intégration II | 1 |
| FIS-7102 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2 | 1 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------|----------------|
| AUD-6023 | Stage III | 2 |
| AUD-6501 | Stage IV | 6 |
| AUD-6504 | Rapport de fin d'études | 6 |

Faculté de médecine

Maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en biochimie, microbiologie, biologie, chimie, pharmacie, physique ou médecine, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée pour un candidat qui n'a pas déjà suivi des cours de base en biochimie, biologie cellulaire, chimie et mathématiques.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme et doit avoir élaboré un projet de recherche.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Le choix du directeur de recherche et le projet doivent être approuvés par la direction de programme lors du traitement du dossier d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Le candidat qui ne maîtrise pas le français doit avoir une excellente connaissance de l'anglais.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
- un projet de recherche (environ une à deux pages) qui présente le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter et les objectifs poursuivis
- une confirmation écrite de la part du professeur qui agira à titre de directeur de recherche indiquant les sources de financement prévues

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Objectif général

Ce programme procure à l'étudiant les connaissances théoriques et pratiques propres à une bonne compréhension de la structure de la cellule et des mécanismes régissant son fonctionnement du point de vue moléculaire.

Objectifs particuliers

- Amener l'étudiant à :
 - comprendre les principes de base qui régissent le fonctionnement de la cellule;
 - obtenir une connaissance approfondie d'un sujet d'étude particulier en biologie cellulaire et moléculaire;
 - présenter et rédiger un travail scientifique de façon claire et cohérente.

Durée et régime d'études

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles.

L'étudiant est encouragé à remplir le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, qui constitue pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages. Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle, à partir d'articles de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Conditions de poursuite des études

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir la note B ou plus.

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne de programme d'au moins 2,67 après trois sessions et de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur une ou plusieurs publications doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires.

Des exigences propres au programme de biologie cellulaire et moléculaire ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos doit précéder chacun des articles incorporés au mémoire afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe du mémoire;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, le cas échéant, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 6 crédits

Activités de formation communes

Biologie cellulaire et moléculaire (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| BMO-6000 | Séminaire de maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire | 1 |
| ETH-7900 | Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs | 1 |

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| BMO-7000 | Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale | 3 |
| BMO-7001 | Génome : structure et expression | 3 |

Règle 2. 4 à 7 crédits parmi :

Avec l'approbation de la direction de programme, il est possible de suivre BMO-7040 Sujets spéciaux (1 crédit) ou BMO-7041 Sujets spéciaux (2 crédits).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| BIF-7900 | Bio-informatique I | 3 |
| BMO-7002 | Fondements cellulaires et moléculaires du cancer | 2 |
| BMO-7004 | Maladies génétiques et stratégies d'intervention sur mesure | 2 |
| BMO-7007 | Analyse critique de publications | 1 |
| BMO-7008 | Signalisation intracellulaire | 2 |
| BMO-7009 | Génomique fonctionnelle et santé | 3 |
| BMO-7022 | Progrès récents en génétique moléculaire et développementale | 2 |
| BMO-7043 | Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques | 2 |
| BMO-7045 | Biologie cellulaire et moléculaire de la vision | 2 |
| BMO-7046 | Médecine régénératrice | 3 |
| MCB-7901 | Immunologie cellulaire | 3 |
| MMO-7013 | Génomique humaine | 3 |
| MMO-7018 | Méthodes statistiques en recherche biomédicale | 3 |
| MMO-7019 | Techniques courantes en médecine moléculaire | 2 |
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| MMO-7025 | Communication scientifique II | 1 |
| NSC-7001 | Neurosciences I | 4 |
| PHC-7903 | Théorie des récepteurs | 2 |
| SBM-7000 | Biologie cellulaire et moléculaire du poumon | 3 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| BMO-6811 | Activité de recherche - mémoire 1 | 7 |
| BMO-6812 | Activité de recherche - mémoire 2 | 8 |
| BMO-6813 | Activité de recherche - mémoire 3 | 8 |
| BMO-6814 | Activité de recherche - mémoire 4 | 10 |

Faculté de médecine

Maîtrise en ergothérapie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en ergothérapie (M. Erg.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Ce programme est offert dans le cadre d'un continuum baccalauréat-maîtrise. Pour être admissible, vous devez détenir un baccalauréat en ergothérapie de l'Université Laval.

Une fois les candidatures en provenance du baccalauréat en ergothérapie de l'Université Laval admises, s'il reste des places disponibles, celles-ci seront accordées aux diplômées ou diplômés d'un baccalauréat en ergothérapie obtenu dans une autre université.

Si vous détenez un diplôme jugé équivalent de la Belgique, de la France ou de la Suisse, vous devrez réussir une scolarité préparatoire non-contributoire au programme de 25 crédits.

Moyenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance de l'anglais

Toutes les candidates et tous les candidats doivent démontrer un niveau d'anglais avancé. La maîtrise fonctionnelle de la langue anglaise peut être satisfaite par la réussite de l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- ANL-3010 Advanced English I avec une note minimale de C
- résultat égal ou supérieur à 58 sur 70 au [Versant English Placement Test](#)

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un document officiel attestant du résultat obtenu au test d'anglais ou de la réussite du cours

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences après l'admission

Immunisation

Au cours de leur formation dans ce programme, les étudiantes et les étudiants risquent d'être exposés aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des personnes côtoyées pendant leurs stages. Dans le but d'assurer la protection de toutes et tous, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Toute personne refusant d'être immunisée pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, les étudiantes et les étudiants devront répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de débiter son stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stage pourrait lui être refusé.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en ergothérapie a une [capacité d'accueil limitée](#) à 90 places.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Programmes à capacité d'accueil limitée](#).

Objectifs

Ce programme offre aux étudiantes et étudiants des occasions d'apprendre à devenir des praticiennes et praticiens réflexifs, des apprenantes et apprenants autonomes tout au long de leur vie, des partenaires dynamiques et des leaders dans l'innovation en ergothérapie.

Au terme de leurs études de maîtrise, les personnes diplômées seront apte à :

- justifier leurs choix en regard des actions à porter sur des situations complexes et impliquant des aspects éthiques, légaux et normatifs de la pratique;
- appliquer et réaliser la démarche ergothérapique à des cas cliniques complexes ou rares, dans des contextes reflétant la réalité;
- distinguer les forces et les limites d'un champ théorique;
- concevoir un programme d'ergothérapie ou de réadaptation et sélectionner les outils appropriés aux fonctions de gestion et d'organisation;
- définir le choix du cadre théorique en fonction d'une problématique pour la réalisation d'un essai, élaborer un protocole d'essai et contribuer au développement des connaissances en ergothérapie ou dans le champ de l'adaptation-réadaptation;
- discuter et comparer les enjeux majeurs de la réadaptation observés au Québec et dans d'autres contextes culturels;
- intégrer les différents rôles et responsabilités des ergothérapeutes.

Durée et régime d'études

La durée du programme est de trois sessions : automne, hiver et été (ou automne). Ce programme nécessite une inscription à temps complet.

Conditions de poursuite des études

La réussite du cours ERG-6510 Stage d'intégration est obligatoire à la poursuite du programme. En cas d'échec, conformément à l'article 5.24 d) du Règlement des études, la personne étudiante peut être exclue du programme.

Politique relative à l'échec du Projet de fin d'études

L'échec du cours ERG-6500 Projet de fin d'études ne peut mener qu'à une seule reprise de cette activité. Un deuxième échec mène à l'exclusion du programme.

Travail de rédaction

Au terme de ce programme, un projet de fin d'études (6 crédits) doit être réussi.

Structure du programme

Total exigé : 48 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Ergothérapie (48 crédits)

L'activité obligatoire ERG-6510 Stage d'intégration peut être remplacée par ERG-6511 Stage en contexte de pratique en région.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------------|----------------|
| ERG-6001 | Pratiques éthiques et légales | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| ERG-6002 | Engagement occupationnel chez l'enfant et l'adolescent | 3 |
| ERG-6006 | Science de l'occupation | 3 |
| ERG-6005 | Recherche clinique | 3 |
| ERG-6003 | Engagement occupationnel chez l'adulte | 3 |
| ERG-6004 | Engagement occupationnel chez l'aîné | 3 |
| MNG-6903 | Gestion de programme | 2 |
| ERG-6007 | Concepts et enjeux socioculturels en réadaptation | 3 |
| FIS-7103 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3 | 1 |
| ERG-6500 | Projet de fin d'études | 6 |
| ERG-6510 | Stage d'intégration | 12 |

Règle 1. 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ADS-7013 | Recherche qualitative | 3 |
| CSO-7009 | Intentionnalité et projets de vie | 3 |
| ECN-6953 | Introduction à l'économie de la santé | 3 |
| ENT-6000 | Portfolio entrepreneurial | 6 |
| ENT-6146 | Entrepreneuriat collectif : social et coopératif | 3 |
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| EPM-7004 | Recherche appliquée au domaine de la santé | 3 |
| ERG-6520 | Stage d'intégration à la recherche I | 3 |
| ERG-6523 | Stage d'intégration à la recherche II | 3 |
| ERG-6524 | Engagement, réflexivité et expression artistique | 3 |
| FIS-6105 | Pratiques collaboratives dans le champ du handicap | 3 |
| MEV-7011 | Analyse de données | 3 |
| MNG-6000 | Gestion des relations du travail | 3 |
| MNG-6004 | Organisation des services de santé : les fondements | 3 |
| MNG-6021 | Système de santé et gestion | 3 |
| MNG-6026 | Activités de prévention en santé et sécurité du travail | 3 |
| MNG-6029 | Diagnostic et conduite du changement organisationnel | 3 |
| MNG-6091 | Santé et sécurité du travail : organisation et gestion | 3 |
| MNG-6095 | Leader authentique | 3 |
| MNG-6142 | Gestion et prévention du stress dans les organisations | 3 |
| MNG-6157 | Comportement humain et organisation | 3 |
| MRK-6091 | Marketing des services | 3 |
| NUT-7016 | Alimentation fonctionnelle et santé cardiovasculaire | 3 |
| PHI-7900 | Éthique et santé | 3 |
| PPG-7024 | Méthodologie de la recherche : approche quantitative | 3 |
| PSY-7015 | Intervention interculturelle | 3 |
| PSY-7018 | Psychologie de la mémoire et de l'attention | 3 |
| RLT-7014 | Innovations en entreprise et ergonomie | 3 |
| RLT-7025 | Apport de l'ergonomie à la prévention et à l'efficacité | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SAP-7014 | Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes | 3 |
| SBM-7004 | Devis et protocoles de recherche | 2 |
| SVS-7018 | Immigration, intégration et intervention sociale | 3 |
| SVS-7011 | Gérontologie sociale | 3 |
| THL-6075 | Maladie, mort et figures de l'espérance | 3 |

Faculté de médecine

Maîtrise en kinésiologie - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en kinésiologie ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat, ou un diplôme équivalent, dans un domaine autre que celui de la kinésiologie, mais pertinent à son champ de recherche peut également être admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Si la direction de programme estime que la formation antérieure du candidat est insuffisante, notamment s'il détient un baccalauréat dans un domaine autre que la kinésiologie, une scolarité préparatoire peut lui être imposée. Au terme de cette scolarité, la direction de programme décide si le candidat satisfait aux exigences d'admission du programme visé.

Les cours de scolarité préparatoire ne sont pas contributives au programme.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Ce programme comporte des exigences linguistiques en anglais à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) qui présente :
 - les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme
 - ses domaines d'intérêt en kinésiologie
 - ses sources attendues de soutien financier
- deux [rapports d'appréciation](#) dûment remplis par un professeur, un employeur ou un superviseur de stage
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme est axé sur la formation en recherche (voir [description facultaire](#)). L'étudiant acquiert cette formation par des cours, par la réalisation d'une expérience scientifique et par la rédaction d'un mémoire. La maîtrise poursuit les objectifs suivants :

- contribuer à l'accumulation des faits et des données scientifiques relatifs à l'activité humaine faite d'actions corporelles et d'exécutions motrices perceptibles et volontaires;
- élaborer et générer de nouvelles hypothèses de travail propres à enrichir les différents secteurs professionnels;
- faciliter l'acquisition de connaissances plus vastes et plus approfondies dans les champs d'études et de recherche de la kinésiologie, en vue d'une mise en pratique plus pertinente et plus généralisée aux différents secteurs d'application et d'activité professionnelle;
- présenter et rédiger un travail scientifique de façon claire et cohérente.

Durée et régime d'études

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- ou du [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- ou du cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne de cheminement ou de programme, le cas échéant, d'au moins 2,33 après deux sessions et de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

L'étudiant inscrit à la maîtrise travaille sous la supervision d'un directeur de recherche, qui peut être assisté d'un codirecteur. Si le directeur de recherche n'est pas un professeur du Département de kinésiologie, l'étudiant devra choisir un codirecteur au sein du corps professoral de ce département. L'étudiant doit s'entendre avec un directeur de recherche et informer la direction de programme de cette entente au moment de la demande d'admission au programme. Afin de favoriser son cheminement au programme et lui apporter l'aide nécessaire à la réalisation de son projet de recherche, on demande à l'étudiant de remplir conjointement avec son directeur de recherche un calendrier des travaux liés à son projet.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir avec son directeur de recherche le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, qui constitue pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter un état de la question, un cadre théorique, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages. Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle, à partir d'articles de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). Un exposé oral est exigé dans le cadre du cours Séminaire de maîtrise (KIN-6002).

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur une ou plusieurs publications devra se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires.

Des exigences propres aux programmes de kinésiologie ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos est exigé pour chacun des articles incorporés au mémoire afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si tel n'était pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe du mémoire;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, si le directeur de recherche le juge nécessaire, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer, ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Rédaction par articles ou de type mixte

La Faculté des études supérieures et postdoctorales reconnaît le principe de l'intégration d'un ou plusieurs articles dans le mémoire ou la thèse. Les conditions générales pour ce type de rédaction sont définies sur son [site internet](#), mais des conditions particulières peuvent s'appliquer.

L'étudiante ou l'étudiant qui souhaite insérer un article doit s'informer auprès de la direction de programme des règles à respecter dans ce programme.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 8 crédits

Activités de formation communes

Kinésiologie (17 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ETH-7900 | Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs | 1 |
| KIN-6002 | Séminaire de maîtrise en kinésiologie | 1 |
| KIN-7026 | Méthodes et techniques de recherche en kinésiologie | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| BVG-7002 | Dispositifs expérimentaux | 3 |
| MMO-7018 | Méthodes statistiques en recherche biomédicale | 3 |
| PSY-7000 | Analyse de plans d'expériences | 3 |

Règle 2. 9 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| BMO-7001 | Génome : structure et expression | 3 |
| DES-7060 | Communication visuelle de données scientifiques | 3 |
| KIN-7000 | Lectures dirigées | 2 |
| KIN-7002 | Sujets spéciaux (kinésiologie) | 1 |
| KIN-7003 | Sujets spéciaux (kinésiologie) | 2 |
| KIN-7007 | Traitement de signaux et modélisation neuromécanique du mouvement humain | 3 |
| KIN-7008 | Lectures dirigées | 1 |
| KIN-7015 | Activité physique et santé cardiovasculaire | 3 |
| KIN-7017 | Physiologie intégrée avancée : du patient à l'athlète | 3 |
| KIN-7018 | Optimisation des systèmes physiologiques | 3 |
| KIN-7019 | Perfectionnement en préparation physique et performance | 3 |
| KIN-7020 | Sujets spéciaux (kinésiologie) | 3 |
| KIN-7021 | Nutrition et performance sportive | 3 |
| KIN-7022 | Lecture critique d'articles scientifiques | 3 |
| KIN-7023 | Critical Communication in Science | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| KIN-7024 | Psychologie du sport : santé mentale et performance | 3 |
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| MMO-7022 | Obésité I : complications et étiologie | 3 |
| MMO-7023 | Obésité II : aspects cliniques | 3 |
| NUT-7012 | Alimentation fonctionnelle et santé chez la femme | 3 |
| NUT-7014 | Biochimie de la nutrition | 3 |
| NUT-7016 | Alimentation fonctionnelle et santé cardiovasculaire | 3 |
| NUT-7019 | Nutrition et problèmes de poids | 3 |
| PHA-6058 | Pharmacologie et réadaptation cardiopulmonaire | 1 |
| PHA-6059 | Physiopathologie cardiopulmonaire | 3 |
| PHA-7003 | Articles, thèses et demandes de subvention | 2 |
| PHC-7903 | Théorie des récepteurs | 2 |
| REA-7006 | Méthodes de laboratoire | 2 |
| SAP-7014 | Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes | 3 |
| SBM-7006 | Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines | 3 |
| SBM-7012 | Réadaptation cardiopulmonaire : Rx. Exercices | 3 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| KIN-6811 | Activité de recherche - mémoire 1 | 7 |
| KIN-6812 | Activité de recherche - mémoire 2 | 7 |
| KIN-6813 | Activité de recherche - mémoire 3 | 7 |
| KIN-6814 | Activité de recherche - mémoire 4 | 7 |

Faculté de médecine

Maîtrise en microbiologie-immunologie - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Un nombre minimal de crédits en microbiologie et immunologie peut être exigé avant l'admission.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

L'étudiant qui n'a pas comme langue maternelle le français ou l'anglais pourra se voir imposer de fournir la preuve de son niveau d'anglais avant son admission.

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc fortement recommandée. La réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en français. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Le candidat doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en cours de formation.

Le seuil minimal de compréhension peut être vérifié au moyen du résultat obtenu à un test de classement ou au moyen de la réussite d'un cours :

- le [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- OU le [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- OU par la réussite au cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur au résultat indiqué plus haut, il est fortement conseillé à l'étudiant de suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau recommandé, le plus rapidement, au début de sa formation. Les cours de langues doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
- un projet de recherche (environ une à deux pages) qui présente le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter et les objectifs poursuivis
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche indiquant les sources de financement prévues

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Introduire l'étudiant à la recherche et à la pratique de la microbiologie et de l'immunologie en lui permettant de réaliser un travail de recherche et d'en rédiger les résultats sous la supervision immédiate d'un directeur de recherche.

Objectifs particuliers

- Apprendre la méthode expérimentale en ayant l'occasion de réaliser un travail de recherche valable.
- Acquérir des notions plus poussées en microbiologie et immunologie.
- Obtenir une connaissance approfondie d'un sujet d'études particulier.
- Apprendre à présenter et à rédiger un travail scientifique, de façon claire et cohérente.

Durée et régime d'études

Ce programme n'admet un étudiant à temps partiel que de façon temporaire et pour des raisons très particulières.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Remarques sur les cours

L'étudiant pourra se voir imposer des cours complémentaires si sa formation antérieure est jugée insuffisante par la direction de programme.

Travail de recherche

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 6 crédits

Activités de formation communes

Microbiologie-immunologie (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ETH-7900 | Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs | 1 |
| MCB-6001 | Séminaire microbiologie-immunologie I à la maîtrise | 1 |
| MCB-6002 | Séminaire microbiologie-immunologie II à la maîtrise | 1 |

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|------------------------|----------------|
| MCB-7008 | Réaction inflammatoire | 3 |
| MCB-7901 | Immunologie cellulaire | 3 |

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MCB-7006 | Immunopathogénèse des infections microbiennes | 3 |
| MCB-7900 | Génétique bactérienne, génomique et bio-informatique | 3 |

Règle 3. 0 à 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| BIF-7900 | Bio-informatique I | 3 |
| BMO-7000 | Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale | 3 |
| BMO-7001 | Génome : structure et expression | 3 |
| BMO-7004 | Maladies génétiques et stratégies d'intervention sur mesure | 2 |
| BMO-7008 | Signalisation intracellulaire | 2 |
| BMO-7043 | Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques | 2 |
| BMO-7046 | Médecine régénératrice | 3 |
| MCB-7011 | Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie) | 2 |
| MCB-7012 | Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie) | 1 |
| MMO-7012 | Signalisation cellulaire | 1 |
| MMO-7019 | Techniques courantes en médecine moléculaire | 2 |
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| MMO-7025 | Communication scientifique II | 1 |
| MMO-7026 | Médecine moléculaire et immunologie | 3 |
| PHA-7003 | Articles, thèses et demandes de subvention | 2 |
| SBM-7000 | Biologie cellulaire et moléculaire du poumon | 3 |
| SBM-7024 | Profession : chercheur | 2 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| MCB-6841 | Activité de recherche - mémoire 1 | 7 |
| MCB-6842 | Activité de recherche - mémoire 2 | 8 |
| MCB-6843 | Activité de recherche - mémoire 3 | 9 |
| MCB-6844 | Activité de recherche - mémoire 4 | 9 |

Faculté de médecine**Maîtrise en médecine moléculaire - avec mémoire****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon sa préparation antérieure, un candidat peut être tenu de réaliser une scolarité préparatoire de premier cycle non contributoire au programme.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Le candidat doit démontrer la maîtrise du français OU de l'anglais. Il doit avoir une bonne compréhension du français et de l'anglais et doit prendre les mesures nécessaires pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple à l'[École des langues de l'Université Laval](#)), le cas échéant. En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des correctifs.

Le candidat doit satisfaire à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

Connaissance du français

- réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 361 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 8 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2015 Langue orale et écrite IV ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent, avec une note égale ou supérieure à C

Connaissance de l'anglais

- réussite du [test VEPT](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- OU réussite du [Test of English for International Communication Listening and Reading](#) (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- OU réussite du [Test of English as a Foreign Language](#) (TOEFL-IBT) avec un résultat égal ou supérieur à 64 sur 120
- OU réussite du cours ANL-2020 Intermediate English II avec une note minimale de C

Ce programme comporte également des exigences linguistiques en anglais à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
- un projet de recherche (environ une à deux pages) qui présente le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter et les objectifs poursuivis
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche indiquant les sources de financement prévues

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Effectuer un travail de recherche dans un champ d'activité propre à la médecine moléculaire, qui permettra à l'étudiant : d'assimiler les bases de la méthode scientifique; d'apprendre la méthodologie requise pour la bonne conduite de son programme de recherche; d'apprendre à faire une analyse rigoureuse de résultats de recherche et d'en faire un compte rendu; d'acquérir des connaissances théoriques pertinentes et une culture scientifique de base en médecine moléculaire; d'apprendre à présenter et à rédiger un travail scientifique de façon claire et cohérente. Ces études, tout en permettant l'accès immédiat au marché du travail, préparent l'étudiant de façon toute particulière aux études de troisième cycle en médecine moléculaire.

Durée et régime d'études

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- OU du [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- OU du cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributaires au programme, doivent avoir été suivis et réussis avant l'inscription à MMO-6000 Séminaire de maîtrise en médecine moléculaire et leur réussite est une condition de diplomation.

Remarques sur les cours

Si la direction de programme juge insuffisante la formation de l'étudiant, elle pourra lui imposer des cours complémentaires non contributaires.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne de cheminement ou de programme, le cas échéant, d'au moins 2,67 après deux sessions et de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Dans les programmes des deuxième et troisième cycles en médecine moléculaire, la politique de supervision et d'encadrement des étudiants repose sur la reconnaissance de l'aptitude des chercheurs à diriger des étudiants et sur la relation de confiance entre ceux-ci et la direction de programme. Cette aptitude et cette relation de confiance sont reconnues lors de l'habilitation d'un chercheur. Elles entraînent une présomption de compétence du chercheur à l'égard du choix du projet de recherche pour un étudiant, de la formulation du titre, des hypothèses et des objectifs de recherche, des moyens et du calendrier prévus pour les atteindre et les respecter. L'étudiant et son directeur de recherche s'entendent par écrit sur le titre du projet de recherche, sur le soutien financier accordé à l'étudiant et sur le calendrier général de la première année d'études dans les programmes de médecine moléculaire.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. Les étudiants sont encouragés à remplir avec leur directeur de recherche le Plan de formation, qui est un outil de communication qui clarifie les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, qui constitue pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages. Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle, à partir d'articles de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur une ou plusieurs publications devra se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires.

Des exigences propres au programme de médecine moléculaire ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos doit précéder chacun des articles incorporés au mémoire afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si tel n'était pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe du mémoire;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, si le directeur de recherche le juge nécessaire, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 6 crédits

Activités de formation communes

Médecine moléculaire (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ETH-7900 | Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs | 1 |
| MMO-6000 | Séminaire de maîtrise en médecine moléculaire | 1 |
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |

Règle 1. 9 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| BIF-7900 | Bio-informatique I | 3 |
| BMO-7000 | Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale | 3 |
| BMO-7001 | Génome : structure et expression | 3 |
| BMO-7002 | Fondements cellulaires et moléculaires du cancer | 2 |
| BMO-7007 | Analyse critique de publications | 1 |
| BMO-7008 | Signalisation intracellulaire | 2 |
| BMO-7009 | Génomique fonctionnelle et santé | 3 |
| BMO-7043 | Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques | 2 |
| MCB-7008 | Réaction inflammatoire | 3 |
| MCB-7901 | Immunologie cellulaire | 3 |
| MMO-6910 | Sujets spéciaux (médecine moléculaire) | 1 |
| MMO-7003 | Introduction au métabolisme des lipides et des lipoprotéines | 1 |
| MMO-7004 | Épigénétique et pathologies associées | 2 |
| MMO-7008 | Androgènes et oestrogènes : formation, action et inhibition | 3 |
| MMO-7012 | Signalisation cellulaire | 1 |
| MMO-7013 | Génomique humaine | 3 |
| MMO-7016 | Physiologie de la fonction reproductrice mâle | 2 |
| MMO-7018 | Méthodes statistiques en recherche biomédicale | 3 |
| MMO-7019 | Techniques courantes en médecine moléculaire | 2 |
| MMO-7022 | Obésité I : complications et étiologie | 3 |
| MMO-7023 | Obésité II : aspects cliniques | 3 |
| MMO-7025 | Communication scientifique II | 1 |
| MMO-7026 | Médecine moléculaire et immunologie | 3 |
| PHC-7901 | Physiologie des canaux ioniques | 2 |
| PHC-7902 | Principes de pharmacologie et toxicologie | 2 |
| PHC-7903 | Théorie des récepteurs | 2 |
| SAN-7010 | Physiologie de la reproduction | 3 |
| SAN-7011 | Biotechnologies de la reproduction | 3 |
| SBM-7006 | Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines | 3 |
| SBM-7024 | Profession : chercheur | 2 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| MMO-6801 | Activité de recherche - mémoire 1 | 8 |
| MMO-6802 | Activité de recherche - mémoire 2 | 8 |
| MMO-6803 | Activité de recherche - mémoire 3 | 8 |
| MMO-6804 | Activité de recherche - mémoire 4 | 9 |

Faculté de médecine

Maîtrise en neurosciences - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en biologie ou en sciences de la santé, ou un diplôme équivalent.

Scolarité préparatoire

La direction de programme peut imposer une scolarité préparatoire de premier cycle au candidat dont la préparation n'est pas jugée adéquate.

Directeur de recherche/Projet de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit prendre contact avec l'un des professeurs du programme. Au moment où la demande d'admission est faite, un professeur doit avoir accepté par écrit d'agir à titre de directeur de recherche.

Le choix du projet de recherche résulte d'une entente entre le candidat et son directeur de recherche qui doit être un professeur affilié au programme de neurosciences. Le projet doit être approuvé par la direction de programme. Normalement, l'étudiant s'intègre à un programme de recherche pour lequel son directeur a obtenu des subventions.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Ce programme comporte des exigences linguistiques en anglais à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
- un projet de recherche (environ une à deux pages) qui présente le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter et les objectifs poursuivis
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche indiquant les sources de financement prévues

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Les objectifs de ce programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques en neurobiologie et en neurosciences par l'intermédiaire de cours généraux et spécialisés et par la réalisation d'un travail de recherche sous la supervision de son directeur de recherche (voir [description facultaire](#)). Cette formation permet de jeter les assises d'une culture scientifique de base en neurobiologie et en neurosciences, en plus de constituer un apprentissage de la méthode scientifique et de la présentation et la rédaction d'un travail scientifique de façon claire et cohérente. Elle prépare l'étudiant à entreprendre des études de troisième cycle ou à occuper un emploi dans le secteur biomédical.

Durée et régime d'études

À cause des exigences du travail de recherche en laboratoire, l'étudiant s'inscrit normalement à temps complet, pour des sessions consécutives, y compris la session d'été. Cependant, l'étudiant qui a presque terminé son travail en laboratoire et qui veut retourner sur le marché du travail peut finir son programme à temps partiel.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- ou du [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- ou du cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributaires au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

Remarques sur les cours

Lorsque le directeur de recherche juge approprié que l'étudiant acquière ou révise certaines notions, il peut lui suggérer fortement de s'inscrire à des cours de sujets spéciaux, même si l'étudiant dépasse le nombre de crédits de cours prévus au programme. Ces cours sont alors suivis à titre de cours non contributaires.

Exigences particulières concernant le cours NRB-6000 Projet de maîtrise

Ce cours est obligatoire pour tout étudiant inscrit à la maîtrise. Il doit être suivi au plus tard à la troisième session d'inscription et l'inscription dans le programme ne pourra se poursuivre à la quatrième session que si le cours a été réussi. Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de définir ses objectifs particuliers de recherche et de les situer dans le contexte général dans lequel s'inscrit cette recherche.

Le cours comporte deux parties : la rédaction d'un texte et une présentation orale. Chacune des parties doit être présentée aux membres d'un comité d'encadrement que l'étudiant et son directeur de recherche devront mettre sur pied. Ce comité d'encadrement doit comprendre, outre le directeur de recherche et le codirecteur (s'il y a lieu), deux professeurs qui peuvent diriger des étudiants aux cycles supérieurs. La composition du comité d'encadrement doit être approuvée par le responsable du cours.

Pour ce qui est de la partie écrite du cours, l'étudiant doit fournir une brève description (cinq pages au maximum, mais on peut y ajouter des annexes si nécessaire) de son projet de maîtrise en prenant soin de justifier sa problématique et de présenter un calendrier. Ce texte doit être acheminé aux membres du comité d'encadrement environ deux semaines avant l'examen oral. Pour ce qui est de la partie orale, l'étudiant doit convenir avec les membres de son comité d'encadrement d'une date à laquelle il exposera brièvement son projet de maîtrise (environ 20 minutes). Une période de questions et de discussion suit cet exposé. L'évaluation du cours est faite par les membres du comité d'encadrement en fonction des critères de réussite (note attribuée = P) ou échec (note attribuée = N).

Afin d'assurer un suivi, le comité d'encadrement formé pour répondre aux exigences du cours devrait, en principe, se réunir une année après l'examen pour s'assurer du cheminement normal de l'étudiant dans le programme. Idéalement, les membres du comité d'encadrement formeraient le jury qui sera chargé d'évaluer le mémoire de maîtrise de l'étudiant.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2e et 3e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir avec son directeur de recherche le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant. Normalement, le directeur de recherche rencontre l'étudiant presque quotidiennement. Il lui fait part de ses recommandations et de ses critiques. Une fois par année, le comité d'encadrement de l'étudiant fait rapport du cheminement de l'étudiant à la direction de programme.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, qui constitue pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages. Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle, à partir d'articles de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne de cheminement ou de programme, le cas échéant, d'au moins 2,67 après deux sessions et de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur une ou plusieurs publications doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires.

Des exigences propres au programme de neurosciences ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos doit précéder chacun des articles incorporés au mémoire afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté

dans l'article. Si tel n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe du mémoire;

- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, si le directeur de recherche le juge nécessaire, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Rédaction par articles ou de type mixte

La Faculté des études supérieures et postdoctorales reconnaît le principe de l'intégration d'un ou plusieurs articles dans le mémoire ou la thèse. Les conditions générales pour ce type de rédaction sont définies sur son [site internet](#), mais des conditions particulières peuvent s'appliquer.

L'étudiante ou l'étudiant qui souhaite insérer un article doit s'informer auprès de la direction de programme des règles à respecter dans ce programme.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 6 crédits

Activités de formation communes

Neurosciences (15 crédits)

Les cours NSC-7001 et NSC-7002 sont également offerts en version anglaise : NSC-7101 et NSC-7102. Une seule des deux versions peut être contributive au programme.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ETH-7900 | Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs | 1 |
| NSC-6000 | Séminaire de maîtrise en neurosciences | 1 |
| NSC-6001 | Projet de maîtrise | 2 |
| NSC-7001 | Neurosciences I | 4 |
| NSC-7002 | Neurosciences II | 4 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| BIF-7900 | Bio-informatique I | 3 |
| BMO-7000 | Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale | 3 |
| BMO-7001 | Génome : structure et expression | 3 |
| BMO-7004 | Maladies génétiques et stratégies d'intervention sur mesure | 2 |
| BMO-7007 | Analyse critique de publications | 1 |
| BMO-7008 | Signalisation intracellulaire | 2 |
| BMO-7009 | Génomique fonctionnelle et santé | 3 |
| BMO-7022 | Progrès récents en génétique moléculaire et développementale | 2 |
| BMO-7043 | Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques | 2 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| BPH-7901 | École d'été en biophotonique : conférences internationales | 1 |
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| GIF-7005 | Introduction à l'apprentissage automatique | 3 |
| GIF-7015 | Introduction to Machine Learning | 3 |
| MCB-7006 | Immunopathogenèse des infections microbiennes | 3 |
| MCB-7008 | Réaction inflammatoire | 3 |
| MCB-7901 | Immunologie cellulaire | 3 |
| MMO-7003 | Introduction au métabolisme des lipides et des lipoprotéines | 1 |
| MMO-7008 | Androgènes et oestrogènes : formation, action et inhibition | 3 |
| MMO-7012 | Signalisation cellulaire | 1 |
| MMO-7013 | Génomique humaine | 3 |
| MMO-7016 | Physiologie de la fonction reproductrice mâle | 2 |
| MMO-7018 | Méthodes statistiques en recherche biomédicale | 3 |
| MMO-7019 | Techniques courantes en médecine moléculaire | 2 |
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| MMO-7022 | Obésité I : complications et étiologie | 3 |
| MMO-7026 | Médecine moléculaire et immunologie | 3 |
| NSC-7003 | Méthodes d'intelligence artificielle en neurosciences | 2 |
| NSC-7006 | De la molécule au réseau neuronal | 1 |
| NSC-7007 | Sujets spéciaux (neurosciences) | 1 |
| NSC-7008 | Sujets spéciaux (neurosciences) | 2 |
| NSC-7009 | Histoire des neurosciences | 2 |
| SBM-7000 | Biologie cellulaire et moléculaire du poumon | 3 |
| SBM-7006 | Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines | 3 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| NSC-6801 | Activité de recherche - mémoire 1 | 7 |
| NSC-6802 | Activité de recherche - mémoire 2 | 7 |
| NSC-6803 | Activité de recherche - mémoire 3 | 8 |
| NSC-6804 | Activité de recherche - mémoire 4 | 8 |

Faculté de médecine

Maîtrise en orthophonie

Description officielle **Version A2025**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Baccalauréat, ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Pour les membres des Premières Nations et des Inuit au Québec, la moyenne dans le programme ou de diplomation doit être égale ou supérieure à 2,7 sur 4,33.

Scolarité préparatoire

Avoir réussi les cours préalables ci-dessous ou d'autres cours universitaires jugés équivalents. La direction de programme se réserve le droit d'exiger la reprise des cours suivis il y a plus de cinq ans.

Sciences cognitives du langage (15 crédits) :

- LNG-1002 Notions fondamentales de phonétique et phonologie
- LNG-1003 Lexique et grammaire cognitifs
- PSY-1007 Processus cognitifs
- ORT-1003 Développement cognitif et socioaffectif de l'enfant OU PSA-1101 Développement cognitif de l'enfant
- ORT-1001 Neurosciences et langage

Note – Ces 15 crédits sont regroupés à l'intérieur du [Microprogramme en sciences cognitives du langage](#) et du [Certificat en langage et santé](#); les cours peuvent être suivis indépendamment d'une admission aux programmes.

Un cours parmi les cours suivants (3 crédits) :

- MAT-1904 Méthodes quantitatives I
- STT-1920 Méthodes statistiques
- STT-1000 Probabilités et statistique

La candidate ou le candidat qui juge avoir réussi les préalables requis, dans le cadre de ses études universitaires, est invité à consulter le [site web de la Faculté de médecine](#). La liste des cours acceptés ou refusés comme équivalences aux préalables exigés est disponible dans la [section Admission](#). Si les cours réussis ne font pas partie de la liste, il est possible de soumettre les plans de cours détaillés aux fins d'analyse à admission.rea@fmed.ulaval.ca.

La page [FAQ](#) permet de prendre connaissance des questions et réponses les plus fréquentes concernant l'admission à ce programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La pratique clinique de l'orthophonie exige la maîtrise du français oral et écrit.

Le [Test de français écrit SEL \(Version B\)](#) doit être réussi avec un seuil de réussite de 75 % à chacune des deux parties. En cas d'échec, la candidature est automatiquement rejetée par le comité d'admission. Le test peut être fait via la TÉLUQ.

Il est important de noter que le résultat au Test SEL-B doit être déposé dans votre dossier d'admission avant la date limite qui y est indiquée.

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

du [Test de connaissance du français tout public](#) (TCF) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)

ET

- un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EE)

En cas d'échec, la candidature sera automatiquement rejetée par le comité d'admission.

Il est important de noter que le résultat au TCF doit être déposé dans votre dossier d'admission avant la date limite qui y est indiquée.

Connaissance de l'anglais

La lecture de documents (articles scientifiques, livres) en langue anglaise est exigée dans plusieurs cours de ce programme. Une compréhension satisfaisante de l'anglais écrit est donc exigée.

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées l'accès aux milieux de stage pourrait lui être refusé.

Immunisation

Au cours de sa formation dans ce programme, l'étudiante ou l'étudiant risque d'être exposé aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des personnes côtoyées pendant leurs stages. Dans le but d'assurer la protection de toutes et tous, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Toute personne refusant d'être immunisée pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, l'étudiante ou l'étudiant devra répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé.

Sélection

Deux types de candidatures sont admissibles :

- la candidate ou le candidat qui satisfait toutes les exigences d'admission et qui a réussi tous les cours préalables;
- la candidate ou le candidat qui satisfait toutes les exigences d'admission, mais qui n'a pas terminé les cours préalables exigés, en totalité ou en partie. Si sélectionné au terme du processus d'admission, cette candidate ou ce candidat doit d'abord réussir les cours préalables manquants dans le cadre d'une scolarité préparatoire à l'Université Laval, et ce, dans un délai maximal de trois sessions.

La candidature est d'abord analysée sur la base du résultat obtenu à l'examen de jugement situationnel Casper et de la qualité du dossier scolaire.

Les candidatures retenues seront ensuite convoquées à une entrevue individuelle.

La sélection finale des candidatures se fait selon une pondération de 30% pour l'examen Casper, 40% pour le dossier scolaire et de 30% pour l'entrevue.

La sélection finale se fait selon une pondération de 50 % pour le dossier scolaire et de 50 % pour l'entrevue pour les candidatures ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuit au Québec.

Bonification de la cote de rendement

La personne candidate ayant complété son 5e secondaire dans une école située dans l'une des régions éloignées identifiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour les candidatures en médecine bénéficiera sur sa cote de rendement au collégial ou sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée de 0,5.

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne candidate bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée selon les modalités suivantes :

- diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat ou doctorat de premier cycle) : 0,5
- diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise) : 0,5
- diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) : 1,0

La personne candidate ayant complété 15 crédits du [Certificat en langage et santé](#) au terme de la session d'automne précédant la session d'admission bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée de 0,75.

La personne candidate ayant complété les 30 crédits du [Certificat en langage et santé](#) au terme de la session d'automne précédant la session d'admission bénéficiera sur sa cote de rendement universitaire d'une bonification majorée de 1,5.

Avant de déposer votre demande d'admission, assurez-vous de consulter toute l'information sur la [sélection des candidatures](#).

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en orthophonie est un [programme contingenté](#).

Afin d'encourager les membres des Premières Nations et Inuit au Québec à réaliser une formation en orthophonie, la direction de programme réserve deux places hors contingent pour cette catégorie de candidatures.

Dans le cadre d'une entente interprovinciale, ce programme peut accueillir des francophones des provinces maritimes. Pour en savoir plus à ce sujet, consulter cette [page](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Programmes contingentés](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif général de former l'étudiante et l'étudiant à la profession d'orthophoniste, afin qu'elle ou il devienne une ou un généraliste polyvalent et autonome. Au terme de la formation, elle ou il pourra travailler dans divers milieux, notamment en région éloignée, afin d'être capable de faire face aux nouveaux défis de la profession.

Objectifs spécifiques :

- connaître les fondements biologiques, linguistiques et psychosociaux de la parole et du langage;
- être en mesure de prévenir, de dépister, de distinguer, d'évaluer, de diagnostiquer et de traiter (adaptation-réadaptation) les divers troubles de la parole et du langage et les troubles associés;
- agir efficacement dans des groupes multidisciplinaires et comme professionnelle ou professionnel autonome au sein de diverses organisations de services, dans le réseau de la santé, de l'éducation et en pratique privée;
- posséder une formation de base en recherche dans les domaines liés à l'orthophonie.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de 6 sessions.

Conditions de poursuite des études

La réussite des cours ORT-6503 Stage 3 et ORT-6504 Stage intensif en orthophonie est obligatoire à la poursuite du programme. En cas d'échec, conformément à l'article 5.24 d) du Règlement des études, la personne étudiante peut être exclue du programme.

Structure du programme

Total exigé : 76 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Orthophonie (76 crédits)

L'activité obligatoire ORT-6504 Stage intensif en orthophonie peut être remplacée par ORT-6505 Stage en contexte de pratique en région.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ORT-6007 | Parole, langage et audition : anatomie et physiologie | 3 |
| ORT-6013 | Psychologie cognitive du langage oral et écrit | 3 |
| ORT-6127 | Développement de la parole | 2 |
| ORT-6133 | Développement du langage à l'âge préscolaire | 3 |
| ORT-6141 | Pratique professionnelle I : fondements | 2 |
| ORT-6142 | Pratique professionnelle II : érudition et démarche scientifique | 2 |
| ORT-6036 | Notions d'audiologie | 2 |
| ORT-6015 | Troubles acquis du langage oral et écrit 1 | 3 |
| ORT-6120 | Troubles de la parole et du langage à l'âge préscolaire | 4 |
| ORT-6028 | Troubles neuromoteurs de la parole | 3 |
| ORT-6143 | Pratique professionnelle III : counseling et collaboration interprofessionnelle | 2 |
| ORT-6025 | Troubles de la voix et de la résonance | 3 |
| ORT-6029 | Dysphagie | 2 |
| ORT-6501 | Stage I | 1 |
| ORT-6551 | Rapport de fin d'études I | 3 |
| ORT-6034 | Intervention en déficience auditive | 2 |
| ORT-6021 | Troubles développementaux du langage oral et écrit à l'âge scolaire | 3 |
| ORT-6144 | Pratique professionnelle IV : gestion et promotion de la santé | 2 |
| ORT-6016 | Troubles acquis du langage oral et écrit 2 | 3 |
| ORT-6502 | Stage II | 2 |
| FIS-7102 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2 | 1 |
| ORT-6112 | Pratiques orthophoniques spécialisées | 1 |
| ORT-6017 | Troubles de la fluidité | 2 |
| ORT-6145 | Pratique professionnelle V : intégration des compétences | 3 |
| ORT-6126 | Suppléance à la communication | 2 |
| ORT-6533 | Stage III | 3 |
| ORT-6504 | Stage intensif en orthophonie | 9 |
| ORT-6552 | Rapport de fin d'études II | 3 |
| ORT-6101 | Développement du langage oral et écrit à l'âge scolaire | 1 |
| ORT-6102 | Pratiques orthophoniques : trouble du spectre de l'autisme et déficience intellectuelle | 1 |

Faculté de médecine

Maîtrise en physiothérapie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Ce programme est offert dans le cadre d'un continuum baccalauréat-maîtrise. Pour être admissible, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en physiothérapie de l'Université Laval.

Moyenne

Le candidat a réussi tous les cours du baccalauréat et a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Autre information

Est considérée comme étant non admissible toute personne radiée d'un ordre professionnel en raison de manquements au professionnalisme ou de comportements non conformes à l'exercice de la profession.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences après l'admission

Immunisation

Au cours de leur formation dans ce programme, les étudiantes et les étudiants risquent d'être exposés aux maladies évitables par la vaccination et de compromettre ainsi la sécurité des personnes côtoyées pendant leurs stages. Dans le but d'assurer la protection de toutes et tous, et considérant que l'immunisation est la mesure la plus efficace de prévention des maladies pouvant être prévenues par l'immunisation, il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de se conformer aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'immunisation, avant son entrée dans le programme.

Toute personne refusant d'être immunisée pourrait se voir refuser l'accès à certaines activités cliniques dans les établissements de santé affiliés collaborant à la formation.

En complément, les étudiantes et les étudiants devront répondre à toute exigence de santé ou contrôle médical qui s'appliquerait à un établissement de santé.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stage pourrait lui être refusé.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme vise à former un physiothérapeute, intervenant de première ligne, qui travaille à la promotion de la santé, à la prévention et au traitement des troubles de mouvement et de mobilité des personnes. Les compétences développées dans le programme permettront au finissant de travailler en interdisciplinarité, de porter un regard critique sur ses pratiques, d'actualiser ses compétences, d'évaluer ses services et de contribuer à l'avancement des connaissances en réadaptation.

Plus précisément, au terme de ses études, le finissant doit démontrer les compétences suivantes :

Compétences

- **Expertise clinique**
Maîtriser la démarche clinique centrée sur le client
- **Professionalisme**
Agir en professionnel autonome, intègre et imputable de ses actes
- **Communication/collaboration**
Communiquer efficacement et collaborer avec les proches, les pairs, les autres professionnels de la santé et les partenaires dans une perspective de services centrés sur le client
- **Gestion**
Gérer de façon efficiente sa pratique et les services de physiothérapie
- **Érudition**
Contribuer au développement d'une meilleure pratique en physiothérapie et à l'avancement des connaissances en réadaptation.

Conditions de poursuite des études

La réussite des cours PHT-6507 Stage d'intégration 1 (ou PHT-6523 Stage en contexte de pratique en région I), PHT-6508 Stage d'intégration 2 (ou PHT-6524 Stage en contexte de pratique en région II) et PHT-6509 Stage d'intégration 3 (ou PHT-6525 Stage en contexte de pratique en région III) est obligatoire à la poursuite du programme. En cas d'échec, conformément à l'article 5.24 d) du Règlement des études, une sanction d'exclusion du programme peut être prononcée.

Structure du programme

Total exigé : 50 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Physiothérapie (50 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| FIS-7103 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3 | 1 |
| PHT-6000 | Pratique éthique et légale en réadaptation | 2 |
| PHT-6001 | Gestion et enjeux professionnels | 2 |
| PHT-6002 | Douleur et chronicité | 2 |
| PHT-6003 | Intervention intégrée en réadaptation fonctionnelle | 3 |
| PHT-6004 | Intervention intégrée en soins aigus | 3 |
| PHT-6005 | Intervention intégrée dans la communauté | 2 |
| PHT-6006 | Diagnostic différentiel et intervention en première ligne | 3 |
| PHT-6008 | Évaluation des interventions et des programmes | 2 |
| PHT-6009 | Imagerie | 2 |
| PHT-6504 | ÉCOS en physiothérapie | 1 |

Règle 1. 21 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------|----------------|
| PHT-6507 | Stage d'intégration I | 7 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PHT-6508 | Stage d'intégration II | 7 |
| PHT-6509 | Stage d'intégration III | 7 |
| PHT-6510 | Stage d'intégration en milieu interculturel | 7 |

Chacun des stages PHT-6507, PHT-6508 et PHT-6509 peut être remplacé par son équivalent :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PHT-6523 | Stage en contexte de pratique en région I | 7 |
| PHT-6524 | Stage en contexte de pratique en région II | 7 |
| PHT-6525 | Stage en contexte de pratique en région III | 7 |

Règle 2. 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-6000 | Portfolio entrepreneurial | 6 |
| PHT-6505 | Rapport de fin d'études en physiothérapie | 6 |

Faculté de médecine

Maîtrise en santé publique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment celui des sciences sociales ou des sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen.

Le candidat qui n'est pas exempté à la suite de cet examen doit suivre le cours SAP-7015 Biostatistique en santé publique ou le cours EPM-7017 Biostatistique en épidémiologie.

Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui a suivi les cours MAT-1904 Méthodes quantitatives I et MAT-2902 Méthodes quantitatives II n'est pas soumis à cette exigence.

Cette scolarité préparatoire n'est pas non plus exigée si le candidat a réussi l'un des cours suivants : STT-1920 Méthodes statistiques ou SOC-1001 Analyse des données I.

Lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours réussis par le candidat dans un délai de cinq ans depuis sa dernière inscription sont pris en considération. De plus, le candidat doit se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention de la maîtrise
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1er mars.

Objectifs

Ce programme de formation vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés et des attitudes nécessaires à la pratique professionnelle ainsi qu'à la recherche en santé publique. Il se caractérise par une approche dite « de population », par opposition à l'approche individuelle utilisée dans les programmes de formation clinique.

Ce programme vise également l'enrichissement de la pratique professionnelle de l'étudiant qui a déjà une expérience de travail en santé publique, par l'acquisition de connaissances théoriques et d'habiletés complémentaires.

L'objectif du programme est de former des praticiens et des chercheurs compétents en santé publique capables de développer et d'utiliser de nouvelles connaissances en santé publique, et ce, en tenant compte des nouveaux défis liés à la globalisation des phénomènes afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure :

- de comprendre les fondements, les approches et les caractéristiques propres au domaine de la santé publique;
- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique;
- d'analyser, de planifier, de réaliser, d'évaluer et de communiquer des politiques publiques, des programmes et des projets en santé publique qui permettront de répondre aux besoins des populations;
- d'intervenir et de collaborer, comme praticien, en contexte de santé publique en utilisant les connaissances et les méthodes propres au domaine;
- de démontrer un esprit critique en contexte de santé publique dans une perspective scientifique, épistémologique ou éthique.

Il sera également en mesure :

- d'effectuer un examen critique des connaissances dans différents champs de la santé publique;
- de comprendre les fondements d'une pratique efficace dans différents champs de la santé publique;
- d'analyser un enjeu ou une problématique de santé publique dans divers milieux de pratique;
- d'utiliser les connaissances et les méthodes propres à différentes fonctions de santé publique;
- de développer des stratégies de prise en charge optimale des enjeux prioritaires de santé publique au sein de la société québécoise.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Structure du programme

Total exigé : 51 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Santé publique (51 crédits)

L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, remplacer SAP-6500 Projet d'intervention (12 crédits) ou SAP-6501 Stage en santé publique (12 crédits) par SAP-6502 Essai (9 crédits) et 3 crédits de cours.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| SAP-6100 | Séminaire d'intégration | 1 |
| SAP-7000 | Recherche quantitative en santé publique | 3 |
| SAP-7001 | Recherche qualitative en santé publique | 3 |
| SAP-7002 | Fondements en santé publique | 3 |
| SAP-7003 | Éthique et santé publique | 2 |
| SAP-7004 | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |
| SAP-7005 | Santé environnementale | 3 |
| SAP-7006 | Évaluation : fondements théoriques et pratiques | 3 |
| SAP-7007 | Politiques publiques et santé | 3 |
| SAP-7008 | Planification en santé publique | 3 |
| SAP-7009 | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| COM-7003 | Communication publique et santé | 3 |
| COM-7023 | Marketing social | 3 |

Règle 2. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SAP-7010 | Évaluation et gestion des risques en santé environnementale | 3 |
| SAP-7011 | Toxicologie | 3 |
| SAP-7012 | Santé publique internationale | 3 |
| SAP-7013 | Évaluation d'impact en santé publique | 3 |
| SAP-7014 | Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes | 3 |
| SAP-7016 | Planification et gestion de projet en santé mondiale | 3 |
| SAP-7017 | Évaluation économique en santé : théories et applications | 3 |
| SAP-7018 | Santé mondiale : théories et applications | 3 |
| SAP-7019 | Santé des Autochtones - questions d'histoire et de pouvoir | 3 |
| SAP-7020 | Mesure et santé : principes et applications | 3 |
| SAP-7021 | Environnement et santé publique | 3 |
| SAP-7022 | Sciences sociales et santé publique | 3 |
| SAP-7023 | Santé durable et changements climatiques | 3 |
| SAP-7024 | Changements climatiques, santé mentale et vulnérabilités | 3 |
| SAP-7050 | Sujets spéciaux (santé publique) | 2 |
| SAP-7051 | Sujets spéciaux (santé publique) | 3 |

Règle 3. 12 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------|----------------|
| SAP-6500 | Projet d'intervention | 12 |
| SAP-6501 | Stage en santé publique | 12 |

Faculté de médecine

Maîtrise en santé publique - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment celui des sciences sociales ou des sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen.

Le candidat qui n'est pas exempté à la suite de cet examen doit suivre le cours SAP-7015 Biostatistique en santé publique ou le cours EPM-7017 Biostatistique en épidémiologie.

Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui a suivi les cours MAT-1904 Méthodes quantitatives I et MAT-2902 Méthodes quantitatives II, n'est pas soumis à cette exigence.

Cette scolarité préparatoire n'est pas non plus exigée si le candidat a réussi l'un des cours suivants : STT-1920 Méthodes statistiques ou SOC-1001 Analyse des données I.

Lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours réussis par le candidat dans un délai de cinq ans depuis sa dernière inscription sont pris en considération. De plus, le candidat doit se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Directeur de recherche

La présentation d'un sujet de recherche et le choix d'un directeur de recherche ne constituent pas une exigence d'admission.

Par ailleurs, le candidat devra, au cours de ses premières sessions d'inscription, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur de recherche. Il devra remettre à la direction de programme une confirmation écrite du professeur qui a accepté de diriger ses travaux de recherche.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1er mars.

Objectifs

Ce programme de formation vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés et des attitudes nécessaires à la pratique professionnelle ainsi qu'à la recherche en santé publique (voir [description facultaire](#)). Il se caractérise par une approche dite « de population », par opposition à l'approche individuelle utilisée dans les programmes de formation clinique.

Le programme porte sur la recherche et permet de maîtriser les méthodologies appropriées à l'étude des questions relatives à la santé publique.

L'objectif du programme est de former des praticiens et des chercheurs compétents en santé publique capables de développer et d'utiliser de nouvelles connaissances en santé publique, et ce, en tenant compte des nouveaux défis liés à la globalisation des phénomènes afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Au terme de sa formation et compte tenu des valeurs énoncées précédemment, l'étudiant qui a opté pour un cheminement avec mémoire sera en mesure :

- de comprendre les fondements, les approches et les caractéristiques propres au domaine de la santé publique;
- d'approfondir un sujet du domaine de la santé publique;
- de conceptualiser un projet de recherche en santé publique et de le réaliser;
- de communiquer la problématique de recherche, la méthodologie et les résultats de recherche;
- de démontrer un esprit critique en contexte de santé publique dans une perspective scientifique, épistémologique ou éthique.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne de cheminement ou de programme, le cas échéant, d'au moins 2,67 sur 4,33 après deux sessions au plus.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris le mémoire et la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Travail de rédaction

La rédaction du mémoire peut exceptionnellement se faire dans une langue autre que le français, selon les règles en vigueur à cet effet à l'université.

Structure du programme

Total exigé : 51 crédits

Équivalence maximum : 13 crédits

Activités de formation communes

Santé publique (27 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| SAP-6100 | Séminaire d'intégration | 1 |
| SAP-7000 | Recherche quantitative en santé publique | 3 |
| SAP-7001 | Recherche qualitative en santé publique | 3 |
| SAP-7002 | Fondements en santé publique | 3 |
| SAP-7003 | Éthique et santé publique | 2 |

Règle 1. 9 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EPM-7020 | Modélisation statistique en épidémiologie | 3 |
| SAP-7004 | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |
| SAP-7005 | Santé environnementale | 3 |
| SAP-7006 | Évaluation : fondements théoriques et pratiques | 3 |
| SAP-7009 | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |

Règle 2. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| COM-7003 | Communication publique et santé | 3 |
| COM-7023 | Marketing social | 3 |
| SAP-7007 | Politiques publiques et santé | 3 |
| SAP-7010 | Évaluation et gestion des risques en santé environnementale | 3 |
| SAP-7011 | Toxicologie | 3 |
| SAP-7012 | Santé publique internationale | 3 |
| SAP-7013 | Évaluation d'impact en santé publique | 3 |
| SAP-7014 | Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes | 3 |
| SAP-7016 | Planification et gestion de projet en santé mondiale | 3 |
| SAP-7017 | Évaluation économique en santé : théories et applications | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SAP-7018 | Santé mondiale : théories et applications | 3 |
| SAP-7019 | Santé des Autochtones - questions d'histoire et de pouvoir | 3 |
| SAP-7020 | Mesure et santé : principes et applications | 3 |
| SAP-7021 | Environnement et santé publique | 3 |
| SAP-7022 | Sciences sociales et santé publique | 3 |
| SAP-7023 | Santé durable et changements climatiques | 3 |
| SAP-7024 | Changements climatiques, santé mentale et vulnérabilités | 3 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| SAP-6801 | Activité de recherche - mémoire 1 | 3 |
| SAP-6802 | Activité de recherche - mémoire 2 | 7 |
| SAP-6803 | Activité de recherche - mémoire 3 | 7 |
| SAP-6804 | Activité de recherche - mémoire 4 | 7 |

Faculté de médecine

Maîtrise en santé publique - promotion de la santé

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment celui des sciences sociales ou des sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen.

Le candidat qui n'est pas exempté à la suite de cet examen doit suivre le cours SAP-7015 Biostatistique en santé publique ou le cours EPM-7017 Biostatistique en épidémiologie.

Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui a suivi les cours MAT-1904 Méthodes quantitatives I et MAT-2902 Méthodes quantitatives II n'est pas soumis à cette exigence.

Cette scolarité préparatoire n'est pas non plus exigée si le candidat a réussi l'un des cours suivants : STT-1920 Méthodes statistiques ou SOC-1001 Analyse des données I.

Lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours réussis par le candidat dans un délai de cinq ans depuis sa dernière inscription sont pris en considération. De plus, le candidat doit se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention de la maîtrise
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1er mars.

Objectifs

Ce programme de formation vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés et des attitudes nécessaires à la pratique professionnelle ainsi qu'à la recherche en santé publique. Il se caractérise par une approche dite « de population », par opposition à l'approche individuelle utilisée dans les programmes de formation clinique.

Ce programme vise également l'enrichissement de la pratique professionnelle de l'étudiant qui a déjà une expérience de travail en santé publique, par l'acquisition de connaissances théoriques et d'habiletés complémentaires.

L'objectif du programme est de former des praticiens et des chercheurs compétents en santé publique capables de développer et d'utiliser de nouvelles connaissances en santé publique, et ce, en tenant compte des nouveaux défis liés à la globalisation des phénomènes afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure :

- de comprendre les fondements, les approches et les caractéristiques propres au domaine de la santé publique;
- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique;
- d'analyser, de planifier, de réaliser, d'évaluer et de communiquer des politiques publiques, des programmes et des projets en santé publique qui permettront de répondre aux besoins des populations;
- d'intervenir et de collaborer comme praticien en contexte de santé publique en utilisant les connaissances et les méthodes propres au domaine;
- de démontrer un esprit critique en contexte de santé publique dans une perspective scientifique, épistémologique ou éthique.

De plus, les compétences additionnelles en promotion de la santé permettront à l'étudiant :

- d'appliquer les principes et les approches théoriques en promotion de la santé dans une diversité de contextes de pratique;
- d'effectuer une analyse de l'environnement pour produire une évaluation de la situation à l'égard d'une question particulière;
- de développer et d'évaluer des interventions en promotion de la santé;
- de contribuer à l'élaboration de politiques et d'activités de plaidoyer adaptées aux besoins de la collectivité;
- d'établir des stratégies de mobilisation de la collectivité;
- d'expliquer les conditions et les stratégies favorisant la participation communautaire et le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Structure du programme

Total exigé : 51 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Promotion de la santé (51 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| SAP-6100 | Séminaire d'intégration | 1 |
| SAP-7000 | Recherche quantitative en santé publique | 3 |
| SAP-7001 | Recherche qualitative en santé publique | 3 |
| SAP-7002 | Fondements en santé publique | 3 |
| SAP-7003 | Éthique et santé publique | 2 |
| SAP-7004 | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |
| SAP-7009 | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |
| SAP-7014 | Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes | 3 |
| SAP-7021 | Environnement et santé publique | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------------------|----------------|
| SAP-7022 | Sciences sociales et santé publique | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SAP-7005 | Santé environnementale | 3 |
| SAP-7006 | Évaluation : fondements théoriques et pratiques | 3 |
| SAP-7023 | Santé durable et changements climatiques | 3 |
| SAP-7024 | Changements climatiques, santé mentale et vulnérabilités | 3 |

Règle 2. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| COM-7003 | Communication publique et santé | 3 |
| COM-7023 | Marketing social | 3 |

Règle 3. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| SAP-7007 | Politiques publiques et santé | 3 |
| SAP-7008 | Planification en santé publique | 3 |

Règle 4. 12 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------|----------------|
| SAP-6500 | Projet d'intervention | 12 |
| SAP-6501 | Stage en santé publique | 12 |

Faculté de médecine**Maîtrise en santé publique - santé environnementale****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité**Grade et discipline**

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment celui des sciences sociales, des sciences de l'administration ou des sciences de l'environnement, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen.

Le candidat qui n'est pas exempté à la suite de cet examen doit suivre le cours SAP-7015 Biostatistique en santé publique ou le cours EPM-7017 Biostatistique en épidémiologie.

Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui a suivi les cours MAT-1904 Méthodes quantitatives I et MAT-2902 Méthodes quantitatives II n'est pas soumis à cette exigence.

Cette scolarité préparatoire n'est pas non plus exigée si le candidat a réussi l'un des cours suivants : STT-1920 Méthodes statistiques ou SOC-1001 Analyse des données I.

Lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours réussis par le candidat dans un délai de cinq ans depuis sa dernière inscription sont pris en considération. De plus, le candidat doit se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention de la maîtrise
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Ce programme de formation vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés et des attitudes nécessaires à la pratique professionnelle ainsi qu'à la recherche en santé publique. Il se caractérise par une approche dite « de population », par opposition à l'approche individuelle utilisée dans les programmes de formation clinique.

Il est orienté vers la pratique professionnelle et prépare l'étudiant à assumer les mandats et fonctions du domaine de la santé publique.

L'objectif du programme est de former des praticiens et des chercheurs compétents en santé publique capables de développer et d'utiliser de nouvelles connaissances en santé publique, et ce, en tenant compte des nouveaux défis liés à la globalisation des phénomènes afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Au terme de sa formation et compte tenu des valeurs énoncées précédemment, l'étudiant ayant opté pour un cheminement sans mémoire sera en mesure :

- de comprendre les fondements, les approches et les caractéristiques propres au domaine de la santé publique;
- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique;
- d'analyser, de planifier, de réaliser, d'évaluer et de communiquer des politiques publiques, des programmes et des projets en santé publique qui permettront de répondre aux besoins des populations;
- d'intervenir et de collaborer comme praticien en contexte de santé publique en utilisant les connaissances et les méthodes propres au domaine;
- de démontrer un esprit critique en contexte de santé publique dans une perspective scientifique, épistémologique ou éthique.

De plus, les compétences additionnelles en santé environnementale permettront à l'étudiant :

- d'évaluer les effets sur la santé des facteurs environnementaux, en particulier la toxicité des contaminants chimiques, auxquelles des populations sont exposées;
- de caractériser l'influence des environnements naturels et bâtis, et d'expliquer comment plusieurs facteurs individuels (génétiques, physiologiques, socioéconomiques) modulent les effets des facteurs environnementaux;
- d'évaluer les caractéristiques et l'ampleur d'un risque en santé environnementale;
- de faire des recommandations en matière de gestion et de communication du risque et de partage des connaissances en santé environnementale.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Structure du programme

Total exigé : 51 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Santé environnementale (51 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| SAP-6100 | Séminaire d'intégration | 1 |
| SAP-7000 | Recherche quantitative en santé publique | 3 |
| SAP-7001 | Recherche qualitative en santé publique | 3 |
| SAP-7002 | Fondements en santé publique | 3 |
| SAP-7003 | Éthique et santé publique | 2 |
| SAP-7005 | Santé environnementale | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SAP-7009 | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |
| SAP-7010 | Évaluation et gestion des risques en santé environnementale | 3 |
| SAP-7011 | Toxicologie | 3 |
| SAP-7021 | Environnement et santé publique | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SAP-7004 | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |
| SAP-7006 | Évaluation : fondements théoriques et pratiques | 3 |

Règle 2. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| COM-7003 | Communication publique et santé | 3 |
| COM-7023 | Marketing social | 3 |

Règle 3. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| DRT-7034 | Droit de l'environnement et contrôle de la pollution | 3 |
| GGR-7051 | Changements climatiques : conséquences, adaptations et vulnérabilités | 3 |
| SAP-7007 | Politiques publiques et santé | 3 |
| SAP-7023 | Santé durable et changements climatiques | 3 |
| SAP-7024 | Changements climatiques, santé mentale et vulnérabilités | 3 |

Règle 4. 12 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------|----------------|
| SAP-6500 | Projet d'intervention | 12 |
| SAP-6501 | Stage en santé publique | 12 |

Faculté de médecine**Maîtrise en santé publique - santé mondiale****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment celui des sciences sociales ou des sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen.

Le candidat qui n'est pas exempté à la suite de cet examen doit suivre le cours SAP-7015 Biostatistique en santé publique ou le cours EPM-7017 Biostatistique en épidémiologie.

Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui a suivi les cours MAT-1904 Méthodes quantitatives I et MAT-2902 Méthodes quantitatives II n'est pas soumis à cette exigence.

Cette scolarité préparatoire n'est pas non plus exigée si le candidat a réussi l'un des cours suivants : STT-1920 Méthodes statistiques ou SOC-1001 Analyse des données I.

Lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours réussis par le candidat dans un délai de cinq ans depuis sa dernière inscription sont pris en considération. De plus, le candidat doit se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention de la maîtrise
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1er mars.

Objectifs

L'objectif du programme est de former des praticiens et des chercheurs compétents en santé publique capables de développer et d'utiliser de nouvelles connaissances en santé publique, et ce, en tenant compte des nouveaux défis liés à la globalisation des phénomènes afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure :

- de comprendre les fondements, les approches et les caractéristiques propres au domaine de la santé publique;
- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique;
- d'analyser, de planifier, de réaliser, d'évaluer et de communiquer des politiques publiques, des programmes et des projets en santé publique qui permettront de répondre aux besoins des populations;
- d'intervenir et de collaborer comme praticien en contexte de santé publique en utilisant les connaissances et les méthodes propres au domaine;
- de démontrer un esprit critique en contexte de santé publique dans une perspective scientifique, épistémologique ou éthique.

De plus, les compétences additionnelles en santé mondiale permettront à l'étudiant :

- de situer et d'expliquer l'émergence de la santé mondiale en tant que paradigme dans les sciences de la santé;
- d'apprécier les fondements épistémologiques de la santé mondiale;
- de décrire comment la santé des populations et les profils épidémiologiques relèvent des processus de mondialisation;
- d'expliquer la distribution mondiale des inégalités de santé et leurs manifestations au niveau local;
- d'apprécier le rôle des facteurs sociaux, environnementaux, politiques et économiques dans la distribution du fardeau de la maladie;
- de développer et d'inscrire une problématique de recherche ou d'intervention en santé mondiale;
- de connaître et de comprendre le rôle des différents partenaires et acteurs impliqués en santé mondiale en vue d'une collaboration.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Structure du programme

Total exigé : 51 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Santé mondiale (51 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| SAP-6100 | Séminaire d'intégration | 1 |
| SAP-7000 | Recherche quantitative en santé publique | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SAP-7001 | Recherche qualitative en santé publique | 3 |
| SAP-7002 | Fondements en santé publique | 3 |
| SAP-7003 | Éthique et santé publique | 2 |
| SAP-7004 | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |
| SAP-7009 | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |
| SAP-7012 | Santé publique internationale | 3 |
| SAP-7016 | Planification et gestion de projet en santé mondiale | 3 |
| SAP-7018 | Santé mondiale : théories et applications | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SAP-7005 | Santé environnementale | 3 |
| SAP-7006 | Évaluation : fondements théoriques et pratiques | 3 |
| SAP-7023 | Santé durable et changements climatiques | 3 |
| SAP-7024 | Changements climatiques, santé mentale et vulnérabilités | 3 |

Règle 2. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| COM-7003 | Communication publique et santé | 3 |
| COM-7023 | Marketing social | 3 |

Règle 3. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| AGC-7001 | Ruralité et sous-développement | 3 |
| SAP-7019 | Santé des Autochtones - questions d'histoire et de pouvoir | 3 |

Règle 4. 12 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------|----------------|
| SAP-6500 | Projet d'intervention | 12 |
| SAP-6501 | Stage en santé publique | 12 |

Faculté de médecine

Maîtrise en santé publique - évaluation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment celui des sciences sociales ou des sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Une scolarité préparatoire est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen.

Le candidat qui n'est pas exempté à la suite de cet examen doit suivre le cours SAP-7015 Biostatistique en santé publique ou le cours EPM-7017 Biostatistique en épidémiologie.

Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui a suivi les cours MAT-1904 Méthodes quantitatives I et MAT-2902 Méthodes quantitatives II n'est pas soumis à cette exigence.

Cette scolarité préparatoire n'est pas non plus exigée si le candidat a réussi l'un des cours suivants : STT-1920 Méthodes statistiques ou SOC-1001 Analyse des données I.

Lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours réussis par le candidat dans un délai de cinq ans depuis sa dernière inscription sont pris en considération. De plus, le candidat doit se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention de la maîtrise
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le candidat est sélectionné selon l'excellence de son dossier scolaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Ce programme de formation vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés et des attitudes nécessaires à la pratique professionnelle ainsi qu'à la recherche en santé publique. Il se caractérise par une approche dite « de population », par opposition à l'approche individuelle utilisée dans les programmes de formation clinique.

Ce programme est orienté vers la pratique professionnelle et prépare l'étudiant à assumer les mandats et fonctions du domaine de la santé publique.

L'objectif du programme est de former des praticiens et des chercheurs compétents en santé publique capables de développer et d'utiliser de nouvelles connaissances en santé publique, et ce, en tenant compte des nouveaux défis liés à la globalisation des phénomènes afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure :

- de comprendre les fondements, les approches et les caractéristiques propres au domaine de la santé publique;
- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique;
- d'analyser, de planifier, de réaliser, d'évaluer et de communiquer des politiques publiques, des programmes et des projets en santé publique qui permettront de répondre aux besoins des populations;
- d'intervenir et de collaborer comme praticien en contexte de santé publique en utilisant les connaissances et les méthodes propres au domaine;
- de démontrer un esprit critique en contexte de santé publique dans une perspective scientifique, épistémologique ou éthique.

De plus, les compétences additionnelles en évaluation permettront à l'étudiant :

- d'apprécier les différents types d'évaluation, y compris les évaluations d'implantation, les évaluations d'impact et l'évaluation économique;
- de développer des outils méthodologiques en soutien à l'évaluation;
- de développer un plan d'évaluation pour un environnement complexe;
- de développer des stratégies visant l'insertion et l'optimisation de l'évaluation dans le cycle de gestion d'une politique publique, d'un programme, d'un projet en santé publique;
- d'utiliser les résultats de l'évaluation pour soutenir le changement.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Structure du programme

Total exigé : 51 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Évaluation (51 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| SAP-6100 | Séminaire d'intégration | 1 |
| SAP-7000 | Recherche quantitative en santé publique | 3 |
| SAP-7001 | Recherche qualitative en santé publique | 3 |
| SAP-7002 | Fondements en santé publique | 3 |
| SAP-7003 | Éthique et santé publique | 2 |
| SAP-7004 | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |
| SAP-7006 | Évaluation : fondements théoriques et pratiques | 3 |
| SAP-7013 | Évaluation d'impact en santé publique | 3 |
| SAP-7017 | Évaluation économique en santé : théories et applications | 3 |
| SAP-7020 | Mesure et santé : principes et applications | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SAP-7005 | Santé environnementale | 3 |
| SAP-7009 | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |
| SAP-7023 | Santé durable et changements climatiques | 3 |
| SAP-7024 | Changements climatiques, santé mentale et vulnérabilités | 3 |

Règle 2. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| COM-7003 | Communication publique et santé | 3 |
| COM-7023 | Marketing social | 3 |

Règle 3. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| POL-7013 | Évaluation des politiques | 3 |
| SAP-7007 | Politiques publiques et santé | 3 |
| SAP-7008 | Planification en santé publique | 3 |

Règle 4. 12 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------|----------------|
| SAP-6500 | Projet d'intervention | 12 |
| SAP-6501 | Stage en santé publique | 12 |

Faculté de médecine**Maîtrise en sciences cliniques et biomédicales - avec mémoire****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon sa préparation antérieure, un candidat peut être tenu de réaliser une scolarité préparatoire de premier cycle non contributoire au programme.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit prendre contact avec l'un des professeurs du programme. Au moment où la demande d'admission est faite, un directeur de recherche doit avoir accepté par écrit de diriger les travaux du candidat.

Exigences linguistiques

L'étudiant qui n'a pas comme langue maternelle le français ou l'anglais pourra se voir imposer de fournir la preuve de son niveau d'anglais avant son admission.

Connaissance du français

Le candidat doit détenir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Le candidat doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en cours de formation.

Le seuil minimal de compréhension peut être vérifié au moyen du résultat obtenu à un test de classement ou au moyen de la réussite d'un cours :

- le [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- ou le [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- ou par la réussite au cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur au résultat indiqué plus haut, il est fortement conseillé à l'étudiant de suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau recommandé, le plus rapidement, au début de sa formation. Les cours de langues doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributoires au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)

- un projet de recherche (environ une à deux pages) qui présente le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter et les objectifs poursuivis
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche indiquant les sources de financement prévues

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à donner à l'étudiant des connaissances pratiques et théoriques dans un champ particulier de la recherche clinique et biomédicale pour lui permettre d'acquérir une formation qui le prépare à entreprendre un programme de troisième cycle ou à travailler dans d'autres secteurs (voir [description facultaire](#)).

Objectifs particuliers :

- élaborer et poursuivre un projet de recherche;
- comprendre et assimiler les principes de base régissant le domaine et le champ d'études et de recherche choisis;
- présenter un travail scientifique de façon claire et cohérente.

Durée et régime d'études

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

En plus de la connaissance du français, la poursuite de ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant ou au début de la première session d'inscription. L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite du Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 675/990 ou par la réussite, avec une note égale ou supérieure à C, d'un cours d'anglais parmi ANL-2020 à ANL-3905. Le niveau de classement de l'étudiant à la maîtrise doit être égal ou supérieur à Intermédiaire II. Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre et à réussir le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé, et ce, avec une note égale ou supérieure à C. Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributaires au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

Noter que l'étudiant qui n'a pas comme langue maternelle le français ou l'anglais pourra se voir imposer de fournir la preuve de son niveau d'anglais avant son admission.

Remarques sur les cours

Lors de l'admission, l'étudiant pourra se voir imposer des cours complémentaires si sa formation antérieure est jugée insuffisante par la direction de programme. Ces cours sont alors pris à titre de cours non contributaires durant la première année d'inscription.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir le Plan de formation, un outil de communication qui clarifie les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, qui constitue pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages. Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle ou à partir d'articles de publication, ou encore selon une combinaison de ces deux formes. Enfin, le mémoire doit comprendre une discussion générale substantielle présentée selon la forme traditionnelle. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne de cheminement ou de programme, le cas échéant, d'au moins 2,67/4,33 et du progrès satisfaisant de ses travaux de recherche.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur un ou plusieurs d'articles doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal. Les articles doivent être présentés dans un format suffisamment avancé pour être soumis à un journal doté d'un comité de pairs, sinon les résultats doivent être présentés sous la forme traditionnelle avec un chapitre décrivant les méthodes, et un autre les résultats.

Un avant-propos doit précéder chacun des articles insérés au mémoire afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe du mémoire.

Un mémoire rédigé à partir d'articles doit comprendre également une discussion générale substantielle présentée selon la forme traditionnelle.

Rédaction par articles ou de type mixte

La Faculté des études supérieures et postdoctorales reconnaît le principe de l'intégration d'un ou plusieurs articles dans le mémoire ou la thèse. Les conditions générales pour ce type de rédaction sont définies sur son [site internet](#), mais des conditions particulières peuvent s'appliquer.

L'étudiante ou l'étudiant qui souhaite insérer un article doit s'informer auprès de la direction de programme des règles à respecter dans ce programme.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 6 crédits

Activités de formation communes

Sciences cliniques et biomédicales (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ETH-7900 | Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs | 1 |
| SBM-6000 | Séminaire de maîtrise en sciences cliniques et biomédicales | 1 |
| SBM-7004 | Devis et protocoles de recherche | 2 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MEV-7011 | Analyse de données | 3 |
| MMO-7018 | Méthodes statistiques en recherche biomédicale | 3 |

Règle 2. 5 crédits parmi :**Physiologie cardiovasculaire et obésité**

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SBM-7002 | Cardiologie et pneumologie expérimentale | 1 |
| SBM-7006 | Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines | 3 |
| SBM-7013 | Réadaptation cardiopulmonaire : séminaire | 1 |
| SBM-7025 | Séminaire en maladies cardiovasculaires et valvulopathies | 1 |

Pneumologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SBM-7000 | Biologie cellulaire et moléculaire du poumon | 3 |
| SBM-7017 | Progrès récents en pneumologie I | 1 |

Pharmacologie et toxicologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PHC-7901 | Physiologie des canaux ioniques | 2 |
| PHC-7902 | Principes de pharmacologie et toxicologie | 2 |
| PHC-7903 | Théorie des récepteurs | 2 |

Génétique

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|----------------------------------|----------------|
| BMO-7009 | Génomique fonctionnelle et santé | 3 |

Recherche clinique

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EPM-6002 | Recherche clinique : théorie et pratique | 3 |
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| EPM-7007 | Épidémiologie clinique | 3 |

Autres cours

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-------------------------------|----------------|
| BMO-7008 | Signalisation intracellulaire | 2 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| BMO-7022 | Progrès récents en génétique moléculaire et développementale | 2 |
| BMO-7045 | Biologie cellulaire et moléculaire de la vision | 2 |
| BMO-7046 | Médecine régénératrice | 3 |
| MCB-7008 | Réaction inflammatoire | 3 |
| MCB-7901 | Immunologie cellulaire | 3 |
| MMO-7012 | Signalisation cellulaire | 1 |
| MMO-7013 | Génomique humaine | 3 |
| MMO-7019 | Techniques courantes en médecine moléculaire | 2 |
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| MMO-7900 | Physiopathologie respiratoire | 3 |
| PHA-7003 | Articles, thèses et demandes de subvention | 2 |
| PHA-7052 | Étude de phase I et bonnes pratiques de fabrication | 2 |
| PHA-7053 | Études de phases II, III et IV et bonnes pratiques cliniques | 3 |
| SBM-7015 | Séminaire (biomatériaux) | 1 |
| SBM-7021 | Sujets spéciaux (sciences cliniques et biomédicales) | 1 |
| SBM-7022 | Sujets spéciaux (sciences cliniques et biomédicales) | 2 |
| SBM-7024 | Profession : chercheur | 2 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| SBM-6801 | Activité de recherche - mémoire 1 | 9 |
| SBM-6802 | Activité de recherche - mémoire 2 | 8 |
| SBM-6803 | Activité de recherche - mémoire 3 | 8 |
| SBM-6804 | Activité de recherche - mémoire 4 | 8 |

Faculté de médecine

Maîtrise en sciences de la réadaptation – avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat est titulaire d'un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé (p. ex. ergothérapie, kinésiologie, physiothérapie), des sciences humaines et sociales (p. ex. psychologie, linguistique, travail social), des sciences et génie (p. ex. génie biomédical) ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3 sur 4,33 ou l'équivalent.

Directeur de recherche et projet de recherche

Au moment où la demande d'admission est faite, un directeur de recherche doit avoir accepté par écrit de diriger les travaux du candidat. Le candidat doit donc avoir pris contact avec un professeur avant de faire sa demande d'admission. Le choix du directeur de recherche ainsi que le projet de recherche doivent être approuvés par la direction de programme en même temps que la demande d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le test doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à la capacité de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment la langue anglaise pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il doit donc s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais dès le début de son programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques à atteindre pour l'obtention du diplôme. Consulter la rubrique « Compétences linguistiques à atteindre » à l'onglet « Renseignements et directives » pour plus de détails.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- une lettre du directeur de recherche (maximum de 2 pages) confirmant l'acceptation de l'étudiant et précisant le champ de recherche ainsi que les ressources qui seront à sa disposition (par exemple : l'encadrement, l'infrastructure, le support financier)
- un [rapport d'appréciation](#) d'une personne apte à juger de sa capacité à réussir des études supérieures
- une lettre de motivation du candidat (maximum de 2 pages) précisant le champ de recherche ciblé et l'adéquation avec sa formation antérieure (et ses expériences de recherche s'il y a lieu)
- un curriculum vitae
- une ébauche du projet de recherche (maximum d'une page)
- les relevés de notes des études effectuées dans d'autres établissements d'enseignement universitaires
- pour le candidat non francophone : les résultats au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

La maîtrise recherche en sciences de la réadaptation a pour objectif de permettre à l'étudiant de réaliser avec rigueur les étapes d'une recherche et de participer au développement des connaissances scientifiques. Elle favorise l'approfondissement d'un champ de spécialisation particulier en sciences de la réadaptation et la transmission des connaissances par la réalisation d'un mémoire.

Durée et régime d'études

Tout étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études. Un parcours à temps partiel est possible, mais doit être préalablement approuvé par la direction de programme.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- OU du cours d'anglais ANL-2020 Intermediate English II (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé pendant sa première année d'inscription au programme, et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Sciences de la réadaptation (18 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ETH-7900 | Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs | 1 |
| REA-6000 | Préparation au mémoire | 3 |
| REA-6001 | Séminaire de maîtrise | 1 |
| REA-7000 | Devis et protocoles de recherche | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------------|----------------|
| REA-7001 | Théories et enjeux | 2 |
| REA-7002 | Mobilisation des connaissances | 2 |

Règle 1. 2 à 4 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| REA-7003 | Approches quantitatives d'analyse de données | 2 |
| REA-7004 | Approches qualitatives de collecte et analyse de données | 2 |

Règle 2. 2 à 4 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| REA-7005 | Mesure et évaluation | 2 |
| REA-7006 | Méthodes de laboratoire | 2 |
| REA-7007 | Participation sociale et environnement | 2 |
| REA-7008 | Neurosciences et réadaptation | 2 |
| REA-7009 | Sujets spéciaux I | 1 |
| REA-7010 | Sujets spéciaux II | 2 |
| REA-7011 | Stage de recherche | 3 |
| SAP-7004 | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval. Les cours doivent être de niveau 6000 ou 7000, et jugés pertinents par rapport au plan d'études de l'étudiant et aux objectifs du programme.

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| REA-6801 | Activité de recherche - mémoire 1 | 6 |
| REA-6802 | Activité de recherche - mémoire 2 | 7 |
| REA-6803 | Activité de recherche - mémoire 3 | 7 |
| REA-6804 | Activité de recherche - mémoire 4 | 7 |

Faculté de médecine**Maîtrise en épidémiologie - avec mémoire****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Aucune formation préalable en épidémiologie, en biostatistique ou en santé n'est requise.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première ou deuxième session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant doit remettre à la direction de programme une confirmation écrite du professeur qui a accepté de diriger ses travaux de recherche.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant :
 - le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
 - le financement prévu pour la durée des études

Sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier d'admission (résultats scolaires par rapport à la moyenne du groupe, qualité des rapports d'appréciation, qualité de la lettre de motivation et du projet de recherche, qualité de l'entrevue, s'il y a lieu). Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1er mars.

Objectifs

Ce programme d'épidémiologie s'adresse à tout candidat qui veut travailler dans le domaine de la santé des populations, peu importe la formation de base acquise au premier cycle universitaire. Le programme s'adresse aussi au professionnel de la santé qui désire acquérir ou améliorer ses habiletés en épidémiologie et en biostatistique. Le programme vise à former un professionnel hautement qualifié pour remplir une grande diversité de besoins en épidémiologie dans tous les secteurs de la santé. Ce programme prépare aussi l'étudiant à poursuivre des études de doctorat dans cette discipline (voir [description facultaire](#)).

Le programme assure une solide formation de base en méthodes quantitatives et une bonne maîtrise des instruments de recherche en épidémiologie et en biostatistique. L'étudiant acquiert une connaissance pratique et une compréhension de la méthodologie de la recherche, y compris l'analyse critique de la littérature, la conception d'un projet de recherche, la planification et l'exécution d'une collecte de données, l'analyse de données et l'interprétation des résultats.

L'étudiant apprend également à communiquer efficacement, c'est-à-dire faire des présentations scientifiques, défendre son point de vue et en discuter, rédiger un rapport de recherche ou, si l'étudiant le choisit, rédiger un article scientifique qui puisse être publié dans une revue scientifique.

Il apprend à travailler et à collaborer au sein d'une équipe interdisciplinaire. L'étudiant développe sa capacité à remettre en question des opinions arrêtées dans un esprit ouvert et constructif.

L'étudiant devient familier avec la déontologie propre à la recherche en santé des populations. Il acquiert les notions indispensables d'impartialité et d'honnêteté absolues dans l'ensemble de son travail.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet (12 crédits) à ce programme durant au moins une session. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été. Outre cette session obligatoire à temps complet, l'étudiant peut suivre ce programme à temps complet ou à temps partiel.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Éthique de la recherche

L'étudiant doit remplir une déclaration dans laquelle il indique si sa recherche fait appel ou non à des sujets humains. Dans le cas où la recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CERUL) sauf lorsque son projet de recherche bénéficie d'une des exemptions prévues par le CERUL. Dans tous les cas, l'étudiant doit compléter le ou les formulaires qui s'appliquent à sa situation et les remettre à la direction de programme. Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit satisfaire aux exigences du CERUL. La marche à suivre est détaillée sur le site du [CERUL](#).

Travail de recherche

Directeur de recherche et calendrier du programme

L'étudiant n'a pas besoin d'identifier un directeur de recherche pour être admis au programme. Par contre, il doit identifier son directeur de recherche et faire approuver son choix par la direction de programme avant la fin de la deuxième session de son programme.

Le programme d'études de l'étudiant est l'ensemble des activités poursuivies en vue de l'obtention de la maîtrise. Ces activités comprennent le suivi de cours et la conduite d'un projet de recherche. L'étudiant s'entend avec son directeur de recherche sur les cours optionnels à suivre, le projet de recherche à faire et le calendrier du programme d'études.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant doit remplir avec son directeur de recherche le plan de collaboration qui est un outil de communication qui clarifie les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Projet de recherche

Le projet de recherche permet de franchir toutes les étapes d'une recherche en épidémiologie : faire une revue de la littérature, formuler une question de recherche, participer à une collecte de données et analyser des données pour répondre à la question de recherche. Le projet peut comporter une collecte de données primaires ou utiliser une base de données déjà constituée. L'étudiant réalise lui-même les analyses statistiques qui sont une partie essentielle des connaissances et habiletés à acquérir à la maîtrise en épidémiologie. La direction de programme doit approuver le choix du projet de recherche avant la fin de la deuxième session de son programme.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve du maintien d'une moyenne de programme d'au moins 2,67 après deux sessions et du progrès satisfaisant de ses travaux de recherche.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, un exercice pédagogique dans lequel l'étudiant doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire de maîtrise doit contenir une analyse de données originales. Une méta-analyse ne peut donc pas constituer le cœur d'un mémoire de maîtrise, sauf si une avancée méthodologique a été faite pour réaliser l'analyse. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages (excluant les annexes). Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle, à partir d'articles de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des](#)

[études supérieures et postdoctorales](#). Le mémoire peut être rédigé en partie ou en totalité en anglais au choix de l'étudiant. De plus, l'étudiant fait une présentation orale de ses résultats dans le cadre de séminaires ou lors d'un congrès scientifique.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur une ou plusieurs publications doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires. Des exigences propres aux programmes d'épidémiologie ont été rajoutées aux règles de présentation :

- Un avant-propos est exigé pour chacun des articles incorporés au mémoire, afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question doit être mis en annexe du mémoire.
- Les méthodes décrites dans les articles insérés doivent l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié d'évaluer tous les aspects de la démarche. L'étudiant doit, le cas échéant, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément d'information sur les méthodes utilisées.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer, ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux d'un étudiant, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Épidémiologie (21 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| EPM-7002 | Épidémiologie appliquée | 3 |
| EPM-7017 | Biostatistique en épidémiologie | 4 |
| EPM-7018 | Épidémiologie des grands problèmes de santé | 3 |
| EPM-7019 | Bases de données épidémiologiques : création, manipulation, analyse | 1 |
| EPM-7020 | Modélisation statistique en épidémiologie | 3 |
| ETH-7900 | Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs | 1 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| EPM-7004 | Recherche appliquée au domaine de la santé | 3 |
| EPM-7010 | Essais cliniques et d'interventions | 3 |
| EPM-7016 | Épidémiologie et contrôle des maladies infectieuses | 3 |
| EPM-7024 | Concepts avancés en épidémiologie I | 3 |
| EPM-7025 | Revue systématiques et méta-analyses | 3 |
| EPM-7027 | Impact des interventions de santé | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| EPM-7029 | Modélisation mathématique en épidémiologie et en évaluation économique en santé | 3 |
| SAP-7017 | Évaluation économique en santé : théories et applications | 3 |

Recherche épidémiologie

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| EPM-6821 | Activité de recherche - mémoire 1 | 3 |
| EPM-6822 | Activité de recherche - mémoire 2 | 7 |
| EPM-6823 | Activité de recherche - mémoire 3 | 7 |
| EPM-6824 | Activité de recherche - mémoire 4 | 7 |

Faculté de médecine

Maîtrise en épidémiologie - épidémiologie clinique - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit. La lettre du directeur doit indiquer les sources de financement prévues.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) présentant le cheminement antérieur du candidat (études, expériences de travail et de recherche)
- un projet de recherche (environ une à deux pages) présentant le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter et les objectifs poursuivis
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche indiquant les sources de financement prévues
- pour le candidat résident : une lettre du directeur du programme de résidence confirmant son engagement à le libérer suffisamment de ses tâches de formation clinique afin de lui permettre de pouvoir réaliser son programme de maîtrise

Sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier d'admission (résultats scolaires par rapport à la moyenne du groupe, qualité des rapports d'appréciation, qualité de la lettre de motivation et du projet de recherche, qualité de l'entrevue, s'il y a lieu). Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme d'épidémiologie s'adresse prioritairement au médecin résident, mais également à tout professionnel de la santé ou clinicien, quelle que soit sa discipline, qui souhaite acquérir une expertise en recherche clinique. Ce programme vise à faciliter l'évolution de carrière du clinicien-chercheur (voir [description facultaire](#)). Au médecin résident, il offre un programme officiel de formation « postdoctorat en médecine » qui répond aux exigences courantes de formation en spécialité clinique et qui comprend une formation structurée et rigoureuse en recherche. L'étudiant qui aura réussi ce programme possédera une base solide en recherche et, en continuant d'acquérir de l'expérience professionnelle, pourra devenir chercheur autonome.

Au terme de sa formation, l'étudiant doit avoir acquis les outils lui permettant d'entreprendre une activité de recherche clinique en tant que chercheur autonome et de faire carrière dans le domaine de recherche en santé.

Sur le plan de l'*expertise*, l'étudiant aura acquis une connaissance pratique et une compréhension de la méthodologie de la recherche sur les plans de la conception, des biostatistiques et de la déontologie. Il aura également acquis les aptitudes à concevoir, planifier et exécuter un projet de recherche et à en analyser et interpréter les résultats.

L'étudiant aura appris à *communiquer* efficacement soit avec des patients impliqués dans le projet de l'étudiant ou avec ses pairs et autres professionnels de la santé. Il aura également acquis les aptitudes nécessaires pour rédiger une demande de subvention, un formulaire de consentement, une demande d'approbation par un comité d'éthique, un article scientifique et pour faire une présentation officielle et défendre son point de vue.

L'étudiant aura appris à *collaborer*, c'est-à-dire travailler en interdisciplinarité avec d'autres professionnels de la santé et avec d'autres chercheurs impliqués dans les mêmes sphères d'activité, à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

L'étudiant aura appris à *gérer* son temps de façon efficace entre son projet de recherche et son programme de scolarité et, pour les résidents, son programme de résidence.

Il sera en mesure de faire la *promotion de la recherche* auprès des patients impliqués dans son projet et auprès de son entourage comme outil pour améliorer la santé des populations.

Il aura acquis les notions indispensables de *professionnalisme*, soit d'agir avec compassion, impartialité et honnêteté lors du recrutement de patients dans le cadre de son projet de recherche. Il aura acquis la conviction de la nécessité de remettre en question des opinions arrêtées et saura rapporter les résultats de recherche avec honnêteté et impartialité.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Remarques sur les cours

Cours à option pour accéder au doctorat en épidémiologie

L'étudiant qui veut faire un doctorat en épidémiologie doit choisir comme cours à option EPM-7002 *Épidémiologie appliquée* et EPM-7020 *Modélisation statistique en épidémiologie*. Ces cours sont exigés comme préalables pour certains cours obligatoires du programme de doctorat.

Éthique de la recherche

L'étudiant doit remplir une déclaration dans laquelle il indique si sa recherche fait appel ou non à des sujets humains. Dans le cas où la recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CERUL) sauf lorsque son projet de recherche bénéficie d'une des exemptions prévues par le CERUL. Dans tous les cas, l'étudiant doit compléter le ou les formulaires qui s'appliquent à sa situation et les remettre à la direction de programme. Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit satisfaire aux exigences du CERUL. La marche à suivre est détaillée sur le site du [CERUL](#).

Travail de recherche

Le programme d'études de l'étudiant est l'ensemble des activités poursuivies en vue de l'obtention de la maîtrise en épidémiologie. Ces activités comprennent le suivi de cours et la conduite d'un projet de recherche. L'étudiant s'entend le plus tôt possible avec son directeur de recherche sur les cours à suivre, le projet de recherche et le calendrier du programme d'études. Ce calendrier est soumis lors de la demande d'admission et approuvé dès le début du programme.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant doit remplir le plan de collaboration qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve du maintien d'une moyenne de programme d'au moins 2,67 après deux sessions et du progrès satisfaisant de ses travaux de recherche.

Mémoire

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, un exercice pédagogique dans lequel l'étudiant doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leur interprétation. Le mémoire de maîtrise doit contenir une analyse de données originales. Une méta-analyse ne peut donc pas constituer le cœur d'un mémoire de maîtrise, sauf si une avancée méthodologique a été faite pour réaliser l'analyse. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages (excluant les annexes). Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle, à partir d'articles de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). De plus, l'étudiant doit faire une présentation orale de ses résultats dans le cadre des séminaires ou dans un congrès scientifique.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser son mémoire sur une ou plusieurs publications doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les mémoires. Des exigences propres aux programmes d'Épidémiologie clinique ont été rajoutées aux règles de présentation:

- Un avant-propos est exigé pour chacun des articles incorporés au mémoire, afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question doit être mis en annexe du mémoire.
- Les méthodes décrites dans les articles insérés doivent l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié d'évaluer tous les aspects de la démarche. L'étudiant doit, le cas échéant, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément d'information sur les méthodes utilisées.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer, ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux d'un étudiant, y compris le mémoire, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Épidémiologie clinique (17 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| EPM-6002 | Recherche clinique : théorie et pratique | 3 |
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| EPM-7017 | Biostatistique en épidémiologie | 4 |
| EPM-7025 | Revue systématique et méta-analyses | 3 |
| ETH-7900 | Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs | 1 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| EPM-7002 | Épidémiologie appliquée | 3 |
| EPM-7005 | Sujets spéciaux (épidémiologie) | 1 |
| EPM-7006 | Sujets spéciaux (épidémiologie) | 2 |
| EPM-7007 | Épidémiologie clinique | 3 |
| EPM-7010 | Essais cliniques et d'interventions | 3 |
| EPM-7018 | Épidémiologie des grands problèmes de santé | 3 |
| EPM-7020 | Modélisation statistique en épidémiologie | 3 |
| MMO-7018 | Méthodes statistiques en recherche biomédicale | 3 |
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| PHA-7003 | Articles, thèses et demandes de subvention | 2 |
| SAP-7017 | Évaluation économique en santé : théories et applications | 3 |

Recherche épidémiologie clinique

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| EPM-6831 | Activité de recherche - mémoire 1 | 7 |
| EPM-6832 | Activité de recherche - mémoire 2 | 7 |
| EPM-6833 | Activité de recherche - mémoire 3 | 7 |
| EPM-6834 | Activité de recherche - mémoire 4 | 7 |

Faculté de médecine

Diplôme d'études supérieures spécialisées en kinésiologie clinique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Baccalauréat en kinésiologie ou en sciences de l'activité physique ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) exposant les motifs pour lesquels la candidate ou le candidat désire entreprendre ce programme, son expérience pertinente et ses perspectives de carrière
- deux [rapports d'appréciation](#) dûment remplis par un professeur, un employeur ou un superviseur de stage

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission. Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure, du dossier scolaire et de l'ensemble du dossier, ainsi que des ressources du milieu d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Contingentement - capacité d'accueil

Le diplôme d'études supérieures spécialisées en kinésiologie clinique a une [capacité d'accueil limitée](#) à 12 places.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Programmes à capacité d'accueil limitée](#).

Objectifs

- Approfondir ses connaissances dans le domaine de la kinésiologie clinique.
- Développer son savoir et son savoir-faire dans l'utilisation de l'activité physique à des fins d'évaluation de la condition physique et de prescription de programmes d'exercice auprès de personnes à risque ou atteintes de maladies cardiovasculaires, pulmonaires ou métaboliques.

Le programme prépare les kinésologues à l'examen de certification de spécialiste de l'exercice («Exercise Specialist») offert par l'American College of Sports Medicine (ACSM) ou à la certification de physiologiste de l'exercice de la Société canadienne de physiologie de l'exercice (SCPE).

Durée et régime d'études

Temps complet, sur une période de deux sessions consécutives.

Insertion dans un autre programme

Ce programme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en kinésiologie – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Kinésiologie clinique (30 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| KIN-7010 | Séminaire de physiopathologie en réadaptation : étude de cas | 1 |
| KIN-7011 | Stage I en kinésiologie clinique | 3 |
| KIN-7012 | Stage II en kinésiologie clinique | 3 |
| KIN-7013 | Stage en kinésiologie clinique communautaire I | 3 |
| KIN-7014 | Stage en kinésiologie clinique communautaire II | 3 |
| KIN-7015 | Activité physique et santé cardiovasculaire | 3 |
| PHA-6058 | Pharmacologie et réadaptation cardiopulmonaire | 1 |
| PHA-6059 | Physiopathologie cardiopulmonaire | 3 |
| PHA-6060 | Stage I en réadaptation cardiopulmonaire | 3 |
| PHA-6061 | Stage II en réadaptation cardiopulmonaire | 3 |
| SBM-7012 | Réadaptation cardiopulmonaire : Rx. Exercices | 3 |
| SBM-7013 | Réadaptation cardiopulmonaire : séminaire | 1 |

Faculté de médecine

Diplôme d'études supérieures spécialisées en prévention et gestion de la santé et de la sécurité du travail

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Expérience professionnelle

L'expérience dans le domaine de la santé et de la sécurité, sans être une exigence, est aussi considérée pour l'admission.

Scolarité préparatoire

Selon la formation et l'expérience du candidat, la direction de programme peut exiger la réussite du cours MED-1100 Santé et sécurité au travail : notions de base.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit posséder une bonne maîtrise de la langue française.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit posséder une capacité à lire l'anglais.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme forme une personne capable de concevoir, d'organiser, de coordonner et de gérer les activités requises pour assurer la prévention en matière de santé et de sécurité du travail. Le développement et l'acquisition des aptitudes nécessaires pour déceler, analyser et résoudre les problèmes en situation de partenariat font partie des compétences maîtrisées par le diplômé. Il en va de même pour l'habileté à animer les milieux de travail dans le domaine de la prévention. Le diplômé sera à même de diriger des activités de prévention et de gestion de la santé et de la sécurité du travail dans les organisations et pourra, à ce titre, coordonner le travail de personnes ayant des formations et des rôles divers.

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Prévention et gestion de la santé et de la sécurité du travail (30 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| DRT-7038 | Droit et gestion de la santé et de la sécurité au travail | 3 |
| SAT-6002 | Principes d'hygiène industrielle et de toxicologie | 3 |
| SAT-6004 | Indicateurs en santé et sécurité du travail | 3 |
| SAT-6006 | Santé mentale au travail: problématique et orientations | 3 |
| SAT-6007 | Protection de la santé en milieu de travail | 3 |

Règle 1. 6 à 12 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MNG-6026 | Activités de prévention en santé et sécurité du travail | 3 |
| MNG-6029 | Diagnostic et conduite du changement organisationnel | 3 |
| MNG-6091 | Santé et sécurité du travail : organisation et gestion | 3 |
| MNG-6157 | Comportement humain et organisation | 3 |

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| RLT-7014 | Innovations en entreprise et ergonomie | 3 |
| RLT-7025 | Apport de l'ergonomie à la prévention et à l'efficacité | 3 |

Règle 3. 0 à 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| COM-7003 | Communication publique et santé | 3 |
| MNG-6000 | Gestion des relations du travail | 3 |
| MNG-6084 | Les processus stratégiques des organisations | 3 |
| RLT-7013 | Gestion des ressources humaines: aspects stratégiques | 3 |
| RLT-7020 | Organisation de la production et du travail | 3 |
| SAP-7005 | Santé environnementale | 3 |
| SAP-7010 | Évaluation et gestion des risques en santé environnementale | 3 |
| SAP-7014 | Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes | 3 |
| SAP-7015 | Biostatistique en santé publique | 3 |
| SAP-7016 | Planification et gestion de projet en santé mondiale | 3 |
| SAT-6000 | Sujets spéciaux (santé au travail) | 2 |
| SAT-6001 | Sujets spéciaux (santé au travail) | 3 |
| SAT-6008 | Stage en santé au travail | 4 |
| SAT-6011 | Étude de cas d'intervention en santé et sécurité au travail | 3 |

Faculté de médecine**Diplôme d'études supérieures spécialisées en pédagogie universitaire des sciences de la santé****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) :
 - exposant les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - comportant une description du parcours pédagogique et du parcours professionnel
- une lettre d'appui d'un supérieur ou d'un directeur en lien avec les activités pédagogiques actuelles ou projetées
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1^{er} août pour la session d'automne et le 1^{er} décembre pour la session d'hiver.

Orientation

La pédagogie universitaire des sciences de la santé (PUSS), est un domaine d'études qui porte spécifiquement sur la pédagogie appliquée aux sciences de la santé. Elle touche autant la formation initiale des futurs professionnels de la santé que leur développement professionnel continu.

Les diverses dimensions de l'enseignement et de l'apprentissage y sont analysées en fonction des particularités et du contexte des professions de la santé : développement de programmes par compétences, méthodes pédagogiques, méthodes d'évaluation spécifiques, etc. Des solutions adaptées sont aussi recherchées pour relever les défis pédagogiques et organisationnels liés au domaine de la santé.

Objectifs

Ce programme s'adresse au clinicien enseignant et au professionnel de la santé qui désirent acquérir des bases conceptuelles et appliquées en pédagogie universitaire des sciences de la santé.

Ce programme contribue au développement des compétences suivantes :

- élaborer des activités d'apprentissage et d'évaluation en sciences de la santé;
- établir une relation pédagogique avec des apprenants en sciences de la santé;
- intégrer des pratiques de collaboration interprofessionnelles dans un contexte d'enseignement;
- développer une conception de l'enseignement et de l'apprentissage qui repose sur des fondements théoriques reconnus et pertinents à son contexte d'enseignement;
- faire preuve de leadership et d'innovation par son engagement en PUSS.

Durée et régime d'études

La durée normale du programme est de 4 ans pour un régime d'études à temps partiel et d'un an (trois sessions A-H-E) pour un régime d'études à temps complet.

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Pédagogie universitaire des sciences de la santé (30 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PUN-6000 | Le monde de la pédagogie universitaire des sciences de la santé | 1 |
| PUN-6001 | Activités d'intégration | 3 |
| PUN-7000 | Planification pédagogique en sciences de la santé | 3 |
| PUN-7001 | Design pédagogique en sciences de la santé | 3 |
| PUN-7002 | Relation pédagogique en sciences de la santé | 2 |
| PUN-7003 | Érudition en pédagogie universitaire des sciences de la santé | 2 |
| PUN-7005 | Didactique des pratiques interprofessionnelles | 1 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| PUN-7012 | L'approche par compétences en sciences de la santé | 3 |

Règle 1. 6 à 9 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PUN-7007 | Évaluation en sciences de la santé | 3 |
| PUN-7008 | Supervision en formation pratique | 3 |
| PUN-7010 | Projet individuel en pédagogie universitaire des sciences de la santé | 3 |
| PUN-7020 | Gestionnaire et leader pédagogique en sciences de la santé | 3 |

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ADS-7007 | Gestion et supervision pédagogique | 3 |
| MNG-6033 | Design pédagogique pour la e-formation en entreprise | 3 |
| PUN-7004 | Fondements et pratiques de la recherche en pédagogie universitaire des sciences de la santé | 3 |
| PUN-7016 | Simulation en sciences de la santé I | 2 |
| PUN-7017 | Simulation en sciences de la santé II | 3 |
| PUN-7018 | Pratique de la simulation | 1 |
| PUN-7019 | Projet individuel - design pédagogique | 3 |
| PUN-7021 | Gestion de changement et amélioration continue | 3 |

Faculté de médecine**Microprogramme de deuxième cycle en génomique fonctionnelle****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité**Grade et discipline**

Le candidat détient un baccalauréat en sciences naturelles ou en santé et désire obtenir une formation supplémentaire dans le domaine de la génomique fonctionnelle.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Préalable

Pour s'inscrire aux cours BMO-7009 Génomique fonctionnelle et santé et au cours MMO-7013 Génomique humaine, l'étudiant doit avoir terminé l'un des deux cours suivants:

- BIO-2004 Génétique
- BIO-1902 Introduction à l'analyse génétique

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

L'objectif général de ce programme est de fournir à l'étudiant un perfectionnement dans le domaine de l'analyse globale des mécanismes moléculaires régulant l'expression génique.

Les objectifs particuliers du microprogramme sont de:

- sensibiliser l'étudiant à la recherche de pointe dans le domaine de la génomique fonctionnelle;
- permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances technologiques dans le domaine de l'analyse sérielle d'expression génique;
- permettre à l'étudiant de parfaire les connaissances théoriques nécessaires pour l'utilisation et la manipulation du système d'exploitation UNIX;
- permettre à l'étudiant d'approfondir les connaissances nécessaires pour être autonome dans le traitement de données de génomique fonctionnelle.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en médecine moléculaire – avec mémoire](#)
- [Maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Génomique fonctionnelle (15 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|----------------------------------|----------------|
| BIF-7900 | Bio-informatique I | 3 |
| BMO-7009 | Génomique fonctionnelle et santé | 3 |
| MMO-7013 | Génomique humaine | 3 |

Règle 1. 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------------|----------------|
| BMO-7001 | Génome : structure et expression | 3 |
| BMO-7007 | Analyse critique de publications | 1 |
| BMO-7008 | Signalisation intracellulaire | 2 |
| MMO-7004 | Épigénétique et pathologies associées | 2 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en médecine génétique de précision

Description officielle

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Détenir un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou des sciences pures (par exemple, en sciences biomédicales, kinésiologie, sciences infirmières, neurosciences, pharmacie, biochimie, biologie, microbiologie, bio-informatique, nutrition), ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Détenir une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Compétences en français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Compétences en anglais

La compréhension de l'anglais écrit et oral est nécessaire, puisque la littérature et d'autres ressources pédagogiques sont souvent en anglais.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre qui décrit la motivation à acquérir des connaissances et des compétences en médecin génétique de précision

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure, des motivations, du dossier académique, ainsi que de l'ensemble du dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle indique les raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce microprogramme offre aux professionnelles et aux professionnels de la santé qui ne sont pas spécialisés en génétique ainsi qu'aux titulaires d'un baccalauréat dans les domaines d'études des sciences de la santé ou sciences pures, un approfondissement de leurs connaissances et compétences en génétique médicale et médecine de précision.

Objectifs

La personne diplômée sera en mesure de :

- approfondir ses connaissances des concepts génétiques et génomiques, incluant les technologies utilisées, les utilisations cliniques, les notions statistiques et les principes de transmission et de variation ;
- comprendre le rôle et l'importance des facteurs génétiques dans une diversité de contextes cliniques ainsi que les applications touchant la prestation de soins de santé de la patiente ou du patient ;
- appliquer les grands principes d'évaluation de risque, de communication des informations génétiques et d'identification des ressources pertinentes à la situation clinique ;
- considérer les enjeux éthiques, juridiques et sociaux ainsi que les possibles répercussions des tests et des informations génétiques, tant pour la patiente ou le patient que pour sa famille.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps partiel seulement (durée de deux ou quatre sessions).

Insertion dans un autre programme

Ce programme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en médecine moléculaire - avec mémoire](#)
- [Maîtrise en sciences cliniques et biomédicales - avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Médecine génétique précision (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MMO-7027 | Survol de la génétique en médecine de précision | 3 |
| MMO-7028 | Applications cliniques en génétique médicale | 3 |
| MMO-7029 | Évaluation de risque en génétique clinique | 2 |
| MMO-7030 | Communication : aspects génétiques et relation clinicien-patient | 2 |
| MMO-7031 | Enjeux éthiques, sociaux et légaux en médecine génétique de précision | 1 |
| MMO-7032 | La génétique et les maladies complexes | 1 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en optimisation de la performance sportive

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en kinésiologie ou en intervention sportive, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe (par exemple, en physiothérapie ou en nutrition) ou qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de présentation/motivation (environ deux pages) :
 - exposant les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - démontrant et faisant valoir son expérience pertinente
 - exposant ses perspectives de carrière

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Contingentement - capacité d'accueil

Le microprogramme de deuxième cycle en optimisation de la performance sportive a une [capacité d'accueil limitée](#) à 15 places.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Programmes à capacité d'accueil limitée](#).

Objectifs

Ce programme permet à l'étudiant de se perfectionner dans le domaine de la performance sportive afin de mieux appuyer son intervention auprès des athlètes et des entraîneurs. Il sera ainsi en mesure de planifier, de programmer et d'encadrer l'entraînement de sportifs de tous les niveaux grâce à l'acquisition de connaissances spécialisées en préparation physique, en physiologie du sport, en nutrition et en psychologie du sport.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en kinésiologie – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Optimisation de la performance sportive (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| KIN-7018 | Optimisation des systèmes physiologiques | 3 |
| KIN-7019 | Perfectionnement en préparation physique et performance | 3 |

Règle 1. 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| KIN-7021 | Nutrition et performance sportive | 3 |
| KIN-7022 | Lecture critique d'articles scientifiques | 3 |
| KIN-7024 | Psychologie du sport : santé mentale et performance | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé - design pédagogique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Le candidat doit aussi, pendant ses études, avoir accès à un milieu en sciences de la santé propice à la mise en application des notions des cours et la réalisation des travaux.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)

- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui présente :
 - les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - une description du parcours pédagogique et du parcours professionnel
- une lettre d'appui de la part d'un supérieur ou d'un directeur en lien avec les activités pédagogiques actuelles ou projetées
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} août pour la session d'automne et le 1^{er} décembre pour la session d'hiver.

Objectifs

Ce microprogramme s'adresse au clinicien enseignant ou au professionnel de la santé qui désirent acquérir des bases conceptuelles et appliquées en pédagogie universitaire des sciences de la santé. Il permet à l'étudiant de développer et d'appliquer les notions essentielles au design pédagogique d'un programme ou d'une activité pédagogique en sciences de la santé.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en pédagogie universitaire des sciences de la santé](#)

Structure du programme

Activités de formation communes

Design pédagogique (9 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PUN-7000 | Planification pédagogique en sciences de la santé | 3 |
| PUN-7001 | Design pédagogique en sciences de la santé | 3 |
| PUN-7019 | Projet individuel - design pédagogique | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé - leadership et gestion

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Le candidat doit aussi, pendant ses études, avoir accès à un milieu en sciences de la santé propice à la mise en application des notions des cours et la réalisation des travaux.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui présente :
 - les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - une description du parcours pédagogique et du parcours professionnel
- une lettre d'appui de la part d'un supérieur ou d'un directeur en lien avec les activités pédagogiques actuelles ou projetées
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} août pour la session d'automne et le 1^{er} décembre pour la session d'hiver.

Objectifs

Ce microprogramme s'adresse au clinicien enseignant ou au professionnel de la santé qui désirent acquérir des bases conceptuelles et appliquées en pédagogie universitaire des sciences de la santé. Il permet à l'étudiant de développer et d'appliquer les compétences essentielles en leadership et en gestion, que ce soit pour la création, l'implantation ou la gestion d'un programme ou d'une formation.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en pédagogie universitaire des sciences de la santé](#)

Structure du programme

Activités de formation communes

Leadership et gestion (9 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| PUN-7000 | Planification pédagogique en sciences de la santé | 3 |
| PUN-7020 | Gestionnaire et leader pédagogique en sciences de la santé | 3 |
| PUN-7021 | Gestion de changement et amélioration continue | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé - simulation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Le candidat doit aussi, pendant ses études, avoir accès à un milieu en sciences de la santé propice à la mise en application des notions des cours et la réalisation des travaux.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui présente :
 - les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - une description du parcours pédagogique et du parcours professionnel
- une lettre d'appui de la part d'un supérieur ou d'un directeur en lien avec les activités pédagogiques actuelles ou projetées
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} août pour la session d'automne et le 1^{er} décembre pour la session d'hiver.

Objectifs

Ce microprogramme s'adresse au clinicien enseignant ou au professionnel de la santé qui désire acquérir des bases conceptuelles et appliquées en pédagogie universitaire des sciences de la santé. Il permet à l'étudiant de développer les compétences nécessaires pour assumer une position de leader dans le développement et l'implantation de la simulation en contexte clinique ou d'enseignement.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en pédagogie universitaire des sciences de la santé](#)
- [Maîtrise en sciences infirmières](#)
- [Maîtrise en sciences infirmières - avec mémoire](#)

Structure du programme

Activités de formation communes

Simulation (9 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PUN-7000 | Planification pédagogique en sciences de la santé | 3 |
| PUN-7016 | Simulation en sciences de la santé I | 2 |
| PUN-7017 | Simulation en sciences de la santé II | 3 |
| PUN-7018 | Pratique de la simulation | 1 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé - supervision et communication

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Le candidat doit aussi, pendant ses études, avoir accès à un milieu en sciences de la santé propice à la mise en application des notions des cours et la réalisation des travaux.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui présente :
 - les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
 - une description du parcours pédagogique et du parcours professionnel
- une lettre d'appui de la part d'un supérieur ou d'un directeur en lien avec les activités pédagogiques actuelles ou projetées
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} août pour la session d'automne et le 1^{er} décembre pour la session d'hiver.

Objectifs

Ce microprogramme s'adresse au clinicien enseignant et au professionnel de la santé qui désire acquérir des bases conceptuelles et appliquées en pédagogie universitaire des sciences de la santé. Il permet à l'étudiant de développer la capacité de moduler la relation pédagogique pour optimiser l'apprentissage dans divers contextes d'enseignement-apprentissage en sciences de la santé.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en pédagogie universitaire des sciences de la santé](#)

Structure du programme

Activités de formation communes

Supervision et communication (9 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PUN-7000 | Planification pédagogique en sciences de la santé | 3 |
| PUN-7002 | Relation pédagogique en sciences de la santé | 2 |
| PUN-7005 | Didactique des pratiques interprofessionnelles | 1 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| PUN-7008 | Supervision en formation pratique | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé - évaluation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou un diplôme équivalent.

Le candidat doit aussi, pendant ses études, avoir accès à un milieu en sciences de la santé propice à la mise en application des notions des cours et la réalisation des travaux.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui présente :
 - les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme

- une description du parcours pédagogique et du parcours professionnel
- une lettre d'appui de la part d'un supérieur ou d'un directeur en lien avec les activités pédagogiques actuelles ou projetées
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} août pour la session d'automne et le 1^{er} décembre pour la session d'hiver.

Objectifs

Ce microprogramme s'adresse au clinicien enseignant ou au professionnel de la santé qui désirent acquérir des bases conceptuelles et appliquées en pédagogie universitaire des sciences de la santé. Il permet à l'étudiant d'utiliser des repères théoriques et fonctionnels dans une approche cohérente et réfléchie des concepts de pédagogie, de compétences et d'évaluation afin de les appliquer dans sa pratique en sciences de la santé.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en pédagogie universitaire des sciences de la santé](#)

Structure du programme

Activités de formation communes

Évaluation (9 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| PUN-7000 | Planification pédagogique en sciences de la santé | 3 |
| PUN-7007 | Évaluation en sciences de la santé | 3 |
| PUN-7012 | L'approche par compétences en sciences de la santé | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en santé durable et changements climatiques

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou en sciences, ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33 pour l'ensemble des études de premier cycle ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de lire et de comprendre des textes en anglais. Les personnes qui ne maîtrisent pas suffisamment cette langue pourraient éprouver des difficultés dans leurs études. Elles doivent s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer leurs compétences linguistiques en cours de formation (par exemple à l'[École de langues de l'Université Laval](#)).

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- une lettre de présentation exposant les motifs pour lesquels la candidate ou le candidat désire acquérir des connaissances et des compétences en santé durable et changements climatiques (une à deux pages)

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure et des motivations, du dossier scolaire, ainsi que de l'ensemble du dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la candidate ou le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce microprogramme permet de répondre aux défis complexes et aux nouvelles réalités qu'amènent les changements climatiques dans le domaine de la santé populationnelle et clinique.

Objectifs

Au terme de cette formation, les étudiantes et les étudiants seront en mesure de :

- approfondir les notions en lien avec les impacts des changements climatiques sur les systèmes naturels et humains;
- analyser et anticiper les conséquences directes et indirectes des changements climatiques sur la santé humaine, le bien-être, la qualité de vie et la santé des écosystèmes;

- résoudre des problèmes complexes en santé durable liés aux changements climatiques en appliquant les compétences relatives au développement durable.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps partiel seulement.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en santé publique – santé environnementale](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Santé durable et changements climatiques (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SAP-7023 | Santé durable et changements climatiques | 3 |
| SAP-7024 | Changements climatiques, santé mentale et vulnérabilités | 3 |
| SAP-7025 | Action climatique et santé : résolution de problèmes complexes | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| GGR-7050 | Éléments scientifiques des changements climatiques | 3 |
| GGR-7051 | Changements climatiques : conséquences, adaptations et vulnérabilités | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en santé publique - promotion de la santé

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment les sciences sociales ou les sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Le candidat possède une expérience de travail de deux années dans un milieu de santé publique ou d'une pratique clinique comportant une dimension de santé publique.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours jugé équivalent) avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée est largement, sinon exclusivement, disponible dans cette langue. La maîtrise de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique et précise ses objectifs personnels
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1er mars.

Objectifs

Les compétences visées par ce microprogramme en promotion de la santé sont les suivantes :

- se familiariser avec les principes et les approches théoriques en promotion de la santé dans une diversité de contextes de pratique;

- effectuer une analyse de la situation et des besoins autour d'un enjeu particulier en promotion de la santé qui pourrait donner lieu à des interventions;
- planifier des interventions en promotion de la santé;
- recommander des stratégies de mobilisation de la collectivité;
- expliquer les conditions et les stratégies favorisant la participation communautaire et le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps partiel seulement.

Rattachement multifacultaire

Ce microprogramme est offert conjointement par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences infirmières.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en santé publique - promotion de la santé](#)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Promotion de la santé (15 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SAP-7009 | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |
| SAP-7014 | Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes | 3 |
| SAP-7021 | Environnement et santé publique | 3 |
| SAP-7022 | Sciences sociales et santé publique | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SAP-7007 | Politiques publiques et santé | 3 |
| SAP-7008 | Planification en santé publique | 3 |
| SAP-7023 | Santé durable et changements climatiques | 3 |
| SAP-7024 | Changements climatiques, santé mentale et vulnérabilités | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en santé publique - santé environnementale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Le candidat possède une expérience de travail de deux années dans un milieu de santé publique ou d'une pratique clinique comportant une dimension de santé publique.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée est largement, sinon exclusivement, disponible dans cette langue. La maîtrise de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique et précise ses objectifs personnels
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Les compétences visées par ce programme permettent à l'étudiant :

- d'apprécier les effets, sur la santé, des facteurs environnementaux auxquelles des populations sont exposées, en particulier la toxicité des contaminants chimiques;
- de caractériser l'influence des environnements naturels et bâtis et d'expliquer comment plusieurs facteurs individuels (génétiques, physiologiques, socioéconomiques) modulent les effets des facteurs environnementaux;
- d'évaluer les caractéristiques et l'ampleur d'un risque en santé environnementale;
- de faire des recommandations en matière de gestion et de communication du risque, et de partage des connaissances en santé environnementale.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps partiel seulement.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en santé publique - santé environnementale](#)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Santé environnementale (15 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SAP-7005 | Santé environnementale | 3 |
| SAP-7010 | Évaluation et gestion des risques en santé environnementale | 3 |
| SAP-7011 | Toxicologie | 3 |
| SAP-7021 | Environnement et santé publique | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| DRT-7034 | Droit de l'environnement et contrôle de la pollution | 3 |
| GGR-7051 | Changements climatiques : conséquences, adaptations et vulnérabilités | 3 |
| SAP-7007 | Politiques publiques et santé | 3 |
| SAP-7023 | Santé durable et changements climatiques | 3 |
| SAP-7024 | Changements climatiques, santé mentale et vulnérabilités | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en santé publique - santé mondiale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment les sciences sociales ou les sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Le candidat possède une expérience de travail de deux années dans un milieu de santé publique ou d'une pratique clinique comportant une dimension de santé publique.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours jugé équivalent) avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée est largement, sinon exclusivement, disponible dans cette langue. La maîtrise de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique et précise ses objectifs personnels
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Les compétences visées par ce programme sont les suivantes :

- expliquer la distribution mondiale des inégalités de santé et leurs manifestations au niveau local;
- apprécier le rôle des facteurs sociaux, environnementaux, politiques et économiques sur la distribution du fardeau de la maladie;
- effectuer une analyse de la situation et des besoins autour d'un enjeu particulier en santé mondiale qui pourrait donner lieu à des interventions;
- planifier des interventions en santé mondiale;
- comprendre les rôles des différents partenaires et acteurs impliqués en santé mondiale en vue d'une collaboration.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps partiel seulement.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en santé publique - santé mondiale](#)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Santé mondiale (15 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SAP-7012 | Santé publique internationale | 3 |
| SAP-7016 | Planification et gestion de projet en santé mondiale | 3 |
| SAP-7018 | Santé mondiale : théories et applications | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| AGC-7001 | Ruralité et sous-développement | 3 |
| SAP-7019 | Santé des Autochtones - questions d'histoire et de pouvoir | 3 |

Règle 2. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| COM-7003 | Communication publique et santé | 3 |
| COM-7023 | Marketing social | 3 |
| SAP-7006 | Évaluation : fondements théoriques et pratiques | 3 |
| SAP-7009 | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |
| SAP-7023 | Santé durable et changements climatiques | 3 |
| SAP-7024 | Changements climatiques, santé mentale et vulnérabilités | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en santé publique - évaluation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Le candidat possède une expérience de travail de deux années dans un milieu de santé publique ou d'une pratique clinique comportant une dimension de santé publique.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II avec un note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée est largement, sinon exclusivement, disponible dans cette langue. La maîtrise de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue est fortement encouragée.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae

- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) dans laquelle le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé publique et précise ses objectifs personnels
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Les objectifs de ce programme sont les suivants :

- comprendre les fondements théoriques et pratiques de l'évaluation;
- maîtriser la logique et les différentes étapes de la démarche d'évaluation appliquée en santé publique;
- reconnaître les meilleures pratiques en évaluation dans divers contextes d'intervention en santé publique;
- concevoir, planifier, réaliser ou gérer des démarches d'évaluation de politiques, de programmes ou d'initiatives en santé publique;
- agir comme personne-ressource auprès des acteurs concernés par l'évaluation en santé publique;
- avoir une conduite responsable en évaluation.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps partiel seulement.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en santé publique - évaluation](#)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Évaluation (15 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SAP-7006 | Évaluation : fondements théoriques et pratiques | 3 |
| SAP-7013 | Évaluation d'impact en santé publique | 3 |
| SAP-7017 | Évaluation économique en santé : théories et applications | 3 |
| SAP-7020 | Mesure et santé : principes et applications | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------|----------------|
| POL-7013 | Évaluation des politiques | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SAP-7007 | Politiques publiques et santé | 3 |
| SAP-7008 | Planification en santé publique | 3 |
| SAP-7023 | Santé durable et changements climatiques | 3 |
| SAP-7024 | Changements climatiques, santé mentale et vulnérabilités | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en surveillance en santé publique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Expérience professionnelle

Toute expérience pertinente sera considérée comme un atout pour l'admission du candidat.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae qui fait ressortir l'expérience pertinente acquise dans un milieu de santé publique ou une pratique clinique comportant une dimension de santé publique

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce microprogramme s'adresse à la personne qui souhaite se préparer à assumer des responsabilités de surveillance en santé publique dans un réseau de la santé et au professionnel qui assume déjà des responsabilités en surveillance et qui veut parfaire sa formation.

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis les connaissances et habiletés de base relatives aux activités de surveillance en santé publique : dresser un portrait global de l'état de santé de la population; observer les tendances et les variations temporelles et spatiales; détecter les problèmes en émergence; déterminer les problèmes prioritaires; élaborer des scénarios prospectifs de l'état de santé de la population.

Objectifs

Ce microprogramme permettra à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- utiliser les connaissances en surveillance de façon appropriée;
- examiner, de façon critique, les pratiques en surveillance;
- utiliser les principes, les concepts fondamentaux et les méthodes propres au domaine de la surveillance en santé publique.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps partiel seulement.

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en épidémiologie – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Surveillance en santé publique (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| EPM-7017 | Biostatistique en épidémiologie | 4 |
| EPM-7019 | Bases de données épidémiologiques : création, manipulation, analyse | 1 |
| EPM-7022 | Surveillance en santé publique : concepts et méthodes | 1 |
| EPM-7023 | Surveillance en santé publique : mise en application | 3 |

Faculté de médecine

Microprogramme de deuxième cycle en évaluation économique des technologies de la santé

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou en économique ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Compétences en français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Compétences en anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en anglais. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple à l'[École de langues de l'Université Laval](#)).

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de présentation (une à deux pages) exposant les motifs pour lesquels le candidat désire entreprendre ce programme
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a été conçu afin d'offrir une compréhension de la dimension économique de l'évaluation des technologies de la santé. Plus spécifiquement, il vise l'acquisition des bases fondamentales de l'économie de la santé en plus d'enseigner les notions avancées en évaluation économique des technologies de la santé.

À la fin du microprogramme, l'étudiant sera en mesure de :

- comprendre le rôle de l'évaluation économique dans le cadre de l'évaluation d'une technologie de la santé et de son remboursement par les instances publiques et privées;
- participer à l'élaboration d'un projet d'évaluation économique d'une technologie de la santé;
- interpréter les résultats d'un projet d'évaluation économique d'une technologie de la santé et participer à la vulgarisation de ceux-ci pour des gestionnaires et décideurs.

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Évaluation économique des technologies de la santé (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ECN-6953 | Introduction à l'économie de la santé | 3 |
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| EPM-7029 | Modélisation mathématique en épidémiologie et en évaluation économique en santé | 3 |
| SAP-7017 | Évaluation économique en santé : théories et applications | 3 |

Faculté de médecine

Formation complémentaire en médecine d'urgence

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine d'urgence \(formation complémentaire\)](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine d'urgence \(formation complémentaire\)](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences d'admission en médecine d'urgence (formation complémentaire)*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences d'admission en médecine d'urgence (formation complémentaire)*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine d'urgence \(formation complémentaire\)](#), rubrique [« Admission »](#).

Orientation

Devant l'évolution des habitudes de consultation de la population et de la pratique médicale, il semble important de donner aux médecins la possibilité de parfaire leurs connaissances en médecine d'urgence. Au Québec et au Canada, deux types de formation postérieure au doctorat en médecine sont données en médecine d'urgence. Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) recommande une année de formation supplémentaire après le programme de deux ans en médecine de famille et décerne un « certificat de compétence spéciale en médecine d'urgence » aux candidats qui ont suivi cette formation et qui ont réussi un examen du CMFC en médecine d'urgence. Le Collège des médecins du Québec et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) reconnaissent la formation de cinq ans en médecine d'urgence et décernent un certificat de spécialiste à ceux qui ont suivi cette formation et qui ont réussi l'examen du CRMCC. L'Université Laval offre ces deux types de programme.

Objectifs

Objectifs généraux

L'objectif du programme de formation complémentaire en médecine d'urgence est de former des candidats en médecine d'urgence selon les exigences du Collège des médecins de famille du Canada afin de les rendre aptes à agir comme :

- urgentologues cliniciens et enseignants pour les hôpitaux d'enseignement;
- urgentologues cliniciens pour les autres hôpitaux en milieu urbain et en région. Ce programme s'adresse aux médecins qui veulent pratiquer la médecine d'urgence à plein temps ou comme partie intégrante de leur pratique en médecine familiale.

Objectifs terminaux

Les objectifs terminaux du programme de formation complémentaire en médecine d'urgence peuvent être atteints par différentes activités éducatives s'étalant sur une période de 12 mois. Elles comprennent, entre autres, des stages et des activités d'enseignement programmées. Les objectifs terminaux doivent être atteints durant cette période d'apprentissage. Des objectifs particuliers à chaque stage servent à mieux cibler les connaissances et les aptitudes à acquérir.

Ces objectifs terminaux s'inscrivent dans le domaine des quatre principes de la médecine familiale :

- le médecin de famille est un clinicien compétent et efficace;
- la médecine familiale est communautaire;
- le médecin de famille est une ressource pour une population déterminée de patients;
- la relation médecin-patient constitue l'essence du rôle du médecin de famille.

Les capacités les plus importantes à acquérir sont les suivantes :

- établir les priorités de traitement pour l'ensemble des patients dans un service d'urgence et planifier l'utilisation efficace des ressources existantes;
- traiter ses patients jusqu'à un niveau avancé, sous une supervision minimale;
- reconnaître rapidement la nécessité d'une intervention diagnostique ou thérapeutique qui dépasse sa compétence personnelle;
- élaborer un diagnostic différentiel pour tous les problèmes majeurs fréquents en médecine d'urgence et faire l'investigation et le traitement nécessaire en fonction des probabilités établies;
- intervenir aux différents niveaux dans la situation préhospitalière et en cas de désastre local ou régional;
- décider de la pertinence d'un transfert urgent d'un patient d'une région éloignée vers un centre spécialisé et de ses besoins particuliers durant le transfert;

- superviser le travail d'un résident ou d'un externe pour un patient stable à l'urgence;
- évaluer la qualité des soins dans un service d'urgence pour un problème courant en médecine d'urgence en utilisant la méthode des critères objectifs;
- présenter les résultats de son évaluation de la qualité des soins dans un service d'urgence lors d'une réunion scientifique régionale;
- utiliser des moyens pédagogiques appropriés lors de ses présentations scientifiques et lors de son enseignement.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est d'une année.

Milieus de formation

Pendant votre formation complémentaire en médecine d'urgence, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine d'urgence](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine d'urgence (formation complémentaire).

Structure du programme

Total exigé : 52 crédits

Équivalence maximum : 26 crédits

Activités de formation communes

Médecine d'urgence (formation complémentaire) (52 crédits)

Règle 1. 52 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation complémentaire en médecine du sport et de l'exercice

Description officielle

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

Procédure d'admission

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine du sport et de l'exercice](#), rubrique [Admission](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine du sport et de l'exercice](#), rubrique [Admission](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [Admission](#), section Exigences d'admission en médecine du sport et de l'exercice.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [Admission](#), section Exigences d'admission en médecine du sport et de l'exercice.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine du sport et de l'exercice](#), rubrique [Admission](#).

Orientation

Le maintien d'un mode de vie sain et actif est maintenant reconnu comme un des plus grands déterminants d'une santé durable à toutes les étapes de la vie, que ce soit pour la prévention et le traitement des maladies chroniques ou pour limiter les conséquences physiques et mentales du vieillissement. C'est dans ce contexte que le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) a reconnu la pertinence de la médecine du sport et de l'exercice comme domaine de formation menant à un Certificat de compétence avancée (CCA (MSE)). Cette formation complémentaire d'une année prépare le candidat à jouer un rôle clé en appui et en collaboration à ses collègues de toutes les disciplines de la santé contribuant à mettre en place, à maintenir ou à reprendre un mode vie actif. Le candidat sera préparé à appliquer les compétences de son domaine d'expertise tant chez une clientèle de loisirs participatifs que chez des athlètes compétitifs, à toutes les étapes de la vie.

Objectifs

Objectifs généraux

L'objectif du programme de formation complémentaire en médecine du sport et de l'exercice est de former des candidats en médecine du sport et de l'exercice selon les exigences du CMFC afin de les rendre aptes à agir comme :

- clinicien expert en médecine du sport et de l'exercice, que ce soit au sein d'un groupe de médecine familiale ou en tant que consultant pour les médecins de famille de sa communauté;
- médecin du sport pour des athlètes ou des sportifs de tous les niveaux et au sein de programmes sportifs ;
- clinicien enseignant contribuant à l'amélioration des compétences des intervenants du réseau de santé de sa communauté dans le domaine de la médecine du sport et de l'exercice, notamment à travers la formation des étudiants ou la formation continue de professionnels de la santé.

Objectifs terminaux

Les objectifs terminaux du programme de formation complémentaire en médecine du sport et de l'exercice sont atteints par différentes activités éducatives s'étalant sur une période de 12 mois. Le principal milieu pédagogique est la clinique médicale du PEPS. Des stages auprès de médecins spécialistes ou d'équipes médico-sportives et des activités d'érudition, adaptés en fonction d'une évaluation continue des compétences, permettent de moduler le cheminement selon les besoins du candidat. Les objectifs terminaux doivent être atteints durant cette période d'apprentissage.

Ces objectifs terminaux s'inscrivent dans le domaine des quatre principes de la médecine familiale :

- le médecin de famille est un clinicien compétent et efficace;
- la médecine familiale est communautaire;
- le médecin de famille est une ressource pour une population déterminée de patients;
- la relation médecin-patient constitue l'essence du rôle du médecin de famille.

Les compétences les plus importantes à acquérir sont les suivantes :

- évaluer l'ensemble des présentations cliniques rencontrées dans un service de médecine du sport et de l'exercice et, s'il y a lieu, utiliser de façon pertinente les modalités d'investigation appropriées;
- élaborer un diagnostic différentiel adapté à la présentation clinique pour les problèmes rencontrés en médecine du sport et de l'exercice;
- établir un plan de traitement pour des patients dans un service de médecine du sport et de l'exercice et planifier l'utilisation efficace des ressources existantes, notamment dans un objectif de réadaptation;
- agir comme médecin d'équipe au sein d'une équipe multidisciplinaire dans le cadre d'un programme sportif;
- superviser le travail d'un résident ou d'un externe pour un patient consultant en médecine du sport et de l'exercice;
- évaluer la qualité des pratiques en lien avec un problème courant ou participer à un projet de recherche en médecine du sport et de l'exercice;
- présenter les résultats d'une évaluation des pratiques de soins ou d'un projet de recherche en médecine du sport et de l'exercice lors d'une réunion scientifique régionale, provinciale ou nationale;
- utiliser des moyens pédagogiques appropriés lors de ses présentations scientifiques et lors de son enseignement.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est d'une année à temps complet.

Milieux de formation

Le principal milieu de formation est la [Clinique du PEPS](#) de l'Université Laval. Pendant sa formation complémentaire en médecine du sport et de l'exercice, le candidat maintiendra des activités longitudinales de médecine familiale dans un GMFU du réseau de l'Université Laval. Des stages de durée variable dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval seront définis de façon à compléter l'expérience clinique disponible à la Clinique du PEPS.

Structure du programme

Total exigé : 52 crédits

Équivalence maximum : 26 crédits

Activités de formation communes

Médecine du sport et de l'exercice (52 crédits)

Règle 1. 52 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation complémentaire en soins aux personnes âgées

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en soins aux personnes âgées](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en soins aux personnes âgées](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en soins aux personnes âgées*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en en soins aux personnes âgées*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en soins aux personnes âgées](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Objectif général

Permettre au médecin résident d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises aux fins d'évaluation, de traitement, de prise en charge, de suivi et de soutien de la personne âgée et de sa famille dans un esprit de globalité et de continuité.

Objectifs particuliers

Connaissances

Situer le vieillissement dans le processus de croissance de l'individu, de la famille et de l'organisation sociale, c'est-à-dire :

- comprendre les facteurs qui influencent le comportement du vieillard malade;
- connaître les grands syndromes gériatriques et acquérir les habiletés diagnostiques et thérapeutiques requises dans les cas suivants :

- perte d'autonomie;
- affaiblissement des fonctions cognitives;
- incontinence;
- syndrome d'immobilisation;

- psychopathologies;
 - problèmes iatrogènes;
 - conséquences fonctionnelles de la maladie chez le sujet âgé;
 - capacité d'adaptation et de réadaptation du sujet âgé;
 - pharmacologie gériatrique;
 - gérontophobie du clinicien;
 - retraite, deuil;
 - violence envers les personnes âgées;
- connaître les particularités du mode de présentation, d'exploration et de traitement;
 - connaître et savoir utiliser les ressources communautaires;
 - connaître les principaux problèmes éthiques et juridiques en gériatrie.

Attitudes (savoir-être)

- reconnaître et accepter ses propres sentiments quant au vieillissement, à l'incapacité et à la mort;
- accepter ses responsabilités en tant que médecin dans les soins aux personnes âgées;
- optimiser la contribution des autres professionnels dans le soin aux personnes âgées;
- travailler de façon harmonieuse en équipe avec les autres professionnels;
- reconnaître l'importance des aspects familiaux, sociaux et environnementaux dans la genèse et la présentation des problèmes de santé;
- reconnaître l'importance de la famille et des ressources du patient dans la gestion des problèmes de santé du vieillard;
- fournir les services aux patients âgés dans le milieu qui répondent le mieux à leurs besoins, que ce soit à domicile ou en établissement de santé;
- s'ajuster en fonction des incapacités et des handicaps dans son interaction avec le vieillard;
- reconnaître le concept de médecine globale (approche biopsychosociale);
- reconnaître l'absolue nécessité de la continuité des soins dans la prise en charge adéquate de la personne âgée;
- avoir une attitude adéquate devant un patient âgé en phase terminale.

Aptitudes (savoir-faire)

- être capable d'obtenir et d'interpréter les données recueillies auprès de la personne âgée, de sa famille et de l'équipe soignante, y compris les consultants;
- pouvoir évaluer de façon adéquate un vieillard à domicile, même en situation d'urgence, en sachant reconnaître les renseignements supplémentaires accessibles par cette forme d'évaluation et les avantages de cette méthode;
- compiler les données dans le dossier médical de façon précise et utilisable;
- établir un ordre de priorité des problèmes selon les besoins du patient et de sa famille;
- être capable de résoudre certaines difficultés des personnes âgées en utilisant les ressources adéquates;
- conseiller le vieillard et sa famille;
- travailler avec les autres professionnels dans une approche globale et interdisciplinaire;
- se donner une organisation de travail propre à assurer la continuité requise dans la prise en charge de la personne âgée;
- évaluer les facteurs de risque en gériatrie;
- évaluer le statut mental d'une personne âgée et sa capacité de décider pour elle-même.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est d'une année.

Milieux de formation

Pendant votre formation complémentaire en soins aux personnes âgées, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en soins aux personnes âgées](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en soins aux personnes âgées.

Structure du programme

Total exigé : 52 crédits

Équivalence maximum : 26 crédits

Activités de formation communes

Soins aux personnes âgées (52 crédits)

Règle 1. 52 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation en médecine de famille

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine de famille](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine de famille](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine de famille*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine de famille*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine de famille](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

L'objectif du programme de résidence en médecine de famille est de former des médecins qui sont aptes à assurer aux patients des soins de santé globaux, continus et de qualité en engageant leur responsabilité professionnelle, tout en ayant une préoccupation pour la pratique en dehors des grands centres urbains.

La compétence d'un médecin de famille s'étend à la plus grande partie des soins de première ligne ainsi qu'aux soins de deuxième ligne habituellement assumés par ses pairs sur l'ensemble du territoire québécois. Pour lui, la définition et la résolution des problèmes de santé reposent sur un savoir scientifique, sur l'expérience clinique et sur une compréhension large de la personne, y compris l'expérience personnelle du patient ainsi que son contexte familial et son environnement social.

En recherchant la collaboration du patient, le médecin de famille assure les soins curatifs, palliatifs et de réadaptation ainsi que les activités de prévention de la maladie et d'éducation à la santé. Il travaille au sein d'équipes, en complémentarité avec ses pairs, les médecins spécialistes et les autres professionnels de la santé. Ce clinicien utilise à bon escient les ressources institutionnelles et communautaires. Il a recours aux moyens de communication appropriés et développe avec ses patients une relation thérapeutique privilégiée, respectueuse de la dignité de la personne. Cette relation médecin-patient se construit au fil des contacts répétés.

Conscient de ses forces et de ses limites, des enjeux éthiques et des données scientifiques disponibles, le médecin de famille développe une critique constructive de ses compétences et de sa pratique. Il utilise de façon optimale les différentes sources d'information. Il est un praticien apte à gérer sa formation continue afin de s'adapter aux besoins de la clientèle et de la communauté auprès desquelles il intervient.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation en médecine de famille, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine de famille](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine de famille.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Médecine de famille (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine familiale - clinicien érudit](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine familiale - clinicien érudit](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat devra avoir terminé avec succès un programme d'études supérieures en médecine familiale, détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec et être en règle avec le Collège des médecins de famille du Canada.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection au programme de médecine familiale - clinicien érudit*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection au programme de médecine familiale - clinicien érudit*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine familiale - clinicien érudit](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme du programme de clinicien érudit, le résident démontrera des compétences dans chacun des trois domaines universitaires que sont la recherche, l'éducation et la gestion, en équilibre avec les soins cliniques. Plus particulièrement, il sera en mesure de :

- reconnaître l'importance des trois domaines universitaires que sont la recherche, l'éducation et la gestion, et la façon dont ils sont interreliés;
- expérimenter des activités parmi chacun de ces trois domaines universitaires et se perfectionner dans un volet particulier, tout en conservant un équilibre avec les activités cliniques;
- se préparer à servir de modèle et de personne-ressource dans le domaine d'expertise développé, et à collaborer avec ses collègues des domaines universitaires connexes;

- s'autoévaluer dans sa pratique par un processus de documentation et de réflexion par la préparation d'un portfolio qui permettra éventuellement au résident d'effectuer ses demandes de promotion dans les échelons universitaires.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est d'une année.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine familiale - clinicien érudit](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine familiale - clinicien érudit.

Structure du programme

Total exigé : 52 crédits

Équivalence maximum : 26 crédits

Activités de formation communes

Clinicien érudit (52 crédits)

Règle 1. 52 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : Résidence en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche, rubrique « Admission ».

Note importante

Le candidat doit suivre simultanément ce programme et une maîtrise recherche (avec mémoire) ou un doctorat (Ph.D.) dans un domaine pertinent. Il doit donc faire une demande d'admission à deux programmes.

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter Résidence en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche, rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat devra avoir terminé avec succès un programme d'études supérieures en médecine familiale, détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec et être en règle avec le Collège des médecins de famille du Canada.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « Admission », section Exigences particulières et critères de sélection au programme de formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « Admission », section Exigences particulières et critères de sélection au programme de formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Consulter Résidence en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche, rubrique « Admission ».

Objectifs

Au terme du programme de clinicien érudit profil recherche, le résident sera en mesure de :

- appliquer une méthodologie de recherche rigoureuse en ce qui concerne la conception, l'analyse de données et la déontologie;
- agir comme expert et modèle de rôle dans son domaine de recherche;
- établir une relation de confiance avec les personnes impliquées dans le domaine de la recherche (professionnels, collègues et patients);
- rédiger les documents utilisés fréquemment dans le domaine de la recherche (par exemple, une demande de subvention, un formulaire de consentement, une demande d'approbation par un comité d'éthique, un article scientifique);
- défendre son opinion scientifique au sein de plateformes variées;
- porter un regard critique sur sa pratique de clinicien-chercheur.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche, vous aurez à effectuer divers stages dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les enseignements de la formation médicale complémentaire en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine familiale - clinicien érudit profil recherche.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Clinicien érudit profil recherche (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale complémentaire en médecine palliative

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine palliative](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine palliative](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine palliative*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine palliative*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du

candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine palliative](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le résident doit démontrer des compétences additionnelles dans le domaine de la médecine palliative et pouvoir offrir des services de première ligne et de consultation en soins palliatifs. De plus, il doit être apte à :

- reconnaître et décrire les comportements médicaux ou sociétaux de la fin de vie et de la mort;
- offrir une approche axée sur la personne tout entière (centrée sur le patient) en prodiguant des soins aux patients mourants et à leur famille;
- prendre conscience de ses propres questions et préoccupations sur la fin de vie et sur la mort;
- aborder l'interaction complexe des besoins physiques, psychologiques, sociaux et spirituels des patients mourants et de leur famille;
- travailler efficacement dans une équipe interdisciplinaire;
- prendre en charge des patients qui sont traités dans le contexte de divers milieux et organisations de soins;
- traiter les patients à domicile;
- intégrer les normes acceptées de soins palliatifs à l'exercice de la médecine;
- intégrer un processus décisionnel fondé sur des données probantes aux soins prodigués aux patients mourants et à leur famille;
- discuter des questions d'éthique auxquelles doivent faire face les patients mourants, leur famille et leurs médecins, notamment les décisions entourant la fin de vie, les directives antérieures, la planification des soins, l'aptitude à consentir, l'euthanasie et le suicide assisté.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est d'une année.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale complémentaire en médecine palliative, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine palliative](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine palliative.

Structure du programme

Total exigé : 52 crédits

Équivalence maximum : 26 crédits

Activités de formation communes

Médecine palliative (52 crédits)

Règle 1. 52 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale complémentaire en oncologie gynécologique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme de formation complémentaire

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Fellowship en oncologie gynécologique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Fellowship en oncologie gynécologique](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en oncologie gynécologique*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en oncologie gynécologique*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Fellowship en oncologie gynécologique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

L'objectif de ce programme est de permettre au médecin résident d'exercer le rôle de consultant en oncologie gynécologique. Au terme de sa formation, le médecin :

- aura acquis une connaissance pratique des bases théoriques de l'oncologie gynécologique ainsi que les fondements des sciences médicales et de la recherche qui s'y appliquent;

- sera en mesure de démontrer les connaissances, les compétences et les comportements liés aux facteurs d'âge, de sexe, de culture et d'origine ethnique pertinents à l'oncologie gynécologique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale complémentaire en oncologie gynécologique, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en oncologie gynécologique](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en oncologie gynécologique.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Oncologie gynécologique (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en anesthésiologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en anesthésiologie](#), rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en anesthésiologie](#), rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en anesthésiologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en anesthésiologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en anesthésiologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

L'objectif du programme spécialisé en anesthésiologie est l'acquisition de connaissances fondamentales et cliniques qui rendent le médecin spécialiste apte à pratiquer, en toute sécurité, une anesthésie-analgésie-réanimation dans toutes les situations de chirurgie et de soins intensifs pouvant survenir dans un hôpital de type général. Cet objectif est prioritaire et définit la compétence professionnelle. En plus de l'expertise médicale, le programme permet d'acquérir des compétences complémentaires de communicateur, de collaborateur, de gestionnaire, de promoteur de la santé, d'érudit et de professionnel. La maîtrise de ces rôles est à la base d'une pratique qui assure des soins de haute qualité.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

La formation en anesthésiologie peut comprendre un stage de recherche entrepris au cours des trois dernières années de formation. Les modalités du stage sont précisées par le directeur du programme et l'anesthésiologiste responsable du projet pour qu'il soit bien intégré à la formation du résident.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en anesthésiologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en anesthésiologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en anesthésiologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Anesthésiologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en biochimie médicale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en biochimie médicale](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en biochimie médicale](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en biochimie médicale*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en biochimie médicale*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Exigences après l'admission

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, les étudiantes et les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche appartenant à un tel établissement dans le cadre de leur

formation.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Toute personne refusant d'être adéquatement protégée contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Consulter [Résidence en biochimie médicale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le médecin résident doit être capable :

- de discuter l'étiopathogénie et la physiopathologie des désordres biochimiques qui ont cours dans la maladie;
- de décrire les principes à la base des techniques d'analyses courantes en biochimie médicale et des équipements, et de les sélectionner en fonction de critères de performance analytique d'efficacité et d'efficience; appliquer les notions d'épidémiologie et de statistique à l'évaluation des méthodes d'analyses et à l'interprétation des résultats;
- d'élaborer, maintenir et assurer l'évolution d'un parc analytique médicalement requis dans un contexte de service à la clientèle hospitalisée ou ambulatoire;
- d'établir des protocoles d'exploration biochimique à l'usage de la clinique;
- de monter et maintenir à jour un programme visant l'assurance de qualité;
- d'examiner et traiter un malade pour tout problème qui relève de sa compétence et agir comme consultant auprès des médecins pour le choix d'une épreuve de laboratoire et l'interprétation d'un résultat d'analyse;
- d'élaborer et conduire des protocoles de recherche, organiser les données et communiquer les résultats;
- d'organiser un laboratoire d'analyses médicales et en assumer la responsabilité de gestion, établir les règles de service et d'opération et en surveiller l'application;
- d'appliquer les normes d'éthique dans ses relations interprofessionnelles et dans la prise de décision;
- de connaître les politiques de santé et le système juridique influençant la pratique médicale;
- d'établir et maintenir de bonnes relations professionnelles entre le laboratoire et les divers niveaux de pratique médicale, à l'hôpital comme à l'extérieur, en vue d'encourager une utilisation rationnelle des ressources;
- de remplir, dans les limites du raisonnable, toute autre fonction relevant de la compétence du médecin-biochimiste.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en biochimie médicale, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en biochimie médicale](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en biochimie médicale.

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en cardiologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en cardiologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en cardiologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en cardiologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en cardiologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en cardiologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation en cardiologie, le médecin résident doit être apte à :

- assumer la responsabilité médicale des personnes atteintes de maladies cardiovasculaires;
- utiliser toutes les ressources accessibles pouvant favoriser la solution de problèmes liés à la cardiologie;
- contribuer à la formation des personnes avec lesquelles il partage des responsabilités.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de trois années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en cardiologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en cardiologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en cardiologie.

Structure du programme

Total exigé : 156 crédits

Équivalence maximum : 78 crédits

Activités de formation communes

Cardiologie (156 crédits)

Règle 1. 156 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en chirurgie cardiaque

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en chirurgie cardiaque](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en chirurgie cardiaque](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie cardiaque*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie cardiaque*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en chirurgie cardiaque](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le résident aura acquis les compétences nécessaires pour agir comme médecin-conseil en chirurgie cardiaque. Il devra démontrer qu'il a les connaissances des questions en matière de sexe, de culture et d'ethnie du patient pertinentes à la chirurgie cardiaque. En outre, il sera en mesure de tenir compte de ces facteurs dans la méthodologie de recherche, la présentation et l'analyse de données. Le chirurgien cardiaque joue les rôles d'expert médical et de décideur clinicien, de communicateur, de collaborateur, de gestionnaire, de promoteur de la santé, d'érudit et de chercheur scientifique. Comme professionnel dévoué et conformément aux obligations du médecin, le chirurgien cardiaque doit s'efforcer de prodiguer les soins de la plus grande qualité avec intégrité, honnêteté et compassion, manifester les comportements professionnels, personnels et interpersonnels appropriés et exercer la médecine de manière respectueuse de la déontologie en accordant la priorité aux besoins de chaque patient. Durant toute sa vie professionnelle, le chirurgien cardiaque doit pratiquer l'éducation et l'évaluation continues. Il doit comprendre le rôle de la recherche et la nécessité d'analyser d'un œil critique les progrès courants des sciences et de la pratique médicale qui s'appliquent à la spécialité.

Au terme de sa formation, le médecin diplômé aura acquis les compétences suivantes et fonctionnera efficacement comme :

Expert médical/décideur clinicien

- Démontrer les habiletés diagnostiques et thérapeutiques nécessaires pour assurer le traitement conforme à l'éthique et efficace du patient;
- Consulter l'information pertinente à la pratique clinique et l'appliquer;
- Offrir des services de consultation efficaces en ce qui concerne le soin des patients, l'éducation et les avis juridiques;
- Être capable de participer à des études cliniques ou des études en sciences fondamentales à titre de membre d'une équipe de recherche.

Communicateur

- Établir une relation thérapeutique avec les patients et leur famille;
- Obtenir et résumer les antécédents médicaux des patients, de leur famille et de la collectivité;
- Écouter attentivement;
- Discuter de renseignements appropriés avec les patients, leur famille et les autres membres de l'équipe de soins de santé.

Collaborateur

- Consulter de façon efficace d'autres médecins et professionnels de la santé;
- Contribuer efficacement à d'autres activités de l'équipe interdisciplinaire.

Gestionnaire

- Utiliser efficacement les ressources afin d'établir un équilibre entre les soins à prodiguer aux patients, les besoins en apprentissage et les activités externes;
- Répartir judicieusement les ressources limitées consacrées aux soins de santé;
- Travailler avec efficacité et efficience dans une organisation de soins de santé;
- Utiliser la technologie de l'information pour optimiser les soins, l'acquisition continue du savoir et d'autres activités.

Promoteur de la santé

- Reconnaître les principaux déterminants de la santé qui ont un effet sur les patients;
- Contribuer à l'amélioration de la santé des patients et des communautés;
- Reconnaître ces questions lorsque la promotion est indiquée et y réagir.

Érudit

- Concevoir et appliquer une stratégie d'éducation permanente personnelle et en suivre l'évolution;

- Évaluer d'un œil critique les sources d'information médicale;
- Faciliter l'apprentissage chez les patients, les membres du personnel, les étudiants et d'autres professionnels de la santé;
- Contribuer à la création de connaissances nouvelles.

Professionnel

- Offrir des soins de la plus grande qualité avec intégrité, honnêteté et compassion;
- Se comporter de façon appropriée sur les plans professionnel, personnel et interpersonnel;
- Exercer la médecine conformément aux principes de la déontologie et aux obligations du médecin.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de six années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en chirurgie cardiaque, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en chirurgie cardiaque](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en chirurgie cardiaque.

Structure du programme

Total exigé : 312 crédits

Équivalence maximum : 156 crédits

Activités de formation communes

Chirurgie cardiaque (312 crédits)

Règle 1. 312 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en chirurgie générale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en chirurgie générale](#), rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en chirurgie générale](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie générale*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie générale*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en chirurgie générale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Les objectifs du programme spécialisé en chirurgie générale sont orientés non seulement vers la formation de chirurgiens-cliniciens répondant aux besoins de la population, mais aussi vers la formation de chirurgiens qui optent pour une carrière professorale. Au terme de sa formation spécialisée en chirurgie générale, le résident doit être apte à :

- assumer la responsabilité de l'état de santé des individus atteints de maladies relevant du domaine de la chirurgie générale;
- adapter son action selon les modifications des besoins des individus, l'évolution scientifique et technologique et les ressources accessibles;
- contribuer à la formation des professionnels et de ceux avec lesquels il partage ses responsabilités;
- maintenir, utiliser et expliquer le rationnel scientifique de ses interventions auprès des malades et, au besoin, contribuer au développement des connaissances dans le domaine de la chirurgie générale.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en chirurgie générale, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en chirurgie générale](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en chirurgie générale.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Chirurgie générale (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en chirurgie orthopédique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en chirurgie orthopédique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en chirurgie orthopédique](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie orthopédique*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie orthopédique*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du

candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en chirurgie orthopédique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation spécialisée en chirurgie orthopédique, le résident aura acquis les connaissances nécessaires pour faire de lui un chirurgien et un clinicien compétent.

Il sera apte à :

- élaborer et réaliser le traitement médical et chirurgical des maladies du système locomoteur;
- assurer la prise en charge et le suivi de ses patients;
- évaluer les résultats de ses traitements;
- travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et en assurer la direction, si nécessaire;
- poursuivre de façon autonome sa formation continue médicale et chirurgicale afin d'offrir des soins de haute qualité et de suivre l'évolution des ressources techniques et scientifiques.

Cette formation permet également d'acquérir des connaissances de base dans l'élaboration et la réalisation de projets de recherche clinique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en chirurgie orthopédique, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en chirurgie orthopédique](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en chirurgie orthopédique.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Chirurgie orthopédique (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en chirurgie plastique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en chirurgie plastique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en chirurgie plastique](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie plastique*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie plastique*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en chirurgie plastique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Dans le programme spécialisé en chirurgie plastique, l'étudiant acquerra les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir un médecin compétent et spécialisé dans la discipline chirurgicale.

Ainsi, la formation comprend des apprentissages théoriques et pratiques qui visent à faire acquérir la compétence chirurgicale. L'étudiant acquerra donc la maîtrise des :

- apprentissages cognitifs qui assurent la compétence théorique nécessaire à l'expression des différentes notions de contenu;
- apprentissages psychomoteurs relatifs aux habiletés requises pour les interventions chirurgicales;
- attitudes requises pour assurer une relation positive avec les patients, les pairs et les dirigeants.

De plus, le programme de formation s'organise à partir du tronc commun complété par huit domaines chirurgicaux précis qui assurent la spécialisation :

- chirurgie plastique, y compris la reconstruction en général;
- chirurgie crano-maxillo-faciale;
- chirurgie de la main et du poignet;
- microchirurgie;
- traitement des grands brûlés;
- chirurgie plastique pédiatrique;
- chirurgie esthétique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en chirurgie plastique, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en chirurgie plastique](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en chirurgie plastique.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Chirurgie plastique (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en chirurgie vasculaire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en chirurgie vasculaire](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en chirurgie vasculaire](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie vasculaire*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en chirurgie vasculaire*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en chirurgie vasculaire](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le résident doit être compétent en chirurgie vasculaire et pouvoir assumer le rôle de consultant dans la spécialité. Il doit acquérir une connaissance pratique de la base théorique de la spécialité, notamment de ses fondements dans les sciences médicales fondamentales et la recherche. Il doit apprendre la méthodologie du traitement sécuritaire du patient avec des problèmes vasculaires et acquérir les connaissances nécessaires pour évaluer sa condition efficacement et avec acuité, prioriser ses besoins, déterminer si ses besoins excèdent les ressources disponibles, s'assurer que des soins optimaux sont dispensés en tout temps.

Le résident doit démontrer qu'il a les connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires pour offrir à une population diversifiée un service et des soins efficaces et axés sur le patient. Après avoir terminé sa formation, le résident aura acquis les compétences suivantes et sera efficace dans les rôles suivants :

Expert médical

Comme expert médical, le chirurgien vasculaire met en œuvre son savoir médical, ses compétences cliniques spécialisées et ses attitudes professionnelles pour dispenser des soins axés sur les patients. Il travaille efficacement comme conseiller et doit :

- dispenser des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur les patients;
- acquérir et maintenir des connaissances cliniques, des compétences spécialisées et des attitudes convenant à la pratique de la chirurgie vasculaire;
- procéder à une évaluation complète et appropriée d'un patient de chirurgie vasculaire;
- pratiquer efficacement les interventions de prévention et de traitement;
- utiliser les techniques d'intervention, tant diagnostiques que thérapeutiques, de façon compétente et appropriée;
- consulter au besoin d'autres professionnels de la santé tout en reconnaissant les limites de son expertise.

Communicateur

Comme communicateur, le chirurgien vasculaire facilite la relation médecin-patient et les échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après le contact médical. Il doit :

- établir avec les patients et les membres de leurs familles un rapport et une confiance ainsi qu'une relation conforme à l'éthique;
- trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patients et des membres de leurs familles, de collègues et d'autres professionnels;
- transmettre avec exactitude des explications et des renseignements pertinents aux patients et aux membres de leurs familles, à des collègues et à d'autres professionnels;
- faire en sorte que les patients, les membres de leurs familles et les autres professionnels aient la même compréhension des enjeux, des problèmes et des plans pour élaborer un plan de traitement commun;
- transmettre des renseignements verbaux et écrits efficaces au sujet d'un contact médical.

Collaborateur

Comme collaborateur, le chirurgien vasculaire travaille efficacement dans une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patients. Il doit :

- participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle de chirurgie vasculaire;
- collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé afin d'éviter des conflits interprofessionnels, de les négocier et de les résoudre.

Gestionnaire

Comme gestionnaire, le chirurgien vasculaire participe à part entière à la dispensation institutionnelle des soins de santé à travers laquelle il organise des pratiques durables, prend des décisions sur l'affectation des ressources et contribue à l'efficacité du système de soins de santé. Il doit :

- participer à des activités qui contribuent à l'efficacité de l'organisation et des systèmes de soins de santé;
- gérer efficacement sa pratique et sa carrière;
- répartir judicieusement les ressources du secteur des soins de santé, qui sont limitées;
- jouer le rôle d'administrateur ou de chef de file, comme il convient.

Promoteur de la santé

Comme promoteur de la santé, le chirurgien vasculaire utilise son expertise et son influence de façon responsable pour promouvoir la santé et le mieux-être de patients individuels, de collectivités et de populations. Il doit :

- répondre aux besoins et aux problèmes de santé d'individus dans le cadre des soins aux patients;
- répondre aux besoins sanitaires des collectivités qu'il sert;
- définir les déterminants de la santé des populations qu'il sert;
- promouvoir la santé d'individus, de collectivités et de populations.

Érudit

Comme érudit, le chirurgien vasculaire démontre pendant toute sa vie un engagement envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'utilisation de connaissances médicales. Il doit :

- maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir;
- évaluer de façon critique l'information médicale et ses sources et en faire une utilisation judicieuse lors de la prise de décisions touchant à la pratique;
- faciliter l'acquisition du savoir par les patients, les membres de leurs familles, les étudiants, les résidents, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants, comme il convient;
- contribuer à la création, à la diffusion, à l'application et à l'utilisation de connaissances et de pratiques médicales nouvelles.

Professionnel

Comme professionnel, le chirurgien vasculaire se consacre à la santé et au mieux-être de la personne et de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique, à l'autoréglementation de la profession et à l'application de critères rigoureux de comportements personnels. Il doit :

- démontrer un engagement envers ses patients, la profession et la société par une pratique respectueuse de l'éthique;
- démontrer un engagement envers ses patients, la profession et la société en participant à l'autoréglementation de la profession;
- démontrer un engagement envers la santé des médecins et la viabilité de leur pratique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en chirurgie vasculaire, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en chirurgie vasculaire](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en chirurgie vasculaire.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Autres activités

Chirurgie vasculaire (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------|-------|----------------|
| MED-5000 à | | |
| MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en dermatologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en dermatologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en dermatologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en dermatologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en dermatologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en dermatologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

À la fin de sa formation, le médecin résident doit :

- posséder des connaissances théoriques exhaustives au sujet des maladies cutanées et des maladies transmises sexuellement, de la dermatologie et des sciences de base (physiologie, biochimie et photobiologie);
- posséder les connaissances techniques de la dermatologie, de l'immunodermatopathologie, de l'histochimie et de la microscopie électronique;
- prendre en charge, de façon autonome, les malades externes ou hospitalisés : il doit pouvoir rédiger les observations complètes, demander ou effectuer lui-même tous les examens et les mesures d'exploration et établir une thérapeutique;
- posséder les connaissances théoriques et pratiques en immunodermatologie et en dermatologie industrielle (utilisation des tests épicutanés);
- connaître la photobiologie et ses applications pratiques;
- posséder des connaissances théoriques et pratiques en chirurgie dermatologique, y compris les biopsies, la chirurgie mineure, l'électrocoagulation, le laser thérapeutique et la cryothérapie.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en dermatologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en dermatologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en dermatologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Dermatologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Ce programme est une surspécialité de la médecine interne et mène à l'obtention du titre d'endocrinologue.

Au terme de sa formation, le résident sera en mesure de :

- assumer le rôle de médecin-conseil en tant que spécialiste compétent en endocrinologie et métabolisme;
- utiliser ses connaissances des bases théoriques de la spécialité, y compris les sciences médicales et la recherche fondamentale dans l'exercice de sa profession;
- démontrer qu'il possède les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour prodiguer des soins efficaces axés sur les patients et desservir une population diverse;
- tenir compte des questions d'âge, de genre, d'orientation sexuelle, de culture, d'origine ethnique et d'éthique de façon professionnelle dans tous les aspects de la pratique de l'endocrinologie et du métabolisme.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en endocrinologie et métabolisme chez l'adulte.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Endocrinologie et métabolisme chez l'adulte (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en gastroentérologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en gastroentérologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en gastroentérologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en gastroentérologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en gastroentérologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en gastroentérologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au cours de la résidence en gastroentérologie, le résident doit apprendre et assimiler les méthodes d'évaluation, d'investigation, de diagnostic, ainsi que les traitements sécuritaires pour traiter efficacement les patients atteints de pathologies digestives; il doit acquérir les connaissances nécessaires pour évaluer la condition du patient, en prioriser les besoins, optimiser l'utilisation des ressources disponibles et s'assurer que des soins optimaux sont dispensés en tout temps. Sa pratique clinique doit inclure les outils diagnostiques et thérapeutiques de l'heure. Son plan de traitement doit s'exercer en faisant preuve de communication saine et efficace avec les patients et de collaboration avec les autres intervenants du dossier, tant médecin que tout autre membre de l'équipe multidisciplinaire. Ses réflexions et ses gestes posés doivent traduire les compétences essentielles que sont l'érudition, la communication, la promotion de la santé, la gestion, la collaboration et le professionnalisme.

Après avoir complété le programme et atteint les compétences voulues, le résident sera apte à agir à titre de consultant en gastroentérologie. Il démontrera alors les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles au traitement approprié de patients porteurs de maladie du système digestif.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de deux années.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en gastroentérologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en gastroentérologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en gastroentérologie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Gastroentérologie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en gériatrie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en gériatrie](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en gériatrie](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en gériatrie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en gériatrie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en gériatrie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

À la fin de sa formation, le médecin résident doit posséder les compétences théoriques et pratiques qui lui permettront de résoudre les problèmes de santé de la population âgée par l'utilisation des méthodes diagnostiques et thérapeutiques actuelles. Il doit donc :

- connaître les processus normaux du vieillissement, la dynamique sociale et familiale de la personne âgée et les ressources communautaires à sa disposition;
- connaître les processus pathologiques susceptibles d'atteindre la personne âgée, leur étiopathogénie, leur physiopathologie et leur traitement;
- posséder une compétence administrative suffisante qui lui permette de collaborer à l'élaboration d'une stratégie sanitaire;
- être capable d'exercer ses compétences en collaboration avec les autres professionnels de la santé;
- être apte à remplir le rôle de consultant en gériatrie vis-à-vis de ses collègues des autres spécialités et de ceux de la médecine familiale;
- participer à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la gériatrie.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en gériatrie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en gériatrie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en gériatrie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Gériatrie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en gérontopsychiatrie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en gérontopsychiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en gérontopsychiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en gérontopsychiatrie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en gérontopsychiatrie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en gérontopsychiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Ce programme est une surspécialité de la psychiatrie et mène à l'obtention du titre de gérontopsychiatre.

Cette formation permet d'approfondir l'évaluation et la prise en charge des problématiques psychiatriques survenant à l'âge avancé : troubles psychiatriques tardifs, vieillissement des pathologies psychiatriques, troubles cognitifs et symptômes psychologiques associés.

Les stages se déroulent tant en milieu de soins généraux qu'à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec, et s'accompagnent d'étroites collaborations avec les départements cliniques de gériatrie et de neurologie. Le travail interdisciplinaire est donc au cœur de l'organisation des soins à la clientèle gériatrique et se reflétera dans la majorité des stages des résidents en gérontopsychiatrie.

Ce programme a pour objectif l'acquisition des connaissances, le développement des aptitudes et l'apprentissage des techniques usuelles en gérontopsychiatrie :

- En tant qu'*expert*, savoir évaluer et prendre en charge des patients âgés présentant des problèmes de santé mentale variés et complexes en raison de l'impact du vieillissement sur la présentation des troubles psychiatriques, des comorbidités médicales et cognitives, des changements fonctionnels et sociaux inhérents à l'âge avancé et des ressources à impliquer.

- En tant que *communicateur*, savoir, dans sa relation médecin-patient, transmettre une information claire et complète, adaptée aux situations et aux interlocuteurs; être sensible aux facteurs qui peuvent affecter la communication à l'âge avancé.
- En tant que *collaborateur*, développer son leadership médical au sein de l'équipe multidisciplinaire en étant sensible aux compétences des autres professionnels afin de coordonner les soins avec efficacité.
- En tant que *gestionnaire*, savoir utiliser avec efficacité les ressources cliniques au quotidien, mais aussi être en mesure de poser un regard critique sur l'organisation des soins et de réfléchir à leur optimisation.
- En tant que *promoteur de la santé*, savoir agir sur les facteurs de prévention des conditions gérontopsychiatriques, notamment cognitives, intervenir sur les facteurs modulant l'évolution d'une condition active, promouvoir dans la collectivité de saines habitudes de vie, notamment auprès des aidants naturels.
- En tant qu'*érudit*, développer sa pleine autonomie dans la poursuite de l'approfondissement de ses connaissances en gérontopsychiatrie, et dans sa capacité à poser un regard critique sur les sources d'information médicales.
- En tant que *professionnel*, être une référence pour ses collaborateurs quant aux divers aspects éthiques des soins à la clientèle âgée, notamment lorsqu'elle est en perte d'autonomie ou qu'elle présente des atteintes cognitives, et développer son autonomie quant au maintien d'un bon équilibre de vie dans une profession exigeant de s'investir en clinique, en administration, en recherche et en enseignement.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années (prolongation de la formation spécialisée en psychiatrie).

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en gérontopsychiatrie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en gérontopsychiatrie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en gérontopsychiatrie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Gérontopsychiatrie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------|-------|----------------|
| MED-5000 à | | |
| MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en hématologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en hématologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en hématologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en hématologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en hématologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en hématologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le médecin résident doit être apte à :

- utiliser ses connaissances fondamentales, à l'échelle cellulaire et moléculaire, pour comprendre la physiopathologie des maladies sanguines et immunitaires, pour comprendre et interpréter les épreuves de laboratoire et pour acquérir subséquemment les connaissances qui lui permettront de demeurer à jour dans sa spécialité;
- démontrer le savoir-faire requis pour superviser l'exécution et assurer le contrôle de la qualité des principales techniques de laboratoire normalement utilisées en cytologie sanguine et médullaire, en hémostase-thrombose et en immunohématologie de la transfusion;
- agir à titre de consultant en hématologie et, le cas échéant, à prendre en charge les malades hospitalisés ou ambulatoires souffrant de maladies bénignes ou malignes des systèmes hématopoïétique ou immunitaire ainsi que de désordres héréditaires ou acquis de la coagulation sanguine;
- agir à titre de consultant pour toute question liée à la transfusion sanguine et à ses complications et à participer aux activités pertinentes d'hémovigilance;
- démontrer une connaissance approfondie des principes de la pratique courante de la chimiothérapie intensive et de la réanimation hématologique (y compris la greffe de cellules-souches hématopoïétiques), utilisée dans le traitement des leucémies, des lymphomes, des gammopathies monoclonales et de certaines tumeurs solides;
- s'intégrer harmonieusement à une équipe multidisciplinaire du traitement des cancers;
- démontrer une connaissance adéquate de la méthodologie de base de la recherche clinique, de façon à pouvoir participer efficacement à des essais thérapeutiques multi-institutionnels nationaux ou internationaux de phase II ou III.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en hématologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en hématologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en hématologie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Hématologie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en immunologie clinique et allergie chez l'adulte

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine :

[Résidence en immunologie clinique et allergie chez l'adulte](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en immunologie clinique et allergie chez l'adulte](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en immunologie clinique et allergie chez l'adulte*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en immunologie clinique et allergie chez l'adulte*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en immunologie clinique et allergie chez l'adulte](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Ce programme permettra au médecin résident d'acquérir les connaissances nécessaires pour devenir un consultant et un immunologue-allergologue compétent.

Au terme de sa formation, le médecin résident sera apte à procéder au diagnostic et au traitement des affections touchant le système immunitaire, entre autres :

- les maladies allergiques dont l'anaphylaxie, l'allergie alimentaire, l'allergie aux venins d'insecte, l'allergie médicamenteuse, la rhinite allergique et l'asthme;
- les immunodéficiences primaires et secondaires;
- les maladies auto-immunes;
- les autres affections: mastocytose, urticaire, syndrome hyperéosinophilique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en immunologie clinique et allergie chez l'adulte, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en immunologie clinique et allergie chez l'adulte](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en immunologie clinique et allergie chez l'adulte.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Autres activités

Immunologie clinique et allergie chez l'adulte (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine**Formation médicale spécialisée en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité**PROCÉDURE D'ADMISSION**

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section Exigences particulières et critères de sélection en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section Exigences particulières et critères de sélection en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

L'objectif général du programme de maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale est la formation de médecins spécialisés dans le diagnostic clinique et biologique des maladies infectieuses, leur traitement et leur prévention.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de trois années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en microbiologie médicale et infectiologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale.

Structure du programme

Total exigé : 156 crédits

Équivalence maximum : 78 crédits

Activités de formation communes

Maladies infectieuses chez l'adulte et microbiologie médicale (156 crédits)

Règle 1. 156 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en médecine d'urgence

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine d'urgence \(spécialité\)](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine d'urgence \(spécialité\)](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine d'urgence*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine d'urgence*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine d'urgence \(spécialité\)](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

À la fin de son apprentissage, le médecin résident doit pouvoir :

- agir à titre de consultant en matière d'identification, de compréhension et de traitement des pathologies aiguës et des traumatismes rencontrés à l'urgence, indépendamment de leur gravité, du type de clientèle affectée et du milieu de pratique
- faire preuve d'autonomie en ce qui a trait aux décisions cliniques, particulièrement dans des situations aiguës, complexes et indifférenciées
- travailler en équipe à la prise en charge efficiente des patients à la salle d'urgence et avec le souci d'assurer la qualité, la sécurité et l'accessibilité aux soins de santé urgents
- intégrer les données probantes de la littérature à la prestation réfléchie de soins, et savoir transmettre votre expertise et votre savoir-faire aux générations futures en matière de médecine d'urgence
- intervenir rapidement et efficacement auprès des patients présentant des problématiques aiguës de toutes sortes, souvent critiques et complexes
- prioriser ses actions en fonction du volume de travail et de la gravité de la condition des patients
- établir un contact humain avec les patients et leurs familles en quelques instants dans des situations parfois très émotives
- collaborer avec plusieurs intervenants pour coordonner les soins urgents des patients
- être un leader dans le développement et le rayonnement de la médecine d'urgence

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en médecine d'urgence, vous aurez à [effectuer divers stages dans les milieux hospitaliers](#) de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine d'urgence](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Médecine d'urgence (formation spécialisée) (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en médecine de soins intensifs

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine de soins intensifs](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine de soins intensifs](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine de soins intensifs*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine de soins intensifs*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine de soins intensifs](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Le spécialiste en soins intensifs doit être apte à faire face aux diverses situations cliniques où l'intégrité physique du patient est mise en danger, soit par une pathologie aiguë sous-jacente, soit par une intervention médicale jugée à risque. Ce spécialiste possède une gamme étendue de connaissances et d'habiletés qui lui permettent de prendre en charge les insuffisances organiques aiguës de toutes sortes ainsi que d'appliquer les mesures de prévention reconnues des complications présentes en milieu hospitalier, en général, et aux soins intensifs, en particulier. Au terme de sa formation, le médecin spécialisé en soins intensifs doit :

- adopter une vision globale et complète des problèmes du patient;
- résoudre avec efficacité les problèmes, en apportant des solutions diagnostiques et thérapeutiques appropriées plutôt qu'en se limitant à éliminer certains diagnostics précis;
- prendre en charge des patients présentant des problèmes médicaux indifférenciés ou multisystémiques;
- pratiquer la médecine de soins intensifs de façon autonome et responsable envers le malade : la maturité et la confiance permettent de prendre les décisions appropriées;
- être capable de diriger un patient vers un autre médecin pour obtenir une opinion, lorsque cela est indiqué;
- formuler des recommandations relatives au maintien et à la promotion de la santé de ces patients ainsi que les mesures de prévention et de réadaptation que leur état exige;
- établir une bonne relation professionnelle avec les patients ou leurs proches et avec les autres professionnels de la santé;
- travailler dans une équipe multidisciplinaire;
- appliquer les principes pédagogiques nécessaires à un enseignement efficace auprès des pairs, des intervenants du milieu et des patients;
- s'autoévaluer et maintenir sa compétence générale;
- évaluer d'un œil critique les sources de l'information médicale;
- intégrer des notions de base en ce qui a trait à la gestion de la qualité de l'exercice professionnel;
- gérer efficacement une pratique médicale (gestion professionnelle).

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en médecine de soins intensifs, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine de soins intensifs](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine de soins intensifs.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Autres activités

Médecine de soins intensifs (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en médecine interne

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine interne](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine interne](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine interne*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine interne*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine interne](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Le programme de formation spécialisée en médecine interne peut intéresser trois types de candidats et, en conséquence, l'objectif poursuivi dans ce programme peut être décrit des trois façons suivantes :

- offrir une formation complète au résident qui se destine à la pratique de la médecine interne, permettant l'obtention des certificats de compétence nécessaires à cet effet;
- offrir une solide formation en médecine interne au résident qui se destine à l'une des surspécialités de la médecine interne, le rendant apte, à la suite du complément requis de formation, à pratiquer de façon compétente cette surspécialité et à obtenir les certificats de compétence requis;
- permettre au résident d'autres programmes d'acquérir une formation complémentaire en médecine interne, en conformité avec les objectifs des divers programmes.

Au terme de ce programme, le résident doit être apte à :

- adopter une vision globale et complète des problèmes du patient;
- résoudre avec efficacité les problèmes, en apportant des solutions diagnostiques et thérapeutiques appropriées, au lieu de se limiter à éliminer certains diagnostics particuliers;
- prendre en charge des patients aux prises avec des problèmes médicaux indifférenciés ou multisystémiques;
- pratiquer la médecine interne de façon autonome et responsable envers le malade, avec la maturité et la confiance permettant de prendre des décisions appropriées;
- diriger un patient vers un autre médecin pour obtenir une opinion, lorsque cela est indiqué;
- formuler les recommandations relatives au maintien et à la promotion de la santé de ses patients ainsi que les mesures de prévention et de réadaptation exigées par leur état;
- établir une bonne relation professionnelle avec les patients ou leurs proches et les autres professionnels de la santé;
- travailler en équipe multidisciplinaire;
- appliquer les principes pédagogiques nécessaires à l'enseignement efficace auprès des pairs, des intervenants du milieu et des patients;
- s'autoévaluer et à maintenir sa compétence générale;
- évaluer d'un œil critique les sources d'information médicale;
- intégrer des notions de base en ce qui a trait à la gestion de la qualité de l'exercice professionnel;
- gérer efficacement une pratique médicale (gestion professionnelle).

Durée et régime d'études

La durée du programme complet de formation est de trois années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en médecine interne, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine interne](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine interne.

Structure du programme

Total exigé : 156 crédits

Équivalence maximum : 78 crédits

Activités de formation communes

Médecine interne (156 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|------------------------|----------------|
| EPM-7007 | Épidémiologie clinique | 3 |

Règle 1. 999 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en médecine interne générale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine interne générale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine interne générale](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine interne générale*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine interne générale*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine interne générale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Ce programme permet d'acquérir une connaissance pratique de la base théorique de la surspécialité, notamment de ses fondements dans les sciences médicales fondamentales et la recherche :

- la capacité d'adopter une vision globale et complète des problèmes du patient dans une perspective intégrée, par opposition à une approche centrée sur un organe ou une maladie;
- la capacité de résoudre les problèmes en apportant des solutions diagnostiques et thérapeutiques appropriées plutôt qu'en se limitant à éliminer certains diagnostics spécifiques;
- la capacité de pratiquer la médecine interne de façon autonome et responsable envers le malade; la maturité et la confiance permettant de prendre les décisions appropriées; la capacité de diriger un patient vers un autre professionnel pour obtenir une opinion lorsque cela est indiqué;
- la capacité de formuler les recommandations relatives au maintien et à la promotion de la santé des patients ainsi que les mesures de prévention et de réadaptation exigées par leur état;
- la capacité d'établir une bonne relation professionnelle avec les patients ou leurs proches ainsi qu'avec les autres professionnels de la santé, tout en étant capable d'aborder de façon professionnelle les questions d'appartenance ou d'orientation sexuelle, d'âge, de culture, d'origine ethnique et d'éthique;
- la capacité de travailler en équipe multidisciplinaire et d'assurer un travail d'équipe collaboratif;
- la capacité d'appliquer les principes pédagogiques nécessaires à l'enseignement auprès des pairs, des intervenants du milieu et des patients;
- l'habileté à s'autoévaluer et à maintenir sa compétence générale;
- la capacité d'évaluer d'un œil critique les sources d'information médicale;
- l'intégration des notions de base en gestion de la qualité de l'exercice professionnel;
- l'habileté à gérer efficacement sa pratique médicale et sa carrière.

Le programme s'assure qu'au cours de sa formation, chaque résident acquiert, intègre et applique tous les aspects des rôles CanMEDS.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de deux ans.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en médecine interne générale, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine interne générale](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine interne générale.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Médecine interne générale (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------|-------|----------------|
| MED-5000 à | | |
| MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en médecine néonatale et périnatale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine néonatale et périnatale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine néonatale et périnatale](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine néonatale et périnatale*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine néonatale et périnatale*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine néonatale et périnatale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, on s'attend à ce que le résident soit un spécialiste compétent, capable d'exercer le rôle de consultant en médecine néonatale et périnatale. Il doit acquérir une connaissance pratique des bases théoriques de la médecine néonatale et périnatale ainsi que les fondements des sciences médicales et de la recherche qui s'y appliquent.

Le résident doit démontrer les connaissances, les compétences et les comportements liés aux facteurs d'âge, de sexe, de culture et d'origine ethnique se rapportant à la médecine néonatale et périnatale. De plus, il doit faire la preuve de son habileté à inclure une perspective liée au sexe, à la culture et à l'origine ethnique dans la méthodologie de recherche, la présentation et l'analyse des données.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en médecine néonatale et périnatale, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine néonatale et périnatale](#), comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine néonatale et périnatale.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Médecine néonatale et périnatale (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en médecine physique et réadaptation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en médecine physique et réadaptation](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en médecine physique et réadaptation](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine physique et réadaptation*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en médecine physique et réadaptation*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en médecine physique et réadaptation](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Le programme spécialisé en médecine physique et réadaptation favorise l'atteinte d'un haut degré de compétence permettant au résident de :

- évaluer l'état de patients ayant des problèmes neuromusculosquelettiques ou toute autre incapacité physique nécessitant une réadaptation, tout en tenant compte des contextes socioculturel et familial;
- formuler des mesures et des programmes de prévention de ces états pathologiques;
- prescrire les modalités de traitement propres à la spécialité, évaluer leurs effets thérapeutiques et surveiller leurs complications éventuelles pour les corriger;
- connaître les ressources communautaires et les utiliser pour soigner ces patients;
- travailler en équipe avec les autres intervenants du domaine de la santé, en général, et de la réadaptation, en particulier;
- évaluer la qualité de l'acte en tenant compte du rapport coût-bénéfice;
- enseigner aux patients;
- transmettre ses connaissances à ses pairs et aux autres intervenants du milieu;
- disposer des outils de base nécessaires au maintien de ses propres compétences.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en médecine physique et réadaptation, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en médecine physique et réadaptation](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en médecine physique et réadaptation.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Médecine physique et réadaptation (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine**Formation médicale spécialisée en neurochirurgie****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité**PROCÉDURE D'ADMISSION**

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en neurochirurgie](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en neurochirurgie](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en neurochirurgie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en neurochirurgie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en neurochirurgie](#), rubrique [« Admission »](#).

Orientation

Le Département des sciences neurologiques comporte un service de neurochirurgie de neuf neurochirurgiens couvrant toutes les spécialités neurochirurgicales. Le nombre de chirurgies pratiquées oscille entre 1 600 et 1 700 par année, si bien que l'exposition clinique et technique pour le résident est importante. Le résident a accès à une technologie de pointe. Le service de neurochirurgie est entouré de multiples services connexes : neurologie, neuroradiologie, neuro-ophtalmologie, neuro-otologie, neuropathologie. Au besoin, il collabore également avec l'unité de soins intensifs, la chirurgie maxillo-faciale, l'orthopédie, la chirurgie générale, la physiothérapie, l'unité de traumatologie et les spécialités médicales.

Objectifs

L'objectif du programme d'études spécialisées en neurochirurgie est d'acquérir la formation scientifique et technique nécessaire au diagnostic des maladies du système nerveux et à la prescription du traitement chirurgical approprié.

À la fin de sa formation en neurochirurgie, le résident doit posséder les compétences requises dans les domaines suivants : neuro-anatomie, neurophysiologie, neuropathologie, neurologie médicale, neuro-otologie, neuroradiologie et neuro-ophtalmologie. Ces connaissances lui permettront de pratiquer les interventions neurochirurgicales courantes sur le crâne, le cerveau, le rachis, la moelle épinière, les nerfs périphériques et la vascularisation du système nerveux.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de six années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en neurochirurgie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en neurochirurgie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en neurochirurgie.

Structure du programme

Total exigé : 312 crédits

Équivalence maximum : 156 crédits

Activités de formation communes

Neurochirurgie (312 crédits)

Règle 1. 312 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en neurologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en neurologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en neurologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en neurologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en neurologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en neurologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

L'objectif du programme de formation spécialisée en neurologie est de permettre au médecin résident d'acquérir les connaissances et de développer les aptitudes et les attitudes nécessaires à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies du système nerveux central et périphérique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en neurologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en neurologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en neurologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Neurologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en néphrologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en néphrologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en néphrologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en néphrologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en néphrologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en néphrologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le médecin résident doit pouvoir démontrer sa compétence dans les actions suivantes :

- assurer la responsabilité médicale de l'état de santé des individus atteints de néphropathies;
- résoudre les problèmes de santé des malades porteurs de néphropathies;
- utiliser toutes les ressources disponibles pouvant contribuer à la solution de ces problèmes, soit en participant au développement de ces ressources, soit en coordonnant ses activités avec celles des autres professionnels de la santé, au sein de l'équipe médicale;
- adapter son action selon les modifications des besoins des individus, l'évolution scientifique et technologique et l'accès aux ressources;
- intervenir dans la prévention de certaines néphropathies.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en néphrologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en néphrologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en néphrologie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Néphrologie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en obstétrique et gynécologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en obstétrique et gynécologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en obstétrique et gynécologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en obstétrique et gynécologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en obstétrique et gynécologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en obstétrique et gynécologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Le programme en obstétrique et gynécologie permet au résident d'acquérir les connaissances requises en médecine et en chirurgie de la reproduction, d'avoir une compréhension claire des processus physiopathologiques, d'être capable de poser des diagnostics précis et de prescrire les traitements appropriés.

L'un des aspects importants de la formation est l'acquisition de connaissances de base en anatomie, embryologie, génétique, endocrinologie de la reproduction, pharmacologie, pathologie, immunologie, obstétrique clinique et gynécologie clinique.

Plusieurs autres domaines font l'objet d'études approfondies : les aspects communautaires et sociaux de cette spécialité, la vie familiale, l'éducation sexuelle, la médecine périnatale, la nutrition, l'oncologie, la gynécologie pédiatrique et celle de l'adolescence, l'obstétrique et la gynécologie psychosomatique.

À la fin de ses études, le résident doit avoir acquis les connaissances et les habiletés techniques qui lui permettront de faire face aux problèmes imprévus et aux complications d'ordre gynécologique ou obstétrical. De plus, l'étudiant doit savoir détecter chez ses patientes les signes de certains désordres émotionnels qui découlent parfois de problèmes gynécologiques particuliers.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en obstétrique et gynécologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en obstétrique et gynécologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en obstétrique et gynécologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Obstétrique-gynécologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------|-------|----------------|
| MED-5000 à | | |
| MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en oncologie médicale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en oncologie médicale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en oncologie médicale](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en oncologie médicale*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en oncologie médicale*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en oncologie médicale](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Au terme de sa formation en oncologie médicale, le résident doit pouvoir démontrer sa compétence dans les domaines suivants :

- l'évaluation, le traitement et le suivi des patients atteints de cancer, à partir du diagnostic jusqu'au décès, le cas échéant;
- la prévention, la réadaptation et le suivi de ces patients;
- l'utilisation et la performance des actes diagnostiques et thérapeutiques courants ainsi que la reconnaissance et le traitement de leurs complications;
- la communication avec les patients, ses pairs et autres intervenants du milieu;
- le travail en équipe;
- le maintien et la mise à jour de ses compétences;
- l'évaluation de la qualité de l'acte en considérant les trois composantes : coût/bénéfice/performance;
- les bases bioéthiques, entre autres à la cessation ou à la poursuite du traitement;
- les techniques couramment utilisées, entre autres les aspirations de liquides, les ponctions lombaires, les aspirations médullaires, les biopsies, le maintien des accès vasculaires, les examens diagnostiques.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en oncologie médicale, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en oncologie médicale](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en oncologie médicale.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Oncologie médicale (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en ophtalmologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en ophtalmologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en ophtalmologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en ophtalmologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en ophtalmologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en ophtalmologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Le programme de spécialisation en ophtalmologie permet au médecin résident d'acquérir les connaissances pertinentes en sciences de base et en sciences cliniques et de développer les aptitudes et les attitudes nécessaires à la pratique médicale et chirurgicale de

l'ophtalmologie.

Au terme de sa formation, le médecin résident doit être apte à :

- agir comme consultant en ophtalmologie auprès de ses collègues;
- pratiquer tous les types d'interventions chirurgicales ophtalmiques;
- prendre en charge des consultations externes et des unités de soins;
- assumer l'enseignement clinique à tous les niveaux d'études;
- mener à terme un projet de recherche clinique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en ophtalmologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en ophtalmologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en ophtalmologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Ophtalmologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en ORL et chirurgie cervico-faciale*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en ORL et chirurgie cervico-faciale*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Le programme d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale permet au résident d'acquérir une compétence clinique et des connaissances détaillées en sciences de base et sur le diagnostic ainsi que sur le traitement médical et chirurgical des problèmes oto-rhino-laryngologiques de chirurgie cervico-faciale chez les patients de tous les âges.

Au terme de sa formation, le médecin diplômé peut agir avec compétence comme oto-rhino-laryngologiste consultant. Il peut répondre, de façon efficace, aux besoins de la population pour toutes les pathologies de la sphère O.R.L. en établissant une relation thérapeutique professionnelle avec les patients et leur famille. Au cours de sa formation, le résident apprend à collaborer avec plusieurs intervenants dans le domaine de la santé. De plus, il participe à au moins un projet de recherche clinique ou fondamentale et fait des activités d'enseignement.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en en ORL et chirurgie cervico-faciale.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en pathologie diagnostique moléculaire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : Résidence en pathologie diagnostique et moléculaire, rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut de la candidate ou du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter la Résidence en pathologie diagnostique et moléculaire, rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, il faut détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section Exigences particulières et critères de sélection en pathologie diagnostique et moléculaire.

Sélection

La sélection des candidates et des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section Exigences particulières et critères de sélection en pathologie diagnostique et moléculaire.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure de la candidate ou du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidates et des candidats. Consulter Résidence en pathologie diagnostique et moléculaire, rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Dans le programme spécialisé en pathologie diagnostique et moléculaire, la résidente ou le résident acquiert des compétences précises et approfondies en pathologie chirurgicale, en pathologie autopsique et dans les domaines scientifiques ou administratifs connexes. Ses nouvelles connaissances touchent les disciplines suivantes :

- pathologie générale;
- pathologie de tous les systèmes;
- cytogénétique;
- cytopathologie;
- pathologie judiciaire;
- organisation et administration des laboratoires;
- pathologie pédiatrique;
- pathologie ultrastructurale;
- immunopathologie;
- technologies utilisées en anatomopathologie.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

La première année se veut un complément de formation clinique, particulièrement dans les domaines de pratique du futur pathologiste. Schématiquement, les quatre années de formation propres à la pathologie diagnostique et moléculaire peuvent être subdivisées en trois grands blocs :

- les deuxième et troisième années sont consacrées à l'apprentissage de la pathologie autopsique et chirurgicale. Lors de la deuxième année, l'accent est surtout mis sur la macroscopie. Lors de la troisième année, l'accent est surtout mis sur l'histologie;
- la quatrième année comprend des stages obligatoires en cytopathologie, en pathologie judiciaire, en neuropathologie et en pathologie pédiatrique ainsi que des stages à option choisis parmi un large éventail de stages portant sur tous les domaines de l'anatomopathologie;
- au cours de la dernière année de formation, il est fortement recommandé à la résidente ou au résident de faire un stage dans un département hospitalier bien fréquenté afin de développer son autonomie dans la pratique de l'anatomopathologie et de pouvoir assumer la presque totalité des responsabilités d'un service. De plus, la résidente ou le résident senior doit commencer à assumer la supervision des résidentes et des résidents juniors.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en pathologie diagnostique et moléculaire, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en pathologie diagnostique et moléculaire](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en pathologie diagnostique et moléculaire.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Pathologie diagnost. molécul. (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en pneumologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en pneumologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en pneumologie](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en pneumologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en pneumologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en pneumologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Le programme de formation spécialisée en pneumologie vise à former des consultants en maladies respiratoires, capables d'exercer leur profession dans un hôpital général et d'y jouer le rôle d'un consultant.

Au terme de sa formation, le médecin résident saura :

- faire une histoire dirigée et un examen physique ciblé, afin d'établir un diagnostic différentiel pertinent pour un patient présentant des symptômes respiratoires;
- être en mesure d'appliquer les méthodes d'investigation propres à la spécialité comme : la bronchoscopie et ses techniques annexes, les tests de fonction respiratoire de base et l'épreuve d'effort, la gazométrie, l'imagerie pulmonaire, la thoracentèse et les tests utilisés couramment dans un laboratoire du sommeil;
- maîtriser des techniques de soin comme l'oxygénothérapie, la ventilation mécanique invasive et non invasive, la réanimation respiratoire, la chimiothérapie des cancers et le traitement de l'apnée du sommeil et autres maladies connexes;
- collaborer constructivement avec les divers intervenants dans le domaine de la pneumologie;
- développer un esprit critique face à la littérature médicale, reconnaître l'innovation, juger de la valeur scientifique de cette information et l'appliquer à sa pratique courante, lorsque jugée valable.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en pneumologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en pneumologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en pneumologie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Pneumologie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en psychiatrie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en psychiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en psychiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en psychiatrie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) »; section *Exigences particulières et critères de sélection en psychiatrie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en psychiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Ce programme a pour objectif l'acquisition des connaissances, le développement des aptitudes et l'apprentissage des techniques usuelles en psychiatrie spécialisée contemporaine :

- l'acquisition graduelle de la capacité d'assumer des responsabilités cliniques à l'endroit d'une population diversifiée de malades est constamment supervisée dans un réseau intégré de services médicaux;
- au terme de sa formation, le résident a atteint un degré de connaissances cliniques qui lui permet de répondre aux exigences de la pratique psychiatrique spécialisée;
- durant sa formation, le candidat peut développer des compétences particulières, tant en recherche que dans différentes approches cliniques.

Le milieu est en mesure de permettre au résident d'être en contact avec des secteurs dynamiques de recherche, notamment ceux qui s'intéressent à l'épidémiologie psychiatrique, à la génétique des maladies mentales, aux études du tempérament, à la psychopharmacologie, à la neurophysiologie de l'autisme, à la psychothérapie, aux troubles de la conduite sexuelle et de la conduite alimentaire, aux approches psychoéducatives, à l'évaluation des programmes et des interventions thérapeutiques.

En ce qui concerne l'aspect clinique, des connaissances plus particulières peuvent être acquises dans différents secteurs de pointe, entre autres dans le programme de recherche et d'enseignement en psychothérapie : thérapies familiales, pédopsychiatrie, psychogériatrie, psychiatrie de liaison, psychiatrie médicolégale et réadaptation psychiatrique.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en psychiatrie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en psychiatrie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en psychiatrie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Psychiatrie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent](#), rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent](#), rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif l'acquisition des connaissances, le développement des aptitudes et l'apprentissage des techniques usuelles en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, capable de travailler en milieu universitaire ou en région :

- exercer le rôle de consultant dans la surspécialité;
- faire preuve des connaissances, des habiletés et des attitudes requises pour des soins et des services efficaces centrés sur les patients et la famille à diverses populations d'enfants et d'adolescents;
- intégrer les connaissances des fondements théoriques et du développement des psychopathologies de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent dans la pratique clinique;
- être en mesure de transiger avec professionnalisme pour les questions entourant le sexe, l'âge, la culture, l'ethnicité, la spiritualité et l'éthique.

Le programme s'assure qu'au cours de sa formation, chaque résident acquiert, intègre et applique tous les aspects des rôles CanMEDS et atteint les compétences suivantes :

Compétences avancées :

- Pharmacothérapie
- Organisation des soins
- Professionnalisme
- Consentement
- Psychopathologies : connaissances de toutes les pathologies rencontrées en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Psychothérapie : comportementale, TCC, intervention de crise, familiale, groupe et perfectionnement des compétences parentales

Connaissances pratiques :

- Psychothérapie
- Psychodynamique, dialectique, TIP, basée sur la conscience, motivationnelle, relaxation et soutien

Durée et régime d'études

La durée de ce programme est de deux ans.

Milieux de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en pédiatrie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en pédiatrie](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en pédiatrie](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en pédiatrie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en pédiatrie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du

candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en pédiatrie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

À la fin de sa formation, le médecin résident doit avoir acquis les connaissances et l'expérience requises pour résoudre les problèmes physiques et psychoaffectifs des enfants de tous les âges.

De façon plus précise, ses études lui permettent de développer ses talents dans les domaines de la consultation comme dans ceux de l'enseignement et de la recherche, tout en favorisant l'atteinte d'un haut degré de compétence. Plus particulièrement, la formation du résident lui permet :

- d'évaluer les problèmes du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent, dans une optique de globalité et de continuité, en tenant compte des aspects biopsychosociaux;
- d'acquérir un jugement clinique permettant de choisir et d'utiliser de façon rationnelle les modalités diagnostiques et thérapeutiques se rattachant à la discipline;
- de formuler des recommandations visant la prévention de la maladie, le maintien et la réadaptation des patients pédiatriques et la participation directe à ces activités;
- d'offrir une consultation de haut niveau aux membres de la profession;
- de communiquer avec les enfants et les membres de leur famille;
- de connaître les ressources et les établissements communautaires disponibles et de les utiliser efficacement;
- d'offrir des soins du plus haut calibre avec intégrité, honnêteté et compassion, en intégrant les principes de déontologie;
- de reconnaître les principaux déterminants qui influent sur la santé de l'enfant dans son contexte biopsychosocial et de promouvoir la santé et les droits de l'enfant (Child Advocacy).

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de quatre années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en pédiatrie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en pédiatrie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en pédiatrie.

Structure du programme

Total exigé : 208 crédits

Équivalence maximum : 104 crédits

Activités de formation communes

Pédiatrie (208 crédits)

Règle 1. 208 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------|-------|----------------|
| MED-5000 à | | |
| MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en radio-oncologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en radio-oncologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en radio-oncologie](#), rubrique [« Admission »](#).

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en radio-oncologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en radio-oncologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en radio-oncologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

L'objectif du programme spécialisé en radio-oncologie est de former des médecins capables de prendre sous leur responsabilité l'état de santé des individus atteints d'une maladie néoplasique relevant du domaine de la radio-oncologie et de résoudre les différents problèmes inhérents à la maladie cancéreuse.

À la fin de sa formation, le candidat doit posséder des connaissances étendues sur :

- l'histoire naturelle de toute la gamme des maladies malignes, y compris la pathologie de telles maladies;

- l'histoire naturelle de la pathologie des maladies bénignes qui peuvent être soignées par radiation;
- les indications et les complications des divers modes de traitement donnés, seuls ou combinés, aux malades atteints de néoplasie (radiothérapie, chirurgie, chimiothérapie, hormonothérapie, immunothérapie) et de tout autre traitement utilisé en oncologie;
- la physique des radiations;
- la radiobiologie;
- les changements fonctionnels et histopathologiques produits par les radiations dans les tissus normaux;
- les résultats attendus selon les différentes formes de traitement ainsi que la capacité d'interpréter la valeur des essais thérapeutiques et les analyses statistiques;
- les aspects médicolégaux et déontologiques de la radio-oncologie.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en radio-oncologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en radio-oncologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en radio-oncologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Radio-oncologie (260 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------------|----------------|
| PHY-7912 | Physique de la radio-oncologie | 3 |

Règle 1. 257 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en radiologie diagnostique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en radiologie diagnostique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en radiologie diagnostique](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en radiologie diagnostique*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en radiologie diagnostique*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en radiologie diagnostique](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

À la fin de son apprentissage, le médecin résident doit pouvoir :

- interpréter tous les documents radiographiques, échographiques, tomodensitométriques et d'imagerie par résonance magnétique, en vue d'en recueillir les données qui permettent d'établir un diagnostic complet;
- utiliser les données cliniques et les analyses de laboratoire afin d'établir son diagnostic différentiel et d'en arriver à un diagnostic précis;
- effectuer tous les examens radiologiques faisant appel à une technique particulière et recueillir ainsi les données nécessaires au diagnostic;
- remplir son rôle de consultant, par rapport aux spécialistes cliniciens, en situant la radiologie diagnostique dans les processus d'une exploration globale;
- maintenir la plus haute qualité du travail des techniciens de son département en élaborant des standards précis pour chaque examen;
- veiller à la protection du patient, du personnel technique, médical ou autre, dans le domaine de la radioprotection;
- assumer les tâches administratives nécessaires à la bonne marche de son département;
- parfaire continuellement sa formation médicale en maintenant un haut degré de curiosité scientifique et en demeurant au fait de l'évolution des sciences théoriques et techniques touchant sa spécialité; participer à des activités de recherche;
- contribuer à l'enseignement continu au sein de l'ensemble de l'équipe médicale et, selon le milieu, donner un enseignement plus précis aux étudiants, à tous les niveaux d'études, en formation médicale;
- pratiquer certaines techniques diagnostiques en utilisant la fluoroscopie, l'échographie ou la tomodensitométrie comme instrument de précision visant à guider ses gestes;
- remplir les rôles essentiels et avoir les compétences clés du médecin spécialiste (rôles CanMEDS).

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en radiologie diagnostique, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en radiologie diagnostique](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en radiologie diagnostique.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Radiologie diagnostique (260 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EPM-7004 | Recherche appliquée au domaine de la santé | 3 |

Règle 1. 257 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en radiologie interventionnelle

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en radiologie interventionnelle](#), rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en radiologie interventionnelle](#), rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en radiologie interventionnelle*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en radiologie interventionnelle*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en radiologie interventionnelle](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Ce programme vise à former des spécialistes qui seront à même d'offrir des soins de la plus haute qualité aux patients. L'objectif premier du programme est de permettre l'acquisition de l'ensemble des compétences CanMEDS et de rendre possible une prise en charge globale et optimale des patients (évaluation préalable, procédure et suivi). Le programme peut également être adapté aux besoins spécifiques des résidents en fonction de la pratique qui est envisagée dans le milieu hospitalier qui les accueillera au terme de leur formation.

Le programme s'assure qu'au cours de sa formation, chaque résident acquiert, intègre et applique tous les aspects des rôles CanMEDS et atteint les compétences suivantes :

Expertise médicale

- Être en mesure d'effectuer une évaluation clinique adéquate et exhaustive qui puisse permettre :
 - de déterminer s'il y a intérêt ou non à procéder à une intervention radiologique et de préciser la nature de l'intervention souhaitable
 - de préciser les indications et les contre-indications de l'intervention radiologique projetée
- Expliquer en détail les différents éléments à considérer dans la préparation adéquate des patients en cas d'insuffisance rénale ou d'allergie à l'iode
- Être à l'aise avec les indications et la prescription de l'antibiothérapie prophylactique
- Être à l'aise avec l'administration de la sédation et de l'analgésie (indications, contre-indications, doses, surveillance, antidotes)
- Posséder une excellente connaissance du matériel (guides, cathéters, ballons, tuteurs, etc.)
- Demeurer à l'affût des nouvelles technologies
- Expliquer de manière approfondie les différentes techniques d'examen et leurs complications potentielles
- Expliquer les techniques permettant de gérer ces complications
- Expliquer les recommandations concernant le suivi des patients (clinique et par imagerie)

Communication

- Communiquer facilement avec les différents intervenants et notamment avec les médecins traitants de même qu'avec les médecins des spécialités connexes
- Communiquer efficacement avec les patients et leur famille en vulgarisant l'information
- Expliquer clairement au patient, ainsi qu'aux parents et amis, la nature de l'intervention, les bénéfices escomptés, les risques et les complications potentielles

- Obtenir un consentement libre et éclairé

Collaboration

- Expliquer le rôle des spécialités médicales connexes
- Décrire le rôle des autres intervenants (infirmières, technologues, préposés, brancardiers)
- Saisir l'importance d'une approche multidisciplinaire et du travail d'équipe

Promotion de la santé

- Favoriser la prévention secondaire par le contrôle des facteurs de risque en connaissant ces facteurs et en donnant aux patients des explications claires sur la manière de les contrôler
- Minimiser l'exposition aux rayons X lors des différentes procédures qui en nécessitent l'usage, pour le patient, pour les membres de l'équipe et pour le radiologue d'intervention lui-même en portant attention aux éléments suivants :
 - utilisation minimale requise de rayons X (temps et largeur du champ [FOV])
 - écrans plombés
 - vestes plombées et cache-thyroïde

Professionnalisme

- Interagir de manière professionnelle avec le patient et sa famille
- Interagir de manière professionnelle avec les différents membres de l'équipe et avec les médecins traitants

Érudition

- Avoir un plan clair et diversifié de formation médicale continue qui puisse permettre le maintien et le développement des connaissances et aptitudes (congrès, ateliers, lecture, webinar, etc.)
- Réaliser une évaluation critique de la littérature
- Utiliser les différentes ressources d'informations disponibles (livres de référence, sites web, applications, etc.)

Gestion

- Gérer efficacement le temps alloué au travail clinique, à la recherche, à l'enseignement et à la formation médicale continue
- Gérer adéquatement le temps alloué au travail (y compris la garde) et à la vie privée

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en radiologie interventionnelle, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en radiologie interventionnelle](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en radiologie interventionnelle.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Radiologie interventionnelle (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en rhumatologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en rhumatologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en rhumatologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en rhumatologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en rhumatologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en rhumatologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme du programme d'enseignement, le médecin diplômé possédera les compétences voulues pour exercer les fonctions de consultant en rhumatologie, de manière à pouvoir procéder efficacement à l'évaluation, au dépistage, au traitement et à la réadaptation de patients atteints de formes aiguës et chroniques d'arthrite, de troubles rhumatismaux des tissus mous, de maladies vasculo-collagéniques, de vasculites, de douleurs rachidiennes ou régionales et de signes musculosquelettiques de maladie systémique.

En plus du rôle d'expert médical, en tant que consultant en rhumatologie, le médecin diplômé devra avoir acquis les habiletés, les connaissances et les compétences pour s'acquitter des autres fonctions et rôles prévus à son endroit dans les domaines suivants : communication, collaboration, gestion, promotion de la santé, érudition et professionnalisme.

Le résident en rhumatologie peut planifier un programme de résidence axé sur la pratique privée autonome au sein de la communauté ou sur une carrière dans l'enseignement et la recherche en milieu universitaire. Le rhumatologue exerçant en pratique privée, notamment celui qui a des charges universitaires, peut également se livrer à des activités d'enseignement et de recherche. Le résident qui souhaite poursuivre une carrière en recherche fondamentale dans le domaine de la rhumatologie est encouragé à acquérir une formation complémentaire en recherche au terme de son programme principal d'études en rhumatologie clinique.

Le résident doit démontrer la maîtrise des connaissances, aptitudes et attitudes en matière de sexe, de culture et d'ethnie qui correspondent à la pratique de la rhumatologie. Par ailleurs, tous les résidents doivent démontrer qu'ils sont en mesure de tenir compte de ces facteurs dans leur méthodologie de recherche, la présentation et l'analyse des données.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de deux années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en rhumatologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en rhumatologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en rhumatologie.

Structure du programme

Total exigé : 104 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Rhumatologie (104 crédits)

Règle 1. 104 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en santé publique et médecine préventive

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en santé publique et médecine préventive](#), rubrique « Admission ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en santé publique et médecine préventive](#), rubrique « Admission ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en santé publique et médecine préventive*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique « [Admission](#) », section *Exigences particulières et critères de sélection en santé publique et médecine préventive*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en santé publique et médecine préventive](#), rubrique « [Admission](#) ».

Objectifs

Au terme de sa formation, le médecin résident doit pouvoir démontrer sa compétence dans les actions suivantes :

- définir les besoins de santé d'une population donnée;
- explorer une situation de risque potentielle ou existante pour la santé d'une collectivité;
- planifier, implanter et évaluer les programmes de santé et, le cas échéant, les autres stratégies mises en œuvre pour répondre à ces besoins et à ces situations de risque;
- mettre en priorité ces divers programmes et ces autres stratégies tout en veillant à leur coordination;
- contribuer à la formulation d'une politique publique et au bilan de son incidence sur la santé;
- collaborer en tant que membre d'équipes multidisciplinaires;
- communiquer efficacement en agissant comme consultant auprès du grand public, du réseau des services de santé et des services sociaux et des intervenants de disciplines différentes;
- contribuer à l'avancement des connaissances en santé publique et médecine préventive par l'enseignement et la recherche;
- adopter une position critique et une éthique professionnelle élevée dans l'exercice de la spécialité.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en santé publique et médecine préventive, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en santé publique et médecine préventive](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en santé publique et médecine préventive.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Santé publ. et méd. préventive (260 crédits)

Le résident doit compléter un programme d'études de deuxième cycle de niveau maîtrise (48 crédits) et obtenir un diplôme de maîtrise en santé publique ou en épidémiologie.

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine

Formation médicale spécialisée en urologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures

Admissibilité

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour obtenir la procédure détaillée relative à l'admission à ce programme, veuillez consulter le site de la Faculté de médecine : [Résidence en urologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

Grade et discipline

Les exigences d'admission pour un programme d'études médicales postdoctorales à l'Université Laval diffèrent selon le statut du candidat et la formation souhaitée. Pour connaître les exigences d'admission de ce programme, veuillez consulter [Résidence en urologie](#), rubrique « [Admission](#) ».

En plus de satisfaire aux exigences d'admission du programme, le candidat doit détenir un certificat d'immatriculation du Collège des médecins du Québec.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle.

Documents à présenter dans la demande d'admission

Les documents requis sont indiqués sous la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en urologie*.

Sélection

La sélection des candidats se fait selon des critères particuliers. Consulter la rubrique [« Admission »](#), section *Exigences particulières et critères de sélection en urologie*.

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité d'admission du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de l'ensemble du dossier, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

Date limite de dépôt

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats.

Consulter [Résidence en urologie](#), rubrique [« Admission »](#).

Objectifs

Le programme de formation spécialisée en urologie a pour objectif général de former des médecins spécialistes compétents. Cette compétence suppose que le résident puisse :

- définir des problèmes de santé liés à l'urologie;
- résoudre ces problèmes en fournissant les services nécessaires;
- adapter son action en fonction des besoins des individus, selon l'évolution scientifique et technologique et selon les ressources humaines et matérielles disponibles;
- collaborer à la formation des professionnels avec lesquels il partage ses responsabilités;
- contribuer au développement des connaissances dans le domaine de l'urologie;
- tenir compte des coûts, dans ses démarches et dans ses interventions.

Durée et régime d'études

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Milieus de formation

Pendant votre formation médicale spécialisée en urologie, vous aurez à [effectuer divers stages](#) dans les milieux hospitaliers de l'Université Laval.

Enseignement théorique

Les [enseignements en urologie](#) comportent plusieurs activités auxquelles vous devrez participer au cours de votre résidence en urologie.

Structure du programme

Total exigé : 260 crédits

Équivalence maximum : 130 crédits

Activités de formation communes

Urologie (260 crédits)

Règle 1. 260 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------|-------|----------------|
| MED-5000 à MED-5899 | | |

Faculté de médecine**Doctorat en biologie cellulaire et moléculaire****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité**Grade et discipline**

Le candidat détient une maîtrise en biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient une maîtrise dans une discipline connexe peut être admissible. Toutefois, la direction de programme peut exiger une scolarité préparatoire en fonction de sa formation antérieure.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat admis au doctorat sans avoir effectué sa maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire, peut se voir imposer des cours en scolarité préparatoire ou complémentaire, tels que BMO-7000 Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale, BMO-7001 Génome : structure et expression ou ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs.

Le candidat qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité préparatoire ou complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme et avoir élaboré un projet de recherche.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Le choix du directeur de recherche et le projet doivent être approuvés par la direction de programme lors du traitement du dossier d'admission.

Exigences linguistiques*Connaissance du français*

Le candidat doit détenir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Le candidat qui ne maîtrise pas le français doit avoir une excellente connaissance de l'anglais.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet de recherche (environ une à deux pages) exposant :
 - le champ de recherche dans lequel le candidat entend se spécialiser
 - la pertinence scientifique et sociale de l'étude
 - les éléments de la problématique
 - une brève recension des écrits
 - les objectifs de l'étude
 - le cadre théorique et pratique
 - un aperçu de la méthodologie
 - une bibliographie sommaire
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat
- trois [rapports d'appréciation](#)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise, c'est-à-dire sans avoir à rédiger un mémoire. Il doit avoir l'accord de son directeur de recherche.

Il doit en outre répondre aux conditions suivantes :

- avoir terminé la scolarité de la maîtrise avec une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33;
- poursuivre le même projet de recherche avec le même directeur de recherche et obtenir une lettre d'appui de ce dernier;
- démontrer que le projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse. Cette démonstration devra être faite lors de l'examen de doctorat, à la satisfaction du directeur de recherche et des membres du Jury d'examen, qui devront recommander, à l'unanimité, à la direction de programme la poursuite au doctorat. Cet examen devra se tenir avant la fin de la première session d'inscription au doctorat;
- faire la demande du passage accéléré avant la fin de la 5^e session à la maîtrise.

La demande de passage accéléré doit être faite avant la fin de la 5^e session d'inscription à la maîtrise. Si elle est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme propose de rendre l'étudiant apte à appliquer ses connaissances théoriques et pratiques de la biologie cellulaire et moléculaire aux problèmes de santé et à devenir un chercheur autonome.

L'étudiant devra posséder une connaissance approfondie de son sujet d'études et y apporter une contribution originale, être capable de concevoir un projet d'études valable et original et de le réaliser, et pouvoir présenter ses résultats de façon critique dans un contexte global.

Durée et régime d'études

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Comité d'encadrement

La formation d'un comité d'encadrement est obligatoire pour tout étudiant inscrit au programme de doctorat. Le rôle de ce comité est d'accompagner l'étudiant dans toutes les étapes de sa formation, plus particulièrement au moment de sa préparation pour l'examen de doctorat. C'est à l'étudiant que revient la responsabilité de s'assurer que le comité soit formé dans les délais prévus.

Au plus tard à la troisième session d'inscription au doctorat, le directeur de recherche, en accord avec l'étudiant, transmet au directeur du programme une proposition concernant la composition du comité d'encadrement. Le comité d'encadrement est formé du directeur de recherche, le cas échéant, du codirecteur, et de deux autres professeurs. Les membres de ce comité seront normalement invités, mais pas nécessairement tous, à faire partie du comité d'examen.

Le comité d'encadrement se réunit obligatoirement avant la fin de la troisième session d'inscription au doctorat, soit celle précédant la tenue de l'examen de doctorat. Lors de cette réunion, l'étudiant fait une présentation de ses objectifs de recherche, et le comité fait ses recommandations à l'étudiant en vue de la préparation de l'examen de doctorat. L'étudiant informe le directeur du programme de la tenue de la réunion.

Le comité d'encadrement se réunit normalement au moins une autre fois, un an après la tenue de l'activité BMO-8001 Examen de doctorat.

Comité d'examen

Composition du comité d'examen

Le comité d'examen est généralement formé des membres du comité d'encadrement, auxquels s'ajoute le responsable du cours BMO-8001 ou son représentant. Le responsable du cours doit s'assurer qu'au moins deux membres du comité d'examen ont une solide expérience de ces comités et une connaissance des exigences du programme. Si ce n'est pas le cas, il nomme un autre professeur en remplacement de l'un des membres du comité d'encadrement.

Objectifs de l'examen de doctorat

L'examen de doctorat permet de vérifier que l'étudiant possède les aptitudes requises pour mener à terme des études de troisième cycle. Il est constitué d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale.

Modalités

L'étudiant doit s'inscrire à l'activité BMO-8001 Examen de doctorat à la quatrième session d'inscription au doctorat et faire approuver la date de l'épreuve orale au début de la session choisie. L'examen doit avoir lieu lors de la première session d'inscription dans le cas d'un étudiant ayant été admis au doctorat sans avoir franchi toutes les étapes de la maîtrise.

Épreuve écrite

L'étudiant doit rédiger son projet de recherche sous la forme d'une demande de subvention. Le format est limité à cinq pages, excluant les références complètes mentionnant les titres des articles et les figures. Les rubriques suivantes doivent être utilisées : introduction, contexte et progression des travaux, objectifs, projet, justification et conclusion. Ce texte est soumis aux membres du comité d'examen au moins un mois avant la tenue de l'épreuve orale.

Épreuve orale

L'étudiant est invité à faire une brève présentation de son projet (30 minutes), à la suite de laquelle les membres du comité d'encadrement le questionnent, autant d'un point de vue prospectif que rétrospectif. L'étudiant doit faire la preuve qu'il maîtrise son sujet, qu'il peut en préciser les objectifs particuliers et qu'il en réalise l'amplitude, l'originalité et les limites. Il doit de plus démontrer une connaissance générale raisonnable de la biologie cellulaire et moléculaire, notamment des champs connexes à son sujet de recherche.

Évaluation

À la suite de l'examen, les membres du jury de l'examen de doctorat délibèrent et décident du succès (note attribuée : P) ou de l'échec (note attribuée : N). Il n'y a qu'un droit de reprise, qui peut être exercé au plus tard au cours de la session suivante. Un crédit est accordé à l'activité. À la lumière de cet examen, le comité peut décider d'imposer un suivi particulier à l'étudiant.

Rapport

La décision ainsi que l'appréciation et les commentaires du comité sont transmis à la direction de programme par le responsable du cours. Une copie de ce rapport est envoyée à l'étudiant.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche et de la réussite de son examen de doctorat. De plus, il doit avoir conservé à la fin de la quatrième session une moyenne de cheminement d'au moins 2,67.

Rédaction de la thèse

La rédaction de la thèse constitue un élément essentiel et culminant de l'atteinte des objectifs du programme de doctorat. La thèse peut être rédigée dans la forme traditionnelle ou être basée sur des publications. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

La prélecture est facultative, mais demeure un bon outil pour permettre à l'étudiant d'améliorer sa thèse avant l'évaluation finale. La thèse est évaluée par quatre examinateurs. S'il y a un codirecteur, le nombre est de cinq. Au moins une personne de l'externe doit faire partie du jury de thèse. Il y a une soutenance publique.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser sa thèse sur une ou plusieurs publications doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les thèses.

Des exigences propres au programme de biologie cellulaire et moléculaire ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos doit précéder chacun des articles incorporés à la thèse, afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe de la thèse;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, le cas échéant, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 2 crédits

Activités de formation communes

Biologie cellulaire et moléculaire (7 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| BMO-8000 | Séminaire de doctorat en biologie cellulaire et moléculaire | 1 |
| BMO-8001 | Examen de doctorat | 1 |

Règle 1. 5 crédits parmi :

Avec l'approbation de la direction de programme, il est possible de suivre BMO-7040 Sujets spéciaux (1 crédit) ou BMO-7041 Sujets spéciaux (2 crédits).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| BIF-7900 | Bio-informatique I | 3 |
| BMO-7002 | Fondements cellulaires et moléculaires du cancer | 2 |
| BMO-7004 | Maladies génétiques et stratégies d'intervention sur mesure | 2 |
| BMO-7007 | Analyse critique de publications | 1 |
| BMO-7008 | Signalisation intracellulaire | 2 |
| BMO-7009 | Génomique fonctionnelle et santé | 3 |
| BMO-7022 | Progrès récents en génétique moléculaire et développementale | 2 |
| BMO-7043 | Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques | 2 |
| BMO-7045 | Biologie cellulaire et moléculaire de la vision | 2 |
| BMO-7046 | Médecine régénératrice | 3 |
| MCB-7901 | Immunologie cellulaire | 3 |
| MMO-7013 | Génomique humaine | 3 |
| MMO-7018 | Méthodes statistiques en recherche biomédicale | 3 |
| MMO-7019 | Techniques courantes en médecine moléculaire | 2 |
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| MMO-7025 | Communication scientifique II | 1 |
| NSC-7001 | Neurosciences I | 4 |
| PHC-7903 | Théorie des récepteurs | 2 |
| SBM-7000 | Biologie cellulaire et moléculaire du poumon | 3 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| BMO-8811 | Activité de recherche - thèse 1 | 7 |
| BMO-8812 | Activité de recherche - thèse 2 | 9 |
| BMO-8813 | Activité de recherche - thèse 3 | 9 |
| BMO-8814 | Activité de recherche - thèse 4 | 10 |
| BMO-8815 | Activité de recherche - thèse 5 | 12 |
| BMO-8816 | Activité de recherche - thèse 6 | 12 |
| BMO-8817 | Activité de recherche - thèse 7 | 12 |
| BMO-8818 | Activité de recherche - thèse 8 | 12 |

Faculté de médecine**Doctorat en biostatistique****Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en biostatistique ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise en statistique, en mathématiques, en épidémiologie ou en actuariat, ou un diplôme équivalent peut être admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33 ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon les études antérieures du candidat, la direction de programme peut exiger une scolarité préparatoire.

Le titulaire d'une maîtrise en statistique, en mathématiques ou en actuariat devra réaliser les cours suivants :

- EPM-7000 Concepts et méthodes en épidémiologie
- STT-7115 Statistique mathématique avancée

Le titulaire d'une maîtrise en épidémiologie devra réaliser les cours suivants :

- STT-7125 Théorie et applications des méthodes de régression
- STT-7115 Statistique mathématique avancée

De plus, le candidat pourra se voir imposer en scolarité préparatoire le cours ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs, s'il ne l'a pas déjà suivi.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Le professeur qui a accepté d'agir à titre de directeur de recherche doit confirmer son acceptation par écrit.

Le choix du directeur de recherche doit être approuvé par la direction de programme lors de l'analyse du dossier d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 361 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 8 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLE-3221 Langue orale et écrite (intermédiaire-avancé) (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en anglais puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée est largement, sinon exclusivement, disponible dans cette langue. L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple à l'[École de langues de l'Université Laval](#)).

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation (environ une à deux pages) présentant les objectifs de carrière du candidat, ses domaines d'intérêt en biostatistique et ses sources attendues de soutien financier
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat
- trois [rapports d'appréciation](#) de personnes aptes à juger de la capacité du candidat à réussir des études supérieures
- pour les non francophones : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissance du français*)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant déjà inscrit à la maîtrise en biostatistique peut, conformément au [Règlement des études](#) et avec l'autorisation de la direction de programme, être admis au programme de doctorat en biostatistique sans être tenu de rédiger son mémoire, sous certaines conditions :

- a suivi avec succès tous les cours de son programme de maîtrise;
- poursuit le même sujet de recherche avec le même directeur de recherche et obtient une lettre d'appui de celui-ci;
- démontre l'ampleur et l'originalité du projet proposé à l'aide d'un travail écrit et d'une présentation orale.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme vise à former des biostatisticiens qui développeront et évalueront les méthodes biostatistiques requises pour la planification d'études et pour l'analyse de données générées par la recherche en sciences de la santé.

Objectifs

Au terme du programme, l'étudiant sera en mesure :

- d'évaluer, de façon critique, les méthodes statistiques et leur application aux données générées par la recherche en sciences de la santé;
- de contribuer à l'avancement des connaissances en biostatistique en poursuivant des recherches originales de façon autonome et intégrée (objectifs, étapes et priorités d'un projet de recherche) sur la théorie des méthodes biostatistiques et l'évaluation de leur application en sciences de la santé;
- de développer de nouvelles pratiques de recherche en biostatistique;
- de contribuer aux questions scientifiques d'intérêt d'un domaine d'application en sciences de la santé, à ses principales approches méthodologiques, incluant l'apport des méthodes biostatistiques;
- d'évaluer les méthodes biostatistiques disponibles, de recommander les plus appropriées et d'en superviser l'application;
- de développer et de mettre en œuvre une stratégie de communication et de diffusion des résultats de recherche (revues scientifiques, congrès, programmes informatiques), oralement et par écrit;
- de comprendre et d'évaluer les enjeux éthiques liés aux études menées sur des sujets humains;
- de développer des collaborations avec des chercheurs en sciences de la santé.

Durée et régime d'études

La durée normale du programme est de 8 sessions pour un régime d'études à temps complet.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert par la Faculté des sciences et de génie et par la Faculté de médecine.

Rédaction par articles ou de type mixte

La Faculté des études supérieures et postdoctorales reconnaît le principe de l'intégration d'un ou plusieurs articles dans le mémoire ou la thèse. Les conditions générales pour ce type de rédaction sont définies sur son [site internet](#), mais des conditions particulières peuvent s'appliquer.

L'étudiante ou l'étudiant qui souhaite insérer un article doit s'informer auprès de la direction de programme des règles à respecter dans ce programme.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 6 crédits

Activités de formation communes

Biostatistique (18 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------------------|----------------|
| EPM-7002 | Épidémiologie appliquée | 3 |
| STT-7360 | Méthodes biostatistiques | 3 |
| STT-8011 | Examen doctoral : volet rétrospectif | 3 |
| STT-8012 | Examen doctoral : volet prospectif | 3 |

Règle 1. 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| BIF-7004 | Génomique computationnelle | 3 |
| BIF-7500 | Aspects bio-informatiques de la biologie des systèmes | 3 |
| EPM-7016 | Épidémiologie et contrôle des maladies infectieuses | 3 |
| EPM-7018 | Épidémiologie des grands problèmes de santé | 3 |
| EPM-7024 | Concepts avancés en épidémiologie I | 3 |
| EPM-7025 | Revue systématiques et méta-analyses | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EPM-7026 | Introduction aux méthodes statistiques d'inférence causale | 3 |
| EPM-7028 | Analyse de survie | 3 |
| EPM-8009 | Concepts avancés en épidémiologie II | 3 |
| GIF-7005 | Introduction à l'apprentissage automatique | 3 |
| GLO-7027 | Analyse et traitement de données massives | 3 |
| IFT-7002 | Fondements de l'apprentissage machine | 3 |
| SAP-7017 | Évaluation économique en santé : théories et applications | 3 |
| STT-7125 | Théorie et applications des méthodes de régression | 3 |
| STT-7145 | Statistique bayésienne | 3 |
| STT-7225 | Pratique de la consultation statistique | 1 |
| STT-7325 | Statistique computationnelle | 3 |
| STT-7335 | Méthodes d'analyse de données | 3 |
| STT-7345 | Sondages : modèles et techniques | 3 |
| STT-7615 | Introduction à la statistique génétique | 3 |
| STT-7635 | Séries chronologiques | 3 |
| STT-7645 | Statistique génétique (thèmes choisis) | 3 |
| STT-7750 | Sujets spéciaux (biostatistique) | 3 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| STT-8811 | Activité de recherche - thèse 1 | 7 |
| STT-8812 | Activité de recherche - thèse 2 | 7 |
| STT-8813 | Activité de recherche - thèse 3 | 7 |
| STT-8814 | Activité de recherche - thèse 4 | 7 |
| STT-8815 | Activité de recherche - thèse 5 | 11 |
| STT-8816 | Activité de recherche - thèse 6 | 11 |
| STT-8817 | Activité de recherche - thèse 7 | 11 |
| STT-8818 | Activité de recherche - thèse 8 | 11 |

Faculté de médecine

Doctorat en kinésiologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en kinésiologie ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient une maîtrise dans un autre domaine, mais pertinent à son champ de recherche est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Si la direction de programme estime que la formation antérieure du candidat est insuffisante, en particulier lorsqu'il a suivi un programme de baccalauréat ou de maîtrise dans un domaine autre que la kinésiologie, une scolarité préparatoire peut lui être imposée. Au terme de cette scolarité, la direction de programme décide si le candidat satisfait aux exigences d'admission du programme visé.

Le candidat qui n'a pas suivi le cours ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs (ou l'équivalent) dans le cadre de la maîtrise devra le faire en scolarité préparatoire au début du programme de doctorat.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme et doit avoir élaboré un projet de recherche. La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait principalement en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc fortement recommandée. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant admis aura la responsabilité de trouver l'aide nécessaire, au besoin, pour la traduction et pour le dépôt des travaux en français. Avec l'accord du professeur, l'étudiant pourra rédiger des travaux en anglais.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit. Le candidat qui ne maîtrise pas le français doit avoir une excellente connaissance de l'anglais. L'étudiant qui n'a pas comme langue maternelle le français ou l'anglais pourra se voir imposer de fournir la preuve de son niveau d'anglais avant son admission.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) présentant :
 - ses objectifs de carrière
 - ses domaines d'intérêt en kinésiologie
 - ses sources attendues de soutien financier
- une confirmation écrite du professeur qui agira à titre de directeur de recherche
- trois [rapports d'appréciation](#) dûment remplis par un professeur, un employeur ou un superviseur de stage

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant déjà inscrit à la maîtrise en kinésiologie peut, conformément au [Règlement des études](#) et avec la permission de la direction de programme, être admis au programme de doctorat en kinésiologie sous certaines conditions:

- avoir l'accord de son directeur de recherche;
- avoir terminé sa scolarité de maîtrise (cours, séminaire, etc.);
- démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse, au jugement de la direction de recherche et de la direction de programme;
- démontrer qu'il possède les aptitudes requises pour entreprendre et mener à terme des études de troisième cycle, par une présentation écrite et orale de son projet (cette présentation peut être l'examen de doctorat),

- passer l'examen de doctorat à la 2^e session.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a comme premier objectif de former un chercheur dans l'un des champs d'études et de recherche de la kinésiologie (voir [description facultaire](#)). Il crée donc un cadre de travail permettant à l'étudiant d'acquérir les connaissances les plus récentes, de se former à l'usage de la méthode scientifique et des techniques quantitatives et de contribuer à la création de nouvelles connaissances scientifiques dans le domaine.

Durée et régime d'études

Le programme de doctorat en kinésiologie est normalement poursuivi à temps plein, y compris pendant les sessions d'été. La durée usuelle des études est d'environ trois ou quatre ans.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

L'étudiant inscrit au doctorat travaille sous la supervision d'un directeur de recherche, qui peut être assisté d'un codirecteur. Si le directeur de recherche n'est pas un professeur du Département de kinésiologie, l'étudiant devra choisir un codirecteur au sein du corps professoral de ce département. L'étudiant doit s'entendre avec un directeur de recherche et informer la direction de programme de cette entente au moment de la demande d'admission au programme. Afin de favoriser son cheminement au programme et lui apporter l'aide nécessaire à la réalisation de son projet de recherche, on demande à l'étudiant de remplir conjointement avec son directeur de recherche un calendrier des travaux liés à son projet.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir avec son directeur de recherche le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Examen de doctorat

Le cours KIN-8000 Examen de doctorat en kinésiologie compte pour 3 crédits. L'examen de doctorat a pour objectif de vérifier que l'étudiant possède les connaissances générales et particulières dans un domaine d'études de la kinésiologie. De plus, cet examen permet de s'assurer que l'étudiant possède les connaissances, la formation et les aptitudes à réaliser son projet de recherche. L'examen se déroule lors de la troisième session d'inscription (sauf dans le cas d'un passage accéléré au doctorat, où l'épreuve doit se faire dans la deuxième session d'inscription) et est constitué de deux épreuves écrites et d'une épreuve orale.

Épreuves écrites

1. Évaluation des connaissances spécifiques du candidat

Dans cette épreuve écrite, le candidat doit présenter les principaux aspects de son projet de recherche, y compris les connaissances antérieures, les objectifs, les méthodes, les résultats (préliminaires ou attendus), l'échéancier des travaux et les perspectives sur l'avancement des connaissances. Ce travail servira de soutien à l'épreuve orale qui suivra.

2. Évaluation des connaissances générales du candidat

La deuxième épreuve écrite consiste à répondre à deux questions choisies parmi celles reçues du directeur, du codirecteur, le cas échéant, et de deux examinateurs de l'Université Laval. Les questions visent à évaluer les connaissances générales de l'étudiant dans les domaines de la kinésiologie en lien avec son champ de recherche. Dans sa réponse, l'étudiant devra faire une brève revue de la littérature sur le sujet ciblé. Chaque réponse doit contenir un maximum de 20 pages à double interligne, excluant les annexes et références. Elles doivent être présentées en deux documents distincts.

Le texte des épreuves écrites est remis aux évaluateurs (voir Évaluation) au moins quatre semaines avant la tenue de l'épreuve orale.

Épreuve orale

Lors de l'épreuve orale, présidée par le directeur du programme ou son représentant, l'étudiant est tenu de faire une brève présentation de son projet (30 minutes) devant les membres du jury et le public. Cette présentation est suivie d'une période de questions au cours de laquelle l'étudiant doit faire la preuve qu'il maîtrise son sujet et la méthodologie qu'il utilisera, qu'il est en mesure d'en préciser les objectifs particuliers, les hypothèses de recherche et qu'il en réalise l'amplitude, l'originalité et les limites.

Évaluation

L'examen de doctorat est évalué par un jury composé du directeur de recherche (et du codirecteur, s'il y a lieu) et de deux autres professeurs. La composition du jury doit être approuvée par la direction de programme en collaboration avec le directeur de recherche de l'étudiant. Chaque examinateur doit se prononcer sur la réussite ou l'échec de l'étudiant, en invoquant les raisons. Le résultat final correspond à la majorité. La décision ainsi que l'appréciation et les commentaires des évaluateurs sont transmis à l'étudiant. Un seul droit de reprise peut être exercé, au plus tard au cours de la session suivante.

Thèse

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Elle peut être rédigée sous forme traditionnelle ou être constituée d'articles scientifiques (publiés ou soumis). Dans ce cas, la thèse n'est pas une juxtaposition d'articles, mais un document exhaustif qui les intègre. Les principales directives concernant l'insertion d'articles dans les thèses sont présentées sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). Lorsque les articles ont plusieurs auteurs, l'étudiant doit avoir contribué de façon importante à la rédaction de tous les articles et être le premier auteur d'au moins la moitié d'entre eux. Les articles doivent être précédés et suivis de sections présentées sous forme traditionnelle, de telle sorte que la thèse forme un tout cohérent. Une introduction substantielle doit décrire le profil de recherche de l'étudiant et le cadre théorique des différentes études et situer les travaux présentés dans les articles dans un contexte plus large. L'étudiant fait suivre les articles par un chapitre de discussion intégrant toutes les questions abordées dans la thèse. Une conclusion générale termine celle-ci.

La prélecture n'est pas une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme, mais elle est recommandée. Le choix du prélecteur se fait avec le directeur des travaux de recherche de l'étudiant.

La thèse est évaluée par un jury composé du directeur de recherche et d'au moins trois autres membres, dont une personne de l'extérieur de l'Université Laval. S'il y a un codirecteur, il fait partie, en sus, du jury. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche et de la réussite de son examen de doctorat.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser sa thèse sur au moins trois publications devra se conformer aux normes générales de la Faculté des études supérieures et postdoctorales concernant l'[insertion d'articles dans les thèses](#).

Des exigences propres au programme de kinésiologie ont été rajoutées aux règles de présentation :

- Un avant-propos est exigé pour chacun des articles incorporés à la thèse afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si tel n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe de la thèse.
- Les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, si le directeur de recherche le juge nécessaire, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Un minimum de trois articles, dont l'étudiant est l'auteur principal, est exigé lors du dépôt initial de la thèse.

Rédaction par articles ou de type mixte

La Faculté des études supérieures et postdoctorales reconnaît le principe de l'intégration d'un ou plusieurs articles dans le mémoire ou la thèse. Les conditions générales pour ce type de rédaction sont définies sur son [site internet](#), mais des conditions particulières peuvent s'appliquer.

L'étudiante ou l'étudiant qui souhaite insérer un article doit s'informer auprès de la direction de programme des règles à respecter dans ce programme.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 4 crédits

Activités de formation communes

Kinésiologie (12 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|------------------------------------|----------------|
| KIN-8000 | Examen de doctorat en kinésiologie | 3 |

Règle 1. 9 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| BMO-7001 | Génome : structure et expression | 3 |
| DES-7060 | Communication visuelle de données scientifiques | 3 |
| KIN-7000 | Lectures dirigées | 2 |
| KIN-7002 | Sujets spéciaux (kinésiologie) | 1 |
| KIN-7003 | Sujets spéciaux (kinésiologie) | 2 |
| KIN-7007 | Traitement de signaux et modélisation neuromécanique du mouvement humain | 3 |
| KIN-7008 | Lectures dirigées | 1 |
| KIN-7015 | Activité physique et santé cardiovasculaire | 3 |
| KIN-7017 | Physiologie intégrée avancée : du patient à l'athlète | 3 |
| KIN-7018 | Optimisation des systèmes physiologiques | 3 |
| KIN-7019 | Perfectionnement en préparation physique et performance | 3 |
| KIN-7020 | Sujets spéciaux (kinésiologie) | 3 |
| KIN-7021 | Nutrition et performance sportive | 3 |
| KIN-7022 | Lecture critique d'articles scientifiques | 3 |
| KIN-7023 | Critical Communication in Science | 3 |
| KIN-7024 | Psychologie du sport : santé mentale et performance | 3 |
| KIN-7026 | Méthodes et techniques de recherche en kinésiologie | 3 |
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| MMO-7022 | Obésité I : complications et étiologie | 3 |
| MMO-7023 | Obésité II : aspects cliniques | 3 |
| NUT-7012 | Alimentation fonctionnelle et santé chez la femme | 3 |
| NUT-7014 | Biochimie de la nutrition | 3 |
| NUT-7016 | Alimentation fonctionnelle et santé cardiovasculaire | 3 |
| NUT-7019 | Nutrition et problèmes de poids | 3 |
| PHA-7003 | Articles, thèses et demandes de subvention | 2 |
| PHC-7903 | Théorie des récepteurs | 2 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PSY-7000 | Analyse de plans d'expériences | 3 |
| REA-7006 | Méthodes de laboratoire | 2 |
| SAP-7014 | Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes | 3 |
| SBM-7006 | Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines | 3 |
| SBM-7012 | Réadaptation cardiopulmonaire : Rx. Exercices | 3 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| KIN-8811 | Activité de recherche - thèse 1 | 8 |
| KIN-8812 | Activité de recherche - thèse 2 | 10 |
| KIN-8813 | Activité de recherche - thèse 3 | 10 |
| KIN-8814 | Activité de recherche - thèse 4 | 10 |
| KIN-8815 | Activité de recherche - thèse 5 | 10 |
| KIN-8816 | Activité de recherche - thèse 6 | 10 |
| KIN-8817 | Activité de recherche - thèse 7 | 10 |
| KIN-8818 | Activité de recherche - thèse 8 | 10 |

Faculté de médecine

Doctorat en microbiologie-immunologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en microbiologie-immunologie ou dans un domaine connexe, ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon la formation antérieure du candidat, certains des cours pourront être exigés en scolarité préparatoire.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

L'étudiant qui n'a pas comme langue maternelle le français ou l'anglais pourra se voir imposer de fournir la preuve de son niveau d'anglais avant son admission.

Connaissance du français

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc fortement recommandée. La réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en français. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Le candidat doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en cours de formation.

Le seuil minimal de compréhension peut être vérifié au moyen du résultat obtenu à un test de classement ou au moyen de la réussite à un cours :

- le [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70
- OU le Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 750 sur 990
- OU par la réussite au cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur au résultat indiqué plus haut, il est fortement conseillé à l'étudiant de suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau recommandé, le plus rapidement, au début de sa formation. Les cours de langues doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet de recherche (environ une à deux pages) exposant :
 - le champ de recherche dans lequel le candidat entend se spécialiser
 - la pertinence scientifique et sociale de l'étude
 - les éléments de la problématique
 - une brève recension des écrits
 - les objectifs de l'étude
 - le cadre théorique et pratique
 - un aperçu de la méthodologie
 - une bibliographie sommaire
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat
- trois [rapports d'appréciation](#)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit au programme de maîtrise en microbiologie-immunologie peut être admis au doctorat dans le même champ d'études ou un champ d'études connexe sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise, dans la mesure où il satisfait aux conditions suivantes :

- avoir fait sa demande de passage accéléré auprès du comité de programme au plus tard un mois avant la fin de la cinquième session et au moins une semaine avant le séminaire MCB-6002 Séminaire microbiologie-immunologie II à la maîtrise, cours obligatoire du programme;

- avoir réussi tous les cours de son programme de maîtrise avec une moyenne de programme minimale de 3,33 sur 4,33;
- poursuivre son travail expérimental au doctorat sous la supervision du même directeur de recherche qui a dirigé sa maîtrise;
- obtenir une lettre d'appui du directeur de recherche dans laquelle ce dernier atteste que l'étudiant a le potentiel pour poursuivre des études au doctorat avec succès.

Si la demande de passage accéléré est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

L'étudiant à la maîtrise qui fait un passage accéléré au doctorat doit réussir l'examen de doctorat (MCB-8002) avant la fin de sa première session d'inscription au doctorat (même si cette session est celle d'été). Un seul droit de reprise est accordé à l'étudiant ayant échoué à cet examen. La réussite de l'examen de doctorat est obligatoire pour poursuivre le programme et rester admissible au Fonds de soutien à la réussite de la Faculté de médecine.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Former l'étudiant pour qu'il devienne un chercheur autonome en microbiologie ou en immunologie.

Objectifs particuliers

- Acquérir une connaissance étendue de la microbiologie et de l'immunologie.
- Être capable de concevoir un projet de recherche, de façon autonome, et de le mettre à exécution.
- Pouvoir présenter ses résultats de façon critique avec une vision d'ensemble du problème.
- Devenir une autorité relativement à son sujet d'études.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier. Afin de satisfaire à cette exigence, la session d'été peut compter.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

L'étudiant doit se présenter à un examen oral devant jury (examen prédoctoral) avant la fin de la cinquième session d'inscription.

Travail de recherche

Exigences particulières

Périodiquement en cours d'études, l'étudiant est invité à faire le point sur l'état de ses travaux au cours d'un colloque ou d'un séminaire.

La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 2 crédits

Activités de formation communes

Microbiologie-immunologie (8 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MCB-8002 | Examen de doctorat | 2 |
| MCB-8003 | Séminaire microbiologie-immunologie I au doctorat | 1 |
| MCB-8004 | Séminaire microbiologie-immunologie II au doctorat | 1 |

Règle 1. 4 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| BIF-7900 | Bio-informatique I | 3 |
| BMO-7000 | Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale | 3 |
| BMO-7001 | Génome : structure et expression | 3 |
| BMO-7004 | Maladies génétiques et stratégies d'intervention sur mesure | 2 |
| BMO-7008 | Signalisation intracellulaire | 2 |
| BMO-7043 | Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques | 2 |
| BMO-7046 | Médecine régénératrice | 3 |
| MCB-7006 | Immunopathogenèse des infections microbiennes | 3 |
| MCB-7008 | Réaction inflammatoire | 3 |
| MCB-7011 | Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie) | 2 |
| MCB-7012 | Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie) | 1 |
| MCB-7900 | Génétique bactérienne, génomique et bio-informatique | 3 |
| MCB-7901 | Immunologie cellulaire | 3 |
| MMO-7012 | Signalisation cellulaire | 1 |
| MMO-7019 | Techniques courantes en médecine moléculaire | 2 |
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| MMO-7025 | Communication scientifique II | 1 |
| MMO-7026 | Médecine moléculaire et immunologie | 3 |
| PHA-7003 | Articles, thèses et demandes de subvention | 2 |
| SBM-7000 | Biologie cellulaire et moléculaire du poumon | 3 |
| SBM-7024 | Profession : chercheur | 2 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| MCB-8851 | Activité de recherche - thèse 1 | 8 |
| MCB-8852 | Activité de recherche - thèse 2 | 8 |
| MCB-8853 | Activité de recherche - thèse 3 | 11 |
| MCB-8854 | Activité de recherche - thèse 4 | 11 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| MCB-8855 | Activité de recherche - thèse 5 | 11 |
| MCB-8856 | Activité de recherche - thèse 6 | 11 |
| MCB-8857 | Activité de recherche - thèse 7 | 11 |
| MCB-8858 | Activité de recherche - thèse 8 | 11 |

Faculté de médecine

Doctorat en médecine moléculaire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise dans l'une des disciplines suivantes : biochimie, microbiologie, biologie, chimie, pharmacie, physique, médecine, ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs habilités à diriger des étudiants de troisième cycle au programme de médecine moléculaire.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Le candidat doit démontrer la maîtrise du français OU de l'anglais. Il doit avoir une bonne compréhension du français et de l'anglais et doit prendre les mesures nécessaires pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple à l'[École des langues de l'Université Laval](#)), le cas échéant. En cas de lacunes importantes, la direction de programme peut imposer des correctifs.

Le candidat doit satisfaire à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

Connaissance du français

- réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 361 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 8 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2015 Langue orale et écrite IV ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent, avec une note égale ou supérieure à C

Connaissance de l'anglais

- réussite du [test VEPT](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70

- OU réussite du [Test of English for International Communication Listening and Reading](#) (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- OU réussite du [Test of English as a Foreign Language](#) (TOEFL-IBT) avec un résultat égal ou supérieur à 64 sur 120
- OU réussite du cours ANL-2020 Intermediate English II avec une note minimale de C

Ce programme comporte également des exigences linguistiques en anglais à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet de recherche (environ une à deux pages) exposant :
 - le champ de recherche dans lequel le candidat entend se spécialiser
 - la pertinence scientifique et sociale de l'étude
 - les éléments de la problématique
 - une brève recension des écrits
 - les objectifs de l'étude
 - le cadre théorique et pratique
 - un aperçu de la méthodologie
 - une bibliographie sommaire
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat
- trois [rapports d'appréciation](#)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise en médecine moléculaire peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise, c'est-à-dire sans avoir à rédiger un mémoire. Il doit avoir l'accord de son directeur de recherche.

Il doit en outre répondre aux conditions suivantes :

- poursuivre au doctorat le projet entrepris à la maîtrise avec le même directeur de recherche;
- obtenir une lettre d'appui du directeur de recherche dans laquelle ce dernier s'engage à continuer la supervision des travaux de recherche de l'étudiant; cette lettre doit être remise au directeur de programme;
- avoir réussi tous les cours de son programme de maîtrise avec une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33 (B+);
- démontrer qu'il possède les aptitudes requises pour entreprendre et mener à terme un programme de troisième cycle et que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse; cette démonstration a lieu lors du séminaire de maîtrise qui doit obligatoirement se dérouler lors de la dernière session d'inscription au programme de maîtrise;
- rédiger un document de cinq pages (excluant les figures) expliquant son programme de recherche, la méthodologie qu'il entend utiliser ainsi que les objectifs poursuivis; ce document doit être remis aux évaluateurs du séminaire de maîtrise. Le document sera évalué et discuté lors du séminaire de maîtrise.

La demande de passage accéléré doit être faite avant la fin de la 5^e session d'inscription à la maîtrise. Si elle est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Élargir les connaissances méthodologiques et théoriques pertinentes au programme de recherche de l'étudiant et plus généralement à la médecine moléculaire (voir [description facultaire](#)). Contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine. Favoriser chez l'étudiant le développement d'un esprit de synthèse, d'originalité, d'autonomie en recherche et de jugement scientifique.

Durée et régime d'études

Sauf exception, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Note – Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributaires au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

Anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70
- OU du Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 750 sur 990
- OU du cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C, avant la quatrième session d'inscription.

Remarques sur les cours

Le cours ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs, de 1 crédit, est préalable au doctorat. Si la direction de programme juge insuffisante la formation de l'étudiant, elle pourra lui imposer une scolarité préparatoire. Ces cours sont non contributaires.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Supervision des étudiants

Dans les programmes des deuxième et troisième cycles en médecine moléculaire, la politique de supervision et d'encadrement des étudiants repose sur la reconnaissance de l'aptitude des chercheurs à diriger des étudiants et sur la relation de confiance entre ceux-ci et la direction de programme. Cette aptitude et cette relation de confiance sont reconnues lors de l'habilitation d'un chercheur. Elles entraînent une présomption de compétence du chercheur à l'égard du choix du projet de recherche pour un étudiant, de la formulation du titre, des hypothèses et des objectifs de recherche, des moyens et du calendrier prévus pour les atteindre et les respecter. L'étudiant et son directeur de recherche s'entendent par écrit sur le titre du projet de recherche, sur le soutien financier accordé à l'étudiant et sur le calendrier général de la première année d'études dans les programmes de médecine moléculaire.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir avec son directeur de recherche le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Le comité constitué pour l'examen doctoral ou pour le séminaire des doctorants fait office de comité de thèse ou d'encadrement. Aussi bien pour l'examen doctoral que pour le séminaire, le comité remet un rapport évaluatif de la performance de l'étudiant à la direction de

programme et à l'étudiant lui-même.

La thèse est évaluée par quatre examinateurs, dont un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Examen de doctorat

L'examen de doctorat doit avoir lieu avant la fin de la cinquième session. Il comporte une épreuve écrite (10 pages) et une épreuve orale (10 minutes). L'examen est évalué dans un premier temps par le comité. L'examen oral dépend de la réussite de l'examen écrit. Un échec correspond à une décision majoritaire des examinateurs. L'étudiant a droit à une reprise avant la fin de la session suivante.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche et de la réussite de son examen de doctorat.

Insertion d'articles

L'étudiant doit se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les thèses.

Des exigences propres au programme de médecine moléculaire ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos doit précéder chacun des articles incorporés à la thèse afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si tel n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe de la thèse;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, si le directeur de recherche le juge nécessaire, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 2 crédits

Activités de formation communes

Médecine moléculaire (7 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MMO-8000 | Examen de doctorat | 1 |
| MMO-8001 | Séminaire terminal de doctorat en médecine moléculaire | 1 |

Règle 1. 5 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| BIF-7900 | Bio-informatique I | 3 |
| BMO-7000 | Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale | 3 |
| BMO-7001 | Génome : structure et expression | 3 |
| BMO-7002 | Fondements cellulaires et moléculaires du cancer | 2 |
| BMO-7007 | Analyse critique de publications | 1 |
| BMO-7008 | Signalisation intracellulaire | 2 |
| BMO-7009 | Génomique fonctionnelle et santé | 3 |
| BMO-7043 | Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques | 2 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MCB-7008 | Réaction inflammatoire | 3 |
| MCB-7901 | Immunologie cellulaire | 3 |
| MMO-7003 | Introduction au métabolisme des lipides et des lipoprotéines | 1 |
| MMO-7004 | Épigénétique et pathologies associées | 2 |
| MMO-7008 | Androgènes et oestrogènes : formation, action et inhibition | 3 |
| MMO-7012 | Signalisation cellulaire | 1 |
| MMO-7013 | Génomique humaine | 3 |
| MMO-7016 | Physiologie de la fonction reproductrice mâle | 2 |
| MMO-7018 | Méthodes statistiques en recherche biomédicale | 3 |
| MMO-7019 | Techniques courantes en médecine moléculaire | 2 |
| MMO-7022 | Obésité I : complications et étiologie | 3 |
| MMO-7023 | Obésité II : aspects cliniques | 3 |
| MMO-7025 | Communication scientifique II | 1 |
| MMO-7026 | Médecine moléculaire et immunologie | 3 |
| MMO-8920 | Sujets spéciaux (médecine moléculaire) | 2 |
| NSC-8005 | Données récentes en neurosciences | 3 |
| PHC-7901 | Physiologie des canaux ioniques | 2 |
| PHC-7902 | Principes de pharmacologie et toxicologie | 2 |
| PHC-7903 | Théorie des récepteurs | 2 |
| SAN-7010 | Physiologie de la reproduction | 3 |
| SAN-7011 | Biotechnologies de la reproduction | 3 |
| SBM-7006 | Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines | 3 |
| SBM-7024 | Profession : chercheur | 2 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| MMO-8801 | Activité de recherche - thèse 1 | 7 |
| MMO-8802 | Activité de recherche - thèse 2 | 9 |
| MMO-8803 | Activité de recherche - thèse 3 | 10 |
| MMO-8804 | Activité de recherche - thèse 4 | 11 |
| MMO-8805 | Activité de recherche - thèse 5 | 11 |
| MMO-8806 | Activité de recherche - thèse 6 | 11 |
| MMO-8807 | Activité de recherche - thèse 7 | 12 |
| MMO-8808 | Activité de recherche - thèse 8 | 12 |

Faculté de médecine

Doctorat en neurosciences

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en neurobiologie ou en neurosciences, ou un diplôme équivalent.

Directeur de recherche/Projet de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit prendre contact avec l'un des professeurs du programme. Au moment où la demande d'admission est faite, un professeur doit avoir accepté par écrit d'agir à titre de directeur de recherche.

Le choix du projet de recherche résulte d'une entente entre le candidat et son directeur de recherche qui doit être un professeur affilié au programme de neurosciences. Le projet doit être approuvé par la direction de programme. Normalement, l'étudiant s'intègre à un programme de recherche pour lequel son directeur a obtenu des subventions.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit posséder une bonne maîtrise de la langue française.

Connaissance de l'anglais

Ce programme comporte des exigences linguistiques en anglais à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet de recherche (environ une à deux pages) exposant :
 - le champ de recherche dans lequel le candidat entend se spécialiser
 - la pertinence scientifique et sociale de l'étude
 - les éléments de la problématique
 - une brève recension des écrits
 - les objectifs de l'étude
 - le cadre théorique et pratique
 - un aperçu de la méthodologie
 - une bibliographie sommaire
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat
- trois [rapports d'appréciation](#)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise en neurosciences peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise, c'est-à-dire sans avoir à rédiger un mémoire. Le passage accéléré au doctorat se fait lorsque l'étudiant a terminé sa scolarité de maîtrise et avec l'accord de son directeur de recherche.

L'étudiant doit en outre répondre aux conditions suivantes :

- poursuivre au doctorat le projet entrepris à la maîtrise avec le même directeur de recherche;
- avoir réussi tous les cours de son programme de maîtrise avec une moyenne de programme minimale de 3,33 sur 4,33 (B+);
- obtenir une lettre d'appui du directeur de recherche dans laquelle ce dernier s'engage à continuer la supervision des travaux de recherche de l'étudiant et explique pourquoi cet étudiant mérite de passer directement au doctorat; cette lettre doit être remise

- aux membres du comité d'encadrement lorsque celui-ci est formé; une copie doit être remise au directeur de programme;
- former un comité de doctorat dans le cas où l'étudiant n'a pas suivi le cours NRB-6000 Projet de maîtrise. Ce comité est composé du directeur de recherche et de deux autres professeurs, dont l'un doit venir d'un domaine autre que celui de l'étudiant; la composition de ce comité doit être approuvée par le directeur du programme;
- rédiger un document d'une dizaine de pages expliquant son programme de recherche, la méthodologie qu'il entend utiliser ainsi que les objectifs poursuivis; ce document doit être remis aux membres du comité de doctorat; une copie doit être remise au directeur de programme;
- démontrer qu'il possède les aptitudes requises pour entreprendre et mener à terme un programme de troisième cycle et que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse; cette démonstration est faite lors d'une présentation orale (30 minutes environ) suivie d'une période de questions de la part des membres du comité de doctorat.

La demande de passage accéléré doit être faite avant la fin de la 5^e session d'inscription à la maîtrise. Si elle est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

Les modalités régissant le passage accéléré au doctorat ne doivent pas être confondues avec le cours NRB-6001 Séminaire de maîtrise en neurosciences ni avec le cours NRB-8000 Examen de doctorat. Ce dernier cours est obligatoire pour tout étudiant admis au programme de doctorat, qu'il ait rédigé un mémoire de maîtrise ou non.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La qualité du mémoire de maîtrise, une recommandation favorable du directeur de recherche à la maîtrise, la participation à des communications et à des publications scientifiques et l'obtention de bourses nominatives ainsi que des ressources du laboratoire d'accueil sont des facteurs qui favorisent l'admissibilité au doctorat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

L'objectif de ce programme est de former un chercheur autonome, capable de concevoir et de réaliser des projets de recherche originaux (voir [description facultaire](#)). Au moment de terminer son programme, l'étudiant doit :

- posséder une connaissance approfondie de la neurobiologie et des neurosciences et plus particulièrement de son champ d'études;
- maîtriser au moins une technique de pointe en neurosciences;
- apporter une contribution originale à la neurobiologie et aux neurosciences par la réalisation de projets de recherche et la publication des résultats scientifiques.

Durée et régime d'études

À cause des exigences du travail de recherche en laboratoire, l'étudiant s'inscrit normalement à temps complet, pour des sessions consécutives, y compris la session d'été. Cependant, l'étudiant qui a presque terminé son travail en laboratoire et qui veut retourner sur le marché du travail peut finir son programme à temps partiel.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70
- OU du [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 750 sur 990
- OU du cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme, et leur réussite est une condition de diplomation.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

Lorsque le directeur de recherche juge approprié que l'étudiant acquière ou révise certaines notions, il peut lui suggérer fortement de s'inscrire à des cours de sujets spéciaux (voir la liste des cours ci-dessus), même si l'étudiant dépasse le nombre de crédits de cours prévus au programme. Ces cours sont alors pris à titre de cours non contributives.

On s'attend à ce que l'étudiant au doctorat participe activement aux discussions que comportent les cours du programme, en particulier les séminaires de neurosciences et la revue de la littérature. On s'attend aussi à ce qu'il participe à l'encadrement des étudiants à la maîtrise et à celui des étudiants de premier cycle qui font des stages en recherche.

Comité d'encadrement pour les étudiants au doctorat

La formation d'un comité d'encadrement est obligatoire pour tout étudiant inscrit au programme de doctorat. Le rôle de ce comité est d'accompagner l'étudiant dans toutes les étapes de sa formation. Ce comité d'encadrement a également pour rôle l'évaluation périodique du cheminement de l'étudiant dans son programme de doctorat. Ce comité sera également le comité d'évaluation du cours NRB-8000 Examen de doctorat.

Dès la première session d'inscription au doctorat, le directeur de recherche, en accord avec l'étudiant, doit transmettre aux responsables du cours NRB-8000 Examen de doctorat une proposition concernant la composition du comité d'encadrement.

Le comité d'encadrement est formé de trois professeurs, ou de quatre lorsqu'il y a un codirecteur. On recommande qu'au moins un des membres vienne d'une unité de recherche différente de celle du directeur de recherche. Le comité d'encadrement peut être le même que celui formé à la maîtrise pour le cours NRB-6000 Projet de maîtrise.

Le comité d'encadrement se réunira avant la fin de la troisième session d'inscription au doctorat et au moins une autre fois après la tenue du cours NRB-8000 Examen de doctorat, mais avant le dépôt initial du manuscrit de thèse.

Exigences particulières concernant l'examen de doctorat

L'examen de doctorat, visant à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances et la formation adéquates pour la réalisation de son projet, est obligatoire.

L'examen de doctorat a pour objectifs :

- de vérifier les connaissances générales de l'étudiant dans le domaine de la neurobiologie et des neurosciences et dans les domaines connexes à son champ de recherche;
- de s'assurer que l'étudiant a acquis une connaissance suffisante du domaine de la neurobiologie et des neurosciences;
- de s'assurer qu'il possède les qualités nécessaires pour réaliser son projet de recherche et rédiger une thèse de doctorat.

L'examen de doctorat comporte une épreuve orale et une épreuve écrite. L'étudiant doit s'inscrire à l'examen de doctorat entre la troisième et la cinquième session d'inscription au doctorat et faire approuver la date de l'épreuve orale au début de la session choisie.

L'épreuve écrite doit être terminée au moment de l'épreuve orale.

L'évaluation de l'examen de doctorat est faite par le comité d'encadrement de l'étudiant. Elle est faite en fonction de l'échelle de notation alphabétique. S'il y a échec, un droit de reprise est accordé à l'étudiant. Cette reprise devra avoir lieu au cours de la session suivante. Un maximum de 1 crédit pourra être accordé pour l'examen de doctorat.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2e et 3e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir avec son directeur de recherche le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant. Normalement, le directeur de recherche rencontre l'étudiant presque quotidiennement. Il lui fait part de ses recommandations et de ses critiques. Une fois par année, le comité d'encadrement de l'étudiant fait rapport du cheminement de l'étudiant à la direction de programme.

Exigences particulières

Le programme de doctorat en neurosciences est soumis aux directives énoncées sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant la thèse de doctorat.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche et de la réussite de son examen de doctorat.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser sa thèse sur une ou plusieurs publications devra se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'article dans les thèses.

Des exigences propres au programme de neurosciences ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos doit précéder chacun des articles incorporés à la thèse afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si tel n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe de la thèse;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient l'être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, si le directeur de recherche le juge nécessaire, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Rédaction par articles ou de type mixte

La Faculté des études supérieures et postdoctorales reconnaît le principe de l'intégration d'un ou plusieurs articles dans le mémoire ou la thèse. Les conditions générales pour ce type de rédaction sont définies sur son [site internet](#), mais des conditions particulières peuvent s'appliquer.

L'étudiante ou l'étudiant qui souhaite insérer un article doit s'informer auprès de la direction de programme des règles à respecter dans ce programme.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 4 crédits

Activités de formation communes

Neurosciences (10 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| NSC-8000 | Examen de doctorat | 1 |
| NSC-8001 | Séminaire de doctorat en neurosciences | 1 |

Règle 1. 8 crédits parmi :

Les cours NSC-7001 et NSC-7002 sont également offerts en version anglaise : NSC-7101 et NSC-7102. Une seule de deux versions peut être contributoire au programme.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| BIF-7900 | Bio-informatique I | 3 |
| BMO-7000 | Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale | 3 |
| BMO-7007 | Analyse critique de publications | 1 |
| BMO-7008 | Signalisation intracellulaire | 2 |
| BMO-7045 | Biologie cellulaire et moléculaire de la vision | 2 |
| BPH-7901 | École d'été en biophotonique : conférences internationales | 1 |
| GIF-7005 | Introduction à l'apprentissage automatique | 3 |
| GIF-7015 | Introduction to Machine Learning | 3 |
| MCB-7008 | Réaction inflammatoire | 3 |
| MCB-7901 | Immunologie cellulaire | 3 |
| MMO-7012 | Signalisation cellulaire | 1 |
| MMO-7018 | Méthodes statistiques en recherche biomédicale | 3 |
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| MMO-7022 | Obésité I : complications et étiologie | 3 |
| MMO-7025 | Communication scientifique II | 1 |
| NSC-7001 | Neurosciences I | 4 |
| NSC-7002 | Neurosciences II | 4 |
| NSC-7003 | Méthodes d'intelligence artificielle en neurosciences | 2 |
| NSC-7006 | De la molécule au réseau neuronal | 1 |
| NSC-7007 | Sujets spéciaux (neurosciences) | 1 |
| NSC-7008 | Sujets spéciaux (neurosciences) | 2 |
| NSC-7009 | Histoire des neurosciences | 2 |
| NSC-8002 | Microscopie électronique : théorie et pratique | 1 |
| NSC-8003 | Neurosciences III | 3 |
| NSC-8004 | Neurosciences IV | 3 |
| NSC-8005 | Données récentes en neurosciences | 3 |
| NSC-8007 | Neurologie clinique | 2 |
| PHA-7003 | Articles, thèses et demandes de subvention | 2 |
| PHC-7901 | Physiologie des canaux ioniques | 2 |
| PHC-7902 | Principes de pharmacologie et toxicologie | 2 |
| PHC-7903 | Théorie des récepteurs | 2 |
| SBM-7006 | Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines | 3 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| NSC-8801 | Activité de recherche - thèse 1 | 7 |
| NSC-8802 | Activité de recherche - thèse 2 | 8 |
| NSC-8803 | Activité de recherche - thèse 3 | 9 |
| NSC-8804 | Activité de recherche - thèse 4 | 10 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| NSC-8805 | Activité de recherche - thèse 5 | 11 |
| NSC-8806 | Activité de recherche - thèse 6 | 11 |
| NSC-8807 | Activité de recherche - thèse 7 | 12 |
| NSC-8808 | Activité de recherche - thèse 8 | 12 |

Faculté de médecine

Doctorat en sciences cliniques et biomédicales

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences ou dans un domaine connexe, ou un diplôme équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon sa préparation antérieure, un candidat peut être tenu de réaliser une scolarité préparatoire.

Le candidat qui n'a pas suivi les cours ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs et MMO-7018 Méthodes statistiques en recherche biomédicale (ou MEV-7011 Analyse de données) dans le cadre de la maîtrise doit suivre ces cours en scolarité préparatoire au début du programme de doctorat.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme et avoir élaboré un projet de recherche.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Le choix du directeur de recherche et le projet doivent être approuvés par la direction de programme.

Exigences linguistiques

L'étudiant qui n'a pas comme langue maternelle le français ou l'anglais pourra se voir imposer de fournir la preuve de son niveau d'anglais avant son admission.

Connaissance du français

Le candidat doit détenir une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Le candidat doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en cours de formation.

Le seuil minimal de compréhension peut être vérifié au moyen du résultat obtenu à un test de classement ou au moyen de la réussite à un cours :

- le [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70
- OU le [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 750 sur 990
- OU par la réussite au cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou à un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur au résultat indiqué plus haut, il est fortement conseillé à l'étudiant de suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau recommandé, le plus rapidement, au début de sa formation. Les cours de langues doivent être réussis avec une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet de recherche (environ une à deux pages) exposant :
 - le champ de recherche dans lequel le candidat entend se spécialiser
 - la pertinence scientifique et sociale de l'étude
 - les éléments de la problématique
 - une brève recension des écrits
 - les objectifs de l'étude
 - le cadre théorique et pratique
 - un aperçu de la méthodologie
 - une bibliographie sommaire
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat
- trois [rapports d'appréciation](#)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant déjà à la maîtrise peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise s'il a l'accord de son directeur de recherche, s'il a suivi avec succès tous les cours du programme de maîtrise et qu'il a démontré :

- à la satisfaction de son directeur de recherche et de son directeur de programme que son projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse;
- qu'il a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle, par la présentation d'un séminaire sur l'état d'avancement de ses travaux de recherche (ce séminaire peut être le séminaire de maîtrise).

La demande de passage accéléré doit être faite avant la fin de la 5^e session d'inscription à la maîtrise. Si elle est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

Lorsque l'étudiant effectue un tel passage accéléré du deuxième au troisième cycle, il doit effectuer son séminaire de doctorat I en sciences cliniques et biomédicales à la **première session** d'inscription au doctorat et son examen de doctorat avant la fin de la **deuxième session** d'inscription au troisième cycle.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à former un chercheur autonome dans un des champs offerts (voir [description facultaire](#)). L'étudiant devra posséder une connaissance approfondie de son sujet d'études et y apporter une contribution originale. Il devra également être capable de concevoir un projet d'études original et de le réaliser. Finalement, il devra être capable de présenter ses résultats de façon critique, dans un contexte global.

Durée et régime d'études

Sauf exception, l'étudiant ne peut s'inscrire à ce programme à temps partiel, et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

Le cours ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs est préalable au doctorat. Si la direction de programme juge insuffisante la formation de l'étudiant, elle pourra lui imposer une scolarité préparatoire. Ces cours sont alors pris à titre de cours non contributaires.

Le cours MDX-8001 Séminaire de doctorat I en sciences cliniques et biomédicales est préalable à l'examen de doctorat. Par ailleurs, tous les cours au programme doivent être terminés avant l'inscription au cours MDX-8002 Séminaire de doctorat II en sciences cliniques et biomédicales, qui porte sur l'ensemble du projet de recherche.

Exigences particulières concernant le comité d'encadrement et l'examen de doctorat

Un comité d'examen est formé pour tout étudiant au cours de la première année d'inscription au doctorat. En plus de leur implication dans l'examen doctoral, les membres de ce comité peuvent être invités à constituer un comité d'encadrement à la demande du directeur de recherche, du directeur de programme ou de l'étudiant, à tout moment de son cheminement dans le programme. Le comité d'examen est formé du directeur de recherche et du codirecteur, s'il y a lieu, et de deux autres professeurs ayant une bonne connaissance du domaine de recherche concerné, mais qui ne participent pas au projet de recherche, et dont l'un doit absolument être externe à l'unité de recherche. Le choix de ces membres est proposé par le directeur de recherche de concert avec l'étudiant et doit être approuvé par le responsable du programme. Le professeur externe à l'unité de recherche ne sera pas nécessairement l'examineur externe de la soutenance, celui-ci devant être de l'extérieur de l'Université Laval.

Épreuve écrite

L'étudiant doit rédiger son projet de recherche sous la forme d'une demande de subvention. Le format est ainsi limité à 10 pages (1½ interligne; marges de 2,5 cm; police de caractères de 12 points), excluant le résumé, les références et les figures. Ce texte est soumis aux évaluateurs au moins quatre semaines avant la tenue de l'épreuve orale. Le formulaire d'évaluation doit être rempli par chaque membre du jury et retourné à la direction de programme une semaine avant la tenue de l'épreuve orale.

Épreuve orale

L'étudiant est invité à faire une présentation concise de son projet (30 minutes), à la suite de laquelle les membres du jury questionnent le candidat d'un point de vue prospectif et rétrospectif (90 minutes). L'étudiant doit faire la preuve qu'il maîtrise son sujet, qu'il peut en préciser les objectifs particuliers et qu'il en réalise l'ampleur, l'originalité et les limites. L'étudiant doit de plus démontrer une connaissance générale raisonnable de son domaine d'activité, notamment dans les champs connexes à celui de son sujet de recherche.

Évaluation

La partie écrite, la présentation orale et l'aptitude à répondre aux questions sont évaluées séparément. Les évaluateurs délibèrent et décident de la note globale de l'examen. À la suite de la délibération, le directeur du programme mentionne à l'étudiant les points forts et les points faibles de son examen de doctorat. Une copie des commentaires est envoyée à l'étudiant.

Dans le cas d'un échec, et sur l'accord unanime du jury, l'étudiant peut reprendre l'épreuve orale ou écrite de l'examen, ou les deux, et ce, au plus tard à la fin de la session suivant celle pendant laquelle l'échec a eu lieu, sinon l'étudiant est exclu du programme.

L'examen de doctorat doit avoir été réussi pour la poursuite du programme.

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux des étudiants, y compris la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'étudiant est encouragé à remplir le Plan de formation, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Examen de doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à l'activité Examen de doctorat, avant la fin de la quatrième session d'inscription au doctorat. Lorsque l'étudiant effectue un passage accéléré du deuxième au troisième cycle, il doit effectuer son séminaire de doctorat I en sciences cliniques et biomédicales (MDX-8001) à la première session d'inscription au doctorat (ou la deuxième session, si le passage est accordé à la session d'été), et son Examen de doctorat (MDX-8003) avant la fin de la troisième session d'inscription au troisième cycle.

Thèse

La rédaction de la thèse constitue un élément essentiel de l'atteinte des objectifs du programme de doctorat. La thèse est un travail d'envergure. Elle peut être rédigée dans la forme traditionnelle ou à partir d'articles de publication, ou encore combiner ces deux formes. La thèse doit comprendre une discussion générale substantielle présentée selon la forme traditionnelle. Elle est évaluée par quatre examinateurs ou plus, dont au moins un professeur de l'extérieur. Il y a soutenance publique. Pour plus de détails, consulter le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve de la réussite de son examen de doctorat, de l'obtention d'une moyenne de cheminement ou de programme, le cas échéant, d'au moins 2,67 et de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche.

Insertion d'articles

L'étudiant désirant baser sa thèse sur un ou plusieurs articles devra se conformer aux normes générales de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) concernant l'insertion d'articles dans les thèses.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer, ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal. Les articles doivent être présentés dans un format suffisamment avancé pour être soumis à un journal doté d'un comité de pairs, sinon les résultats doivent être présentés sous la forme traditionnelle avec un chapitre décrivant les méthodes et un autre les résultats.

Un avant-propos doit précéder chacun des articles insérés dans la thèse, afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe de la thèse.

Une thèse rédigée à partir d'articles doit comprendre également une discussion générale substantielle présentée selon la forme traditionnelle.

Rédaction par articles ou de type mixte

La Faculté des études supérieures et postdoctorales reconnaît le principe de l'intégration d'un ou plusieurs articles dans le mémoire ou la thèse. Les conditions générales pour ce type de rédaction sont définies sur son [site internet](#), mais des conditions particulières peuvent s'appliquer.

L'étudiante ou l'étudiant qui souhaite insérer un article doit s'informer auprès de la direction de programme des règles à respecter dans ce programme.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 4 crédits

Activités de formation communes

Sciences cliniques et biomédicales (11 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SBM-8001 | Séminaire de doctorat I en sciences cliniques et biomédicales | 1 |
| SBM-8002 | Séminaire de doctorat II en sciences cliniques et biomédicales | 1 |
| SBM-8003 | Examen de doctorat | 3 |

Règle 1. 6 crédits parmi :

Physiologie cardiovasculaire et obésité

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SBM-7002 | Cardiologie et pneumologie expérimentale | 1 |
| SBM-7006 | Lipidologie I : métabolisme des lipides et des lipoprotéines | 3 |
| SBM-7013 | Réadaptation cardiopulmonaire : séminaire | 1 |
| SBM-7025 | Séminaire en maladies cardiovasculaires et valvulopathies | 1 |

Pneumologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SBM-7000 | Biologie cellulaire et moléculaire du poumon | 3 |
| SBM-7017 | Progrès récents en pneumologie I | 1 |

Pharmacologie et toxicologie

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PHC-7901 | Physiologie des canaux ioniques | 2 |
| PHC-7902 | Principes de pharmacologie et toxicologie | 2 |
| PHC-7903 | Théorie des récepteurs | 2 |

Génétique

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|----------------------------------|----------------|
| BMO-7009 | Génomique fonctionnelle et santé | 3 |

Recherche clinique

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------------|----------------|
| EPM-7000 | Concepts et méthodes en épidémiologie | 3 |
| EPM-7007 | Épidémiologie clinique | 3 |

Autres cours

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| BMO-7008 | Signalisation intracellulaire | 2 |
| BMO-7022 | Progrès récents en génétique moléculaire et développementale | 2 |
| BMO-7045 | Biologie cellulaire et moléculaire de la vision | 2 |
| BMO-7046 | Médecine régénératrice | 3 |
| MCB-7008 | Réaction inflammatoire | 3 |
| MCB-7901 | Immunologie cellulaire | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MMO-7012 | Signalisation cellulaire | 1 |
| MMO-7013 | Génomique humaine | 3 |
| MMO-7019 | Techniques courantes en médecine moléculaire | 2 |
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| MMO-7900 | Physiopathologie respiratoire | 3 |
| PHA-7003 | Articles, thèses et demandes de subvention | 2 |
| SBM-7015 | Séminaire (biomatériaux) | 1 |
| SBM-7021 | Sujets spéciaux (sciences cliniques et biomédicales) | 1 |
| SBM-7022 | Sujets spéciaux (sciences cliniques et biomédicales) | 2 |
| SBM-7024 | Profession : chercheur | 2 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| SBM-8801 | Activité de recherche - thèse 1 | 9 |
| SBM-8802 | Activité de recherche - thèse 2 | 10 |
| SBM-8803 | Activité de recherche - thèse 3 | 10 |
| SBM-8804 | Activité de recherche - thèse 4 | 10 |
| SBM-8805 | Activité de recherche - thèse 5 | 10 |
| SBM-8806 | Activité de recherche - thèse 6 | 10 |
| SBM-8807 | Activité de recherche - thèse 7 | 10 |
| SBM-8808 | Activité de recherche - thèse 8 | 10 |

Faculté de médecine

Doctorat en sciences de la réadaptation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat est titulaire d'une maîtrise recherche en sciences de la réadaptation ou dans un domaine connexe des sciences de la santé, des sciences humaines et sociales (p. ex. psychologie, linguistique, travail social), des sciences et de génie (p. ex. génie biomédical) ou un diplôme jugé équivalent.

Le candidat titulaire d'une maîtrise professionnelle (p. ex. ergothérapie, orthophonie, physiothérapie ou psychoéducation) dont la formation ne comporte aucun travail méthodologique de recherche peut être admissible si l'ensemble de son dossier témoigne d'une capacité à mener à terme, de manière autonome, un projet de recherche d'envergure.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3 sur 4,33 ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Dans certains cas, le candidat peut se voir imposer une scolarité préparatoire, en fonction de sa formation antérieure :

- REA-7000 Devis et protocoles de recherche en réadaptation (3 crédits), candidats n'ayant pas réalisé de cours de méthodologie de recherche à la maîtrise
- REA-7001 Théories et enjeux en réadaptation (2 crédits), candidats n'ayant pas réalisé d'études antérieures dans le domaine de la réadaptation.
- ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs (1 crédit), candidats n'ayant pas réalisé de cours équivalent durant leur maîtrise ou ayant réalisé leur formation de maîtrise en dehors du Canada en raison des différences potentielles dans les cadres normatifs.

Au terme de la scolarité préparatoire, la direction de programme détermine si le candidat satisfait aux exigences d'admission du programme.

Directeur de recherche et projet de recherche

Au moment du dépôt de la demande d'admission, un directeur de recherche doit avoir accepté par écrit de diriger les travaux du candidat. Le candidat doit donc avoir pris contact avec un professeur avant de faire sa demande d'admission. Le choix du directeur de recherche ainsi que le projet de recherche doivent être approuvés par la direction de programme en même temps que la demande d'admission.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le test doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à la capacité de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment la langue anglaise pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il doit donc s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais dès le début de son programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques en anglais à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant déjà inscrit à la maîtrise en sciences de la réadaptation avec mémoire peut, avec la permission de la direction de programme, être admis au doctorat sans être tenu de rédiger son mémoire, sous certaines conditions (Règlement des études, art. 195) :

- avoir terminé sa scolarité
- demeurer avec le même directeur de recherche et obtenir une lettre d'appui de celui-ci

- garder le même thème de recherche et démontrer que l'ampleur et l'originalité sont appropriées pour la réalisation d'une thèse de doctorat
- montrer qu'il a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle, par la présentation d'un séminaire sur l'état d'avancement de ses travaux de recherche

Après obtention de l'accord de son directeur de recherche, l'étudiant dépose une demande de passage accélérée à son comité d'encadrement avant la réalisation du Séminaire de maîtrise (REA-6001). La demande est évaluée par le comité lors d'une rencontre dédiée à cette fin au cours de laquelle l'étudiant présente le travail déjà effectué et le plan pour le travail de doctorat. Après délibération, le comité soumet sa recommandation à la direction de programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- une lettre du directeur de recherche (maximum 2 pages) confirmant l'acceptation de l'étudiant et précisant le champ de recherche ainsi que les ressources qui seront à sa disposition (par exemple : l'encadrement, l'infrastructure, le support financier)
- une lettre de motivation du candidat (maximum 2 pages) précisant l'adéquation entre sa formation et ses expériences antérieures ainsi que ses objectifs de formation au doctorat et mettant en valeur le développement des trois compétences-clés ciblées par le programme de maîtrise en sciences de la réadaptation (Expertise théorique et méthodologique, Organisation et gestion de projet, Communication, collaboration et mobilisation de connaissances) lors des études de maîtrise
- un curriculum vitae
- une ébauche du projet de recherche (maximum une page)
- les relevés de notes des études effectuées dans d'autres établissements d'enseignement universitaires
- trois [rapports d'appréciation](#) de personnes aptes à juger de sa capacité à réussir des études supérieures
- pour le détenteur d'une maîtrise professionnelle : une lettre de recommandation de la personne ayant supervisé des activités de recherche du candidat, qui contient un avis spécifique sur les aptitudes et la préparation du candidat à la réalisation d'études doctorales (noter que la même personne peut également fournir l'un des rapports d'appréciation)
- pour le candidat non francophone : les résultats au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. Le directeur de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la [Politique linguistique de l'Université Laval](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à former des chercheurs et des professionnels capables de mener de façon autonome et experte un projet de recherche qui apporte une contribution originale à la connaissance, à l'interprétation et au développement scientifique ou technologique dans le domaine des sciences de la réadaptation.

Durée et régime d'études

Tout étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études. Un parcours à temps partiel est possible, mais doit être préalablement approuvé par la direction de programme.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70
- OU du cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé pendant sa première année d'inscription au programme, et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 4 crédits

Activités de formation communes

Sciences de la réadaptation (13 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|------------------------|----------------|
| REA-8000 | Examen de doctorat | 3 |
| REA-8001 | Séminaire de doctorat | 1 |
| REA-8002 | Enjeux de la recherche | 3 |

Règle 1. 1 à 4 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PUN-7000 | Planification pédagogique en sciences de la santé | 3 |
| PUN-7002 | Relation pédagogique en sciences de la santé | 2 |
| REA-8003 | Practicum pédagogique en encadrement à la recherche | 1 |
| REA-8004 | Practicum pédagogique en enseignement | 2 |

Règle 2. 2 à 5 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| REA-7001 | Théories et enjeux | 2 |
| REA-7002 | Mobilisation des connaissances | 2 |
| REA-7003 | Approches quantitatives d'analyse de données | 2 |
| REA-7004 | Approches qualitatives de collecte et analyse de données | 2 |
| REA-7005 | Mesure et évaluation | 2 |
| REA-7006 | Méthodes de laboratoire | 2 |
| REA-7007 | Participation sociale et environnement | 2 |
| REA-7008 | Neurosciences et réadaptation | 2 |
| REA-7009 | Sujets spéciaux I | 1 |
| REA-7010 | Sujets spéciaux II | 2 |
| REA-7011 | Stage de recherche | 3 |

Règle 3. 0 à 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| MMO-7021 | Communication scientifique I | 1 |
| MMO-7025 | Communication scientifique II | 1 |
| PHA-7003 | Articles, thèses et demandes de subvention | 2 |
| SAP-7004 | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval. Les cours doivent être de niveau 7000 ou 8000, et jugés pertinents par rapport au plan d'études de l'étudiant et aux objectifs du programme.

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| REA-8801 | Activité de recherche - thèse 1 | 7 |
| REA-8802 | Activité de recherche - thèse 2 | 7 |
| REA-8803 | Activité de recherche - thèse 3 | 7 |
| REA-8804 | Activité de recherche - thèse 4 | 10 |
| REA-8805 | Activité de recherche - thèse 5 | 10 |
| REA-8806 | Activité de recherche - thèse 6 | 12 |
| REA-8807 | Activité de recherche - thèse 7 | 12 |
| REA-8808 | Activité de recherche - thèse 8 | 12 |

Faculté de médecine

Doctorat en épidémiologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en épidémiologie ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient une maîtrise dans un domaine autre que l'épidémiologie peut être admissible.

Scolarité préparatoire

Un candidat qui détient une maîtrise dans un domaine autre que l'épidémiologie pourrait se voir imposer une scolarité préparatoire comportant des cours de deuxième cycle en épidémiologie ou en biostatistique (si sa formation dans ces domaines est jugée insuffisante) et/ou le cours ETH-7900 Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs, s'il ne l'a pas déjà suivi.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit. Ce professeur doit préciser les sources de financement prévues.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat doit posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ une à deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet de recherche (environ une à deux pages) présentant :
 - le thème qu'il se propose de traiter
 - le calendrier des activités prévues pour les prochaines années
 - les sources de financement prévues
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat indiquant les sources de financement prévues
- deux [rapports d'appréciation](#)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant déjà à la maîtrise en épidémiologie ou à la maîtrise en épidémiologie clinique peut, aux conditions présentées au [Règlement des études](#) et avec la permission de la direction de programme, être admis au doctorat sans avoir franchi toutes les étapes du programme de maîtrise, s'il a suivi avec succès tous les cours de la maîtrise, notamment, EPM-7002 Épidémiologie appliquée et EPM-7020 Modélisation statistique en épidémiologie.

De plus, il doit démontrer :

- à la satisfaction de son directeur de recherche et du directeur de programme que son projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse;
- qu'il a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle.

Si la demande de passage accéléré est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

Sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier d'admission (résultats scolaires par rapport à la moyenne du groupe, qualité des rapports d'appréciation, qualité de la lettre de motivation et du projet de recherche, qualité de l'entrevue, s'il y a lieu). Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme d'épidémiologie vise à donner à l'étudiant une connaissance approfondie de l'épidémiologie et des biostatistiques pour lui permettre de commencer une carrière de chercheur autonome. Le doctorat en épidémiologie forme aussi un professionnel hautement

qualifié pour occuper un poste d'épidémiologiste principal dans un établissement lié au système de santé (voir [description facultaire](#)).

Le programme permet d'acquérir une excellente maîtrise des méthodes avancées en épidémiologie et en biostatistique. L'étudiant devient expert dans un domaine particulier de la santé des populations. Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis les habiletés et les outils qui lui permettront de concevoir, de planifier et de mettre à exécution une recherche originale, d'en analyser les données et d'en interpréter les résultats. L'étudiant aura été initié à la rédaction d'une demande de subvention, il apprendra à présenter des résultats de recherche dans des réunions scientifiques, à rédiger des articles pour des journaux scientifiques internationaux et à contribuer à l'avancement des connaissances dans sa discipline. L'étudiant apprendra à maintenir et à parfaire ses connaissances de façon continue. Il apprendra à travailler efficacement en interdisciplinarité avec d'autres professionnels et avec d'autres chercheurs à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Il se familiarisera avec la déontologie propre à la recherche en santé des populations. Il aura une connaissance approfondie des considérations morales inhérentes à la recherche sur des humains. Il saura utiliser un formulaire de consentement, une demande d'approbation par un comité d'éthique.

L'étudiant développera sa capacité à remettre en question des opinions arrêtées dans un esprit ouvert et constructif, de même qu'il développera son engagement à l'impartialité et à l'honnêteté absolues dans l'ensemble de son travail.

Durée et régime d'études

Il est fortement recommandé que l'étudiant réside à Québec pendant les premières sessions d'automne et d'hiver de son programme soit la période pendant laquelle il doit suivre ses cours obligatoires.

Temps complet et temps partiel

Ce programme se poursuit généralement à temps complet. Si un étudiant veut s'y inscrire à temps partiel, il doit obtenir l'autorisation du directeur de programme et de son directeur de recherche.

Éthique de la recherche

L'étudiant doit remplir une déclaration dans laquelle il indique si sa recherche fait appel ou non à des sujets humains. Dans le cas où la recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CERUL) sauf lorsque son projet de recherche bénéficie d'une des exemptions prévues par le CERUL. Dans tous les cas, l'étudiant doit compléter le ou les formulaires qui s'appliquent à sa situation et les remettre à la direction de programme. Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit satisfaire aux exigences du CERUL. La marche à suivre est détaillée sur le site du [CERUL](#).

Travail de recherche

Plagiat

En vertu du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), toute infraction, dont le plagiat, doit être sanctionnée sévèrement. Noter qu'il est toujours possible que les travaux, y compris la thèse, soient soumis à un outil électronique de détection de plagiat. Si le travail n'est pas original, l'étudiant fera l'objet d'une dénonciation, et des sanctions disciplinaires pourront être imposées.

Encadrement

L'encadrement de l'étudiant est la responsabilité du directeur de recherche. Celui-ci doit être déterminé avant l'admission au programme. Le programme d'études de l'étudiant est l'ensemble des activités poursuivies en vue de l'obtention du doctorat en épidémiologie. Ces activités comprennent le suivi de cours et la conduite d'un projet de recherche. L'étudiant s'entend le plus tôt possible avec son directeur de recherche sur les cours optionnels à suivre, le projet de recherche et le calendrier du programme d'études.

Dès le début de ses études au doctorat, l'étudiant prépare, avec son directeur de recherche, le projet en vue de la thèse. À cette fin, l'étudiant et le directeur peuvent compter sur la collaboration de tous les professeurs du programme. Bien que l'encadrement de l'étudiant soit la responsabilité du directeur de recherche, il est souhaitable qu'il soit aidé dans cette tâche par un codirecteur et éventuellement d'autres collaborateurs qui forment avec le directeur un comité d'encadrement. Le rôle du comité d'encadrement est de favoriser le cheminement de l'étudiant et de lui apporter l'aide nécessaire à la réalisation de son projet de recherche. Une fois par année, le directeur de recherche fait rapport à la direction de programme des progrès de l'étudiant dans son programme de recherche et, le cas échéant, justifie un retard dans le calendrier.

Consciente de l'importance de la relation entre le directeur de recherche et l'étudiant dans le cheminement pédagogique et la qualité de la formation de ce dernier, la Faculté de médecine s'est dotée d'une Politique en matière d'encadrement des étudiants de 2e et 3e cycles.

L'étudiant doit remplir avec son directeur de recherche le plan de collaboration, qui est un outil de communication clarifiant les attentes et les responsabilités de chacun dans le cadre de la formation de l'étudiant.

Projet de recherche

Le projet de recherche permet à l'étudiant d'acquérir la maîtrise de chacune des étapes d'une recherche : définir la question, faire une revue de la littérature, rédiger le protocole, analyser les données, rédiger un article scientifique et présenter oralement les résultats de la recherche. L'étudiant réalise lui-même les analyses statistiques, qui sont une partie essentielle des connaissances et des habiletés à maîtriser au doctorat en épidémiologie. La formation de l'étudiant doit en outre lui donner l'occasion de participer à une demande de subvention et à une collecte de données.

Examen de synthèse (première partie de l'examen de doctorat)

Pour poursuivre le programme, l'étudiant doit réussir l'examen de synthèse qui a lieu, sauf exception, avant la fin de la première année de ses études. Les objectifs de l'examen de synthèse sont de vérifier les connaissances générales de l'étudiant en épidémiologie et en biostatistique, sa capacité de les appliquer à la solution de problèmes de recherche épidémiologique et de communiquer l'information scientifique efficacement, par écrit et oralement. L'examen de synthèse comporte une partie écrite et une partie orale. L'examen consiste en l'analyse d'une banque de données et en la rédaction d'un article présentant les résultats de ces analyses selon les normes en vigueur en épidémiologie. La partie orale de l'examen donne l'occasion à l'étudiant de répondre aux questions des examinateurs, en lien avec le travail écrit et de démontrer qu'il possède les connaissances générales requises en épidémiologie et en biostatistique.

Chaque année, la direction de programme mandate trois professeurs du programme pour concevoir et évaluer un même examen de synthèse pour tous les étudiants. Le directeur du programme, ou son représentant, assiste à tous les examens de synthèse, les préside et assure l'uniformité des procédures. L'examen de synthèse compte pour 3 crédits. Il se fait généralement après avoir réussi les autres cours obligatoires du programme (EPM-7024, EPM-7028, EPM-8004, EPM-8005, EPM-8006 et EPM-8009), sauf l'examen de projet. En cas d'échec, l'étudiant a droit à une seule reprise l'année suivante.

Examen du projet de recherche (deuxième partie de l'examen de doctorat)

L'étudiant est soumis à un examen portant sur son projet de recherche. L'examen du projet de recherche a pour objectifs d'évaluer la pertinence du projet de recherche, son envergure et ses méthodes, de vérifier les connaissances de l'étudiant dans son champ de spécialisation, sa capacité de faire une synthèse de son programme de recherche et d'en définir la portée scientifique. Les examinateurs jugent la capacité de l'étudiant de communiquer efficacement oralement et s'assurent que l'étudiant peut réaliser son projet selon le calendrier proposé.

La direction de programme mandate un comité de professeurs pour évaluer formellement le projet de recherche. Ce comité est formé du directeur de recherche, du codirecteur, s'il y a lieu, et de deux autres professeurs du programme et comprend au moins un membre ayant un doctorat en épidémiologie et au moins un membre ayant une expertise en biostatistique. Ces deux professeurs ne doivent pas participer ni collaborer activement aux travaux de l'étudiant. Le directeur du programme, ou son représentant, assiste à tous les examens de projet de recherche, les préside et assure l'uniformité des procédures.

L'étudiant prépare et remet deux semaines à l'avance aux examinateurs un document écrit d'une vingtaine de pages décrivant son projet de recherche avec suffisamment de détails, en particulier pour la méthodologie, et proposant un calendrier. Lors d'une rencontre avec les examinateurs, l'étudiant fait d'abord une brève présentation (d'au plus 20 minutes) de son projet de recherche, puis il en défend tous les aspects devant ses examinateurs. Les examinateurs peuvent demander à l'étudiant d'apporter des modifications à son projet de recherche avant de l'approuver. Après l'acceptation du projet de recherche par les examinateurs, les documents approuvés (description du projet et calendrier) sont déposés au dossier de l'étudiant. Si un étudiant change de sujet de thèse, il doit soumettre son nouveau projet de recherche aux mêmes procédures d'évaluation. L'examen du projet de recherche compte pour 3 crédits. Il est fait après avoir réussi l'examen de synthèse. En cas d'échec, l'étudiant a droit à une seule reprise qui doit avoir lieu au plus tard à la fin de la session qui suit celle pendant laquelle l'échec a eu lieu.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve de l'avancement satisfaisant de ses travaux de recherche, du maintien d'une moyenne de cheminement d'au moins 2,67 après deux sessions et de la réussite de ses examens de doctorat (EPM-8001 et EPM-8000).

Thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Celle-ci peut inclure des articles scientifiques. Dans ce cas, la thèse n'est pas une juxtaposition d'articles, mais un document exhaustif qui les intègre. Les principales directives concernant l'insertion d'articles dans les thèses sont présentées sur le site Web de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). Lorsque les articles ont plusieurs auteurs, l'étudiant doit avoir contribué de façon importante à la rédaction de tous les articles et être le premier auteur d'au

moins un des articles. La contribution de l'étudiant et celle des autres auteurs doivent être décrites pour chacun des articles dans l'avant-propos. Les articles doivent être précédés et suivis de sections présentées sous forme traditionnelle, de telle sorte que la thèse forme un tout cohérent. Une introduction substantielle doit décrire la démarche de recherche de l'étudiant et situer les travaux présentés dans les articles dans un contexte plus large. L'étudiant et son directeur de recherche ne devraient pas se conformer aux exigences éditoriales de concision d'une revue scientifique si elles ne permettent pas de traiter dans l'article la question de recherche de façon suffisamment exhaustive pour une thèse de doctorat. Lorsqu'il est indispensable de décrire les méthodes, les analyses statistiques et les résultats de façon plus détaillée que dans les articles, une section présentée sous forme traditionnelle doit être ajoutée. L'étudiant fait suivre les articles par un chapitre de discussion qui intègre toutes les questions abordées.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste non affilié à l'Université Laval. Le directeur et le codirecteur, lorsqu'il y en a un, font partie du jury de la thèse, mais pas les autres membres du comité d'encadrement. Lorsque la thèse comprend des articles, le jury doit être composé en majorité de membres qui ne sont pas auteurs d'un ou de plusieurs de ces articles. Les examinateurs de la thèse sont nommés par le doyen de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) sur la recommandation de la direction de programme. Le jury de la thèse doit comprendre au moins un examinateur ayant un doctorat en épidémiologie et au moins un examinateur ayant une expertise en biostatistique. La soutenance de la thèse est publique.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Épidémiologie (24 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EPM-7024 | Concepts avancés en épidémiologie I | 3 |
| EPM-7028 | Analyse de survie | 3 |
| EPM-8009 | Concepts avancés en épidémiologie II | 3 |
| EPM-8004 | Séminaire de recherche I | 1 |
| EPM-8005 | Séminaire de recherche II | 2 |
| EPM-8006 | Concepts avancés en modélisation statistique I | 3 |
| EPM-8001 | Examen de synthèse | 3 |
| EPM-8000 | Examen du projet de recherche | 3 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| EPM-7005 | Sujets spéciaux (épidémiologie) | 1 |
| EPM-7006 | Sujets spéciaux (épidémiologie) | 2 |
| EPM-7010 | Essais cliniques et d'interventions | 3 |
| EPM-7016 | Épidémiologie et contrôle des maladies infectieuses | 3 |
| EPM-7025 | Revue systématique et méta-analyses | 3 |
| EPM-7026 | Introduction aux méthodes statistiques d'inférence causale | 3 |
| EPM-7027 | Impact des interventions de santé | 3 |
| EPM-7029 | Modélisation mathématique en épidémiologie et en évaluation économique en santé | 3 |
| EPM-8008 | Méthodes avancées en biostatistique | 2 |
| SAP-7017 | Évaluation économique en santé : théories et applications | 3 |

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|--------------|---------------------------------|-----------------------|
| EPM-8821 | Activité de recherche - thèse 1 | 7 |
| EPM-8822 | Activité de recherche - thèse 2 | 7 |
| EPM-8823 | Activité de recherche - thèse 3 | 7 |
| EPM-8824 | Activité de recherche - thèse 4 | 7 |
| EPM-8825 | Activité de recherche - thèse 5 | 8 |
| EPM-8826 | Activité de recherche - thèse 6 | 10 |
| EPM-8827 | Activité de recherche - thèse 7 | 10 |
| EPM-8828 | Activité de recherche - thèse 8 | 10 |